

**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES  
LA RÉUNION**

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

2021

BILAN SCIENTIFIQUE

2022



**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**  
**LA RÉUNION**

---

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

**BILAN SCIENTIFIQUE**

2021

2022

**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE L'ÎLE DE  
LA RÉUNION**  
**2021**  
**2022**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

*Ce bilan scientifique régional a été conçu afin que soient diffusés largement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique, technique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux décideurs, aux aménageurs, aux associations, et à toute personne intéressée par les recherches archéologiques menées dans la région.*

Les textes publiés dans la partie « travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été proposés par les responsables des opérations.

Toute reproduction ou utilisation des textes et figures devra être précédée de l'accord des auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire et d'ajuster les textes.

Photo de couverture : Base Alfred-Faure, île de la Possession, Crozet, chaudron, photo réalisée par Laëtitia Thérond / TAAF

Photo de 4<sup>e</sup> couverture : La Réunion, Saint-Paul, Musée de Villèle, Fouille archéologique Inrap 2022-2023-2024, Session 1.15 / photo réalisée par Eliza et Luca Giussani pour Dolce Cartolina & Dolce Cartolina Drone / © dolcecortolina - www.dcvvisuals.fr

Assistance à maîtrise d'ouvrage : *archéologies*

Coordination & secrétariat d'édition : Virginie Motte, Olivier Royer-Pérez et Indrafo Rabe

Relecture : Virginie Motte, Thierry Cornec, François Martel-Asselin, Céline Leclaire

Adaptation des illustrations : Olivier Royer-Pérez

Maquette : Noémie Brion

Impression : NID

mars 2024

ISSN 2679-2168 2023

Pour citer cet ouvrage :

Motte V., Royer-Perez O., Rabe I. (dir.) 2024 : MOTTE V., ROYER-PEREZ O., RABE I. (dir.) 2024 - Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2021 - 2022. DAC de La Réunion, Service de l'archéologie, Ministère de la Culture, SDA, 2024, 152 p.

Préface	5
Bilan et orientation de la recherche archéologique	7
Tableau synthétique des opérations autorisées ou encadrées	18
Carte des opérations terrestres autorisées ou encadrées	19
Tableau analytique des opérations autorisées ou encadrées	20
SAINT-DENIS, Quartier Ailleret – 2021	22
SAINT-DENIS, Palais Rontaunay, rue Rontaunay & rue Amiral Lacaze – 2022	28
SAINT-DENIS, 10 rue des Sables – 2022	32
SAINT-DENIS, 2 rue de la Digue – Quartier du Bas de La Rivière – 2022	37
SAINT-DENIS, Îlet à Guillaume – 2022	40
SAINT-DENIS, Lazaret 2, La Grande Chaloupe – 2022	44
SAINT-DENIS, Étude des verres des anciennes fouilles – 2022	48
SAINT-DENIS, Étude archivistique Îlet à Guillaume – 2022	54
SAINT-LEU, Grand Fond les Bas, Cimetière – 2022	57
SAINT-LOUIS, Temple Pendiàli du Gol – 2022	61
SAINT-PAUL, La Saline, Vue-Belle – 2021	63

SAINT-PAUL, 140-142 rue Marius et Ary Leblond – 2022	70
SAINT-PAUL, 24 rue Saint-Louis – 2022	72
SAINT-PAUL, Musée historique de Villèle, secteurs 1 et 3 – 2022	76
SAINT-PAUL, 11 rue de l'hôpital – 2022	81
SAINT-PAUL, 11 rue de l'hôpital – 2022	86
SAINT-PAUL, LA POSSESSION, Mafate, Exploitation du LiDAR – 2021	91
SAINT-PAUL, LA POSSESSION, Mafate, Données LiDAR et prospections – 2021	95
SAINT-PHILIPPE, Usine du Baril, RN2 – 2021	101
SAINT-PIERRE, Rue de la Gendarmerie – 2021	104
SAINT-PIERRE, Avenue des Indes – 2021	108
SAINT-PAUL, Cap la Houssaye – 2022	110
Analyses archéométriques du verre – 2022	115
La gestion des données scientifiques de l'archéologie – 2021 & 2022	119
MAYOTTE – KOUNGOU, Usine sucrière de Longoni – 2021	122
MAYOTTE – KOUNGOU, M'Tsanga Miangani – 2021	125
MAYOTTE – CHIRONGUI, Tsimkoura, Collège Marcel Henry – 2022	130
MAYOTTE – KOUNGOU, Usine sucrière de Longoni – 2022	135
TAAF – Observations archéologiques – 2021 & 2022	142
<b>Bibliographie archéologique régionale</b>	<b>147</b>
<b>Liste des abréviations et acronymes</b>	<b>150</b>
<b>Liste des agents du service et de ses vacataires et stagiaires</b>	<b>151</b>

## DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

### Préface

### BILAN SCIENTIFIQUE

2021

2022

***L'archéologie étudie les traces laissées par les femmes et les hommes qui nous ont précédés, pour reconstituer leur mode de vie, leur organisation et leur environnement. C'est la noble tâche à laquelle les professionnels investis dans l'archéologie de l'océan Indien contribuent avec enthousiasme. Ce quatrième bilan scientifique régional présente les recherches conduites en 2021 et 2022. Il illustre, comme les bilans antérieurs, la vivacité de cette discipline sur notre île, à Mayotte et dans les Terres australes et antarctiques françaises.***

Poursuivons la dynamique ! C'est ainsi que je concluais la préface du précédent bulletin. Cette nouvelle publication montre une fois encore combien la mobilisation des archéologues au service de leur discipline témoigne de leur volontarisme.

Pleinement investis dans le champ de l'archéologie préventive et programmée, leurs opérations enrichissent la connaissance historique et leur offrent l'occasion de travailler sur d'innombrables problématiques : développement urbain ou occupation rurale, processus industriels, pratiques funéraires, occupation hospitalière ou carcérale, etc. Ces travaux révèlent un patrimoine remarquable, parfois surprenant et toujours digne d'intérêt.

Pensons aux vestiges étudiés lors de la fouille préventive sur le domaine Panon Desbassayns de Villèle à Saint-Paul, lieu de toutes les innovations techniques dans le champ de l'industrie sucrière, en amont de sa transformation en musée de l'habitation et de l'esclavage. Pensons également aux traces agricoles du XVIII<sup>e</sup> siècle à nouveau découvertes à l'ouest de la ville, dans le cadre de la réhabilitation de l'EPSMR.

Si la documentation archéologique de l'histoire agricole se précise d'année en année, notre connaissance de l'histoire du développement urbain s'enrichit également des vestiges inédits découverts à l'occasion des diagnostics dans les centres-villes de Saint-Pierre et de Saint-Denis. Les fouilles relatives sont de formi-

dables occasions de documenter à la fois l'habitat, les activités économiques, les grands travaux urbains et le fait militaire.

En ce qui concerne les Hauts, les investigations livrent toujours de précieuses données sur l'investissement de ces espaces par l'homme, sur l'habitat oublié et les modes de vie rurale.

Le service régional de l'archéologie ayant la singularité d'intervenir à Mayotte et dans les territoires inhabités des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), vous découvrirez également dans ce document la richesse des opérations conduites sur ces terres françaises de l'océan Indien.

Je me félicite que l'heure est venue d'initier les premières synthèses scientifiques comme celle sur le mobilier en verre commencée en 2022, ou encore celle livrée en 2023 sur les opérations archéologiques du massif du Piton de la Fournaise.

Tous ces résultats ont été généreusement partagés avec la communauté scientifique comme en témoignent les nombreuses participations en 2022 des archéologues investis sur la zone aux colloques nationaux et internationaux et les publications qui s'étoffent. Ils ont été aussi abondamment relayés en direction du public à l'occasion des ouvertures des chantiers, des expositions, des conférences conduites, notamment dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie et



du patrimoine qui sont ici comme ailleurs des grands moments de partage des connaissances. C'est à ces moments que nous mesurons combien l'archéologie participe pleinement à la cohésion sociale. Découvrir le patrimoine, percevoir autrement le rapport au monde, s'ouvrir aux autres, rêver et analyser ensemble permet de changer le regard, de renforcer les liens et de se sentir acteur.

Je terminerai par le projet phare pour la Direction des affaires culturelles déjà annoncé dans le précédent bilan : la construction de la maison des archéologues pour les 20 prochaines années ! La création d'un centre de conservation et d'étude (CCE) à La Réunion est nécessaire en effet afin que l'État puisse assurer ses obligations réglementaires. L'enjeu est de doter notre région ultramarine éloignée d'un outil de coordination de la politique régionale en matière de gestion du patrimoine archéologique mobilier. Il offrira, à l'horizon

2027, des espaces de travail et d'accueil pour les opérateurs d'archéologie, les chercheurs et le public de même que des espaces de conservation pour les données scientifiques de La Réunion et des TAAF. 100% financé par l'État, il constituera les seules réserves de l'État à La Réunion.

Je m'associe pleinement à la conservatrice régionale de l'archéologie pour remercier chacune des personnes impliquées dans le développement de l'archéologie à La Réunion et le projet de CCE.

**Josée-Marie LO-THONG**

*Directrice des affaires culturelles de La Réunion*

En 2021, plus de 600 dossiers d'aménagement ont été examinés par le SRA. À La Réunion, dans le domaine de l'archéologie préventive sept diagnostics et deux fouilles ont été prescrits ainsi qu'un arrêté de modification de la consistance d'un projet d'aménagement. Dans le champ de la recherche programmée, une opération a été autorisée. Durant cette même année, six opérations ont été conduites sur le terrain : quatre diagnostics, une fouille préventive et une fouille programmée. À Mayotte, un diagnostic et une fouille programmée ont été conduits en 2021. Pour donner le contexte, depuis sa création en 2010, le service a autorisé ou prescrit 125 opérations sur l'île : 45 dans le champ du programmé, 80 dans le champ du préventif.

### Spécificité de l'activité en 2021

Les principaux apports scientifiques de ces opérations, par thème, sont succinctement présentés ci-dessous. Ces restitutions sont suivies de toutes les autres actions conduites par le SRA dans de nombreux domaines, tels que la gestion des données scientifiques de l'archéologie, la valorisation ou encore l'éducation artistique et culturelle. Enfin, avec le recul sur les dix dernières années de recherche, les archéologues investis dans les territoires français de l'océan Indien ont eu l'occasion de présenter leurs résultats au sein de différents colloques. Ce bilan est l'occasion pour nous d'évoquer leurs travaux de communication, permettant de porter à la connaissance de la communauté archéologique tout entière les résultats et l'état de la recherche.

Concernant la problématique funéraire, le diagnostic archéologique prescrit dans l'enceinte militaire de la ville de Saint-Denis, sur les parcelles du Quartier Ailleret a permis de mettre au jour une portion du cimetière des « Noirs ». 14 tombes ont été repérées, dont deux ont fait l'objet d'une fouille minutieuse. Il s'agit de sépultures collectives contenant chacune un dépôt primaire complet associé à des réductions perturbées. Les deux sujets primaires avaient probablement plus de 40 ans au moment du décès et l'un d'eux était certainement un homme à en juger par les caractères sexuels de son coxal. La présence de nombreuses caries et abcès

dentaires, d'usures prononcées des tables occlusales, ainsi que de probables marqueurs d'anémies sur les crânes révèle un manque certain d'hygiène et de soins et une alimentation déséquilibrée particulièrement corrosive et abrasive. Cela évoque une population ayant vécu avec peu de moyens. L'observation de modifications dentaires sur l'un des squelettes conforte l'hypothèse d'individus issus de l'esclavage. L'échantillon exploré ainsi que l'exhaustivité des études et interprétations menées dans le cadre du rapport de diagnostic permettent d'avoir une image représentative de cette aire funéraire utilisée entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La fouille programmée au lieu-dit de M<sup>ts</sup> Tsanga Miangani, sur la commune de Koungou à Mayotte, faisait suite à deux autres interventions programmées de 2015 et 2017. Le talus de la plage conserve en son sein des vestiges archéologiques médiévaux qui, chaque année, sont détruits par l'action érosive des grandes marées. Parmi ces vestiges figure un cimetière de près de 400 m<sup>2</sup> datable des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. L'objectif consistait à fouiller les tombes impactées par l'érosion marine, ainsi que celles aux abords, afin d'étudier les modes d'inhumation et les rites funéraires pratiqués à une époque où les contacts commerciaux entre l'archipel des Comores, Madagascar et l'Afrique étaient en plein essor. Il s'agissait également de distinguer et d'interpréter les différentes occupations humaines, en partie repérées lors des missions précédentes. Enfin, l'érosion du littoral étant une problématique actuelle, il était intéressant de mesurer cette dynamique destructrice.

Pour le patrimoine ferroviaire, à Saint-Denis, Quartier Ailleret, une portion de la voie de chemin de fer a été mise au jour. Elle permettait dès 1882 de relier Saint-Benoît à Saint-Pierre en passant par Saint-Denis. La portion Saint-Denis/La Possession est la dernière à avoir été abandonnée en 1976. Les vestiges de cette voie ferrée s'apparentent à une partie des rails et à un passage inférieur marqué par deux piliers en basalte équarri supportant un tablier métallique.

Concernant le phénomène urbain, à Saint-Pierre, l'aménagement d'un nouveau centre administratif

projeté par la mairie, localisé au cœur du centre historique, en rive droite de la rivière d'Abord, a conduit à un diagnostic de grande emprise permettant d'enrichir les connaissances sur l'urbanisation de la ville. Cette opération a permis de mettre au jour des vestiges construits appartenant à deux grandes phases d'aménagement, pour une part répertoriés grâce à la lecture des cartes anciennes, pour une autre part, inédits. La ville du XVIII<sup>e</sup> siècle, encore visible dans le paysage (anciens entrepôts de la Compagnie des Indes, actuellement siège des TAAF ou la mairie, par exemple), est ici représentée par les fondations d'un moulin à vent, découvertes en limite occidentale de l'emprise et par plusieurs ensembles de trous de poteau, parfois associables à des niveaux de circulation non aménagés, disséminés sur toute l'emprise explorée. Ces vestiges anciens sont occultés par la mise en place d'un épais apport de sable corallien, des déblais issus du creusement du port de Saint-Pierre, à partir de 1854. Ces importants travaux s'accompagnent de la transformation de plusieurs bâtiments d'entrepôts de marines du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui se succèdent dans la partie orientale de l'emprise. Un dernier bâtiment, profondément fondé au nord-est de l'emprise, montre un pignon en abside. Uniquement documentée par une image du début du XX<sup>e</sup> siècle, cette construction reste difficile à interpréter: il peut s'agir d'un poste d'observation du port et de l'embouchure de la rivière. Des vestiges pour l'essentiel maçonnés, très denses, sont organisés selon une chronologie relative claire et pour partie datée par un mobilier pertinent. Ils permettent de proposer, pour la première fois à Saint-Pierre, un schéma de l'évolution de l'urbanisme dans ce secteur de la ville, depuis ses prémices jusqu'aux traces récentes, en passant par une importante phase d'aménagement à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce diagnostic positif a été suivi d'une prescription de fouille, réalisée en 2023.

À Saint-Pierre toujours, avenue des Indes, une autre opération de diagnostic archéologique localisée aux confins occidentaux du quartier du XVIII<sup>e</sup> siècle a permis d'enrichir les connaissances sur l'histoire de l'urbanisation de Saint-Pierre. Les recherches dans les archives révèlent que l'emprise du site est restée à l'écart des principaux aménagements au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les vestiges découverts, correspondant à des constructions privées, confirment d'ailleurs l'urbanisation tardive du quartier, puisque tous sont postérieurs au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces constructions ont été détruites à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, conjointement à l'ouverture de l'avenue des Indes. Leurs vestiges, reposent sur un épais niveau de sable corallien, issu du creusement du port de la ville à partir de 1854.

Aucun niveau d'occupation inférieur n'a été découvert.

Enfin, pour cette problématique urbaine à Saint-Denis, Quartier Ailleret, le diagnostic a révélé des niveaux d'occupation datés du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Un riche mobilier dépotier, composé de près de 700 artefacts en terre-cuite architecturale, faïence, porcelaine, grès, verre et métal, souligne le caractère domestique des anciennes implantations. Une carte postale datée de 1906, illustre cette occupation, marquée par la présence d'habitations et de hangars. Par moments, ce mobilier relève d'un certain luxe notamment par l'usage de services en faïence fine française et en porcelaine chinoise, de verre à jambe de la verrerie de Portieux, de l'usage de parfums et d'onguents issus des fabriques de Paris et de Grace. La présence de petits pots médicamenteux et de brosses à dents, illustre l'attention portée à l'hygiène et aux soins. La découverte d'un bouton d'uniforme de l'Infanterie de marine ou coloniale pourrait suggérer que ces habitations appartenaient aux familles des militaires, la Caserne Lambert ayant été implantée non loin du site en 1849.

Pour la connaissance générale de l'industrie contemporaine, les informations livrées par l'opération de fouille archéologique à Saint-Paul, quartier Vue Belle, en amont de la construction d'une médiathèque sont importantes. Le terrain exploré est au sud des bâtiments ruinés de l'ancienne usine sucrière de Vue-Belle. Cet espace, laissé en friche au cœur d'un quartier riche en témoins immobiliers historiques, ne semble pas avoir fait l'objet de mentions particulières dans les archives de l'usine. Néanmoins, de nombreux habitants du quartier ont gardé la mémoire des diverses activités qui s'y sont succédé, pour y avoir eux-mêmes travaillé, ou par l'intermédiaire de parents ou grands-parents. Les travaux archéologiques ont mis au jour les témoins de plusieurs phases d'activités différentes durant une période chronologique relativement courte et récente, puisque aucun vestige archéologique antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle n'a été mis au jour. Ils ont été complétés par une enquête orale du voisinage et d'anciens travailleurs de l'usine, laquelle a permis d'illustrer, s'il en était besoin, le vif intérêt et l'attachement profond des habitants de Vue-Belle au patrimoine et à l'histoire de leur quartier.

Citons aussi le diagnostic de l'ancienne usine du Baril à Saint-Philippe. Il a permis d'observer une très bonne conservation générale des niveaux archéologiques représentatifs des différentes périodes d'occupation par une usine sucrière, une féculerie manioc, une meunerie et un atelier de mécanique automobile. Les bâtiments visibles le long de la RN2 correspondent essentiellement à la féculerie. Le corps de l'usine originelle a, en effet, presque totalement disparu. Seul le

pignon oriental a conservé quelques mètres d'élévation. Cependant, la sucrerie n'a pas totalement disparu. Bien au contraire, elle s'est avérée particulièrement bien conservée et ses vestiges émergent çà et là dans les broussailles ou sous quelques centimètres d'humus à peine. Le diagnostic étant positif, le SRA attend la définition du projet d'aménagement pour établir un cahier des charges scientifique pour une seconde phase d'archéologie préventive.

Pour Mayotte, le diagnostic archéologique de Longoni, relatif au vaste projet du lycée des métiers du bâtiment porté par le rectorat de Mayotte, a apporté de nouvelles données pour les thématiques industrielle et sucrière. La concession de Longoni est accordée en 1859 à Messieurs Monestier et Arnoux. Elle s'étend sur près de 98 hectares, ce qui en fait une des plus modestes de l'île. Les premières années, le domaine ne dispose pas des infrastructures de transformation. Les récoltes sont alors transférées sur le domaine voisin de Dzoumogné. L'usine n'est attestée qu'en 1865. La concession produit et exporte essentiellement du sucre et du rhum et, dans une moindre mesure, de la vanille et du café. Elle ne se relèvera pas de l'épisode cyclonique violent de 1898. En 1901, le domaine est vendu et le nouveau propriétaire envoie un « marchand de ferraille » pour récupérer les cuivres et autres métaux de valeur. En 1912, un témoin évoque la ruine presque totale des infrastructures du domaine. D'un point de vue archéologique, si les élévations ont disparu, le sous-sol a conservé de nombreuses traces de cet établissement. Les vestiges, le plus souvent affleurants ou à peine recouverts par quelques centimètres d'humus et très bien conservés, ont amené le préfet de Mayotte à prescrire une fouille archéologique, réalisée en 2022.

Enfin pour une meilleure connaissance des occupations des Hauts, le programme de recherches visant à étudier l'anthropisation du cirque de Mafate par une approche globale, débuté en 2020, a été poursuivi en 2021 dans la zone du Bras Sainte-Suzanne. La prospection pédestre a été conduite par une équipe en autonomie dans des conditions logistiques spécifiques pour permettre l'exploration des zones perchées aujourd'hui difficilement accessibles. Plusieurs habitats de tailles variées ont été repérés au cours de cette opération. En appui à ce programme de recherche de Jonhattan Vidal, une étude géomorphologique axée sur l'exploitation géomorphologique d'un LiDAR a été conduite par Hélène Bâti. L'objectif de ce projet était d'identifier et de caractériser les processus érosifs pour comprendre quelles étaient les contraintes rencontrées au cours de l'anthropisation, mais également l'identification du potentiel archéologique sur l'ensemble du cirque. Des analyses spatiales ont

été réalisées pour appréhender les surfaces les plus susceptibles d'avoir été aménagées. Le repérage d'anomalies topographiques, telles que des ruptures de pentes, des structures en creux, ou des tracés linéaires, a donné suite à une numérisation rigoureuse. Ce travail a permis la cartographie de 75 ensembles de vestiges potentiels, permettant de définir les zones à prospecter lors des missions de terrain.

### Le partage des données scientifiques dans le cadre des colloques nationaux et internationaux en 2021

Comme évoqué dans le paragraphe introductif, l'année 2021 fut l'occasion pour les archéologues investis dans les territoires français de l'océan Indien de partager leurs travaux de recherche au sein de divers colloques. Les thématiques des communications ont porté à la fois sur les opérations, les études, les enjeux ou thématiques de recherches spécifiques.

En septembre, le colloque *International Archaeological LiDAR and Ancient Territories*, à Paris, axé sur la thématique des LiDAR archéologiques et des territoires anciens, a consisté en deux journées d'échanges autour des méthodologies développées pour l'exploitation archéologique des données issues du LiDAR, ainsi que des nouvelles perspectives de recherche apportées par ces nouvelles techniques. Jonhattan Vidal a eu l'occasion de présenter son travail autour du LiDAR archéologique en milieu tropical et du développement des connaissances sur l'anthropisation des Hauts de La Réunion par une approche pluridisciplinaire.

Le mois d'octobre fut dense en colloques! L'Inrap a participé aux Rendez-vous de l'Histoire à Blois, événement devenu un incontournable pour les historiens. Au regard de la thématique de 2021, « Le travail », Véronique Blanchard et Thierry Cornec ont été invités à participer à une table ronde, conduite par Xavier Mauduit sur l'étude historique et archéologique menée sur la colonie pénitentiaire pour enfants de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'Îlet à Guillaume. À la même table, Laurent Schneider, archéologue au CNRS, partageait son expérience sur la fouille du pénitencier pour mineurs de l'abbaye d'Aniane dans l'Hérault.

À l'occasion du colloque annuel intitulé « Archéologie des rivages: habiter le littoral de la Préhistoire aux Temps modernes », organisé par l'Inrap en partenariat avec le Musée du quai Branly, de nombreux chercheurs se sont rencontrés pour échanger autour des enjeux archéologiques des territoires littoraux. Les thématiques abordées, telles que les contraintes liées aux espaces naturels, la gestion des ressources, les formes d'habitat ou encore les notions de risque, de protection et de valorisation du patrimoine littoral,



concernaient inévitablement l'archéologie dans l'océan Indien. Deux chercheurs, Jonhattan Vidal et Marine Ferrandis, ont eu l'occasion de présenter leurs travaux concernant respectivement les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et Mayotte.

La communication sur les TAAF portait sur la numérisation pour l'étude et la sauvegarde des vestiges. Les trois districts des Terres australes françaises conservent en effet sur leurs littoraux de nombreux vestiges archéologiques. Les traces d'occupations anciennes vont des premières explorations aux premières implantations pour l'exploitation des mammifères marins, des naufrages aux tentatives de développement agricole et concernent enfin les missions scientifiques, seule activité pérenne sur ces terrains hostiles.

Dans les districts austraux, s'ajoutent aux contextes littoraux habituels des conditions climatiques extrêmes et des contraintes d'accès particulièrement fortes. Sur ces terres dédiées à la science, l'exploration archéologique nécessite ainsi de développer des approches spécifiques. Les campagnes de terrain s'accompagnent de relevés 3D à la fois pour une sauvegarde par la numérisation de sites voués à se dégrader mais aussi pour poursuivre les travaux de recherche hors site.

Celle sur Mayotte concernait les problématiques de gestion et de conservation du patrimoine archéologique littoral. Dans ce département, les sites côtiers représentent plus de 40% des données répertoriées dans la carte archéologique. La fragilité de ces espaces est en grande partie causée par l'érosion naturelle de l'île, aussi bien terrestre que marine, et l'augmentation du niveau de la mer provoquée par le réchauffement climatique. Plus récemment, Mayotte est soumise à un accroissement important du phénomène de subsidence du fait de l'émergence d'un nouveau volcan à seulement 60km des côtes, dont le développement provoque l'aspiration du magma sur lequel repose l'île. En 2019, celle-ci s'est enfoncée de 15cm sous le niveau marin contre 1mm en moyenne par an auparavant. Il est devenu plus fréquent, notamment durant les épisodes de grandes marées, que des vestiges archéologiques soient naturellement mis au jour. L'accélération de ce processus érosif est donc inquiétante, d'autant plus que l'archéologie a encore beaucoup de recherches devant elle afin d'étudier l'histoire de l'Homme depuis son installation sur l'île vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle.

À l'occasion des 35<sup>e</sup> rencontres de l'association française pour l'archéologie du verre à Paris I Panthéon-Sorbonne, c'est Laurence Serra, docteure en archéologie, spécialiste du verre médiéval et moderne,

rattachée à Aix-Marseille Université et prestataire pour l'Inrap, qui a présenté les premières données sur le verre de La Réunion, issues des opérations de Saint-Paul Entrée Est Lot 3 et Saint-Denis Quartier Ailleret.

Le verre du site de Saint-Paul se présente sous la forme de fragments de bouteilles carrées en verre brun avec cachet et armoiries en verre. Ces bouteilles appelées « case gin bottles » (bouteilles carrées à gin ou genièvre) sont produites en Hollande. Le choix de la forme est motivé par une logique de stockage pour un transport maritime. C'est pourquoi ces modèles se retrouvent systématiquement dans les corpus ultramarins. Néanmoins la présence d'un sceau en verre est un inédit à ce jour ! Son ajout confère à la bouteille un attribut de prestige et peut-être même une marque commerciale spécifique à La Réunion. La présence sous le fond des bouteilles d'une marque de préemption, dite pontil à la canne (permettant de maintenir la bouteille pendant son soufflage), nous rappelle que derrière l'objet il y a un artisan et un savoir-faire.

Le site de Saint-Denis a, quant à lui, fourni des fragments de vaisselle chinoise en verre et opalin. Totalement inédits comparés aux corpus antillais, leur présence à La Réunion est complètement logique si l'on se réfère aux courants commerciaux maritimes de l'océan Indien. Leur épaisseur, leur technique à deux matières plaquées (verre translucide et opalin, ou bien opalin blanc et opalin coloré) ainsi que le fait qu'ils soient associés dans les mêmes unités stratigraphiques à des porcelaines chinoises, ne font aucun doute sur leur provenance. En effet, on ne peut pas les confondre avec les productions françaises de bols en opalin, imitant les modèles chinois, que l'on retrouve dans les contextes français ou antillais. Ces derniers présentent un profil beaucoup plus fin et sans l'application de la technique du plaquage. La découverte des fragments réunionnais est d'autant plus remarquable qu'il existe relativement peu de bibliographies sur le verre soufflé en Chine, seulement quelques collections dispersées dans quelques musées européens et américains.

À la suite de cette présentation, joignant l'analyse à l'expérimentation pour le bonheur des chercheurs, les créateurs verriers du collectif *Les Infondus* ont réalisé une bouteille à partir des données archéologiques de La Réunion.

Le séminaire archéologique sur le thème de l'étude du bâti, organisé par l'Inrap à l'Isle-sur-la-Sorgue les 28 et 29 octobre 2021, a été l'occasion pour Marie-Christine Gineste (Inrap) de présenter les méthodes d'investigation mises en œuvre en février 2020 sur la Redoute Bourbon du XVIII<sup>e</sup> siècle concernée

par un projet de rénovation. Cette étude du bâti a compris la réalisation d'un relevé topographique complet afin d'obtenir un modèle 3D de l'édifice, une étude orthophotographique, ainsi que d'importantes recherches aux Archives départementales. Les plans anciens conservés font état des multiples fonctions de ce site défensif qui a également tenu lieu de prison et de magasin à poudre avant de perdre sa fonction militaire et de devenir un espace de stockage. L'objet de la communication était de souligner l'importance des informations issues de ces plans pour la compréhension des élévations étudiées, mais aussi la nécessité de conserver une vision critique de ceux-ci, certains des détails figurés étant contredits par les données observées *in situ*.

Sur notre territoire, Virginie Motte et Jonhattan Vidal étaient invités au musée Stella Matutina à l'occasion de la Journée de la canne. La thématique, articulée autour de la canne et de l'avenir de La Réunion, proposait une réflexion autour de l'industrie sucrière et des alternatives agricoles et énergétiques en vue du changement climatique. Ils ont communiqué sur les opérations conduites sur les thématiques de l'archéologie industrielle et sucrière à La Réunion. Leurs résultats permettent d'enrichir nos connaissances des techniques et des modes de vie associés à la canne et son traitement au fil de l'histoire de La Réunion. Les intervenants ont insisté sur le caractère pluridisciplinaire de cette recherche particulière. L'étude de l'industrie du sucre doit en effet mobiliser de nombreuses spécialités et compétences, alliant notamment le travail des archéologues à celui des historiens, des architectes, des ethnologues ou anthropologues.

Enfin en novembre, Fabienne Ravoire (Inrap) intervenait au colloque I-ceramm de Dijon pour présenter les assemblages céramiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle provenant du site Entrée Est 3 à Saint-Paul. Faïence fine et grès fin anglais en vogue en Angleterre mais aussi en Amérique et dans les Antilles françaises, étaient ainsi à l'honneur, tout comme le fragment d'assiette à décor révolutionnaire de 1790 et une abondance de porcelaine chinoise (en particulier des services à décor en bleu et blanc). L'île Bourbon étant administrée par la Compagnie des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle, ses habitants fortunés ont en effet largement bénéficié de la porcelaine chinoise, vaisselle destinée aux populations aisées européennes. Outre des services de table, même la vaisselle d'hygiène, rare au XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe, et en général en faïence ou en terre glaçurée, est ici en porcelaine chinoise !

## Autres domaines d'intervention du SRA

### Projet de création d'un CCE

Le projet de construction du centre de conservation et d'étude, comme évoqué dans le bulletin n° 37, a bien avancé en 2021. L'étude de faisabilité confiée à l'agence ABCD a été rendue en 2021 définissant les besoins précis pour un lieu approprié aux missions d'un véritable centre de conservation et d'étude des données scientifiques de l'archéologie (DSA), avec un dimensionnement adapté à la dynamique de progression de la discipline et d'accroissement des DSA dans notre région ultramarine éloignée. Sur cette base, le choix du site de la rue Pitel à Saint-Denis a été décidé parmi les trois sites étudiés. Une étude de programmation est en cours. Un dossier de labellisation de ce projet a été fait par le SRA. Le Préfet, sur l'avis de la CRIP (conférence régionale de l'immobilier public), a formulé un avis favorable à cette labellisation du projet ce qui en confirme la qualité du montage et les performances techniques et économiques.

### Enseignement à l'université

L'université de La Réunion ne compte pas d'enseignant ni de chercheur en archéologie. Les seuls archéologues titulaires sur l'île sont les agents du SRA et de l'Inrap. L'archéologie est toutefois présente par une unité d'enseignement ouverte (UEO) de 20h sur l'archéologie via des interventions des agents du SRA, de ceux de l'Inrap et de jeunes archéologues en CDD. Cette UEO propose un panorama générique de l'archéologie à La Réunion à destination d'étudiants de diverses filières. Et depuis 2019, une UE d'archéologie de 40h en L3 d'histoire est assurée par les agents du SRA pour donner aux futurs historiens un socle de connaissances sur l'archéologie de l'océan Indien et les bases de la discipline. Chaque année un ou deux étudiants de master assurent leur stage et mémoire auprès du SRA et de l'Inrap.

### Valorisation de la recherche archéologique et publication

Pour partager avec le plus grand nombre et sensibiliser à une discipline encore relativement nouvelle sur le territoire, de très nombreuses actions de valorisation ont été conduites. Sans toutes les citer, ci-dessous sont présentées les plus importantes de 2021.

Bien relayée par les médias, la fouille de Vue-Belle conduite par l'Inrap a fait l'objet en mai de visites de chantiers organisées en collaboration avec la mairie de Saint-Paul.

En juin, les Journées européennes de l'archéologie ont été maintenues avec plusieurs partenaires sous un format mixte - numérique et sur site - en raison de la crise sanitaire. Elles ont été l'occasion de mettre en place plusieurs présentations, ateliers et rencontres. Parmi elles, la Maison Serveaux de Saint-Paul accueillait les plus jeunes à participer à un atelier archéozoologie. Au Collège Adrien Cerneau à Sainte-Marie, une animation proposait aux élèves la découverte de l'archéologie par une fouille ludique, mettant ainsi à la lumière un beau projet d'éducation artistique et culturelle. Aussi, les pierres gravées de la caverne des Lataniers étaient à l'honneur en projection 3D sur le site de la Cité du volcan et chacun pouvait découvrir en version numérique le webdocumentaire dédié à la paléoforêt de la rivière des Galets. Enfin, les TAAF participaient à la fête avec une conférence en ligne sur le patrimoine archéologique des îles australes.

En septembre, les journées européennes du patrimoine ont permis notamment de partager les résultats sur l'archéologie ferroviaire en lien avec l'association Titrain, à la Grande Chaloupe. Notons également la cérémonie de remise du chèque du Loto du Patrimoine par la Fondation du Patrimoine et la Française des Jeux. Cet évènement au sein de l'hémicycle du Conseil départemental fut l'occasion d'une présentation des travaux menés depuis 2019 sur l'Îlet à Guillaume en particulier de l'étude historique et archéologique qui en a renouvelé la connaissance.

Les « archéocapsules », expositions légères de l'Inrap sur « l'archéologie de l'esclavage colonial » et « l'archéologie des migrations » à travers le monde, font l'objet d'une itinérance sur le territoire. La médiathèque François Mitterrand à Saint-Denis, la bibliothèque universitaire de Bellepierre et Stella Matutina l'ont déjà accueilli en 2021.

N'oublions pas que 2021 a vu la rédaction du nouveau bilan scientifique régional 2019-2020, publié en

version papier et disponible en ligne sur le site de la direction des affaires culturelles de La Réunion<sup>1</sup> et sur AdlFi en 2022<sup>2</sup>.

Citons aussi l'article annuel du bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion qui permet, depuis 2018, de livrer un bilan archéologique de l'année n-1 et d'informer le plus rapidement ses lecteurs sur les avancées de la recherche.

Et, comme un point d'orgue pour marquer les dix premières années de l'archéologie à La Réunion, une belle vitrine de l'archéologie est maintenant accessible au plus grand nombre avec le site « Archéologie de l'océan Indien » de la collection « Grands Sites Archéologiques » du ministère de la Culture<sup>3</sup>. Il est le résultat d'un long travail associant de très nombreux contributeurs pour présenter un superbe panorama de l'archéologie réunionnaise.

**Virginie MOTTE**

*Conservatrice régionale de l'archéologie*

1. <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-de-La-Reunion/Patrimoine-Architecture-Environnement/Archeologie>

2. <https://journals.openedition.org/adlfi/37946>

3. Le site de l'archéologie dans l'océan Indien est accessible en suivant ce lien : <https://archeologie.culture.fr/ocean-indien/fr>. Les derniers contenus anglais ont été intégrés sur le site en 2023, la version anglaise est désormais achevée et accessible en suivant cet autre lien :

<https://archeologie.culture.gouv.fr/ocean-indien/en>

En 2022, l'activité archéologique de terrain dans l'océan Indien a quasiment triplé par rapport à 2021, alors que la situation du SRA était tendue avec un seul agent en poste pour La Réunion, Mayotte et les TAAF. En effet, après le départ de l'ingénieur d'étude mi-mai 2022, la conservatrice régionale de l'archéologie est restée seule jusqu'à novembre 2022, aidée par un ingénieur chargé du patrimoine qui est l'interlocuteur régulier du SRA à Mayotte. Aucune des missions du SRA n'a été délaissée au prix d'une année chargée, sans congé, sans aucune possibilité de relâche. Fin 2022, un collègue CDI de l'Inrap l'a rejointe sur le poste laissé vacant, mais les deux derniers mois de l'année ont demandé un fort investissement en formation de ce nouvel agent aux missions du SRA.

Précisons que sur ces territoires le SRA porte la discipline. Il n'y a pas de service de collectivités territoriales et seul l'Inrap, présent à La Réunion depuis 2016, intervient dans la zone. L'action du service et sa visibilité entraînent des demandes d'expertises au-delà des territoires français dans l'océan Indien émanant des pays limitrophes (Maurice, Les Comores). Depuis 2010 et la mise en place active de cette politique publique de l'État, les agents du SRA (un conservateur jusqu'en 2013, puis un conservateur et un ingénieur d'études depuis 2013) ont conduit une politique audacieuse et entreprenante pour développer la discipline dans toutes ses composantes et sur les trois territoires.

En 12 ans, plus de 130 opérations archéologiques ont été conduites, chaque année voyant croître progressivement l'activité. Ces travaux révèlent un patrimoine riche, polymorphe, parfois rare et inédit comme en témoignent les 3 premiers bilans scientifiques du service. Les nombreuses actions de médiation et de transmission des données scientifiques sont abondamment relayées par la presse. Et aujourd'hui cette discipline publique a trouvé sa place auprès des partenaires institutionnels et des aménageurs. Le SRA est assurément devenu un acteur reconnu de démocratisation culturelle et scientifique de l'archéologie au service d'un public large.

Toutes les opérations ont généré un nombre considérable de données scientifiques (biens

archéologiques mobilier, biens culturels maritimes et documentation afférente) dont la gestion à La Réunion est partagée de manière pérenne et sous convention avec l'Inrap depuis 2020. Des besoins d'un lieu de conservation et d'espaces d'étude appropriés, est né le projet de construction du centre de conservation et d'étude (CCE) soutenu par la sous-direction de l'archéologie et le Responsable régional de la politique immobilière de l'État qui en assure l'accompagnement technique. La future construction neuve, labellisée par le préfet de La Réunion en 2021, pour laquelle la maîtrise d'oeuvre été choisie par la DAC de La Réunion à l'issue d'un concours en juillet 2023 verra le jour fin 2026. À Mayotte, un projet de transfert de ces biens au Département requiert au préalable un chantier de propriété qui se poursuit en 2022.

Afin de répondre à l'évolution de la discipline archéologie dans l'océan Indien (La Réunion, Mayotte et TAAF), le besoin d'un agent supplémentaire de catégorie A était exprimé, y compris par l'inspection métier, depuis 2018. Ce besoin a été satisfait en 2023, offrant ainsi au SRA la possibilité de s'étendre à trois Équivalent Temps Plein début 2024.

### Spécificité de l'activité en 2022

À Saint-Paul, au musée de Villèle, démarrait en 2022, **la plus grande fouille ultramarine** jamais prescrite, par sa taille, son emprise et son coût. Le domaine de Villèle, classé au titre des monuments historiques depuis 2019 et dont l'origine remonte au dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'étend sur un plateau dominant l'océan à près de 400 m d'altitude. Il s'agit de l'ancienne propriété de Madame Desbassayns qui tient une place importante dans l'histoire de La Réunion, tant elle est emblématique des points de vue de l'histoire d'un domaine colonial, de l'esclavage, ou encore de l'innovation technique dans le champ de l'industrie sucrière. Le conseil départemental de La Réunion a voté des orientations destinées à donner un nouveau souffle au musée. Projet phare pour le Département de La Réunion et sa mandature actuelle, le projet porte sur la réalisation d'un musée de l'habitation et de l'esclavage prenant appui sur les particularités historiques, architecturales



et sociales du domaine. Il prévoit une opération d'aménagement sur plusieurs années, consistant à créer un parcours muséographique prenant en compte tous les témoignages architecturaux, archéologiques et paysagers du site. Le volet archéologique du projet est exemplaire. Anticipé par le Département dès 2017, il donne lieu aujourd'hui à la réalisation d'une fouille préventive par l'Inrap. Quatre emprises font l'objet de fouilles sédimentaires et d'archéologie du bâti. Deux premières phases sous la responsabilité de Lucie Amami (Inrap) ont été conduites fin 2022 et de précieuses données scientifiques sont déjà livrées par ces travaux. Couplées aux études historiques et documentaires (dont une enquête orale), elles sont transmises en temps réel à la maîtrise d'œuvre et au Département pour un ajustement et une amélioration du projet architectural en cours d'élaboration et elles vont permettre d'accroître les connaissances sur ce fascinant domaine sucrier qui seront transmises au public grâce à la nouvelle muséographie nourrie de cet apport.

Pour la connaissance générale de l'industrie sucrière, une autre fouille préventive conduite à Mayotte, à Longoni, dans la commune de Koungou, livre un apport considérable. Il s'agit de la première intervention archéologique concernant un ensemble industriel complet : usine, maison de maître, logement des travailleurs, bâtiments agricoles. La concession de Longoni est fondée en 1859 et s'étend alors sur 98 hectares. Les premières années, la production de canne est expédiée pour transformation à l'usine de Dzoumogné, située à une quinzaine de kilomètres vers le nord. Ce n'est qu'en 1864 que Longoni se dote de sa propre unité de transformation. Malgré plusieurs essais de diversification (les principaux seront la vanille et la citronnelle), l'entreprise ne sera jamais prospère et, à la suite de nombreux changements de propriétaires et de directeurs, elle fera faillite et périra lentement pour cesser toute activité dans le courant de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cette intervention fait suite à la fouille préventive de l'usine de Coconi réalisée en 2014 par Xavier Peixoto et Mehdi Belarbi, Inrap. Il est essentiel de saluer ici l'important travail de quelques amateurs aux côtés des archéologues professionnels, tel que Laurent Lachery, qui alimente un inventaire des vestiges industriels de Mayotte, ou Michel Charpentier, passionné par le fonctionnement des usines sucrières.

Concernant le **phénomène urbain dionysien**, deux diagnostics apportent leur lot de nouvelles données. Le premier, 10 rue des Sables, concerne un terrain en bordure du centre historique de la ville. Les résultats entrent en résonance avec les plans anciens qui illustrent l'expansion progressive de la ville sur le quartier des Sables probablement dès la fin du XVIII<sup>e</sup>

siècle et une occupation dense au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le second, relatif au projet de construction hôtelière du Palais Rontaunay, dans le centre historique de la ville, a livré de nombreux vestiges qui documentent les occupations successives comprises entre le XVIII<sup>e</sup> et nos jours. Il a donné lieu à la prescription d'une fouille, laquelle reste à conduire. Pour une première synthèse des données archéologiques sur l'évolution urbaine, les résultats seront à mettre en perspective avec ceux des opérations d'archéologie préventive conduites à proximité immédiate et depuis 2013. Celles-ci ont permis de détecter et documenter des éléments des premières occupations de Saint-Denis à la charnière des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, de son développement urbanistique à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle à travers des tronçons de voiries, diverses constructions (habitat, magasin, artisanat, etc.) et de ses équipements commerciaux et portuaires à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les **occupations rurales et vivrières de Saint-Paul**, dans la continuité des travaux conduits en 2018 à Saint-Paul, route des Premiers Français, sont à nouveau l'objet d'investigations des archéologues. Un diagnostic et une fouille ont été menés rue de l'Hôpital, en amont du projet de construction du centre de ressources 974 par l'Établissement Public de Santé Mentale de La Réunion. Là, le potentiel archéologique révélé par l'étude de la cartographie ancienne est confirmé par la découverte de nombreux vestiges dispersés sur l'ensemble de l'emprise, en marge de l'ancien hôpital de la ville figuré dès 1719-1720 sur le Plan du Cartier de Saint Paul en l'Île de Bourbon dressé par Etienne de Champion qui deviendra, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Asile des Aliénés. Ces vestiges illustrent les différentes étapes de l'occupation de ce site des premières activités agricoles et artisanales à l'installation des dispositifs permettant la gestion de l'eau sur la zone et des bâtiments. Ces données permettront d'affiner notre compréhension de l'organisation et de l'évolution de ce quartier de Saint-Paul au cours des trois derniers siècles.

En programmé ou en préventif, les opérations relatives aux **établissements d'isolement** ont permis de compléter les données déjà acquises. L'opération archéologique conduite en 2022 au pénitencier de l'Îlet à Guillaume s'inscrit dans la continuité de l'étude de 2020 dirigée sous l'impulsion du Département de La Réunion. Cette première étude à la fois historique et archéologique avait permis de faire une description minutieuse et chronologique des événements et aménagements du site, un plan précis ainsi qu'une conservation numérique des vestiges archéologiques mettant en évidence leur état sanitaire. Après la campagne de 2020, le département a décidé de poursuivre le projet par un diagnostic patrimonial en

vue de protéger certaines maçonneries. Ces travaux ciblaient les vestiges les plus fragiles et ils ont conduit à la prescription d'une fouille archéologique en amont des travaux de restauration. Les sondages ont permis de mettre au jour des éléments nouveaux dans le phasage de construction du site qui n'avaient pu être mis en évidence lors de la première intervention.

Dans le même temps, Véronique Blanchard (Ministère de la Justice) a poursuivi un travail de recherche aux Archives départementales de La Réunion en septembre 2022, avec l'appui de la Direction des affaires culturelles de La Réunion. Les dossiers relatifs à cent enfants envoyés en correction ont été repérés dans les archives judiciaires. Ces archives doivent nous permettre en 2023 d'envisager une analyse historique afin de présenter des éléments plus précis sur les profils des enfants placés au pénitencier de la Providence-Îlet à Guillaume entre 1863 et 1879.

Enfin, le Lazaret 2 de la Grande Chaloupe, haut lieu de mémoire de l'engagisme, fait l'objet depuis son inscription à l'inventaire des monuments historiques en 1998 d'un vaste projet patrimonial du Département visant à restaurer et à réhabiliter les complexes. Le projet du Département prévoit la création d'un cheminement piéton dans la zone du cimetière, sans impact au sol, et la mise en œuvre d'une clôture, sur les traces de l'enceinte d'origine. Le diagnostic a donc été limité aux seuls travaux ayant un impact sur le sous-sol, soit ceux de la clôture, sur 2500 m<sup>2</sup>. Elle visait à détecter les fondations du mur d'enceinte et à vérifier l'absence de vestiges archéologiques en bordure des murs, notamment dans la moitié nord de l'emprise sur laquelle a été installé le cimetière. Les tranchées positives ont permis de constater la conservation des fondations du mur d'enceinte ainsi que du mur de clôture qui séparait autrefois le cimetière des bâtiments du lazaret. En outre, plusieurs structures archéologiques au pied des murs d'enceintes, notamment une fosse, un exutoire et une sépulture incomplète ont été mises au jour. À l'ouest de l'emprise, en revanche, l'activité érosive de la ravine a engendré la destruction et la disparition de l'ensemble des structures notifiées sur les plans anciens : le mur d'enceinte, le sas d'entrée du lazaret ainsi que le bâtiment nord des cuisines. Le mobilier collecté durant l'intervention, bien que peu abondant, illustre les activités domestiques et de loisirs liées aux internés durant la période de fonctionnement des lieux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Pour 2022, signalons aussi le démarrage d'une étude générale des mobiliers archéologiques en verre mis au jour sur le territoire de La Réunion conduite par Laurence Serra (chercheur-membre associée à l'université d'Aix-Marseille, laboratoire LA3M CNRS).

Lors de ses premières missions d'études des verres – en juillet 2021, en janvier, en mars et avril 2022 – Laurence a commencé le travail de comparaison entre les corpus en cours d'étude et ceux déjà étudiés. Le constat est que les études existantes sont lacunaires car elles n'ont pas été réalisées par des spécialistes. Un manque de connaissance a conduit, par exemple, à l'impasse sur les mobiliers des premiers temps de l'occupation de l'île. Ces mobiliers, datés du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, ont, sans surprise, été identifiés en ouvrant les bacs. L'objectif de la mission 2022-2023 est de regarder à nouveau tous les bacs des opérations archéologiques ayant mis au jour du verre, faire un tri, un commentaire pour chaque site, voir s'il y a matière à produire une synthèse. Les toutes petites perles retrouvées sur le site du Lazaret 2, fouillé en 2012 sous la direction d'Anne-Laure Dijoux, font partie des mobiliers remarquables réétudiés. Elles ont fait l'objet, en février 2022, d'analyses archéométriques par le laboratoire CNRS IRAMAT à Orléans. Les perles sont arrivées avec les migrants, sous forme de parure ou cousues sur les vêtements. Elles proviennent des sépultures découvertes dans l'emprise de fouille. Les migrants arrivaient parfois malades, parfois ils décédaient quelques jours après leur arrivée. Les analyses ont permis d'identifier deux provenances : les perles annulaires bleues ont été produites en Inde et les perles blanches et rouges, appelées cornalines d'Aleppe, ont été produites à Venise pour le marché africain ou indien. Elles ont été identifiées sur d'autres sites de l'océan Indien. Si la forme des perles est classique, leur formulation chimique date plutôt du XIX<sup>e</sup> siècle. Commencée en 2022, cette reprise d'études des verres des fouilles anciennes de La Réunion s'est prolongée sur 2023.

#### **Le partage des données scientifiques dans le cadre des colloques nationaux et internationaux en 2022**

Pour les colloques et séminaires, quatre belles prestations sont à remarquer pour 2022.

Rendez-vous phares de la programmation événementielle proposée par les TAAF dans le cadre du 250<sup>e</sup> anniversaire de la découverte des archipels Crozet et Kerguelen, les TAAF et les Archives nationales ont organisé du 7 au 9 juin 2022, trois journées d'étude « Terres australes et antarctiques françaises : de la Nouvelle Amsterdam à la terre Adélie, archives du bout du monde ». 30 conférenciers et modérateurs sont intervenus sur toutes les disciplines liées à l'histoire des terres australes. La seconde partie de la première journée a été lancée par Jonhattan Vidal et sa communication « archéologie des terres australes, confronter les sources aux données de terrain et



archiver les vestiges pour demain». La captation est en ligne sur le site des Archives nationales et la publication des actes du colloque est prévue.

À l'invitation du Musée des arts décoratifs de l'océan Indien (MADOI), le SRA a fait une communication dans le cadre d'un cycle de conférences proposé au Domaine de Maison Rouge. Ce cycle accompagnait l'exposition nationale lancée par le Louvre «Arts de l'Islam - Un passé pour un présent» et sa déclinaison au MADOI. Le 24 mars 2022, Jonhattan Vidal a tenu une conférence intitulée «Archéologie mahoraise et cristal de roche» permettant de faire le lien entre les données archéologiques et l'histoire des objets présentés dans l'exposition. Cette soirée fut également une occasion de sensibiliser le public à la richesse archéologique de Mayotte et à la protection et à la valorisation du patrimoine.

Annie Bolle et Virginie Motte ont participé au séminaire pluridisciplinaire des 23-24 septembre 2022 à Saint-Denis de La Réunion organisé par le mémorial Camille Jurien et intitulé «Travail, Liberté et Solidarité dans la société coloniale post-esclavagiste de La Réunion». Leur communication intitulée «Comment les données de l'archéologie préventive peuvent-elles documenter les conditions de vie des travailleurs engagés? L'exemple du camp des travailleurs de l'usine du Baril à Saint-Philippe» montre comment l'archéologie aide à renseigner les pratiques sociales, offrant ainsi de stimulantes avancées pour les études historiques.

Enfin, les 7 et 8 octobre 2022, se sont déroulées, au musée d'histoire de Saint-Paul-Trois-Châteaux, les 36<sup>e</sup> rencontres de l'Afav (Association française pour l'archéologie du verre). Ces rencontres ont lieu une fois par an et sont l'occasion de présenter les travaux de chercheurs français comme étrangers. Laurence Serra a présenté une nouvelle fois les résultats des études de verres issus des fouilles archéologiques, par le biais d'une communication et d'un poster «Verres de La Réunion» édité par le SRA. Sa communication était intitulée «Du chirurgien de la Compagnie des Indes au pharmacien diplômé, trois siècles de flacons de verre à la Réunion (1660-1860)». L'apport des fouilles préventives de la ville de Saint-Denis est important. Les opérations 119 rue Chatel et Quadrilatère Océan présentent deux ensembles de flacons de verre remarquables et permettent d'aborder un domaine essentiel de la vie au quotidien à l'île de La Réunion: l'hygiène et la santé, des premières occupations permanentes vers 1660 jusqu'à l'apogée du métier de pharmacien dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Les autres domaines d'intervention du SRA

### Projet de création du Centre de Conservation et d'Étude régional de La Réunion (CCE)

Le projet de construction du CCE, comme évoqué dans le bulletin n° 37, a connu de belles avancées en 2022. Après l'étude de faisabilité rendue en 2021 définissant les besoins précis pour un lieu approprié aux missions d'un véritable centre de conservation et d'étude des données scientifiques de l'archéologie, le choix du site de la rue Pitel à Saint-Denis et l'avis favorable du préfet à la labellisation du projet, une étude de programmation a été conduite permettant, en fin d'année, la tenue du concours de maîtrise d'œuvre. Les bâtiments sur la parcelle Pitel ont également été déconstruits.

### Enseignement à l'université

L'archéologie à l'Université est enseignée dans le cadre d'une unité d'enseignement ouverte (UEO) de 20h et d'une UE d'archéologie de 40h en L3 d'histoire. Ces enseignements sont assurés par les agents du SRA et de l'Inrap pour donner aux futurs étudiants un socle de connaissances sur l'archéologie de l'océan Indien et les bases de la discipline. Chaque année, un ou deux étudiants de master assurent leur stage et mémoire auprès du SRA et de l'Inrap.

### Valorisation de la recherche archéologique

Les actions de valorisation et de médiatisation se multiplient d'année en année.

Résultat d'un long travail associant de très nombreux contributeurs, «Archéologie dans l'océan Indien» est en ligne afin de présenter une belle vitrine de l'archéologie réunionnaise dans la collection de référence du ministère de la Culture «Grands Sites Archéologiques». Le volet les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est en cours et le volet Mayotte complétera plus tard ce beau projet.

Deux expositions légères de l'Inrap, appelées archéocapsules, et dont les thèmes sont l'archéologie de l'esclavage colonial et l'archéologie des migrations à travers le monde, font l'objet d'une itinérance sur le territoire réunionnais. En 2022, elles ont donc été accueillies par la médiathèque François Mitterrand, par la bibliothèque universitaire de Saint-Denis, le musée Stella Matutina, ainsi que par le musée historique de Villèle.

À l'occasion de l'événement la Nuit européenne des Musées 2022, le samedi 14 mai le SRA était présent au musée Stella Matutina afin d'accueillir le public sur l'espace d'exposition de l'archéocapsule Migration et a

fait la promotion de Grands Sites Archéologiques. Plus de 300 personnes ont visité le stand et échangé avec les archéologues.

Les Journées européennes de l'archéologie ont eu lieu cette année du 17 au 19 juin. De multiples activités, gratuites et familiales, ont été proposées ainsi qu'une offre numérique permettant au public d'accéder à de nombreux supports valorisant la recherche archéologique à La Réunion. Au musée Stella Matutina, plusieurs ateliers, conférences et expositions ont été mis en place. À Saint-Philippe, plusieurs événements ont également eu lieu: installation des deux bâches Archéologie Australe du SRA sur les opérations archéologiques menées sur le territoire de cette commune entre 2019 et 2022 à l'hôtel de Ville et restitution par les élèves de l'école du Baril qui participaient au projet Mini reporters du patrimoine et avaient pu échanger avec un archéologue de l'Inrap sur les récentes fouilles qui ont été menées au Baril. La bibliothèque intercommunale Alain Peters a, quant à elle, accueilli l'exposition «Vous avez dit archéologie?» de la Direction des affaires culturelles. Et, enfin, sur le site officiel des Journées européennes de l'archéologie, plusieurs ressources numériques ont été mises en ligne pour un approfondissement des connaissances sur l'archéologie à La Réunion, Mayotte et les TAAF.

Comme chaque année, plusieurs interventions en milieu scolaire ont été organisées en 2022 afin de sensibiliser le jeune public à l'archéologie et à la sauvegarde du patrimoine archéologique. Au mois de mars, deux classes de seconde du lycée de Bois d'Oliviers à Saint-Pierre ont pu profiter de la présence d'un archéologue de l'Inrap pour comprendre les liens étroits tissés entre l'histoire et l'archéologie. En avril, les élèves du collège Bory de Saint-Vincent à Saint-Philippe ont pu bénéficier du même programme et découvrir la mallette pédagogique «anthropologie». En 2022, à Sainte-Marie, le projet «Archéologie à Cerneau» du collège Adrien Cerneau a vu le jour et implique les écoles élémentaires et maternelles des environs.

Fin mars – début avril 2022 un séminaire intitulé «Du battant des lames au sommet des montagnes. La lecture du paysage» a été organisé par le Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC) «Arts, nature, culture», à Mascarin, le jardin botanique de La Réunion. C'était l'occasion pour les archéologues du SRA et de l'Inrap de donner une conférence consacrée à la façon dont l'archéologie permet d'appréhender les paysages à partir de plusieurs méthodes. L'exemple du programme de recherche mené sur l'anthropisation du cirque de Mafate a servi à illustrer cette démarche.

En septembre était inaugurée l'exposition *TITRAIN LONTAN: l'aventure ferroviaire de La Réunion* aux Archives départementales en lien avec de nombreux partenaires dont l'Inrap et le SRA. Les opérations d'archéologie ferroviaire sont de plus en plus nombreuses à La Réunion et elles apportent leur lot d'informations et de mobilier. L'exposition a été l'occasion pour Frédéric Gerber et Pascal Galibert de l'Inrap de présenter les résultats de ces opérations et de faire découvrir cette nouvelle discipline au public. Jonhattan Vidal a relevé, en 3D et pour cette occasion, la locomotive à vapeur Schneider 030 T à voie métrique du chemin de fer stationnée à la Grande Chaloupe, construite en 1878 au Creusot en 11 exemplaires dont 9 pour La Réunion. Ce vestige fait partie des plus anciens biens ferroviaires encore visibles!

En novembre 2022, au sein du CHU Félix Guyon à Saint-Denis et, pour la première fois en lien avec l'association Sourire de l'enfant, les marmailles hospitalisés ont pu découvrir l'archéologie à travers l'archéomaquette de l'Inrap.

Revenons, pour terminer la boucle, sur les fouilles archéologiques préventives préalables à la transformation du musée de Villèle (Saint-Paul). Citons cet événement majeur de cette fin d'année 2022: 12 000 visiteurs étaient accueillis au musée de Villèle pour la fête du 20 décembre et nombreux ont pu profiter des explications sur les fouilles en cours par les agents du SRA. Et, les beaux projets engendrant de belles réalisations, la fouille fait l'objet d'un partenariat artistique, fruit de la collaboration entre le Département de La Réunion, l'Institut national de recherches archéologiques préventives, la Direction des Affaires Culturelles et les talentueux photographes Eliza et Luca Giussani ([www.dvisuals.fr](http://www.dvisuals.fr)). Dolce Cartolina réalise plusieurs campagnes photographiques, lesquelles alimentent au fur et à mesure l'exposition itinérante «Des archéologues à travers l'objectif» conçue comme une expérience unique qui nous plonge au cœur du monde passionnant de l'archéologie.

**Virginie MOTTE**  
*Conservatrice régionale de l'archéologie*

1. Le site de l'archéologie dans l'océan Indien est accessible en suivant ce lien : <https://archeologie.culture.fr/océan-indien/fr>. Les derniers contenus anglais ont été intégrés sur le site en 2023, la version anglaise est désormais achevée et accessible en suivant cet autre lien : <https://archeologie.culture.gouv.fr/océan-indien/en>

# LA RÉUNION

## Tableau synthétique des opérations autorisées ou encadrées

BILAN SCIENTIFIQUE

2021

2022

	2021	2022	TOTAL
Prospections inventaire (PI)	1	-	1
Autre étude (AE)	1	2	3
Opérations préventives de diagnostic (OPD)	4	9	13
Opérations préventives de fouille (OPF)	1	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>21</b>

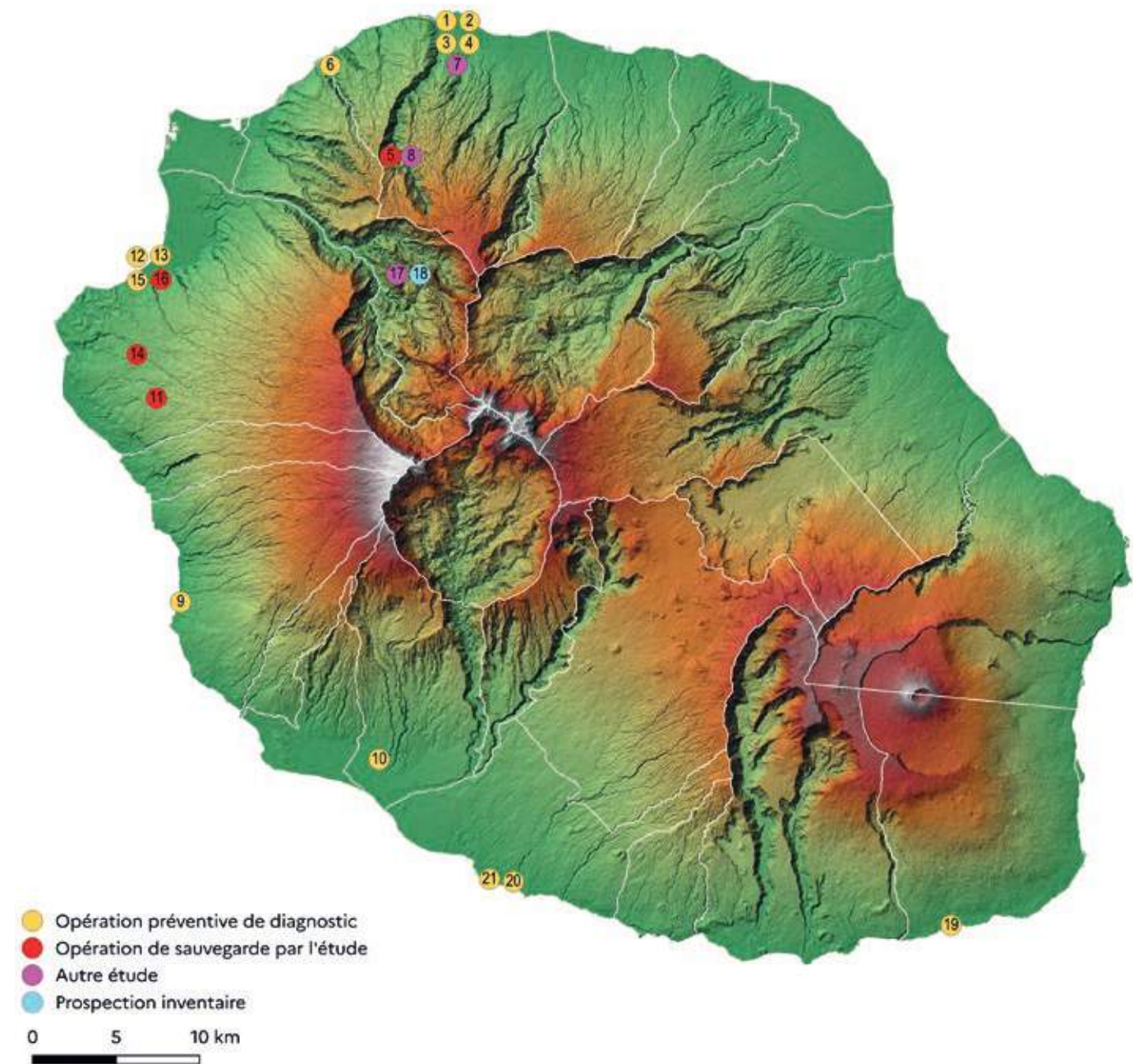
# LA RÉUNION

## Carte des opérations autorisées ou encadrées

BILAN SCIENTIFIQUE

2021

2022





# LA RÉUNION

## Tableau analytique des opérations autorisées ou encadrées



Le tableau présente les opérations suivies par le service régional de l'archéologie dans le cadre du contrôle scientifique et technique, qu'elles soient autorisées par la direction des affaires culturelles de La Réunion, sous l'autorité du préfet de La Réunion, ou par le Département de recherches archéologiques subaquatiques ou sous-marines, sous l'autorité du ministre de la Culture.

COMMUNE(S)	Année	Lieu(x)-dit(s)	Responsable d'opération (organisme)	Type d'opération	Réf. carte
SAINT-DENIS	2021	Quartier Ailleret	FERRANDIS M. (Inrap)	OPD	1
SAINT-DENIS	2022	Palais Rontaunay, 3-5 Rue Rontaunay, 23 rue Amiral Lacaze	CORNEC J. (Inrap)	OPD	2
SAINT-DENIS	2022	10 rue des Sables	BIWER N. (Inrap)	OPD	3
SAINT-DENIS	2022	2 rue de la Digue, Quartier du Bas de La Rivière	FERRANDIS M. (Inrap)	OPD	4
SAINT-DENIS	2022	Îlet à Guillaume	MIALHE V. (Inrap)	OSE	5
SAINT-DENIS	2022	Lazaret 2, La Grande Chaloupe	FERRANDIS M. (Inrap)	OPD	6
SAINT-DENIS	2022	Étude des verres des anciennes fouilles, mission 2022	SERRA L. (LA3M Aix Marseille Université CNRS UMR 7298)	AE	7
SAINT-DENIS	2022	Étude archivistique, Îlet à Guillaume	BLANCHARD V. (Justice, Université d'Angers)	AE	8
SAINT-LEU	2022	Grand Fond les Bas, Cimetière marin	FERRANDIS M. (Inrap)	OPD	9
SAINT-LOUIS	2022	Temple Pendioli du Gol, 62 rue Père Christian Fontaine	CORNEC Th. (Inrap)	OPD	10



COMMUNE(S)	Année	Lieu(x)-dit(s)	Responsable d'opération (organisme)	Type d'opération	Réf. carte
SAINT-PAUL	2021	La Saline, Vue Belle	JAMOIS M.-H. (Inrap)	OSE	11
SAINT-PAUL	2022	140-142 rue Marius et Ary Leblond	BIWER N. (Inrap)	OPD	12
SAINT-PAUL	2022	24 rue Saint-Louis	BIWER N. (Inrap)	OPD	13
SAINT-PAUL	2022	Musée historique de Villèle, secteurs 1 et 3	AMAMI L. (Inrap)	OSE	14
SAINT-PAUL	2022	11 rue de l'hôpital	CORNEC Th. (Inrap)	OPD	15
SAINT-PAUL	2022	11 rue de l'hôpital	THIOLAS P. (Inrap)	OSE	16
LA POSSESSION SAINT-PAUL	2021	Cirque de Mafate, Exploitation géomorphologique et archéologique du LiDAR	BATY H. (Université de La Rochelle)	AE	17
LA POSSESSION SAINT-PAUL	2021	Cirque de Mafate, Exploitation archéologique des données LiDAR et prospections pédestres	VIDAL J. (Culture)	PI	18
SAINT-PHILIPPE	2021	Usine du Baril, RN2	BIWER N. (Inrap)	OPD	19
SAINT-PIERRE	2021	Rue de la Gendarmerie	CORNEC Th. (Inrap)	OPD	20
SAINT-PIERRE	2021	Avenue des Indes	CORNEC Th. (Inrap)	OPD	21

## Marine Ferrandis (RO)

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans l'enceinte militaire de la ville de Saint-Denis, sur les parcelles du Quartier Ailleret qui abritent le RSMA-R<sup>1</sup>. Il fait suite à trois autres diagnostics effectués entre 2012 et 2020 dans le secteur<sup>2</sup>. L'emprise, de 1 400 m<sup>2</sup>, concerne la superficie des réseaux souterrains sud, qui font l'objet d'une remise en état<sup>3</sup> [Fig. 1]. Cerné par la montagne du Cap Bernard, la rivière Saint-Denis et l'océan, ce site a connu un développement tardif durant la colonisation. C'est en ce lieu, dit Petite-Île, que furent implantés les aménagements que l'on voulait tenir à l'écart de la ville : bâtiments militaires, camp des Noirs, lazaret et cimetières. Le plan du géographe François Chandellier, dressé en 1808, montre que le Quartier Ailleret est installé sur l'ancien cimetière de l'Ouest qui se composait d'une partie réservée aux « Noirs » et une seconde aux « Blancs ». Ces deux parties ont été aménagées respectivement en 1750 et 1774 du fait de l'augmentation de la population et de l'arrivée des épidémies. Leur abandon fut progressif dès 1820 suite à la création du cimetière de l'Est qui répondait à la nouvelle législation quant aux normes d'hygiène relatives aux inhumations [Fig. 2].

L'ouverture de 10 tranchées a permis de mettre au jour, au nord de l'emprise, une portion du cimetière des « Noirs ». 14 tombes ont été repérées. Deux de ces tombes ont fait l'objet d'une fouille minutieuse [Fig. 3]. Il s'agit de sépultures collectives contenant chacune un dépôt primaire complet associé à des réductions. Les deux sujets primaires avaient probablement plus de 40 ans au moment du décès et l'un d'eux était certainement un homme à en juger par les caractères sexuels de son coxal. La présence de nombreuses caries et abcès dentaires, d'usures prononcées des tables occlusales, ainsi que de probables marqueurs d'anémies sur les crânes révèle un manque certain d'hygiène et de soins et une alimentation déséquilibrée particulièrement corrosive et abrasive. Cela évoque une population ayant vécu avec peu de moyens. L'observation de modifications dentaires sur l'un des squelettes conforte l'hypothèse d'individus issus de l'esclavage [Fig. 4].

La moitié sud de l'emprise a révélé des niveaux d'occupation datés du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècles. Un riche mobilier dépotier, composé de près de 700 artefacts en terre-cuite architecturale, faïence, porcelaine, grès, verre et métal, souligne le caractère domestique des anciennes implantations. Une carte postale datée de

1906, illustre cette occupation, marquée par la présence d'habitations et de hangars. Par moment, ce mobilier relève d'un certain luxe notamment par l'usage de services en faïence fine française et en porcelaine chinoise, de verre à jambe de la verrerie de Portieux, de l'usage de parfums et d'onguents issus des fabriques de Paris et de Grace. La présence de petits pots médicamenteux et de brosses à dent illustre l'attention portée à l'hygiène et aux soins. La découverte d'un bouton d'uniforme de l'Infanterie de Marine ou Coloniale pourrait suggérer que ces habitations appartenaient aux familles des militaires, la Caserne Lambert ayant été implantée non loin du site en 1849 [Fig. 5].

Le centre de l'emprise conserve une portion de la voie de chemin de fer, qui permettait dès 1882 de relier Saint-Benoît à Saint-Pierre en passant par Saint-Denis. La portion Saint-Denis/La Possession est la dernière à avoir été abandonnée en 1976. Les vestiges de cette voie ferrée s'apparentent à une partie des rails et à un passage inférieur marqué par deux piliers en blocs de basalte équarris supportant un tablier métallique [Fig. 6].

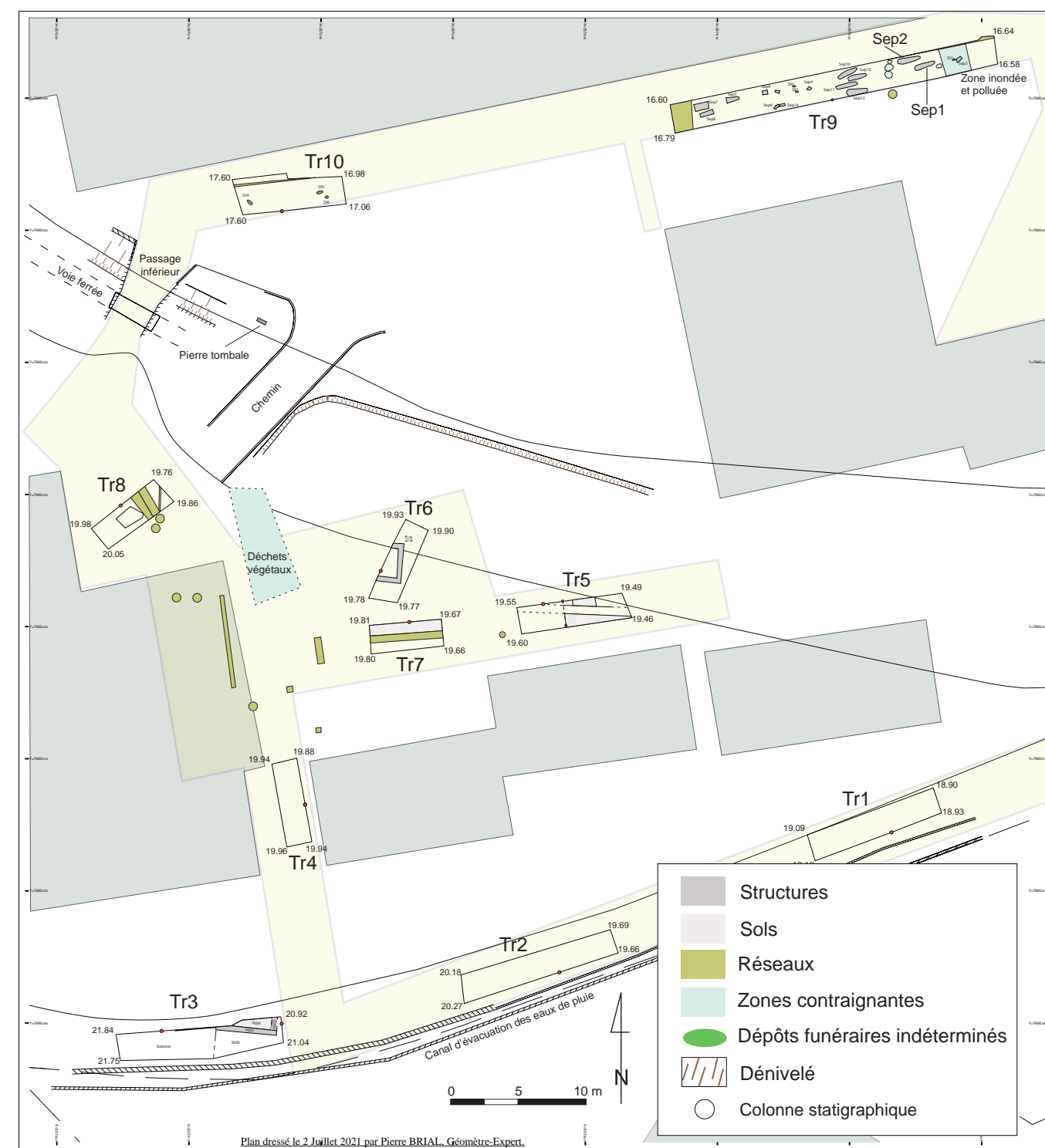
Au vu des vestiges archéologiques mis au jour, de leur intérêt et de leur nature et suite à cette opération de diagnostic, le SRA de La Réunion et l'aménageur ont travaillé ensemble à la modification de la consistance du projet pour éviter la fouille. Des solutions techniques ont été envisagées permettant la sauvegarde de ce patrimoine. La zone funéraire a ainsi été exclue du projet de rénovation et protégée des travaux par l'installation d'un caisson de blindage vertical en limite nord de la zone.

La conservation des vestiges est de ce fait assurée. L'échantillon exploré ainsi que l'exhaustivité des études et interprétations menées dans le cadre du rapport de diagnostic permettent d'avoir une image représentative de cette aire funéraire utilisée entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Marine Ferrandis, Nicolas Biver, Laurence Serra (étude du verre), Fabienne Ravoire (soutien sur l'étude céramologique), Isabelle Jaumet (soutien sur l'expertise des dents), Alexandre Coulaud (expertise du mobilier militaire), Patrice Courtaud (conseiller sur les pathologies liées à l'anémie) Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : 2TR (mécanisation), Outre-Mer Topographie (topographie).

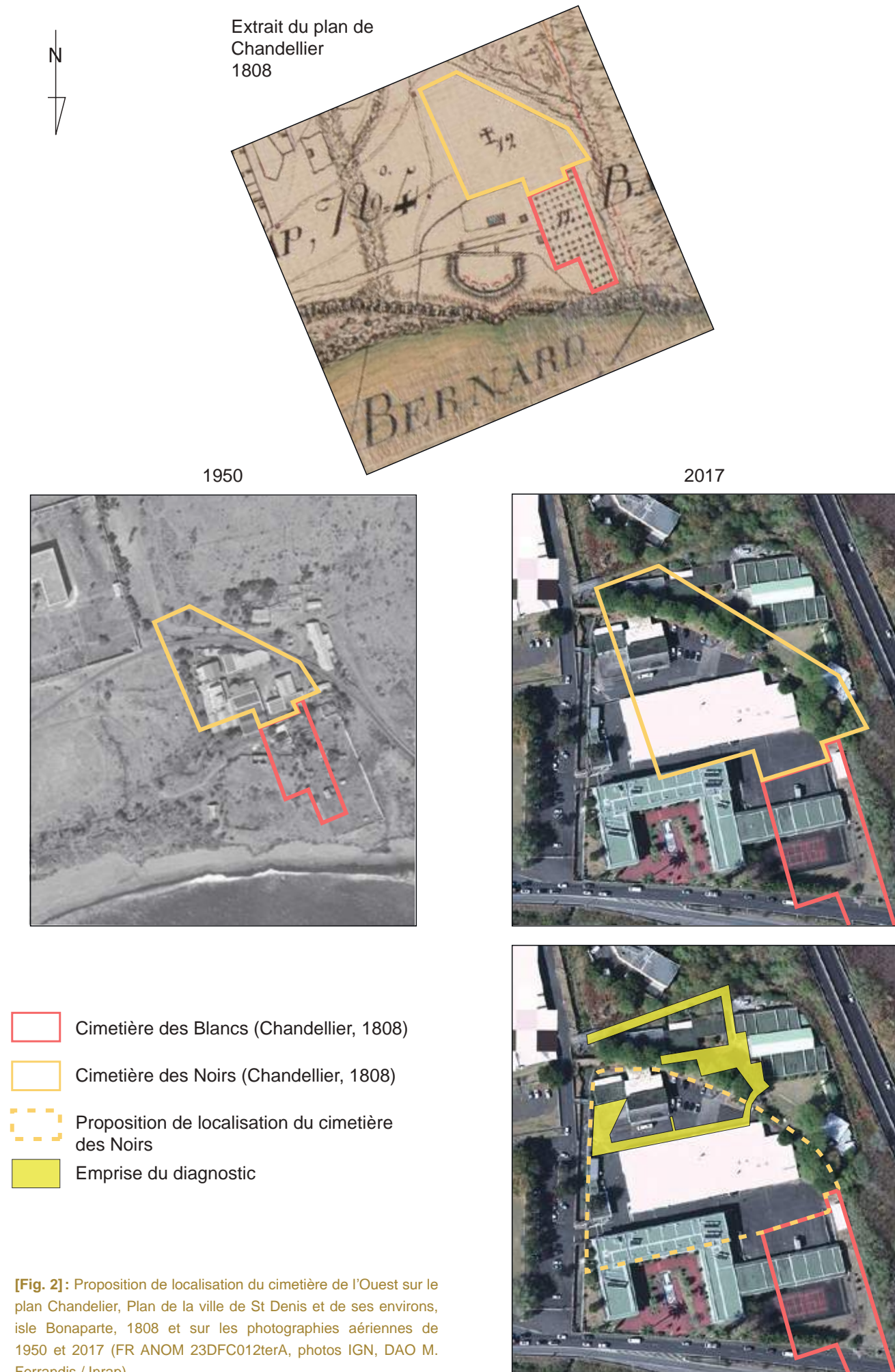
2. Romon Th., 2012, Cornec Th., 2017, Cornec Th., 2020.

3. Ferrandis M., 2022b.

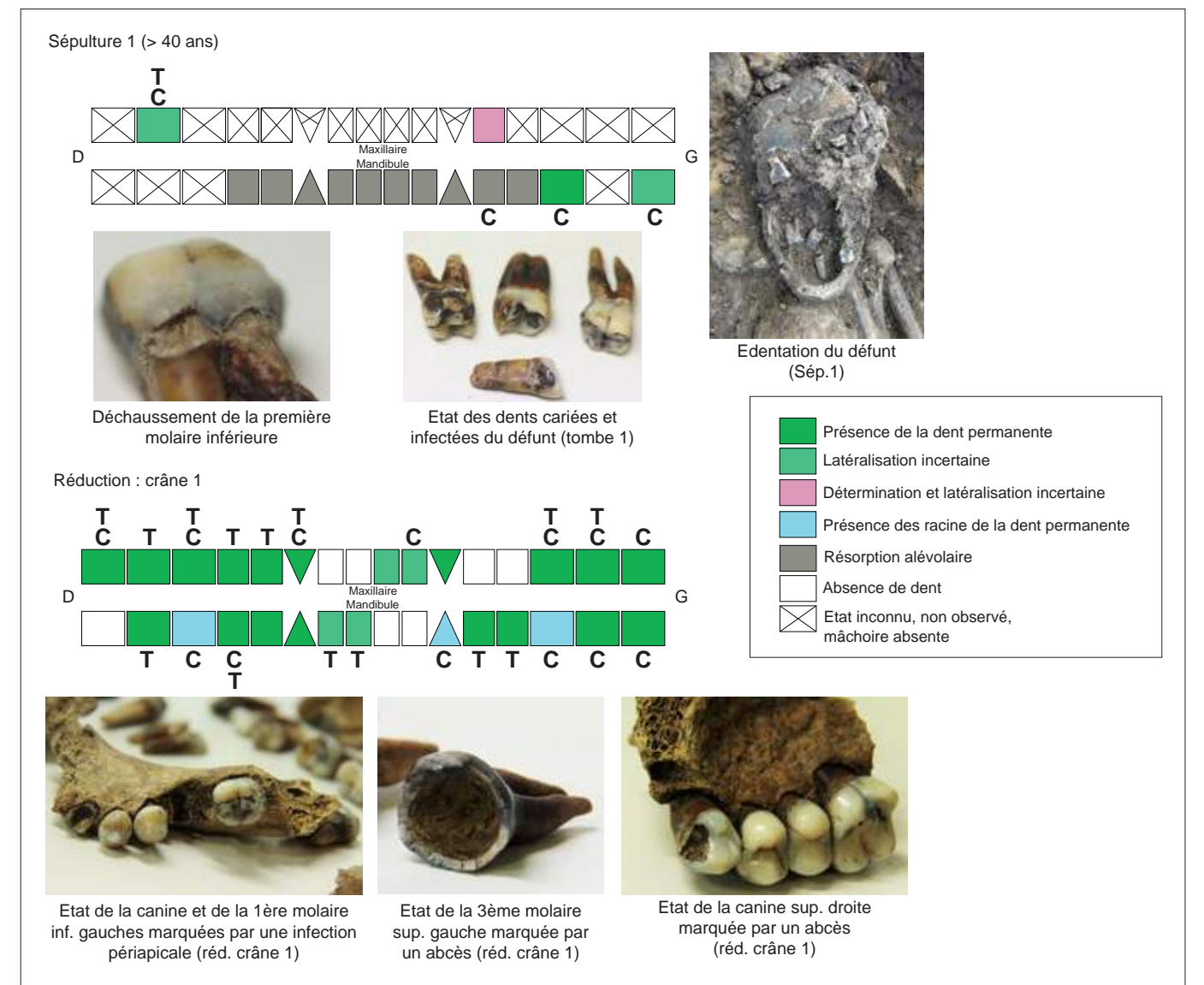


[Fig. 1]: Plan du diagnostic (relevé M. Gatineau, OMT, DAO M. Ferrandis / Inrap)





**[Fig. 3]:** Vue zénithale de la sépulture 1 avec ses réductions, tranchée 9 (photo M. Ferrandis / Inrap)



**[Fig. 4]:** État des dents des crânes découverts dans la tombe 1, tranchée 9 (DAO M. Ferrandis / Inrap)



FAÏENCES FINES DES XIX<sup>E</sup> ET XX<sup>E</sup> SIÈCLES



Luneville



Sarreguemines



Bordeaux



Villeroy et Boch



Gien



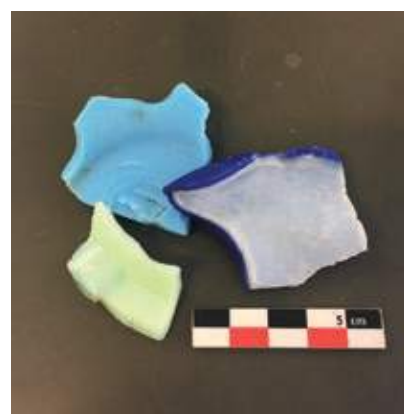
Rouen



Porcelains et grès chinois



Pots à onguent du XIX<sup>e</sup> siècle



Fragments de mobilier en verre



Échantillon de mobilier métallique

[Fig. 5]: Aperçu du mobilier de la moitié sud de l'emprise du diagnostic (photos M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 6]: Vestiges du chemin de fer abandonné en 1976 (photo M. Ferrandis / Inrap)



## Joël Cornec (RO)

La réalisation de l'opération de diagnostic archéologique<sup>1</sup> au 3-5, rue Rontaunay à Saint-Denis de La Réunion a permis d'établir que cet îlot urbain, assis sur un promontoire naturel, est densément occupé dès le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. La Compagnie des Indes le destine à la construction de bâtiments administratifs dont le siège de l'intendance sous l'Ancien régime. Par la suite ce dernier devient palais de justice de 1815 à 1842. De 1848 à 1860 y réside l'administration municipale. S'y succèdent la Direction de l'Intérieur, les Postes et télégraphes et, à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le syndicat d'initiative. Au cours des années 1940, un vaste édifice abritant l'école manuelle d'apprentissage est construit au nord de l'îlot. La construction du palais Rontaunay et l'aménagement de ses jardins sont datés des années 1857-1861. Son importante valeur patrimoniale lui vaut une inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté en date du 16 juin 1997.

Les dix-huit tranchées et fenêtres exploratoires installées dans les bâtiments encore en élévation et dans les cours et jardins ont toutes livré des vestiges archéologiques [Fig. 1]. Ces découvertes variées sont illustrées par une soixantaine de sections de maçonneries et seize structures en creux [Fig. 2].

Les restes de bâti sont représentatifs d'une dizaine de bâtiments, d'un mur terrasse et de quatre caniveaux d'évacuation ou canaux d'adduction d'eau [Fig. 5]. L'état de conservation est dans l'ensemble plutôt satisfaisant, en témoigne la dizaine de lambeaux de sol, a priori extérieurs, mis au jour (carreaux de terre cuite, dallage de cassons liés au mortier de chaux corallien et niveau de gravillons indurés). Les nombreux recoupements stratigraphiques signalent une succession de phases de constructions, d'abandons, de démolitions et de reconstructions sur une surface relativement réduite [Fig. 6].

Outre ces vestiges bâtis, des structures en creux tels que fosses dépotoirs, fosses à plantation, trous de poteaux, agencements de jardins (alignements de tuiles de couverture installées à la verticale et allée encavée) jalonnent régulièrement les surfaces décapées. Un probable puits, masqué par les aménagements liés à la construction du Palais Rontaunay (1857-1861) est aussi à signaler. Ces substructions sont par ailleurs caractérisées par deux fossés [Fig. 4], structurations actuellement inédites en contexte urbain.

Les mobiliers issus des décapages et des quelques sondages regroupent des fragments de faïences, porcelaines, grès, bouteilles en verre, tuyaux de pipe en terre, d'objets en alliage cuivreux et ferreux et des terres cuites architecturales. Ces artefacts illustrent des périodes d'occupations successives qui sont à situer entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et nos jours.

La confrontation entre la topographie des vestiges mis au jour avec les informations figurant sur les plans anciens dressés dès le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> est, dans ce type de contexte fortement urbanisé, essentielle. Malgré les tentatives de repositionnement des données issues du terrain sur les divers plans anciens à l'aide d'un logiciel de géoréférencement (Qgis), aucun vestige ne trouve de réelle correspondance topographique avec les bâtiments figurant sur les plans des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles [Fig. 3]. On peut toutefois envisager que la majorité des maçonneries reconnues au cours de cette opération de diagnostic seraient à corrélérer avec les bâtiments ou linéaments figurant sur ces plans successifs de la ville de Saint-Denis, peut-être à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (1742).

À ce stade de l'étude de cet îlot localisé au cœur de la ville, quelques interrogations peuvent donc être formulées. L'étude des mobiliers, notamment la céramique, démontre que ce secteur est occupé dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et ainsi pourrait évoquer une occupation de ce secteur antérieure à l'édification des bâtiments figurant sur les plans de la ville les plus anciens. Par ailleurs, comme des détails constructifs ne trouvent pas de réelles concordances avec les représentations anciennes, ils pourraient illustrer des réaménagements ou des ajouts qui seraient à caractériser et à caler chronologiquement. De plus, comme la majorité des mobiliers sont issus des décapages et/ou nettoyages de surface, les sections de bâtiment ou substructions mis au jour ne sont pas clairement datées, engageant ainsi une interrogation sur l'évolution chronologique générale de ce secteur.

Cette opération de diagnostic archéologique menée sur un îlot urbain a permis d'entrevoir un espace densément occupé par de nombreux bâtiments relativement bien conservés pendant une longue période comprise entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et nos jours. Le projet de construction hôtelière portant sur ce secteur de la ville constituant un potentiel destructif de ces vestiges anciens encore en place, une prescription de fouille a été émise par le préfet de La Réunion.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Joël Cornec (RO), Nicolas Biwer, Manuelle Prié, Mélissa Baffert, Fanny Lachery, Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : SARL EGB ZILMIA (mécanisation), Outre-Mer Topographie (topographie).

2. CORNEC J., 2022.



[Fig. 1]: Terrassement d'une tranchée dans la cour des bâtiments encore en élévation (photo J. Cornec / Inrap)





[Fig. 2]: Plan général de vestiges (DAO J. Cornec / Inrap)



[Fig. 5]: Caniveau ou adduction d'eau dans la tranchée 17 (photo J. Cornec / Inrap)



[Fig. 3]: Superposition des données de fouille sur extrait du Plan de la rade de la ville de St-Denis depuis la Pointe des Jardins jusqu'à celle dite des Chiendens, formée par un éboulis de l'escarpement du Cap Bernard. Pour servir au projet du port de commerce, entrepris sur la côte du chef-lieu de l'isle Bourbon, L. Diomat, 1822. La superposition illustre les incohérences topographiques (ADR, CP 137, DAO J. Cornec / Inrap)



[Fig. 4]: Coupe du fossé, sondage 3 (photo J. Cornec / Inrap)



[Fig. 6]: Maçonneries et sol découverts dans la tranchée 10 (photo J. Cornec / Inrap)



## Nicolas Biwer (RO)

Le diagnostic archéologique mené au 10 rue des Sables, parcelle AD 263, s'inscrit en amont du projet de construction d'une nouvelle crèche. Le terrain est localisé en bordure orientale du centre historique de la ville, aujourd'hui densément urbanisé. Cette opération est une nouvelle occasion d'appréhender le développement de la ville de Saint-Denis<sup>1</sup>.

La parcelle de 476m<sup>2</sup> a été investiguée en quatre jours sur environ 20% de sa surface<sup>2</sup>. Les tranchées ont été implantées en fonction des espaces disponibles de manière à obtenir la meilleure perception possible du potentiel archéologique. Les vestiges sont répartis sur la totalité de l'emprise et apparaissent à quelques centimètres sous les niveaux de démolition récents [Fig. 1].

Le quartier des Sables est situé à moins de trois cents mètres du trait de côte et possède une légère pente d'environ 4% du sud vers le nord et l'est. La parcelle est localisée à l'interface entre deux substratums. Au sud, les coulées basaltiques issues du massif du Piton des Neiges. Au nord, sur le littoral, les alluvions anciennes composées du matériel détritique provenant des versants et transportés par les ruissellements et les écoulements.

Sur le plan levé en 1733 par M. Paradis figure le bornage de l'îlot, alors situé à la marge du centre-ville et ne possédant aucun aménagement [Fig. 2]. Le plan dressé en 1808 désigne cette partie de Saint-Denis sous le vocable des « Sables ». On y perçoit très bien le développement urbain mais la rue des Sables n'est pas encore percée et toujours aucun aménagement n'est figuré à l'endroit de la parcelle. La rue Saint-Louis, premier nom de la rue des Sables, apparaît sur le plan de 1842. Le plan de la ville de Saint-Denis de M. Penanros, datant de 1859, montre deux petites constructions en fond de parcelle à l'angle sud-est, la présence d'un puits s'y devine à l'angle opposé. Le quartier des Sables est désormais densément occupé. Un grand bâtiment qui occupe la partie sud-est de la parcelle et un édifice de taille modeste qui occupe l'angle sud-ouest sont présents en 1950. Cette seconde construction est encore visible sur la photographie aérienne de 1989 et correspond au dernier état identifié lors de notre diagnostic.

Les premiers indices anthropiques sont fugaces et apparaissent au toit du substrat. Il s'agit de petits charbons millimétriques dispersés dans un horizon sableux interprété comme les reliquats de l'ancien cordon dunaire, la parcelle se situant à l'arrière de ce cordon par rapport au littoral. Il faut attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et plus probablement la première moitié du siècle suivant pour percevoir une présence plus franche. Elle est matérialisée par la formation d'un sol anthropisé contenant une quantité non négligeable de mobilier : tessons de céramiques importées d'Europe, mais également de Chine, fragments de verre, pièce métallique, faune. Ce mobilier

se rapporte à la sphère domestique et couvre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Aucune structure n'est associée à cette période.

La véritable occupation survient au tournant des années 1840-1850. La parcelle est alors rehaussée de 0,50 m par l'apport de matériaux relevant de rejets de construction et/ou démolition (mortier de chaux, diverses terres cuites architecturales) et de rejets domestiques (charbon de bois, céramique, verre) [Fig. 3]. Le mobilier y est chronologiquement très homogène.

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle correspondent au lotissement de la parcelle avec la construction d'un bâtiment auquel sont associés une citerne et des niveaux de sol. Trois fosses et un mur supplémentaire appartiennent aussi à cette période. Le bâtiment est matérialisé par un mur observé sur 7,60 m de long composé de blocs, le plus souvent des galets montés à la terre. La présence d'un revers le long du parement sud indique que l'on se situe ici probablement à l'extérieur du bâtiment. Celui-ci devait donc se développer vers le nord. À l'extrémité ouest de ce mur, une citerne de plan rectangulaire est aménagée dont le volume est estimé à minima à environ 2 m<sup>3</sup> [Fig. 4]. Les maçonneries des deux ouvrages sont chaînées, faisant ici appel au mortier de chaux, ce qui permet d'affirmer que l'ensemble est construit d'un seul tenant. Le mur est étanchéifié par un revers en mortier coulé le long du parement sud. Les pierres employées pour les parois propres à la citerne présentent un module plus modeste que pour le mur, des briques ayant un faciès régional (Maurice, La Réunion) y sont également mises en œuvre. La maçonnerie sud présente également un enduit sur le parement externe. Le fond de la citerne est constitué de briques anépigraphiques « régionales » [Fig. 5] qui reposent sur un lit de mortier de chaux de 2 à 3 centimètres d'épaisseur. L'ensemble est monté avec un mortier de chaux corallienne jaunâtre, le même qui a servi à badigeonner les faces internes des parois et le fond de la citerne [Fig. 6]. Le mur a fait l'objet d'un percement a posteriori pour l'installation d'un tuyau en plomb, le soin apporté au rebouchage indique que la citerne continuait à être utilisée. Cette dernière est volontairement remblayée avec du tout-venant (sable limoneux, galets) et sert de dépotoir, recueillant un mobilier abondant caractéristique de la sphère domestique (vaisselle de table, morceaux de vases à plante provençaux) et de nombreux éléments de construction.

Au nord de l'emprise, une fosse cylindrique d'un diamètre moyen de 4 m pour une profondeur de 1,40 m, initialement parementée, a fait l'objet d'une importante récupération de ses pierres puis d'un remblaiement rapide matérialisé par l'apport de galets au modules variées [Fig. 7]. Le comblement terminal, un limon sableux brun hétérogène, contenait des matériaux de démolition en abondance telle que des briques régionales et métropolitaines, des

fragments de tuiles rondes et de tomettes produites en Provence, un élément de ferronnerie appartenant à un portail, ainsi que beaucoup de morceaux de mortier de chaux corallienne, dont certains comportaient une surface enduite (paroi de bassin/citerne ?). Elle a également livré un lot important de mobilier appartenant à la sphère domestique en céramique, verre, métal, qui permet d'attribuer cette phase d'abandon au début XX<sup>e</sup> siècle.

Entre le début et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la parcelle semble inoccupée, mais parcourue par d'une allée empierrée observée sur 5,40 m de long ayant une orientation divergente du reste des aménagements, soit N.N.E.-S.S.O. Elle comprend une partie centrale faite de galets parfois disposés en tête de chat et de dalles décimétriques, large de 0,60 m en moyenne. De part et d'autre, une bande de mortier de 0,20 m de large, très mal conservée, permet de rediriger les eaux vers les extérieurs grâce à sa surface pentue [Fig. 8].

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le terrain est réinvesti par une bâtisse, dont subsistent plusieurs fondations, qui devint le noyau de la crèche détruite en 2022 [Fig. 9]. Ses maçonneries témoignent de l'usage de la chaux corallienne jusque dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dont la production s'arrête à La Réunion en 1995, avec la fermeture du dernier four situé à Saint-Leu. Il y a également été employé un mortier blanc-gris caractéristique du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Une cuve et un plot en béton s'ajoutent aux vestiges de cette période récente.

Les sources d'approvisionnement du mobilier mis au jour sont principalement françaises (Provence, Sud-Ouest, Normandie) et européennes (Italie, Angleterre). On note également, dans une faible proportion, des importations chinoises de vaisselle de table dans le niveau daté de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle - début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le mobilier asiatique disparaît totalement des assemblages aux périodes suivantes. Deux tessons de céramique témoignent de l'existence d'une production régionale, voire locale.

Les résultats de ce diagnostic entrent en résonance avec les données cartographiques à notre disposition. Les plans des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles illustrent l'expansion progressive de la ville. Le quartier des Sables est probablement concerné dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La rue des Sables (anciennement rue Saint-Louis) est attestée en 1842. En 1859, cette partie de la ville est alors densément occupée.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Nicolas Biwer (RO), Lucie Amami, Christophe Grança, Pierre Thiolas, Fabienne Ravoire, Laurence Serra, Nathalie Busseuil (maquettage), moyens techniques : Lilian Poinin-Coulin, 2Tr (mécanisation).

2. BIWER N., 2023 a.

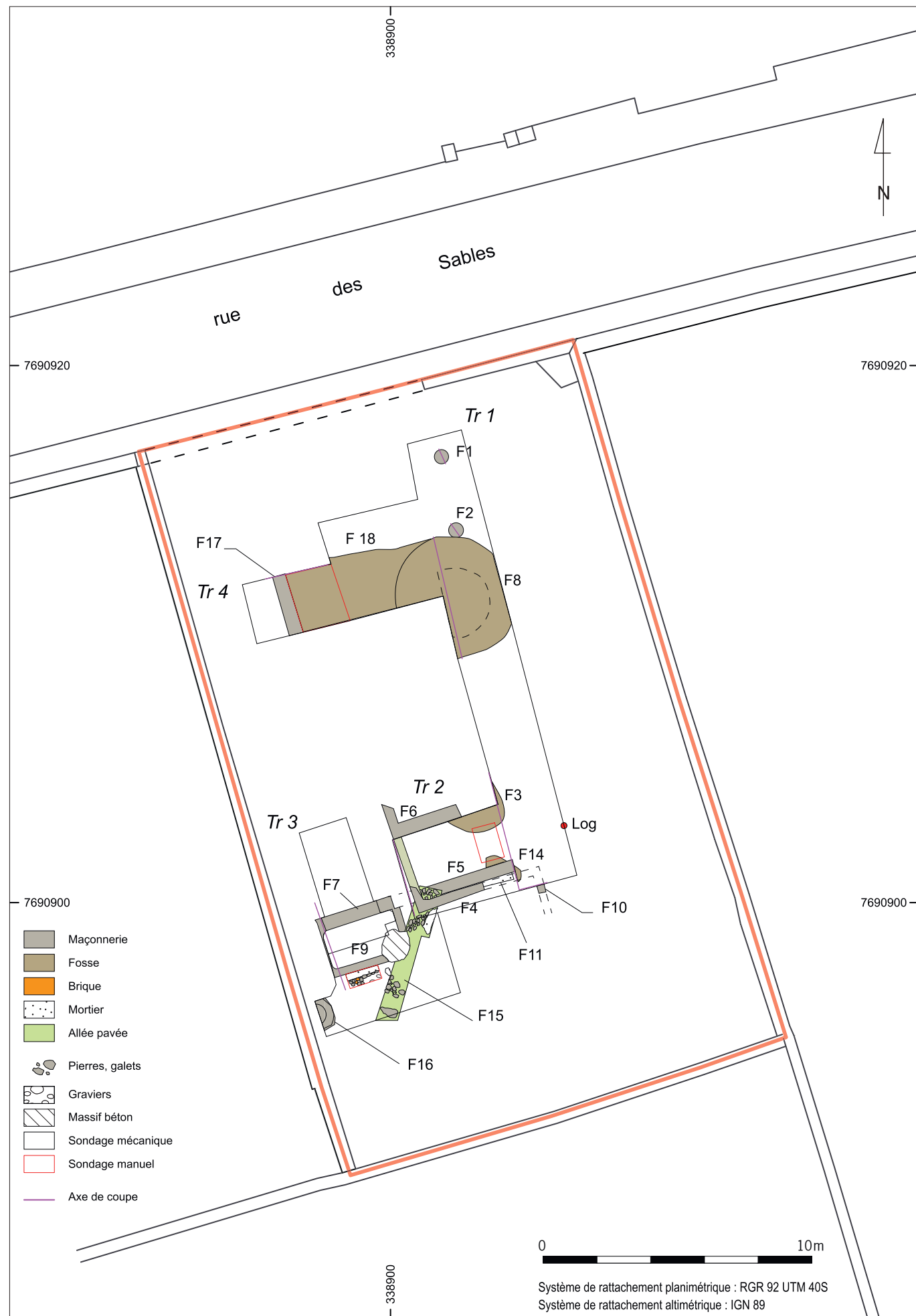


[Fig. 2] : Localisation du diagnostic sur un extrait de la Carte de l'Isle de Bourbon, Quartier de St Denis, M. Paradis, 1733 (FR ANOM 23DFC0030B, DAO N. Biwer / Inrap)

○ emplacement  
du diagnostic

□ bornage  
de l'îlot





[Fig. 1]: Plan du diagnostic, éch. 1/200 (DAO N. Biwer / Inrap)



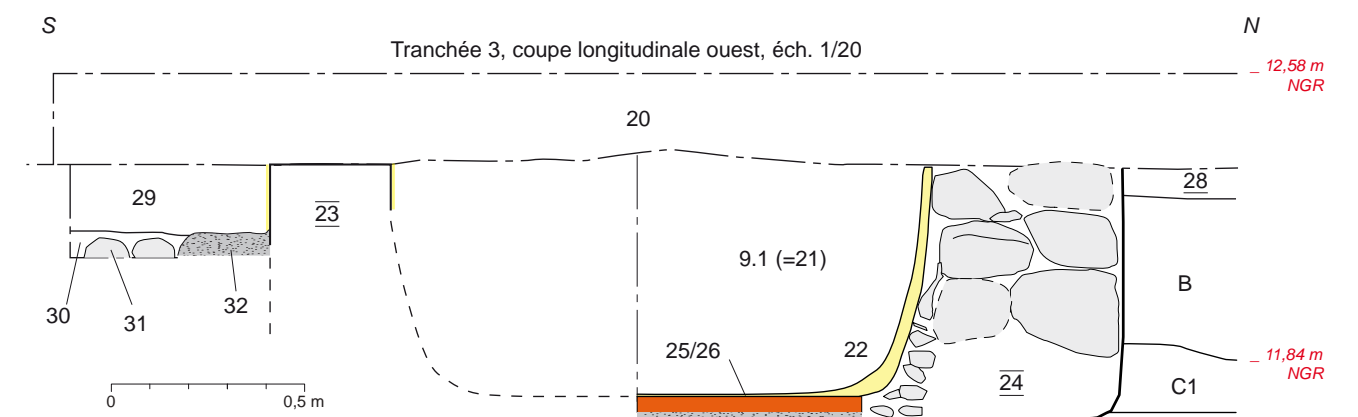
[Fig. 3]: L'horizon B dans la tranchée depuis le nord (photo N. Biwer / Inrap)



[Fig. 4]: Vue générale du bâtiment depuis l'est (DAO N. Biwer / Inrap)



[Fig. 5]: Brique anépigraphe, océan Indien (photo B. Ducounau / Inrap)



- US 20 (= A) : sable micacé brun rouge hétérogène peu compact, inclusions de béton, cailloux
- US 9.1 : sable limoneux brun foncé avec des galets, compact et homogène, nombreux fragments de tuiles, de briques, de céramiques, de métal et mortier de chaux hydraulique (enduit de la cuve)
- US 23/US24 (=F4) : murs de la citerne, pierres et briques « régionales » liées au mortier sableux jaune et enduit d'un mortier de chaux jaune (US 22)
- US 25 : fond de la cuve. Briques « régionales » liées au mortier de chaux
- US 26 : préparation de sol. Mortier de chaux corallienne gris très compact
- US 27 : creusement de la structure F9
- US 28 : sol ? Gravillons centimétriques dans une matrice de limon sableux brun
- US 29 : limon sableux brun nodules de terre cuite (cm), charbons de bois (mm)
- US 30 : limon sableux brun très compact, charbons de bois (mm)
- US 31 : sol de galets (< 20 cm), 1 brique « PAUL CARBONEL »
- US 32 : revers de mur. Mortier de chaux corallienne, compact
- B : limon brun-orangé graveleux, inclusions de mortier de chaux et terre cuite
- C1 : limon orangé
- C3 : sable gris

[Fig. 6]: L'horizon B dans la tranchée depuis le nord (photo N. Biwer / Inrap)





[Fig. 7] : Vue de la fosse cylindrique depuis le nord (DAO N. Biwer / Inrap)



[Fig. 8] : Détail de l'extrémité nord de l'allée (DAO N. Biwer / Inrap)



[Fig. 9] : Vue des fondations de murs de l'ancienne crèche (photo N. Biwer / Inrap)

### Marine Ferrandis (RO)

Un diagnostic a été prescrit en amont de la construction d'une résidence pour personnes âgées<sup>1</sup>, portée par la société OCIDIM à l'emplacement de bâtiments existant au 2 rue de la Digue. Cette parcelle est localisée dans le quartier du Bas de la Rivière à Saint-Denis, en rive droite de la rivière Saint-Denis<sup>2</sup>.

C'est dans ce quartier que fut établi, durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le jardin du gouverneur devenu en 1764 le jardin du roi (ancêtre du jardin de l'État). Pour ce jardin, un système hydraulique fut aménagé [Fig. 1], dont la prise d'eau se situait à hauteur du quai Est, rue de la Digue, à l'emplacement actuel du petit restaurant Chez Phil [Fig. 2]. Le quartier est également connu pour s'être développé durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle grâce au déploiement des fabriques artisanales (boulangerie, tannerie, fibrière, chocolaterie). Des ruines de bâtiments et de machines témoignent encore de cette époque [Fig. 3].

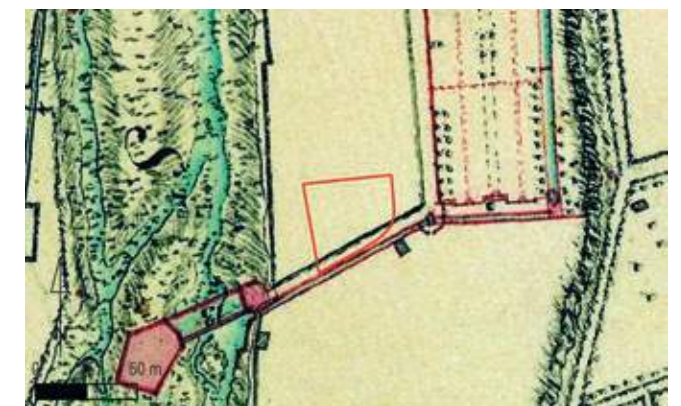
Malgré la présence d'une vaste construction occupant plus de la moitié de l'emprise, cinq tranchées ont pu être réalisées [Fig. 4]. Elles présentent toutes des signes d'anthropisation, matérialisés par des remblais, déblais et fondations contemporaines. Cependant aucune n'a livré de structure archéologique. Ces éléments sont à relier à l'aménagement du bâtiment, daté de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les contraintes de la parcelle ont fortement limité l'accès au terrain naturel. Celui-ci n'a été atteint que dans deux tranchées. Il correspond à des dépôts alluvionnaires limoneux, bruns et homogènes, contenant de nombreux galets et quelques blocs roulés [Fig. 5].

En revanche, du mobilier plus ancien en céramique, en verre et en métal a été retrouvé mêlé au sein des remblais et déblais. Fragments de pot à onguent, pot de chambre et bouteilles trahissent les niveaux d'occupation du XIX<sup>e</sup> siècle perturbés par les aménagements récents [Fig. 6].

Cette première opération dans le Quartier du Bas de la Rivière à Saint-Denis n'a pas permis d'exhumer les traces des aménagements anciens bien que le mobilier mis au jour confirme une occupation au moins dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Marine Ferrandis (RO), Solal N'Kuka, Frédéric Vinolas (maquettage), moyens techniques : Lilian Poinin-Coulin, 2TR (mécanisation), Grégoire Biesiada, Outre-Mer Topographie (topographie).

2. Ferrandis M., 2022c.

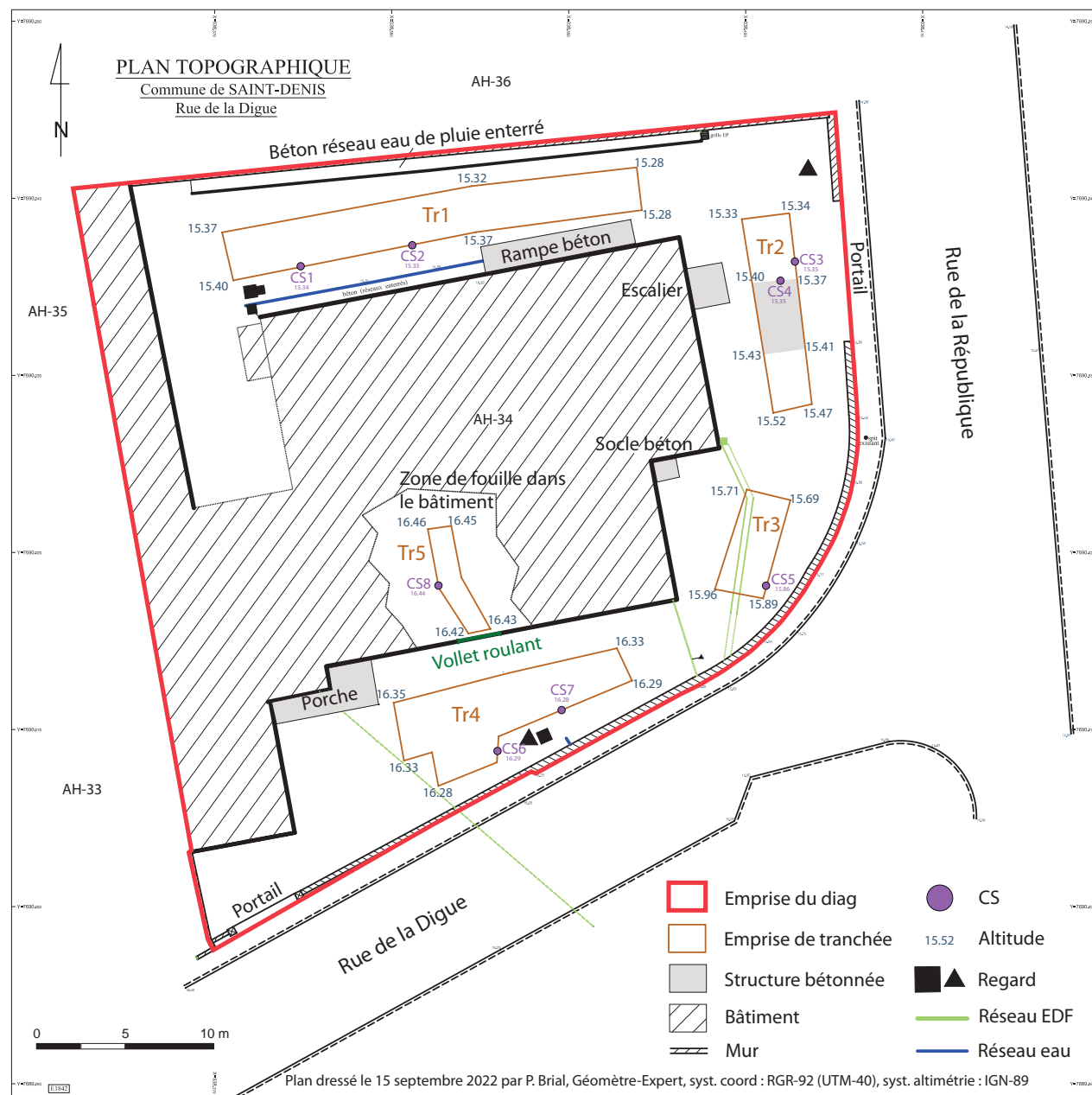


[Fig. 1] : EN HAUT : extrait du *Plan du quartier St Denis de l'île de Bourbon depuis les Pattates à Durand jusqu'au Cap*, Selhausen, 1779 (FR ANOM 23DFC0104A).  
EN BAS : extrait du *Plan de la ville de St Denis et de ses environs, Chandelier*, 1808 (FR ANOM 23DFC0112terA), montrant l'emplacement de l'emprise du diagnostic par rapport au canal des Moulins et au jardin du roi (DAO M. Ferrandis / Inrap)

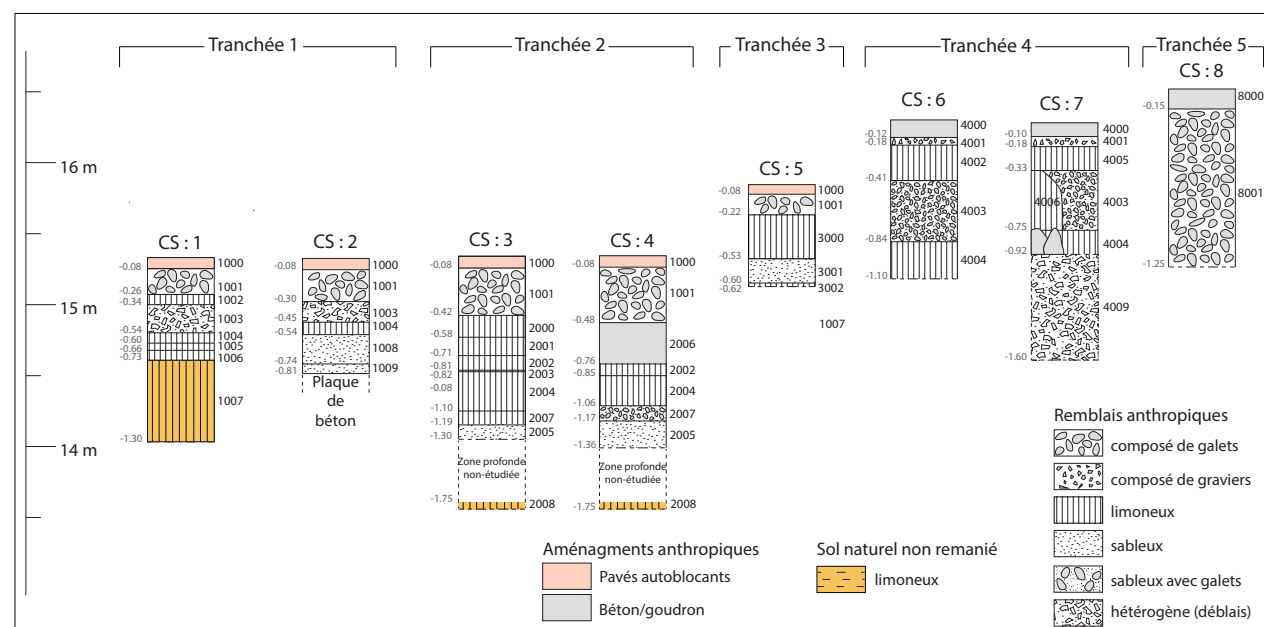


[Fig. 2] : Emplacement de l'ancienne prise d'eau du canal des Moulins dans la rivière Saint-Denis, à droite, le restaurant Chez Phil (photo M. Ferrandis / Inrap)





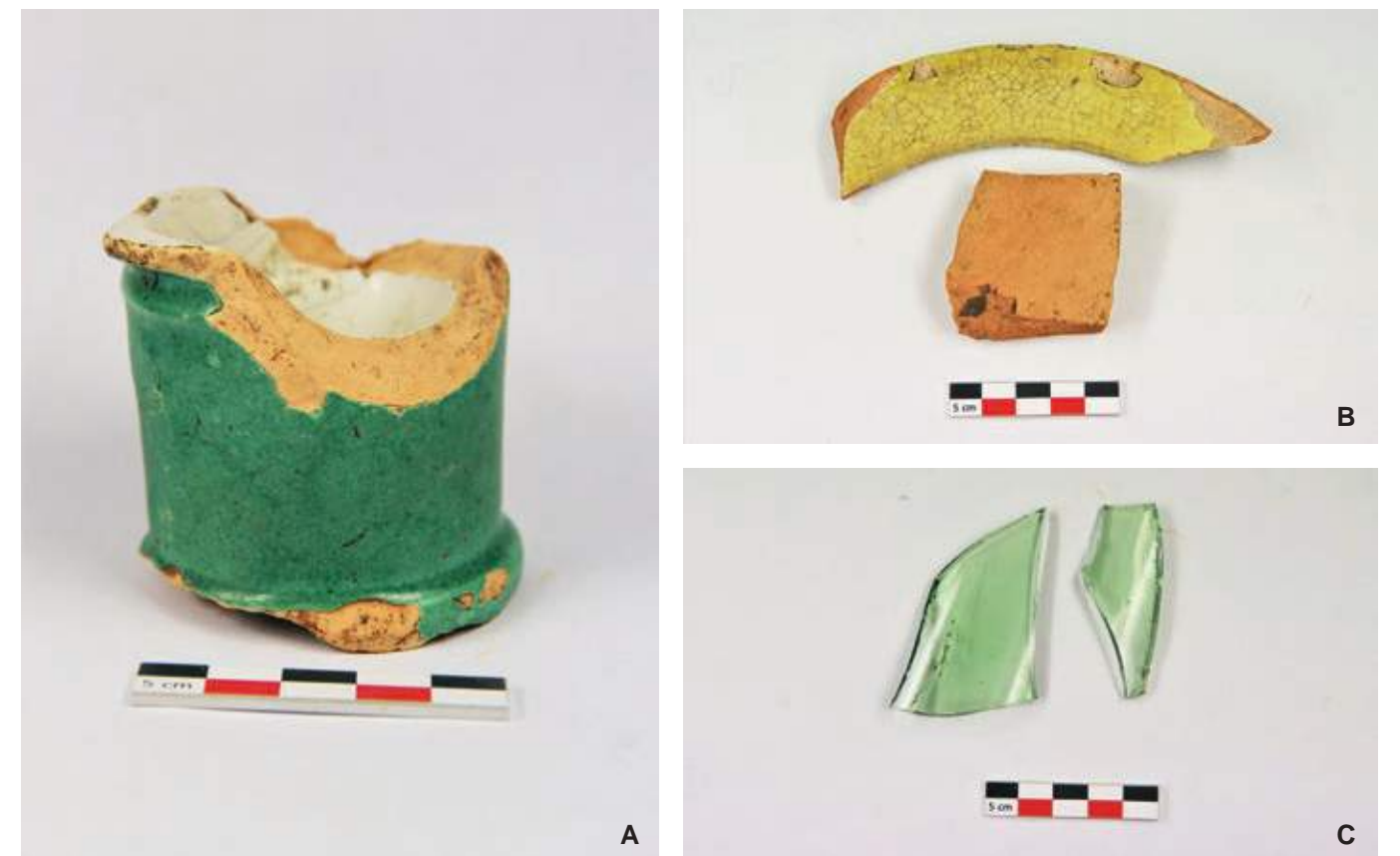
[Fig. 3]: Localisation des tranchées sur l'emprise de diagnostic (DAO M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 4]: Présentation de la stratigraphie du site du 2 rue de la Digue (DAO M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 5]: Ruines de la chocolaterie située en face de l'emprise de diagnostic, rue de la Digue, conservant encore sa cheminée et ses machines (photo M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 6]: Mobilier mis au jour lors du diagnostic. A : Pot à onguent vernissé caractéristique du XIX<sup>e</sup> siècle, B : Fragments d'un pot de chambre et d'une tuile mécanique produits dans le sud de la France, C : Tessons de bouteilles en verre olive caractéristiques des productions marseillaises du XIX<sup>e</sup> siècle (photo M. Ferrandis / Inrap)



## Vincent Mialhe (RO)

Le pénitencier pour enfants de l'Îlet à Guillaume, à 8 km au sud de la ville de Saint-Denis, se situe sur un plateau de 5 ha, à 700 m d'altitude, entre les bras Citron et Guillaume. Érigé en 1865 sous l'égide des Spiritains, cette colonie pénitentiaire agricole cesse son activité le 6 juin 1879 à la demande du gouvernement colonial.

L'opération archéologique<sup>1</sup> conduite par l'Inrap en 2022 s'inscrit dans la continuité de l'étude de 2020 dirigée par Thierry Cornec<sup>2</sup> sous l'impulsion du Département de La Réunion. Cette première étude à la fois historique, avec la collaboration de Véronique Blanchard, et archéologique a permis de faire une description minutieuse et chronologique des événements et aménagements du site. Un plan précis a pu être dressé ainsi qu'une conservation numérique des vestiges archéologiques mettant en évidence leur état sanitaire. Après la campagne 2020, le Département a poursuivi le projet par des travaux conservatoires d'urgence en vue de protéger certaines maçonneries. En amont de ces travaux de restauration, une fouille archéologique a été prescrite par la DAC de La Réunion<sup>3</sup>.

L'emprise de la fouille, d'environ 300 m<sup>2</sup>, comprend la chapelle provisoire, l'extrémité méridionale des logements des frères et le bassin de la basse-cour avec sa canalisation. La fouille vise à documenter ces éléments et à mettre en évidence leur relation stratigraphique afin d'appréhender la chronologie des constructions. Les investigations ont été matérialisées par treize sondages sédimentaires répartis sur l'emprise prescrite. Ces sondages ont permis de mettre au jour des éléments nouveaux qui n'avaient pas pu être mis en évidence lors de l'intervention de 2020 [Fig. 1].

Sept sondages ont été répartis sur le bassin de la basse-cour et son exutoire. Si les dimensions du bassin sont visibles, d'un plan carré de 9,3 m de côté et divisé dans sa moitié en deux parties égales, l'une à l'est et l'autre à l'ouest, sa profondeur et son type d'aménagement au sol ont pu être documentés lors de notre intervention. La partie est à la base de l'exutoire, la plus profonde, est composée d'un dallage de blocs de basalte jointés à l'argile afin de garder une certaine étanchéité qui se confirme sur les parements internes du bassin par la présence d'une forte concentration de cassons<sup>4</sup> positionnés entre les blocs des murs du bassin afin de boucher un maximum d'interstices. Ce sol se situe à une altitude moyenne de 701,2 m. La partie ouest a, elle aussi, un sol pavé mais de facture moins soignée dans l'agencement des blocs et par l'absence de joint d'argile entre les pavés et des parements grossiers. Ce dallage est de 0,9 m plus haut que le précédent, le bassin est donc étagé avec une partie basse au pied de l'exutoire. Compte tenu de la fragilité de l'exutoire, son piédroit nord, instable, n'a pu être dégagé sur sa totalité. De ce fait nos observations ont été limitées et elles ont été faites après la restauration menée par l'entreprise SMBR [Fig. 2]. L'exutoire débouche sur le mur oriental du bassin à 0,83 m de hauteur par rapport au dallage du bassin.

La hauteur du conduit est de 1,25 m et sa largeur de 0,45 m, sa couverture est constituée de gros blocs de basalte dégrossis filant sous la voirie, 3 m plus haut, qui sépare la basse-cour de la zone d'habitat, 5 m plus haut.

L'habitat comprend la chapelle provisoire, qui sert aussi de lieu d'habitation au père Pineau, et deux bâtiments en bois pour le logement des frères et des enfants. Le logement des enfants n'est pas dans la zone de prescription et il fait partie de ces inconnues dans l'organisation du pénitencier. En effet, nous ne disposons d'aucune donnée précise sur sa position et ses dimensions en dehors des archives : « *Voyez vous cette case de 33 mètres de longueur sur 11 m de large ? C'est un beau travail qui...* »<sup>5</sup>.

La chapelle provisoire, de plan rectangulaire de 6,6 m x 5 m et orientée sur un axe sud-nord, est maçonnée avec des blocs de basaltes équarris sur une face sauf pour les angles qui, eux, sont constitués de pierres de taille formant une chaîne. L'entrée s'ouvre à l'est, face à la cour du pénitencier, elle a une largeur de 1,2 m et le chambranle de la porte était en bois. Avec une élévation encore en place uniquement sur les côtés nord et ouest, les deux autres côtés du bâtiment ne conservant que deux ou trois assises. Aucune ouverture de type fenêtre n'a pu être mise en évidence. On accède à l'intérieur de la chapelle par le biais d'une marche et le sol de la pièce est un dallage en basalte composé de blocs de formes hétéroclites [Fig. 3]. Sur la gauche, en entrant, l'absence de ce dallage laisse place à une maçonnerie. Constituée de mortier de chaux avec des éclats de taille, ses limites n'ont pas pu être précisées dans le cadre de cette intervention limitée pour des raisons de sécurité. Antérieure au dallage qui s'agence autour de cette dernière, la maçonnerie montre sur son arase des négatifs de briques, éléments qu'on retrouve dans les remblais. Il est difficile d'attribuer une fonction à cette structure maçonnée. Cependant, certains faits, notamment les niveaux de travaux dans la pose des enduits des murs internes s'arrêtant sur l'arase de la maçonnerie, nous montrent qu'il s'inscrit dans l'organisation spatiale de la pièce et que son élévation est en brique. Une première suggestion, avec prudence, peut nous orienter vers une base de support pour un poêle. Le contexte humide du site et le fait que nous sommes dans le logement du père Pineau qui doit conserver à la fois des documents liturgiques et comptables, nous laissent penser que la conservation de tels documents nécessite un taux d'hygrométrie bas et que la présence d'une source de chaleur est nécessaire. Cela reste une hypothèse pour expliquer la présence de cette maçonnerie à l'intérieur de ce bâtiment.

Les murs de la chapelle provisoire sont directement posés sur le substratum. Un remblai entoure l'édifice constituant par la même occasion le piédroit nord du caniveau au sud de la chapelle et la terrasse supérieure qui délimite la voirie à l'est. Le piédroit sud du caniveau est lui aussi construit en même temps que la terrasse. Ce conduit pluvial est donc pensé en amont des travaux et passe sous la voirie pour ressortir dans le bassin de la basse-cour.

Les dimensions du bâtiment des frères ont pu être définies lors de la campagne 2022. Sa longueur atteint 27 m et sa largeur est identique à celle de la chapelle, soit 5 m. Une galerie à l'est, large de 3 m, borde le bâtiment sur toute sa longueur avec onze poteaux. L'ensemble est une construction en bois avec un soubassement en pierre sèche pris dans le fourrage de la terrasse.

La campagne 2022, par le biais des sondages, a aussi permis de récolter une grande quantité de mobiliers de la vie quotidienne des enfants et de leurs activités carcérales par la présence d'outils métalliques dans la taille de pierre, la métallurgie et l'agriculture. Ces outils sont d'autant plus émouvants quand on les associe aux archives photographiques, peu communes en archéologie, datant de la période du pénitencier où l'on voit les enfants posant avec leur outil de travail. Corroborant chaque cliché montrant les enfants avec leur outil en mains (binette, masse, pointe, coin, arrosoir...), ont pu être exhumés des témoins similaires lors de cette campagne [Fig. 4].

Le Département de La Réunion a souhaité, dès 2020 et l'étude archéologique et historique, que ce chantier<sup>6</sup> soit accompagné par une démarche artistique. Pour saisir les étapes de l'enquête de terrain, la dessinatrice Kitsune avait alors été en immersion au cœur du chantier. L'expérience s'est poursuivie en 2022, permettant à Kitsune d'enrichir son carnet de terrain dessiné<sup>7</sup> où, s'inspirant de l'histoire du site, des paysages et du travail des historiens et des archéologues, elle témoigne avec talent et précision de ces lieux si particuliers et saisit les gestes des femmes et des hommes investis dans la quête d'indices variés [Fig. 5 & 6].

Enfin, dans le cadre du cycle de conférences dédiée à l'archéologie de la France à la BnF, Véronique Blanchard et Vincent Mialhe ont communiqué le 14 juin 2023 sur leurs travaux respectifs et conjoints sur les vestiges de la colonie pénitentiaire à La Réunion, qui éclairent l'histoire des maisons de correction de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France<sup>8</sup>.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Vincent Mialhe (RO), Mélissa Baffert (céramologue), Alexandre Coulaud (étude du mobilier métallique), Ludovic Héricotte (archéologue du bâti), Fanny Lachery (archéo-botaniste), Solal N'Kuka (Technicien), Laurence Serra (étude du verre).

2. Cornec Th., 2021 b.

3. Mialhe V., à paraître.

4. Éclat de basalte servant à caler les blocs de pierre dans la construction des murs en pierre sèche.

5. Extrait du courrier du père Pineau du 17 mai 1967 au Révérend (ACSSP M1.9.4).

6. Kitsune, 2022 a.

7. Kitsune, 2022 b.

8. Blanchard V., Mialhe V., 2023.



[Fig. 3] : Sondage à l'intérieur de la chapelle provisoire et du logement du Père Pineau, vue vers le nord (photo L. Héricotte / Inrap)

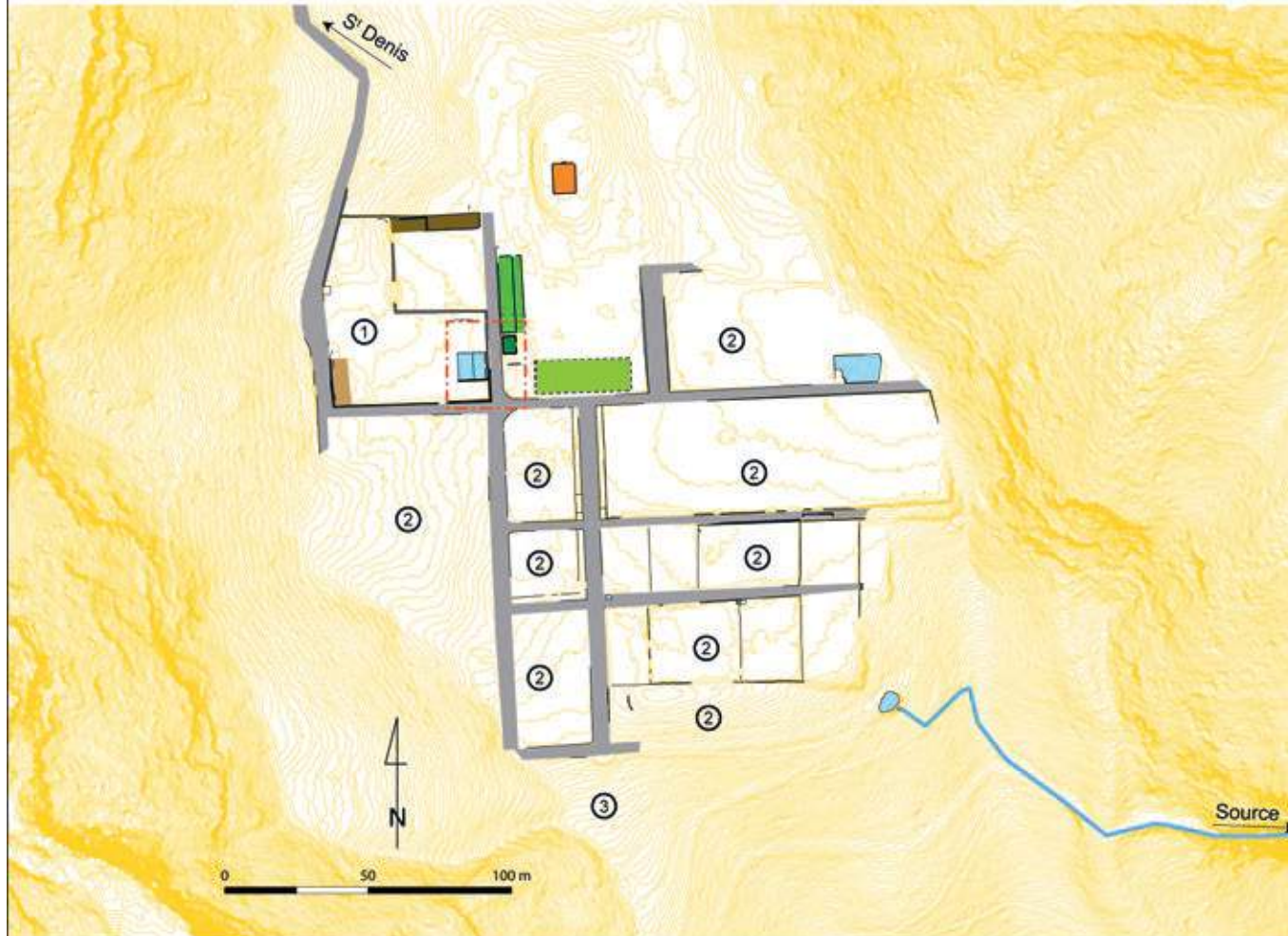


[Fig. 5] : Illustration par Kitsune pour la mission de 2022 (Kitsune 2022b)



## Pénitencier agricole pour enfants : Îlet à Guillaume

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <span style="color: green;">■</span> chapelle provisoire et logement du Père Pineau | <span style="color: orange;">■</span> étable, pigeonnier | <span style="color: orange;">■</span> chapelle                    |
| <span style="color: lightgreen;">■</span> infirmerie et logement des Frères         | <span style="color: lightblue;">■</span> bassin          | <span style="color: blue;">—</span> aqueduc                       |
| <span style="color: limegreen;">■</span> logement des enfants                       | <span style="color: grey;">■</span> voirie               | <span style="color: black;">—</span> mur de terrasse              |
| <span style="color: brown;">■</span> ateliers                                       | <span style="color: black;">■</span> mur                 | <span style="color: yellow;">—</span> courbe de niveau pas de 1 m |
| ① basse-cour  | ② parcelle agricole                                      | ③ cimetière   |



- emprise prescrite
- sondage archéologique
- mur de la chapelle provisoire
- muret
- maçonnerie
- caniveau
- linteau
- marche
- sol pavé
- mur de terrasse en pierre sèche
- voirie
- négatif de poteau
- parement
- ▲ altitude en mètre NGR

[Fig. 1]: Plan général avec la localisation des sondages (DAO V. Mialhe / Inrap et MNT LiDAR Sintegra et Veyland)



[Fig. 2]: L'exutoire restauré et, en arrière-plan, le mur gouttereau ouest de la chapelle provisoire consolidé, vue vers l'est (photo V. Mialhe / Inrap)



[Fig. 4]: Un exemple d'outil, masse, pouvant être mis en relation avec les archives photographiques du XIX<sup>e</sup> siècle. (photos Archives photographiques Congrégation du Saint-Esprit et B. Ducourneau / Inrap)



[Fig. 6]: Carnet de travail de Kitsune lors de la mission de 2020 (Kitsune 2022a)



## Marine Ferrandis (RO)

Le lazaret de La Grande Chaloupe, situé sur les communes de Saint-Denis et de La Possession, est un établissement construit entre 1860 et 1863 pour répondre aux problématiques sanitaires devenues incontrôlables sur l'île suite à l'arrivée massive des travailleurs engagés venus d'Asie et d'Afrique. Véritable lieu d'isolement et de quarantaine, ce lazaret devait empêcher la propagation des épidémies rapportées de l'étranger : variole, choléra, peste, malaria... S'adaptant à la configuration de la vallée, il a été bâti en deux complexes architecturaux bien distincts : le Lazaret 1, situé en front de mer sur la rive gauche de la ravine de La Grande Chaloupe (commune de la Possession) et le Lazaret 2, aménagé en fond de vallée sur la rive droite (commune de Saint-Denis). Chaque ensemble demeure presque identique. Ils sont composés de deux dortoirs, d'un bateau-lavoir, d'un hôpital, d'un cimetière, de sanitaires et de dépendances destinées à loger le personnel et à stocker les vivres et les médicaments. Les deux sites sont clos par une enceinte haute de 2,50 m, qui ne peut être franchie que par un sas tenu par un gardien. Ces deux ensembles ont fonctionné jusque dans les années 1940 avant d'être abandonnés définitivement.

Considéré comme haut lieu de mémoire de l'engagisme, ce lazaret fait l'objet depuis son inscription à l'inventaire des monuments historiques en 1998 d'un vaste projet patrimonial visant à restaurer et à réhabiliter les complexes. Contrairement au Lazaret 1, entièrement restauré et ouvert au public, le Lazaret 2 à l'état de ruine fait l'objet d'un projet de sécurisation, de préservation et de valorisation. C'est pourquoi il est prévu l'aménagement d'une clôture sur le tracé du mur d'enceinte historique, aujourd'hui en grande partie disparu<sup>1</sup>.

Ces travaux ont été anticipés d'un diagnostic archéologique, qui a été conduit sur neuf jours<sup>2</sup>. Il visait à détecter les fondations du mur d'enceinte et à documenter les éventuels vestiges en bordure des murs, notamment dans la moitié nord de l'emprise sur laquelle a été installé le cimetière [Fig. 1].

Parmi les 11 tranchées réalisées sur une emprise de 2500 m<sup>2</sup>, le creusement de cinq d'entre elles [Fig. 2] a permis de constater la conservation des fondations du mur d'enceinte au nord et à l'est de l'emprise ainsi que le mur de clôture est-ouest qui séparait autrefois le cimetière des bâtiments du lazaret [Fig. 3]. En outre, plusieurs structures archéologiques au pied des murs d'enceinte, notamment une fosse, un exutoire [Fig. 4] et une sépulture ont été mises au jour [Fig. 5].

Au nord et à l'est de l'emprise les soubassements du mur d'enceinte présentent des variations dans leur mode de construction qui par ailleurs s'adapte parfaitement à la géomorphologie du site. Vers l'angle nord-ouest de l'ouvrage, la présence de fondations massives, de contre-forts et d'un fruit témoignent de la nécessité de résister plus fortement à la pression des eaux de la ravine durant la saison des pluies. Les fondations observées dans la

tranchée 5, d'aspect plus récent, suggèrent par ailleurs que le mur a été détruit puis reconstruit.

D'autres problématiques dues à l'eau ont également été mises en évidence sur le site notamment à l'est de l'emprise. Les dépôts de limons et les remontées d'eau au sein des tranchées 1 et 2 illustrent l'inondabilité de la zone. Un exutoire observé dans la tranchée 3, a par ailleurs sans doute été aménagé afin de permettre l'évacuation ou la circulation des eaux.

À l'ouest de l'emprise, en revanche, l'activité érosive de la ravine a engendré la destruction et la disparition de l'ensemble des structures notifiées sur les plans anciens : le mur d'enceinte, le sas d'entrée du lazaret ainsi que le bâtiment nord des cuisines.

La sépulture a été découverte dans la tranchée 5 au pied du mur d'enceinte. Elle est orientée nord-est/sud-ouest, les pieds au sud-ouest. Il s'agit d'un dépôt simple, primaire mais incomplet. Seuls les membres inférieurs ont été mis au jour. L'étude biologique des ossements révèle l'immaturité du défunt qui pouvait avoir entre 14 et 20 ans. L'absence de toute la moitié supérieure du squelette peut être mise en relation avec la destruction probable du mur d'enceinte et sa reconstruction. Quelques éléments de la moitié supérieure du squelette ont cependant été retrouvés en vrac à hauteur du bassin [Fig. 6].

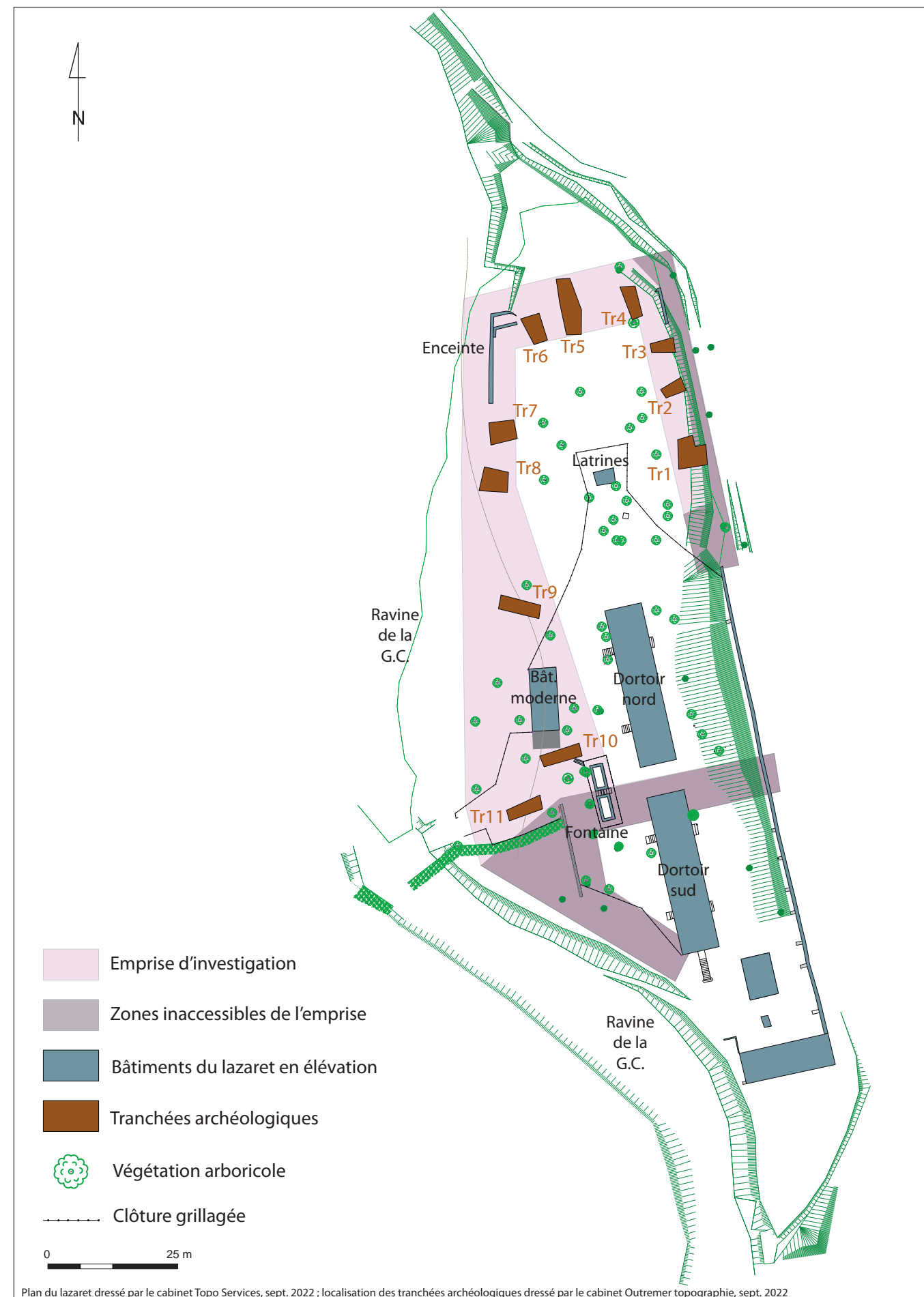
Le mobilier collecté durant l'intervention, bien que peu abondant, illustre les activités domestiques et de loisirs liées aux internés durant la période de fonctionnement des lieux du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles [Fig. 7].

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Marine Ferrandis (RO), Solal N'Kuka, Christophe Granca, Frédéric Vinolas (maquettage), moyens techniques : 2Tr (mécanisation), Grégoire Biesiada, Outre-Mer Topographie (topographie).

2. Ferrandis M., 2022a.

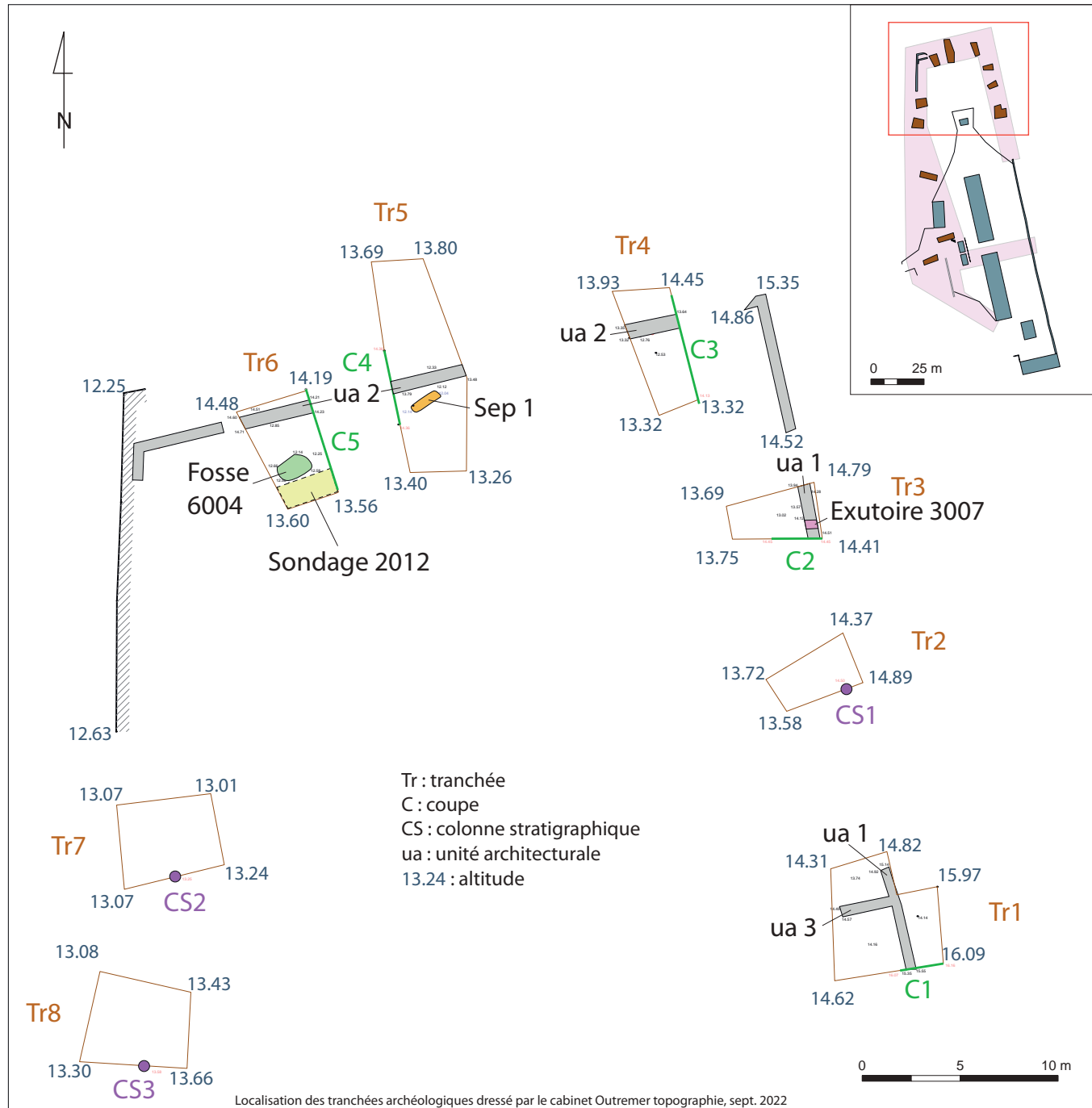


[Fig. 7] : Mobilier découvert : fragments d'une marmite en fer découverte au pied du mur d'enceinte ua 1, tranchée 1 (photos S. N'Kuka / Inrap)



[Fig. 1] : Localisation des tranchées sur l'emprise de diagnostic (DAO M. Ferrandis / Inrap)

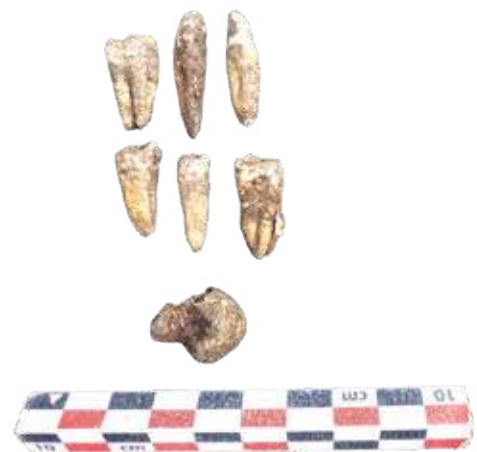




[Fig. 2]: Localisation des structures archéologiques au sein des tranchées implantées au nord du site, TR 1, 3, 4, 5 et 6 (DAO M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 5]: Sépulture 1 orientée nord-est/sud-ouest, tranchée 5 (photos S. N'Kuka / Inrap)



[Fig. 6]: État des dents de la sépulture 1, découverts au niveau du bassin du défunt en position secondaire (photo M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 3]: Tranchée 1, le mur d'enceinte est (ua 1) et le mur de clôture (ua 3) séparant les bâtiments du cimetière, vue vers l'est (photo M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 4]: Tranchée 3, l'exutoire (ua 1), vue vers l'est (photo M. Ferrandis / Inrap)



## Laurence SERRA

Une première phase d'étude spécialisée des verres des anciennes fouilles de La Réunion a été réalisée au mois de septembre 2022<sup>1</sup>. L'objectif de cette mission est de porter un regard nouveau sur les anciennes fouilles ayant mis au jour du verre. On entend par anciennes fouilles, les fouilles antérieures aux études spécialisées réalisées depuis juillet 2021. Le travail a consisté à ouvrir les bacs de verres des anciennes fouilles, reprendre des photos, compléter la documentation, produire un commentaire pour chaque site, voir s'il y a matière à programmer des analyses, produire une synthèse et, enfin, corriger et mettre à jour la base de données du CCE.

La mission concerne 49 sites pour un total de 6065 fragments ou objets. Le verre de 9 sites a été revu en 2022, pour un total de 2283 fragments. Certains sites, nécessitent plus d'attention. Chaque site nécessite une consultation systématique des BSR et du rapport de fouille afin de replacer l'interprétation des artefacts dans leur contexte. La contextualisation historique des verres s'est accompagnée d'approfondissements bibliographiques et d'une mise en perspective avec des cartes postales anciennes qui donnent à voir du verre en situation [Fig. 1]. Quatre sites sont présentés en exemple.

### Le Lazaret de La Grande Chaloupe

Les Lazarets 1 et 2 de La Grande Chaloupe, à l'ouest de Saint-Denis, sont le dernier complexe de quarantaine mis en place sur l'île. Du temps de leur fonctionnement, ils ont accueilli plusieurs dizaines de milliers de travailleurs sous contrat, séjour forcé qui avait pour but d'empêcher la propagation de maladies épidémiques en provenance de leurs zones géographiques d'origine. Une opération de sondages exploratoires menée dans l'enceinte du Lazaret 2 en 2012<sup>2</sup> a montré le potentiel archéologique de cet ensemble exceptionnel. L'intérêt de revenir sur ce corpus de verres réside dans le fait que certains fragments n'ont pas été correctement identifiés en 2012. De plus, des analyses archéométriques ont été réalisées sur les perles. On identifie cinq sortes de verres sur ce site : des perles, des bouteilles associées à l'alimentaire, des flacons associés à l'infirmerie, de la vaisselle de table et des vitres associées à l'architecture du bâtiment.

Deux cent perles ont été prélevées dans deux sépultures découvertes dans l'emprise de fouille. Un échantillon a bénéficié d'analyses archéométriques par Bernard Gratuze, directeur de recherches, laboratoire IRAMAT-CEB [Fig. 2]. Ce sont de toutes petites perles annulaires qui mesurent moins d'un cm de diamètre. Elles appartiennent au domaine de la parure. Les perles bleues sont d'origine indienne. Les perles en verre opaque blanc et les blanches entourées de rouge, dites cornalines d'Aleppo, sont produites à Venise pour un marché africain et indien. L'observation des perles à la loupe bino-culaire a permis d'apporter de nouvelles informations sur la façon dont elles ont été portées : en collier ou cousues sur des vêtements [Fig. 3]. Le frottement est plus abrasif sur le tissu que la sur la peau.

L'étude des bouteilles et des flacons fait ressortir que les importations de Marseille sont majoritaires. Parmi les fragments de flacons à usage médical, on remarque un fragment de flacon décoré dans la masse de losanges, pour l'huile d'olive de la marque James Plagniol de Marseille [Fig. 4]. L'huile d'olive n'est pas seulement consommée en cuisine et peut également avoir un usage médical. L'inventaire du coffre de marine des navires de La Pérouse fait mention de l'huile d'olive parmi les autres remèdes. Le musée Stella Matutina à Saint-Leu présente également des flacons d'huile d'olive de la marque Plagniol dans la vitrine « Se soigner ». Le cartel mentionne que cette huile est utilisée pour dilater le col de l'utérus des femmes afin de faciliter l'accouchement. Par conséquent l'huile d'olive n'est pas seulement un condiment utilisé en cuisine mais sa fonction est aussi sanitaire. Cette dernière peut être associée à l'hôpital du Lazaret. Des femmes migraient probablement enceintes.

Un petit fragment bleu peut être identifié comme le pied d'un bol en verre produit en Chine par sa technique dite par placage. On observe sur le fragment un placage en trois couches : opalin bleu, verre bleu, opalin bleu [Fig. 5]. Est-ce un objet personnel ? Les migrants chinois n'ont pas voyagé pour les mêmes raisons que les migrants indiens, venus pour travailler dans les habitations sucrières. Leur migration est plus tardive et elle découle d'un intérêt marchand. Il est très probable alors qu'un migrant chinois, ayant séjourné au Lazaret durant une quarantaine, soit venu avec ses effets personnels. La question est d'autant plus importante que l'étude du verre chinois est un sujet totalement pionnier à La Réunion et que les ateliers verriers ont très peu produit (si l'on compare avec la production de porcelaines). Aujourd'hui on dénombre une dizaine de « premiers » fragments de bols découverts en fouilles ; ils sont répartis sur deux autres sites de Saint-Denis : NPRSD<sup>3</sup> et Quartier Ailleret<sup>4</sup>.

### Les vitraux de la cathédrale de Saint-Denis

Selon les étiquettes d'inventaire au CCE, il ne s'agit pas d'une opération archéologique mais d'un ramassage au moment de travaux en 1987. Les vitraux sont polychromes. Le décor est composé de motifs dits sablés, réalisés au pochoir. Les verres sont grugés, teintés dans la masse et cerclés de plomb [Fig. 6]. Il semblerait, en observant les indices typologiques, qu'ils soient datés de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les motifs, bien que reproduisant des motifs médiévaux, sont d'allure plus contemporaine, ce qui favoriserait l'hypothèse de datation. En effet, selon le spécialiste du vitrail, Jean-François Luneau, contacté via le réseau AFAV (Association Française pour l'Archéologie du Verre), les vitraux du XX<sup>e</sup> siècle. sont bordés de motifs de bordure et d'encadrement, que l'on ne retrouve pas dans les fragments de la cathédrale de Saint-Denis. Aujourd'hui tous les vitraux de la cathédrale de Saint-Denis sont remplacés par des vitres incolores sans décor [Fig. 6].

### La maison Savanna à Saint-Paul

D'une manière générale on peut dire que le mobilier se rapporte au domaine domestique, aux objets du quotidien, daté du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux éléments de la vaisselle de table sont remarquables. Un grand chandelier (fragmentaire) en cristal moulé, décoré de filets d'or, se rapporte au domaine du luminaire [Fig. 7]. Il peut être daté de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce flambeau, dit à colonne torsinée sans bobèche, correspond au modèle n°1818 la planche 129 du catalogue de la cristallerie Portieux dans les Vosges. Il caractérise un intérieur aisé. Un lot de fragments, avec la même teinte opacifiée caractéristique de l'usure du cristal, se rapporte à une carafe. Le col est décoré de quatre lignes circulaires incisées en cristal taillé.

### La Roseraie à Sainte-Rose

Le rapport de cette opération programmée<sup>5</sup> mentionne que l'emprise de fouilles concerne un bâtiment industriel comprenant en son sein une machine à vapeur liée au broyage de la canne à sucre. D'une manière générale, toute l'interprétation du mobilier verre, publiée dans le rapport et attribuée au domaine domestique, est à reprendre.

Le verre daté de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est principalement constitué de bouteilles. On retrouve des formes bien connues comme les bouteilles de soda, de bière et d'eau minérale. Une bouteille de champagne vient compléter cet ensemble. On retrouve également un fragment de verre à vitre, verre architectural épais (0,4 cm).

Le mobilier en verre de La Roseraie, daté de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, est parfaitement en rapport avec son contexte : un bâtiment à fonction industrielle. Nous sommes dans un lieu de travail au milieu des machines ! Les employés se lavent les mains (porte-savon, [Fig. 8]), désinfectent leurs plaies (flacons à remèdes) et se désaltèrent pendant leur pause, dans une île où il fait chaud. On y boit ce que l'on boit au travail : sodas, bières, eaux minérales (bouteilles et verre à jambe). Un col de bouteille de champagne nous permet d'imaginer qu'ils ont célébré une bonne récolte. Mais les bouteilles, retrouvées dans l'emprise de fouille, ne servent pas uniquement à la consommation. Certaines, sont destinées à contenir des liquides industriels, comme de l'huile pour graisser la machinerie à vapeur et probablement aussi des produits de droguerie ou produits chimiques, pour nettoyer certains secteurs des machines.

Ce corpus est à mettre en correspondance avec celui de Vue-Belle, à Saint-Paul, fouille préventive Inrap des abords de l'usine sucrière sous la direction de Marie-Hélène Jamois<sup>6</sup>. On retrouve le même type de contenants mais aussi les mêmes vitres plates épaisses sur le bâtiment à fonction industrielle. Ce sont des vitres fixes qui ne s'ouvrent pas, peut-être associées au laboratoire comme on peut en voir au musée Stella Matutina.

### Synthèse et perspectives

La mission de 2022 a permis de constater l'efficacité de la base de données et du système d'enregistrement du SRA de La Réunion. Dans l'ensemble tout a été simple à gérer : accéder et retrouver les bacs contenant du verre au dépôt Léopold Rambaud, extraire de la base de données l'inventaire des sites en format Excel. Tout est clair entre les identifiants, les étiquettes et les bacs. Ce confort de travail permet de consacrer plus de temps à la recherche. L'intérêt de revenir sur le verre des fouilles anciennes réside principalement dans le fait de reprendre les identifications des objets mais aussi des domaines et de compléter la documentation. L'étude sera reconduite en 2023. Elle pourra, à terme, faire l'objet d'une synthèse ainsi qu'une mise en perspective avec les études de verres issus des fouilles préventives récentes. En 2023, l'opération appelée Saint-Paul, Route des Premiers Français<sup>7</sup> devra être regardée avec plus d'attention, son étude nécessitera d'être complétée. Elle sera mise en perspective avec l'étude du verre de la fouille préventive de Saint-Paul ESPMR, réalisée en avril 2022<sup>8</sup>, dans le même secteur. Les deux opérations devraient attester de la présence des premiers occupants, dans la baie de Saint-Paul, vers 1660.

Cette mission d'étude a été également l'occasion d'inventorier les bouteilles françaises de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, notamment celles de la marque Perrier. Elles sont prélevées régulièrement dans les niveaux supérieurs des opérations de La Réunion. Les différentes marques moulées sur les bouteilles de La Réunion peuvent être datées et mises en correspondance avec celles étudiées dans le cadre d'une fouille préventive Inrap réalisée en Guadeloupe dans une ancienne glacière<sup>9</sup>. Cette fouille a permis d'identifier des marques françaises, européennes et américaines. Les Canadiens sont pionniers sur le sujet et les seuls, à ce jour, à proposer un catalogue des marques nord-américaines. La publication d'un catalogue inédit des marques françaises pourrait intégrer les exemplaires réunionnais et apporter une approche archéologique pionnière dans ce domaine.

1. Serra L., 2023 b.

2. Dijoux A., Courtaud P., Lachiche C., 2013.

3. Decanter F., à paraître.

4. Ferrandis M., 2021.

5. Rebeyrotte J.-F., 2016.

6. Serra L., dans Jamois M.-H., à paraître a.

7. Cornec Th., 2021 a.

8. Thiolas P., à paraître.

9. Serra L., dans Coulaud A., 2022.

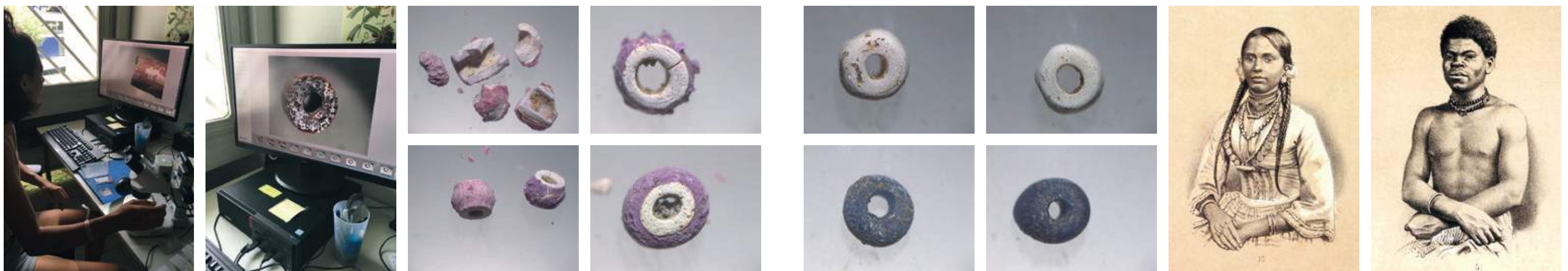




[Fig. 1]: Fragments de vaisselle en verre du XIX<sup>e</sup> siècle (photo L. Serra et cartes postales anciennes « Un portefaix » et « Une excursion à la grande ravine » dans Boulogne É., Hibon de Frohen J.-F. et Vaxelaire D., 2012)



[Fig. 2]: Cellule d'analyses archéométriques des perles au laboratoire IRAMAT-CEB (photo B. Gratuze)



[Fig. 3]: Saint-Denis, Lazaret 2, prises de vue des perles à la loupe binoculaire (photos M. Baffert et L. Serra et portraits du XIX<sup>e</sup> siècle, G.-J. Bos [1825-1898], collections du musée Villèle, Inv. 02 MH 4.53)





81  
**MODÈLE DE FLACON DE LUXE À HUILE D'OLIVE**  
**JAMES PLAGNIOL - 11 SEPTEMBRE 1876**  
 Verre incolore  
 H. 19,5cm - 0,25 Litres  
 Modèle décoré dans la masse, décor à losanges créé par M. James Plagniol, destinés à l'huile de bouche, évoque une fiole de parfum.  
 Dépôt INPI n°432  
 Marseille, Musée d'histoire  
 N° inv.8310432  
 Bibliographie : *Cent ans de dessins et modèles déposés*.  
 Laforgues 1990, p. 95.

[Fig. 4]: Saint-Denis, Lazaret 2, productions de Marseille. Fragments de flacons dont un incolore à décor en diamant. Piqûre de bouteille en verre olive à mamelon (photo L. Serra). Parallèle : Flacon pour l'huile d'olive Plagniol, modèle déposé, à décor en diamant (L. Serra, 2011, vol. II, fig. 81)



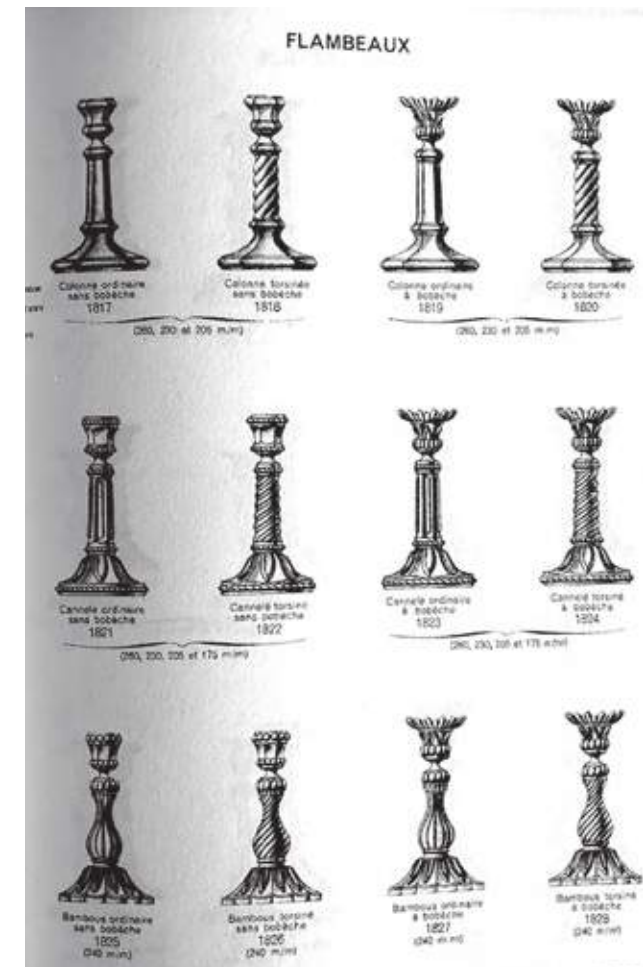
[Fig. 6]: Saint-Denis, Cathédrale, fragments de vitraux ramassés en 1987. Les vitres de la cathédrale en 2022 (photo L. Serra)



[Fig. 5]: Saint-Denis, Lazaret 2, fragment de pied de bol bleu en placage de verre et d'opalin (photo L. Serra). Parallèle : bol chinois dont le pied est réalisé selon la technique du placage (Cooper R. et J., 1998, p. 80).



[Fig. 8]: Sainte-Rose, La Roseraie, fragment d'un porte savon en verre opaque blanc en décor pressé-moulé produit par les verreries de Portieux (photo L. Serra)



[Fig. 7]: Saint-Paul, Maison Savanna, fragments d'un flambeau en cristal (photo L. Serra) et extrait du catalogue de 1900 des verreries et cristalleries Portieux (collection privée)



## Véronique BLANCHARD (RO)

Suite à la recherche initiée par le Département de La Réunion en 2020-21 portant sur une étude historique et archéologique du pénitencier de l'Îlet à Guillaume<sup>1</sup>, Véronique Blanchard (Ministère de la Justice) a poursuivi un travail de recherche aux Archives départementales de La Réunion en septembre 2022, avec l'appui de la Direction des affaires culturelles de La Réunion. Elle a été aidée dans cette mission par Indrafo Rabe, sous contrat archéologies au SRA.

Les dossiers judiciaires aux AD sont parcellaires et non systématiquement inventoriés. La collaboration précieuse de la direction des archives et la connaissance des fonds judiciaires de Mme Incana ont permis de dépouiller des dizaines de cartons (parfois dans les réserves) afin de tenter de retrouver les enfants placés au pénitencier entre 1863 et 1879.

La recherche a débuté par les inventaires de la cour d'assises de Saint-Denis (2U). L'inventaire est précis et les dossiers offrent la procédure complète des débuts de l'enquête au jugement de la cour. Après un premier sondage, toutes les cotes ont été finalement dépouillées pour repérer les dossiers impliquant des mineurs (moins de 16 ans pour la période étudiée). Ainsi ce sont 21 cartons qui ont été consultés, 10 contenaient des informations utiles et 11 dossiers de mineurs ont été entièrement photographiés. Les affaires jugées sont principalement des vols et des « attentats à la pudeur ». Les documents permettent d'avoir de nombreux détails sur les enfants avec parfois de petits trésors en terme archivistique [Fig. 1].

Ce sont ensuite les registres des jugements du tribunal correctionnel de Saint-Denis (série U875-U891) qui ont été systématiquement lus. Ce sont alors plus d'une cinquantaine d'affaires impliquant des mineurs placés en correction qui ont été repérées. Ces registres nous donnent l'identité et les faits reprochés aux enfants, ainsi que la décision prise par le tribunal correctionnel de Saint-Denis. En revanche, nous n'avons aucune pièce de la procédure, ni trace de l'histoire des mineurs. Il semblerait que tous les dossiers procéduraux ne soient pas conservés aux AD.

Le même procédé a été mis en place pour les juridictions de Saint-Pierre. Les archives de la cour d'assises ont été accessibles (soit 14 cotes 2U3 et 2U5 – essentiellement en réserve) et là ce sont trois jeunes mineurs retrouvés. Quelques registres du tribunal correctionnel ont été conservés et ont permis de retrouver également 3 enfants.

En revanche, les archives concernant les cours de Saint-Paul et Saint-André sont lacunaires et les années 1863-1880 n'ont pas été conservées ou retrouvées.

Nous avons également regardé les archives de la justice

de paix (plus de 150 enfants ont été placés à l'Îlet dans le cadre de cette justice), mais elles sont inexploitable : aucun inventaire, pas d'âge spécifié, etc...

Enfin, les archives du procureur, des conseils de famille et des tribunaux de police ont été consultés, mais ne peuvent pas nous aider dans notre recherche.

Ce sont donc une centaine d'enfants qui ont été repérés dans les archives judiciaires et qui sont envoyés en correction. Ces archives nous permettent d'envisager une analyse historique afin de présenter des données plus précises sur les profils des enfants placés au pénitencier de la Providence-Îlet à Guillaume entre 1863 et 1879.

En effet, une première lecture de ces dossiers indique la richesse de ces sources. Une étude quantitative devra être faite afin d'affiner les données statistiques de la première étude<sup>2</sup>. Nous avons là des informations concernant les âges des prévenus, la durée des mesures de placement, mais également la possibilité de mieux cerner les décisions prises par les juges selon les faits reprochés et les circonstances sociales et familiales des mineurs.

Ainsi, sous la catégorie « infractions » on découvre à partir de description précises des délits qu'il peut s'agir d'un vol simple comme Francio Severin, 15 ans, à qui il est reproché : « D'avoir le 10 avril 1864 à Saint-Benoît outragé par paroles le brigadier de police Abraham O. dans l'exercice de ses fonctions et d'avoir le 13 avril 1864 dans un édifice consacré au culte, l'église de Saint-Paul, à l'aide d'infractions intérieures commis le vol de diverses sommes destinés à des œuvres pieuses »<sup>3</sup> ou de faits beaucoup plus graves, avec quelques affaires de mœurs et exceptionnellement des faits criminels. En effet, le jeune France Pierre-Jean, 15 ans, est poursuivi pour : « avoir le 11 septembre 1865, à Saint-Denis, avec préméditation, tenté de commettre un meurtre sur la personne de la femme Modeste, laquelle tentative de meurtre manifestée par un commencement d'exécution, n'a été suspendue et n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur »<sup>4</sup>.

Ces archives nous offrent également le moyen, à terme, d'analyser les modes d'intervention de la justice coloniale auprès de la jeunesse déviante. Il est effectivement possible avec ces archives de croiser les faits commis et les mesures prises et de tenter de comprendre les motifs tant de la décision de placement, que de la durée de celui-ci. L'hypothèse étant que, comme en métropole la logique et la cohérence judiciaire ne sont pas toujours de mise. Si sont repris les deux dossiers cités, on découvre que les jugements pour les deux jeunes gens sont différents : le premier est acquitté, le second est condamné. Néanmoins, si le jeune Francio

est bien disculpé car considéré comme non-discernant (article 66 et 67), le tribunal considère que sa situation nécessite un redressement et il est décidé d'une « mise en correction » jusqu'à majorité (soit un peu plus de 5 ans). Dans le même temps, le jeune France s'il est bien reconnu coupable, et pour sa part condamné à une détention de 5 ans, au vu de sa minorité pénale, l'envoi au pénitencier pour enfants est privilégiée à la détention dans la prison de Saint-Denis. Paradoxalement Francio et France se retrouvent à la Providence (puis à l'Îlet à Guillaume) pour une même durée et sous un même régime d'enfermement.

Par ailleurs, ces documents, en particulier les dossiers d'assises, donnent à lire des renseignements biographiques sur les jeunes prévenus. Il est par exemple envisageable de retracer leur situation familiale et sociale, leur niveau de scolarité, parfois même leur trajectoire migratoire (nombreux sont les « engagés » dans le corpus).

Enfin, la procédure judiciaire demande à ce que auteurs, témoins et victimes soient entendus. Il a été ainsi retrouvé un certain nombre d'interrogatoires qui devront être dépouillés finement et analysés mais il est d'ores et déjà possible de mesurer la richesse de ces documents qui permettent d'entendre la voix des jeunes justiciables et parfois leurs tentatives pour se défendre [Fig. 2]. C'est le cas du jeune Nassibou Foi, 13 ans, engagé chez un certain M. Léon Ver et poursuivi pour l'incendie d'une maison. Il déclare au juge lors de son audition le 23 octobre 1873 : «... Ce qui m'a porté à cette action ce sont les mauvais traitements dont je suis constamment l'objet de la part de mon engagiste, M. Ver m'a administré tant de coups à l'aide du premier corps contendant qui lui tombait sous la main, fer ou bois, que j'en ai la peau de la tête déchirée dans plusieurs endroits, la cicatrice que vous voyez au front au-dessus de l'œil est les résultats d'un de ces coups... »<sup>5</sup>. Ce garçon sera finalement reconnu coupable et condamné à 9 ans de pénitencier.

Ces différents points montrent la richesse des archives judiciaires pour une étude approfondie des profils d'enfants placés aux pénitenciers de La Réunion au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit pour l'année 2024 de poursuivre l'analyse.



[Fig. 1]: Saint-Denis, Îlet à Guillaume, archive trouvée dans le dossier ADR 2U35 : Arthur Théodore est poursuivi pour contrefaçon de billets de banque (photo V. Blanchard, Ministère de la Justice, université d'Angers)

1. Cornec Th., 2021 b.

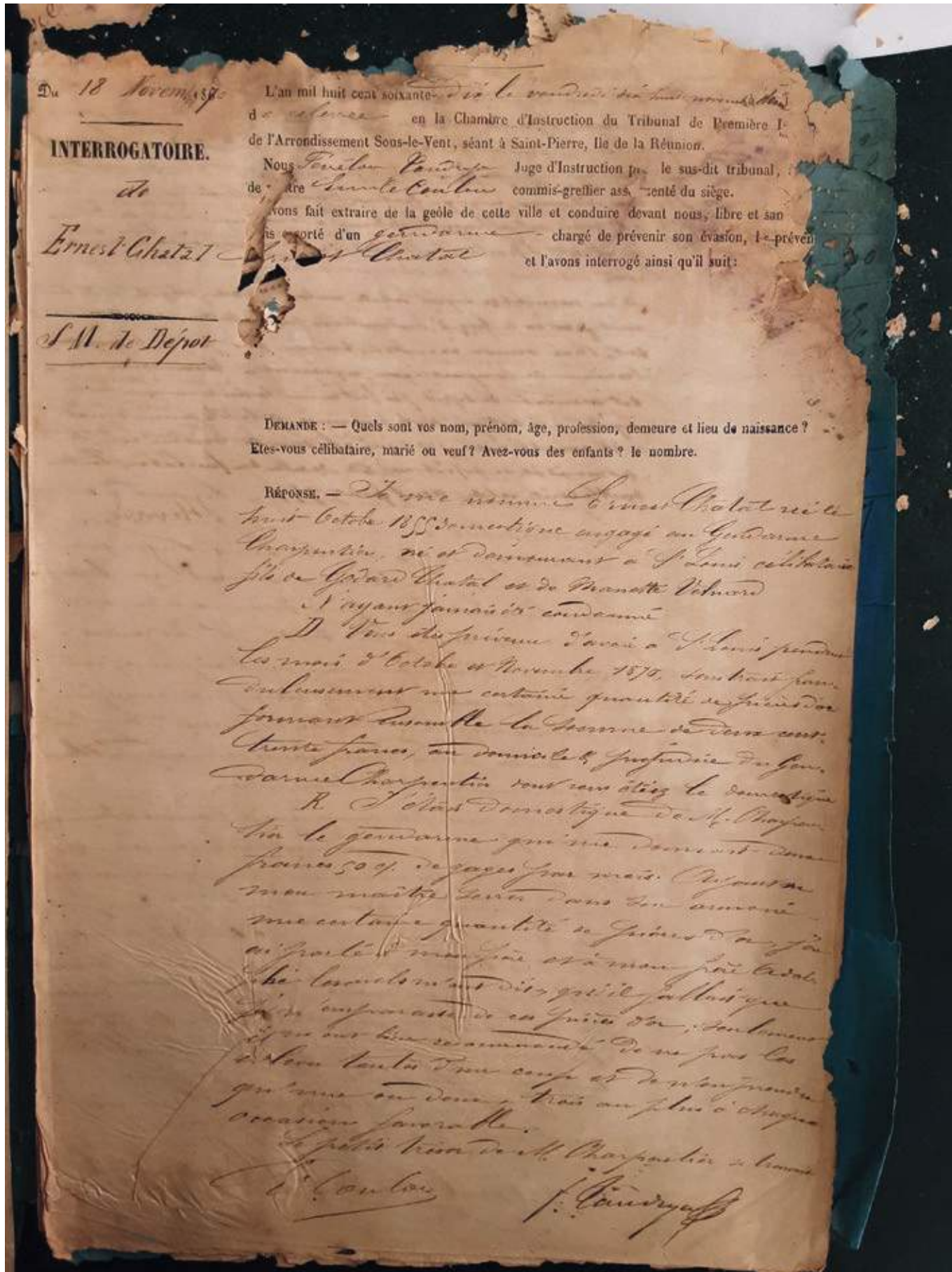
2. Cornec Th., 2021 b.

3. ADR, Registre, U868- 1865.

4. ADR, Registre, U868-1865.

5. ADR, Dossier d'Assises, 2U225, 1873.





[Fig. 2]: Saint-Denis, archive trouvée dans le dossier ADR U5/5 : extrait de l'interrogatoire d'Ernest Chataz poursuivi pour vol, 1870 (photo V. Blanchard, Ministère de la Justice, université d'Angers)

Marine Ferrandis (RO)

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur les parcelles situées à l'est du cimetière marin de Saint-Leu<sup>1</sup>. L'emprise de 5900m<sup>2</sup> concerne son extension mené par la mairie<sup>2</sup>. Implanté en 1791, il figure parmi les plus anciens de l'île et illustre toute la hiérarchisation de la société bourbonnaise des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Un mur a été bâti à l'intérieur du cimetière afin de séparer les inhumations des « Blancs » des « Libres de couleur », et ce jusqu'en 1848 à l'abolition de l'esclavage. L'inhumation des esclaves dans l'enceinte d'un cimetière n'était théoriquement pas tolérée. Le Code Noir de 1685 précisait dans son article 14 que « les nègres » devaient être inhumés « de nuit dans quelque champ voisin du lieu du décès ». Mais il n'était pas rare d'enterrer les esclaves sur les abords des cimetières le long des enceintes comme en témoigne la fouille du cimetière marin de Saint-Paul menée par Bruno Bizot en 2011<sup>3</sup>. En 2007, lors de la construction de la Route Nationale 1 qui borde à l'ouest le cimetière de Saint-Leu, des tombes ont été mises au jour, motivant ainsi la prescription archéologique.

L'ouverture de 18 tranchées n'a pas abouti à la découverte de vestiges funéraires [Fig. 1 & 2]. Quelques ossements humains ont été mis au jour à l'ouest de l'emprise mais en position secondaire [Fig. 3]. Associés à du mobilier disparate au sein d'un remblai sableux superficiel, ils ont été interprétés comme rejets issus de perturbations ayant eu lieu au sein du cimetière.

Seulement 34 artefacts ont été collectés lors de ce diagnostic. Ils concernent essentiellement de la faune terrestre. On note également la présence de coquillages de type bulots au sein de dépôts limoneux naturels [Fig. 4], des fragments de poteries horticoles à glaçure verte [Fig. 5], ainsi qu'une monnaie datée de 1906 associée aux ossements humains [Fig. 6]. Ces vestiges se rapportent aux activités liées au cimetière et au littoral. Le mobilier remarquable mis au jour dans les dépôts sédimentaires en place ne permet qu'une datation large et approximative, soit XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.

L'étude stratigraphique du site révèle cependant une sédimentation naturelle importante formée par les dépôts réguliers de colluvions. La composition des sols montre une superposition de limons très variés, autant dans la matrice, dans la granulométrie des composants et les altitudes d'apparition. Cela traduit des formations de longues durées remaniées à plusieurs reprises suite à des phénomènes climatiques d'intensité variables. La présence dans certaines tranchées d'un dépôt important de roches particulièrement émousées, type galet, pourrait figurer la présence d'un ancien cours d'eau. Celui-ci pourrait même figurer l'ancienne trajectoire du Fond Bagatelle, situé aujourd'hui plus au nord du site.

Le diagnostic archéologique du site de l'extension Est du cimetière marin de Saint-Leu constitue la seconde opération archéologique préventive réalisée sur la commune après celle de la ravine du Trou Blanc à Bois-Blanc<sup>4</sup>. Bien que l'emprise de l'aménagement soit située sur des parcelles à haut potentiel archéologique du fait de sa localisation le long du cimetière marin daté de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologie attendu.

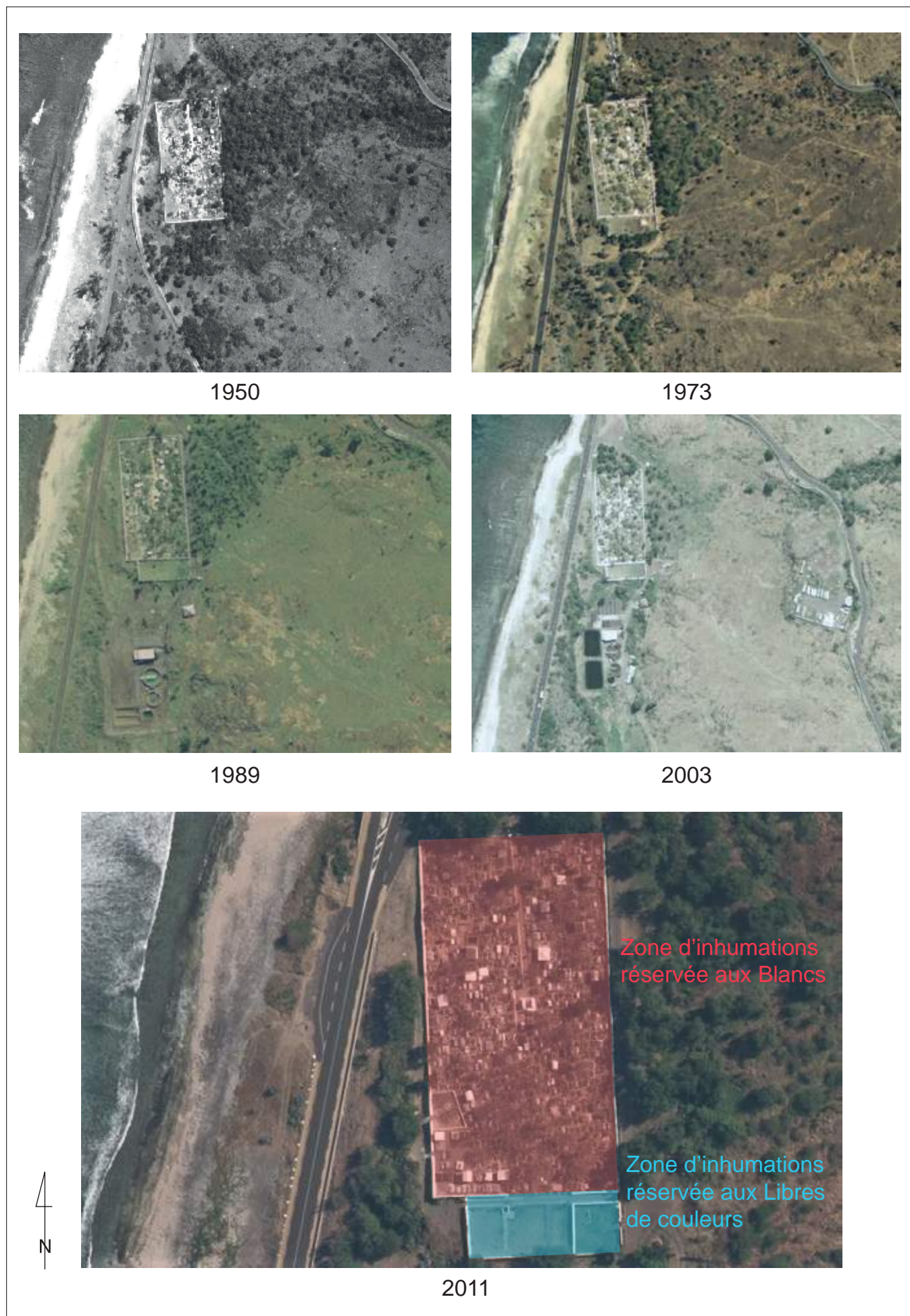
- 1. Équipe de terrain et de post-fouille : Marine Ferrandis (RO), Mélissa Baffert, Jeannick Pamphil, Fabrice Chariter, Stella Papaty, Pierre Brial, Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : SBTPC (mécanisation), Outre-Mer Topographie (topographie).
- 2. Ferrandis M., 2022 d.
- 3. Bizot B., Dijoux A. et Fuma S., 2011.
- 4. Cornec Th., 2019 a.

[Fig. 6] : Monnaie mise au jour dans le déblais us5008, 5 centimes de franc de la Troisième République, 1906 (photo M. Ferrandis / Inrap)

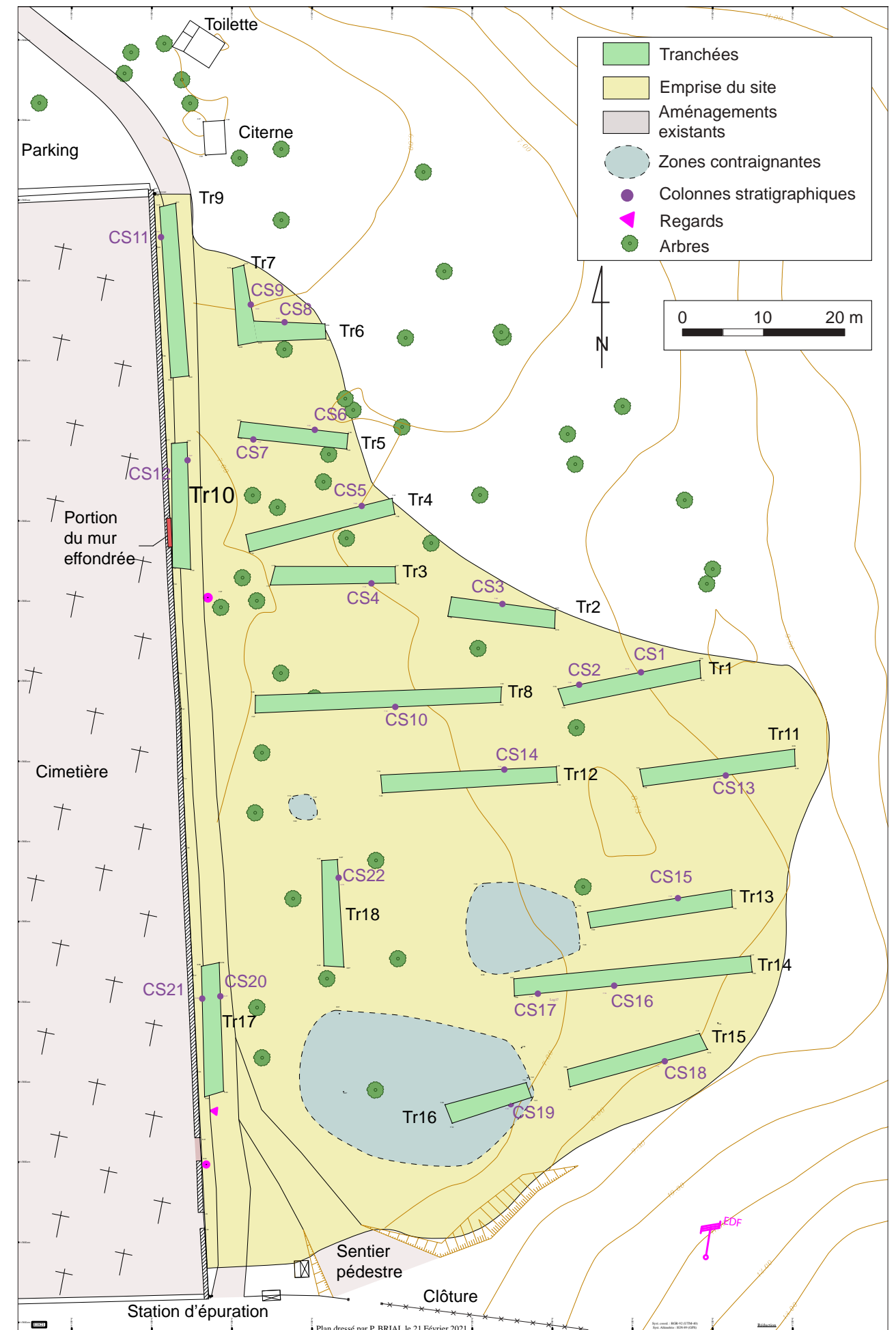


5 centimes de franc Daniel Dupuis, clichés : Sublil37, fr.numista.com





[Fig. 1]: Vues aériennes du cimetière entre 1950 et 2011 (photos IGN, DAO M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 2]: Relevé topographique des tranchées et de l'emprise (DAO M. Ferrandis / Inrap)

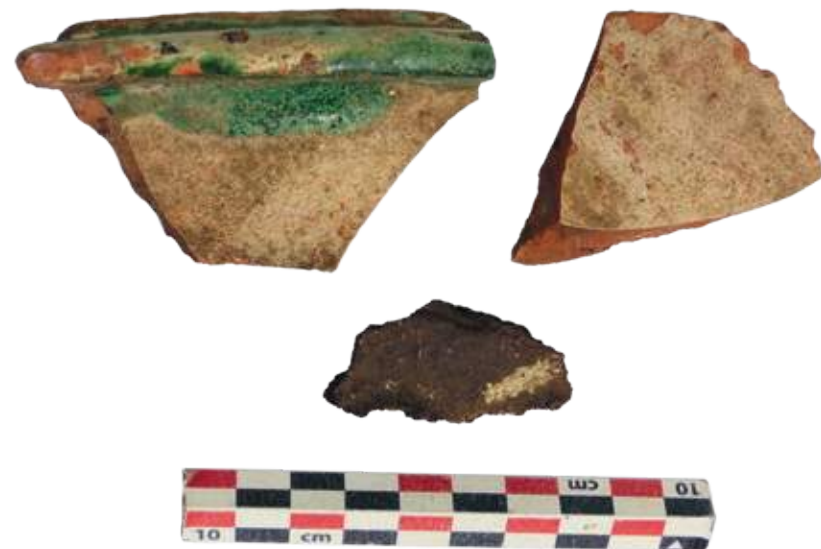




[Fig. 3]: Ossements humains collectés dans la tranchée 5 dans un remblai superficiel us5008, sorte d'épandage de déblais (photo M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 4]: Coquillages de type bulot (photo M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 5]: Tessons de poteries horticoles à glaçure verte sur engobe blanc évoquant les productions du sud de la France associés à un tesson de poterie commune sans ornement (photo M. Ferrandis / Inrap)

### Thierry CORNEC (RO)

Un diagnostic a été prescrit en amont des travaux de restauration du Temple du Gol, un édifice inscrit au titre des monuments historiques en 1996, construit au début du XX<sup>e</sup> siècle à l'emplacement supposé d'un premier temple [Fig. 1]. Il a été réalisé par l'Inrap<sup>1</sup> du 5 au 7 avril 2022<sup>2</sup>. Ces bâtiments successifs sont construits au sein du camp des engagés qui se déploie en amont de l'usine sucrière du Gol, domaine agricole en activité depuis 1816.

Les sondages [Fig. 2] ont permis la détection d'une série de trous de poteau [Fig. 3], au sud du bâtiment, en lien avec des aménagements récents et l'observation des fondations du bâtiment, peu imprimées dans le substrat. Aucun indice d'un bâtiment antérieur n'a été détecté.

La seule découverte remarquable est celle d'un fossé [Fig. 4], orienté nord-sud, clairement antérieur à l'édification du temple. Cette orientation divergente par rapport à celle du temple et plus généralement des vestiges des bâtiments du camp des engagés conservés alentour, permettrait de le rapprocher d'un réseau de drainage des pentes sud du massif du Piton des Neiges.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec (responsable de l'opération), Marine Ferrandis, Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : STROI (mécanisation), Outre-Mer Topographie (topographie).

2. Cornec Th., 2022 c.



[Fig. 3]: Sondage 3, série de trous de poteau (photo Th. Cornec/ Inrap)

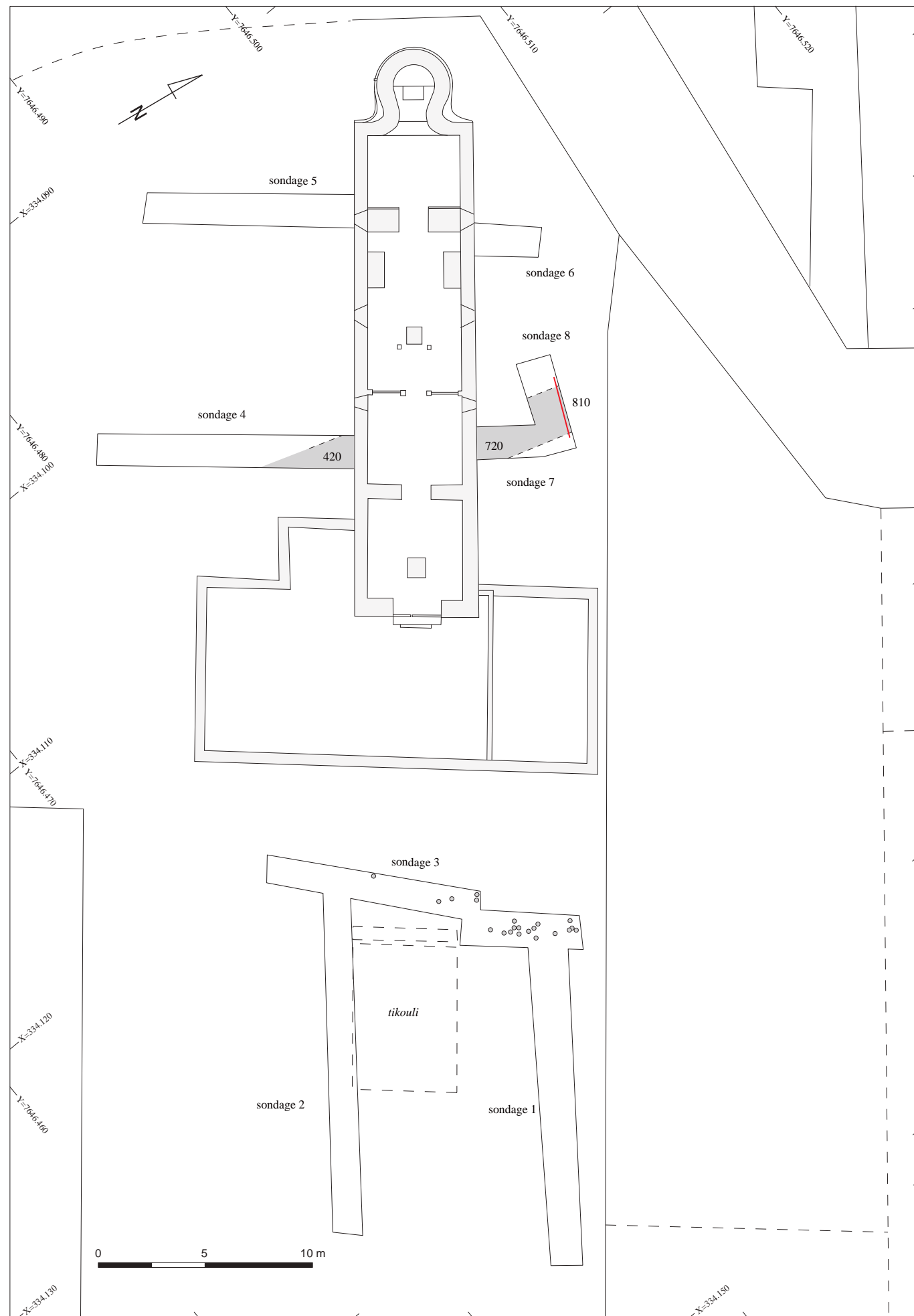


[Fig. 4]: Sondage 7, le fossé 710, antérieur à la construction du Temple (photo Th. Cornec/ Inrap)



[Fig. 1]: Le Temple vu depuis l'ouest (photo Th. Cornec/ Inrap)





[Fig. 2] : Répartition des vestiges (DAO Th. Cornec/ Inrap)

**Marie-Hélène JAMOIS (RO)**

Le projet d'aménagement d'une nouvelle médiathèque à La Saline, porté par la commune de Saint-Paul, situé dans une zone de présomption de prescription archéologique, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique en amont des travaux d'aménagements. La zone concernée, située sur la partie sud de la parcelle cadastrée EO 494, se situe aux abords directs de l'usine sucrière de Vue-Belle, dont la cheminée a été inscrite le 2 mai 2002 sur la liste des Monuments Historiques.

L'opération de diagnostic a eu lieu en juillet 2019. Réalisée par Thierry Cornec (Inrap) et son équipe<sup>1</sup>, cette intervention a révélé, sur la superficie prescrite de 1606 m<sup>2</sup>, des vestiges anciens, notamment un sol pavé et les substructions d'une balance à sucre. En raison du fort intérêt archéologique de ces découvertes, la préfecture a prescrit une fouille préventive exhaustive du terrain concerné.

La superficie a néanmoins été réduite à 1200 m<sup>2</sup>, en raison de l'existence d'un droit de passage servant d'unique accès à une habitation située au sud de la parcelle.

La fouille préventive s'est déroulée de mars à mai 2021<sup>2</sup>. Elle a mobilisé une équipe de l'Inrap constituée de sept archéologues<sup>3</sup>. Les relevés topographiques et orthophotographiques ont été réalisés par la société de géomètres-experts Outre-Mer Topographie (OMT).

L'emprise de la fouille se situe au sud des bâtiments ruinés de l'ancienne usine sucrière de Vue-Belle. Cet espace, laissé en friche au cœur d'un quartier riche en témoins immobiliers historiques, ne fait l'objet d'aucune mention ou plan dans les archives de l'usine. Néanmoins, beaucoup d'habitants du quartier ont gardé la mémoire des diverses activités qui s'y sont succédé, pour y avoir eux-mêmes travaillé, ou par l'intermédiaire de parents ou grands-parents.

La problématique scientifique principale concerne la connaissance générale de l'industrie sucrière de l'île Bourbon. Une recherche historique et archivistique a été préalablement effectuée, à laquelle ont été associés MM. Jean-François Géraud et Xavier Le Terrier. Fondée en 1824, en pleine expansion de l'industrie sucrière sur l'île Bourbon, par le notaire Laffon, et deux habitants, Fitau et Caillot, l'usine est d'abord connue sous le nom de « Société Laffon, Caillot, Fitau ». En 1828, l'usine détient 109 esclaves et produit 60 milliers (soit un peu plus de 29 tonnes) de sucre. En 1835, il ne reste que 72 esclaves, mais la production de sucre atteint 250 milliers (soit un peu plus de 122 tonnes). En 1840, l'usine se modernise avec l'adjonction d'une sucrerie couverte en bardeaux qui compte huit chaudières en fonte Wetzell, quatre chaudières à revêtement de cuivre et trois tables à sucre. En 1844, il est fait mention dans la sucrerie de deux batteries : une Gimart et une Adrienne, ainsi que d'un rotateur Wetzell. La société possède alors vingt-et-un bœufs et cinquante mules d'attelage, ainsi que

dix-huit charrettes, dans une écurie adossée à la purgerie. En décembre 1847, l'usine est rachetée aux enfants Fitau par Philippe Joseph Le Lièvre pour la somme de 595 000 francs; il est fait alors mention dans l'acte d'adjudication de deux machines à vapeur : une de 8 cv et la « vieille », de 4 cv. Il ne reste plus dans l'écurie que onze bœufs et quarante-cinq mules, mais le nombre de charrettes est monté à trente. Les difficultés inhérentes à la production sucrière (nécessité d'une grande planification dans les travaux agricoles et manque de voies de communications adaptées sur l'île, auxquels il faut ajouter des cyclones dévastateurs, l'apparition du borer, parasite de la canne en 1957 et l'épidémie de choléra de 1863) mettent en difficulté économique les entreprises privées. L'abolition de l'esclavage, promulguée le 20 décembre 1848 sur l'île de La Réunion, rend nécessaire aux planteurs une réorganisation du travail par l'emploi d'engagés. Beaucoup d'usines verront ainsi péricliter doucement leur économie. C'est ainsi que l'usine de La Saline, connue sous le nom de l'Hermitage, est rachetée en 1872 par le Crédit Foncier Colonial et deviendra Vue-Belle. Il faut attendre les années 1920 pour que Vue-Belle connaisse un redémarrage de sa production de sucre. Puis l'usine périclité jusqu'à son rachat en 1970 par les Sucreries de Bourbon (devenue CBO Territoria), dirigée alors par M. Émile Hugot, qui décide la fermeture de l'usine, dont le quota est alors transféré vers l'usine de Savanna. C'est à partir de cette époque que l'emprise de la fouille de 2021 devient un espace de pesage de la canne.

L'opération de terrain a ensuite été menée suivant les mêmes principes méthodologiques et techniques que nécessitent toutes les fouilles archéologiques préventives, en respectant le cahier des charges du service régional de l'archéologie, qui requiert notamment l'exploration de la totalité des vestiges, en extension comme en profondeur, jusqu'au sol géologique. Les données recueillies ont ensuite été étudiées et comparées aux résultats des études du mobilier (céramique, terres cuites architecturales et verre) et des analyses (mortiers et anthracologie), afin d'aboutir à un phasage chronologique complet du site.

Ces travaux coutumiers en archéologie de terrain ont été complétés, compte tenu du contexte chronologique très récent de cette opération, d'une enquête orale auprès du voisinage et d'anciens travailleurs de l'usine. Cette enquête s'est révélée riche en informations et a permis d'illustrer, s'il en était besoin, le vif intérêt et l'attachement profond des habitants de Vue-Belle au patrimoine et à l'histoire de leur quartier.

Ces résultats mettent en évidence plusieurs phases d'activités différentes qui se recoupent et se succèdent sur cet espace durant une période relativement courte et récente, puisque qu'aucun vestige archéologique antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle n'a pu être attesté ici.



La chronologie, attestée par le mobilier, débute à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, très probablement après 1872, date à laquelle l'usine est rachetée par le Crédit Foncier Colonial. Cette première phase, à laquelle il est possible de rattacher les fondations du bâtiment 1 (qui pourrait correspondre à l'ancienne sucrerie de l'usine), scellées par une couche d'incendie, est illustrée par de rares éléments de mobilier et reste de ce fait ténue et difficile à interpréter. L'ensemble des vestiges archéologiques présentent en effet une stratigraphie complexifiée par les très nombreux remaniements et traces de récupération de matériaux qui se sont succédé [Fig. 1 & 2].

### Les résultats de la fouille présentent trois phases principales, qui se recoupent l'une l'autre :

- **Première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle** : Cette phase est représentée par un double mur, à l'ouest de l'emprise, orienté sud-nord. Le doublage ouest sert de contrefort pour consolider la maçonnerie installée en bord de pente [Fig. 3]. Ce mur délimite et soutient sur son bord ouest une voie de circulation galetée d'un peu plus de 3 m de large, bordée à l'est d'un caniveau. Des niveaux de sols, découverts à l'est de cet accès, permettent de percevoir un bâtiment de grandes dimensions (Bât.1), dont le plan est très perturbé par les aménagements les plus récents. Ce bâtiment était très probablement construit majoritairement en bois, comme en témoigne un épais niveau d'incendie qui l'a complètement détruit. Il s'agit probablement de la sucrerie, couverte en bardeaux de bois, décrite dans l'inventaire de 1840. Dans le même inventaire est fait état d'une forge, bâtie en bois et également couverte en bardeaux, de 5,76 m de longueur pour 5,12 m de largeur ; ces dimensions correspondent au bâtiment 6 [Fig. 4] dont la partie sud a été détruite par les installations postérieures (plots du bâtiment 5 puis dalle béton). S'il n'a pas pu être trouvé dans ce bâtiment de traces de forges, son sol, solidement construit en béton de chaux assis sur hérisson de blocs et galets de basalte, conviendrait à une telle activité, nécessitant une assise solide. Du minerai métallique a de plus été trouvé à proximité immédiate de ce bâtiment (fosses F517 à F519). Plus à l'est, se trouvent encore les fondations d'une varangue [Fig. 5], provenant d'un autre bâtiment (Bât. 2), dont les bases de piliers, taillés dans la pierre, ont été retrouvées à leur place.

Au sud et au nord de cet édifice, dont l'emplacement et les dimensions correspondent à l'écurie mentionnée dans l'inventaire de 1840, subsistent les restes d'un sol pavé très soigneusement et esthétiquement de blocs de basalte pourvu d'un caniveau central (us 1013), qui représente le plus ancien niveau de sol [Fig. 6]. Pour cette partie de l'usine du XIX<sup>e</sup> siècle, les niveaux archéologiques ont été complètement perturbés.

- **Seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle – Première moitié du XX<sup>e</sup> siècle** : La phase intermédiaire est illustrée par un four (bâtiment 8), construit contre les fondations, à l'est de la varangue, donc à l'intérieur de ce bâtiment. Si aucune mention de cette structure n'a été trouvée en archives,

son insertion avec la varangue [Fig. 7] atteste de son ancienneté, bien que des témoignages de riverains indiquent qu'il a été utilisé jusqu'à une période tardive.

L'étude anthracologique, réalisée sur un prélèvement provenant des rejets du four (Bât. 8), présente une utilisation opportuniste des variétés brûlées, qui évoquent un environnement où la flore native de l'île n'est plus majoritaire, perturbée par l'apport d'espèces d'intérêt agricole et ornemental, qui concorde tout à fait avec un espace résidentiel péri-industriel.

Il est possible d'attribuer également à cette phase les restes d'une fontaine (Bât. 3), qui alimentait un bassin (complètement disparu) destiné à l'abreuvement des bêtes de somme. Divers éléments de sol et de maçonnerie, malheureusement très mal conservés, au nord de l'emprise, sont contemporains de cette phase intermédiaire.

À cette époque, l'ancienne écurie n'est plus utilisée, le bétail réside dans la nouvelle étable, encore visible, au sud-est de l'emprise. Les maçonneries et sols pavés, qui se développent vers le sud, sont à rattacher à cette phase. Ils n'ont malheureusement pas pu être étudiés en raison de l'impossibilité d'intervenir sur l'emplacement du droit de passage situé au sud de l'emprise.

- **Seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et début du XXI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à 2006** : La dernière phase enfin, est principalement représentée par le bâtiment excavé de la balance (Bât. 4), et le socle de plaque tournante type Decauville [Fig. 8 & 9]. Construite en béton de ciment et munie de rails terminés par un carrousel, ce socle raccordé à l'électricité permettait, dans un premier temps, aux wagons de faire demi-tour. Plus tard, il a été utilisé pour le « piqueur », engin de marque Facmo qui prélevait le suc des cannes directement au travers des grilles des camions. Les câbles souterrains d'alimentation ont été retrouvés. La presque totalité de l'espace de l'emprise autour de ces deux structures était occupée par un épais et solide galetage (sols 1010 et 1012), transformant cet espace en place à ciel ouvert. Ce dernier niveau de sol était recouvert en plusieurs endroits de très nombreux objets et pièces métalliques de récupération et de restes de façonnage.

En effet, la phase d'abandon du site est matérialisée par une épaisse dalle de béton (de 0,60 cm à 1 m d'épaisseur), venue sceller une partie du bâtiment de la balance et dont la mise en œuvre a détruit les éléments antérieurs et les relations stratigraphiques en partie médiane de l'emprise.

Déterminant un plan quadrangulaire (Bât. 5) et espacés entre eux de 1,25 m en largeur et 1,90 m en longueur, quatre plots en béton, situés sous la dalle, ont pu accueillir une petite grue, utilisée pour les chargements et déchargements de la canne. Une photo existe [Fig. 10], mise à disposition par un habitant du quartier. Il n'a néanmoins pas été possible de déterminer si l'emplacement de la grue photographiée coïncide avec l'ensemble trouvé en fouille.

### Ces éléments matériels retrouvés à la fouille ont pu être mis en relation avec les témoignages recueillis<sup>4</sup>, permettant ainsi de restituer un historique de cet espace, dédié souvent à plusieurs activités simultanées :

- **L'espace de stockage des pièces usagées avant 1936 - 1970** : M. Ivoula, qui a commencé à travailler à l'usine en 1936, se rappelle que l'on entreposait ici les pièces usagées ou destinées aux réparations des machines. Un très important stock de pièces métalliques a en effet été retrouvé dans les niveaux supérieurs de la fouille [Fig. 10].

- **L'espace résidentiel années 1950** : la fratrie Cazal (les cinq enfants du dernier directeur de l'usine) se rappellent avoir vu dans leur enfance la maison, qui a un temps servi de bureau (l'ancienne varangue de l'étable, réhabilitée ?).

- **Des ateliers artisanaux années 1940-1950** : M<sup>me</sup> Virama, qui a toujours habité le quartier et dont le père travaillait à l'usine de Vue-Belle, se rappelle l'existence d'un hangar dédié au rabotage de bois destiné à la fabrication de plancher et d'un atelier de chaudronnier.

- **Le parc à bœufs 1936-1950 ?** : M. Narcisse Ferblantier, qui portait la canne à la sucrerie à partir de 1960, se rappelle avoir vu la maison et décrit aussi un petit moulin activé manuellement par les marmailles (les enfants) et destiné à broyer les têtes et feuilles de canne pour l'alimentation du bétail. Il situe cet engin à l'emplacement du socle à rail (peut-être une réutilisation). De nombreux riverains se rappellent que la fontaine servait à alimenter un bassin, situé à l'ouest de l'usine, dans lequel les usagers venaient abreuver leur bétail en apportant leurs cannes. Le four, quant à lui, aurait servi à cuire les légumineuses, pois et zantaques, pour l'alimentation du bétail de la sucrerie.

- **Le laboratoire (pesage de la canne) 1970-2006** : Intervient alors la dernière phase d'activité sur l'emprise de la fouille, qui se limite au pesage de la canne, réalisée camions pleins sur la balance dont les vestiges ont été remis au jour durant la fouille, puis camions vides sur la balance conservée à proximité, sur le côté est de la rue Cour. À l'est de l'emprise de la fouille subsiste le carrousel (plaque tournante Decauville), sur rails circulaires, sur lequel était placé en dernier lieu un engin, appelé le « Facmo », qui servait au prélèvement du jus de canne pour calculer le taux de sucre. La machine piquait les cannes au travers des grilles des camions : trois prélèvements par chargement étaient réalisés (le premier à l'avant, le deuxième au milieu, le dernier à l'arrière). Le « Facmo », déplacé à Villèle en 2006, y est toujours visible, aux côtés de la balance. Après pesée et prélèvements, les camions, appelés « cachalots », acheminaient la canne vers la sucrerie de Savanna. Cette dernière phase est appelée « Le Laboratoire » par les riverains.

La fouille préventive de Vue-Belle, concentrée sur un abord de l'usine sucrière de La Saline-les-Hauts, vient apporter un regard nouveau sur cette partie récente de l'histoire de La Réunion, en réunissant des informations sur la vie quotidienne qui pouvait s'organiser autour de cette industrie. Certains des vestiges mis au jour seront intégrés aux aménagements extérieurs de la future médiathèque, permettant ainsi de restituer une partie de leur patrimoine aux habitants du quartier de Vue-Belle.

Autour de la fouille archéologique, l'accent a été mis sur la valorisation et la participation du public. Outre l'affichage d'un poster explicatif, des visites commentées du site ont été organisées, dont une réservée à Madame Huguette Bello, alors maire de Saint-Paul et aux élus de la commune. Durant cette réunion, a été évoqué la possibilité d'intégrer certains des vestiges à la future médiathèque [Fig. 11]. Les sorties scolaires prévues sur le site, qui n'ont pu être mises en place en raison du contexte sanitaire lié à la covid 19, ont été remplacées par des présentations de la fouille et de l'archéologie préventive dans plusieurs classes de primaires de La Saline. Un communiqué de presse effectué par l'Inrap dans le courant de la fouille a donné suite à six articles parus dans la presse locale et le tournage vidéo réalisé sur le site a servi de support à deux émissions télévisées, diffusées au journal télévisé de « Réunion la 1<sup>ère</sup> » et « Antenne Réunion » [Fig. 12].

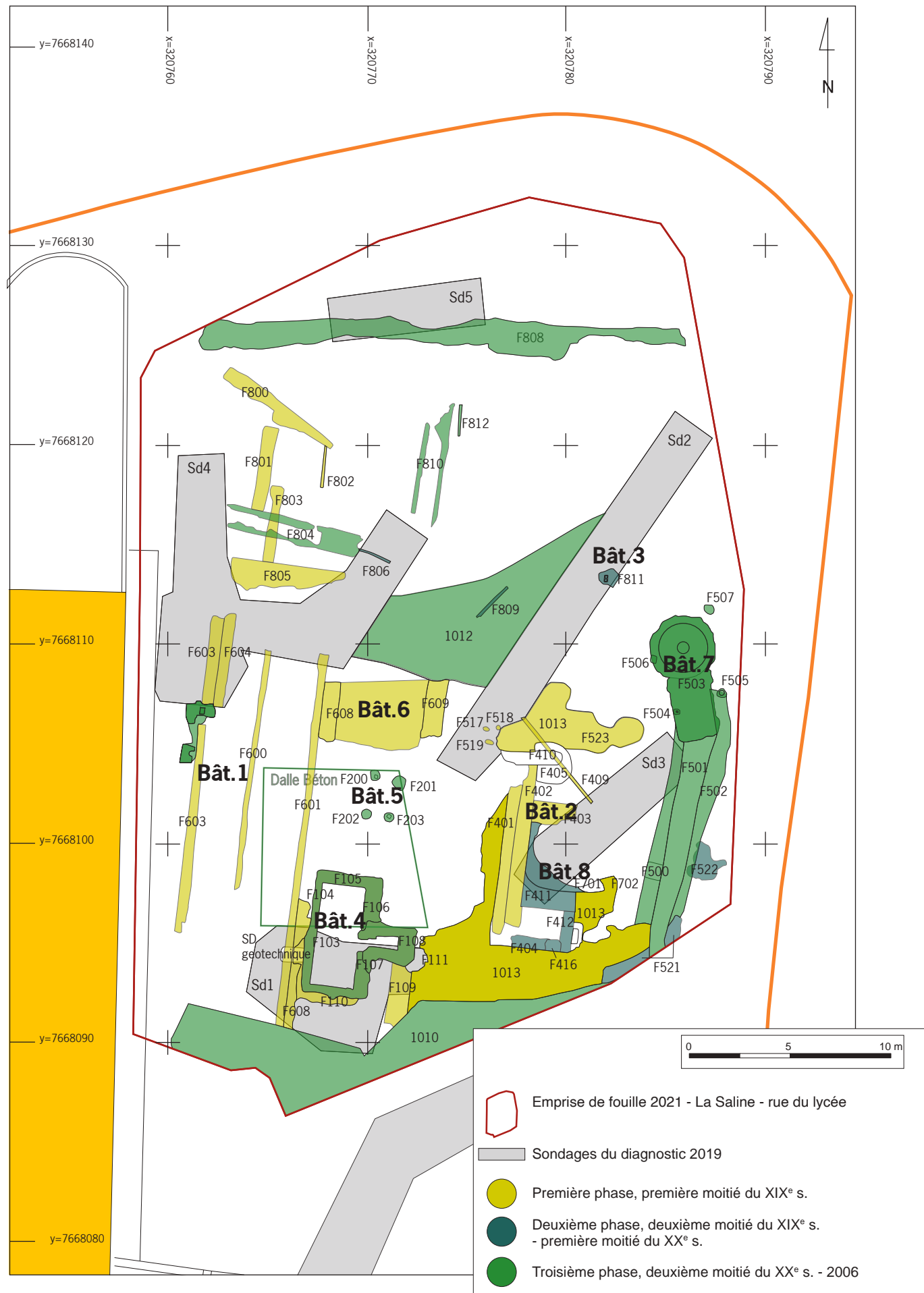
1. Cornec Th., 2019 c.

2. Équipe de terrain et de post-fouille : Marie-Hélène Jamois (RO), Mélissa Baffert (Technicienne), Marine Ferrandis (Technicienne), Manuelle Prié (Technicienne), Anne-Christine Nalin (Technicienne), Solal N'Kuka (Technicien), Thierry Giraud (Technicien), Alexandre Ray (Technicien), Raphaël Maman, Beaux-Arts de Paris (en stage d'immersion), Fanny Lachery (anthracologie), Laurence Serra (étude du verre), Alexandre Coulaud (étude du mobilier métallique), Pierre Testard (étude céramique et terres cuites), Maxence Habran (étude documentaire). Moyens techniques : Sulliman Fiarda, EGB Zilmia (mécanisation), Pierre Brial, Outre-Mer Topographie (topographie), David-Antoine Secondo, Outre-Mer Topographie (orthophotographies).

3. Jamois M.-H., à paraître.

4. Une réunion des habitants du quartier, organisée sur le site en partenariat avec la mairie de Saint-Paul, a permis de recueillir des témoignages directs concernant les abords de l'usine de Vue-Belle et leur utilisation. Deux travailleurs de l'usine, M. Narcisse Ferblantier et M. Adrien Ivoula ont tenu à apporter leur précieux témoignage et nous ont accueillis chez eux.





[Fig. 1]: Plan général phasé du site (relevés OMT, DAO M.-H. Jamois / Inrap)



[Fig. 2]: Orthophotographie du site (D.-A. Secondo / OMT)





[Fig. 3]: Mur contreforté ouest du bâtiment 1, au premier plan (photo M.-H. Jamois / Inrap)



[Fig. 7]: Coupe ouest-est du four (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 10]: Photo de la grue de Vue-Belle (Don de M<sup>me</sup> Virama, archives personnelles)



[Fig. 4]: Vestiges du bâtiment 6 : murs est et ouest et sol de béton (photo A. Ray / Inrap)



[Fig. 8]: Le bâtiment excavé de la balance (photo Th. Giraud / Inrap)



[Fig. 11]: Pièces métalliques usagées, stockées sur le site en vue de leur réutilisation (photo A.-Ch. Nalin / Inrap)



[Fig. 6]: L'ancien sol pavé, muni d'un caniveau central (photo M.-H. Jamois / Inrap)



[Fig. 5]: Mur de la varangue, avec base en basalte taillé des poteaux de soutènement. À droite, restes du sol adjacent de l'ancienne écurie (photo Th. Cornec / Inrap)



[Fig. 9]: Socle à rails, alimenté à l'électricité (photo S. N'Kuka / Inrap)



[Fig. 12]: Visite du chantier par une équipe de télévision (photo M.-H. Jamois / Inrap)



## Nicolas BIWER (RO)

Cette opération s'inscrit en amont du projet de la construction d'un immeuble d'habitation sur la parcelle cadastrée BO 122 à Saint-Paul. L'emprise de 1332 m<sup>2</sup> est située à l'extrémité nord-ouest de la rue Ary et Marius Leblond, à l'écart du cœur de la ville historique.

Dans le cadre de ce diagnostic<sup>1</sup>, trois tranchées ont été creusées, plusieurs fenêtres réalisées. Cela correspond à une ouverture d'environ 156,15 m<sup>2</sup> [Fig. 1], soit 11,7% de la surface de l'emprise prescrite<sup>2</sup>. Le substrat a été atteint systématiquement. Au total, 7 structures archéologiques ont été mises au jour au cours de cette opération : 5 trous de poteau [Fig. 2], 1 petite fosse maçonnée et 1 bouteille oignon isolée [Fig. 3].

Le sous-sol de la parcelle a connu d'importants remaniements. La déconstruction des bâtiments a impacté très fortement les niveaux anciens. Elle est particulièrement visible à l'angle nord de l'emprise. À cela s'ajoute l'affouillement d'une grande partie du terrain. Le décaissement moyen constaté est de 0,50 m correspondant à l'horizon humique et aux vingt premiers centimètres du terrain naturel. On relève enfin que les véhicules de chantier ont circulé sur le substrat ainsi mis au jour. Ceci pourrait expliquer la présence d'aménagements en bordure de terrain uniquement.

Les vestiges d'occupation, probablement de nature domestique au vu des artefacts mis au jour, apparaissent entre 0,15 m à l'est et 0,30 m à l'ouest de la surface. Malgré les divers remaniements du terrain, ils présentent un bon état de conservation. On note une petite concentration dans la tranchée 3 en bordure orientale du terrain. Un trou de poteau isolé a également été observé au nord-ouest dans la tranchée 1.

Quelques artefacts pourraient matérialiser une occupation proche de l'emprise au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle. La plus grande part des tessons de céramique appartient néanmoins à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils se rapportent à la sphère domestique. Les productions observées sont aussi bien métropolitaines, Bordeaux notamment, que chinoise. Un fragment de céramique *creamware* évoque également la production anglaise.

Les observations faites lors de ce diagnostic ne détonnent pas avec les données figurées sur les cartes anciennes. Celles d'une parcelle qui s'inscrit dans une zone qui demeura très peu lotie durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'urbanisation de la ville de Saint-Paul se concentre en effet au sud et le long de la chaussée Royale. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la parcelle se trouve toujours à l'écart du bourg. Cette situation n'évolua pas ou peu jusqu'aux années 1960. Par la suite, l'étalement et la densification urbaine deviennent visibles sur les photographies aériennes. Cela se traduit notamment par le prolongement de la rue Marius et Ary Leblond.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Nicolas Biwer (RO), Manuelle Prié (Technicienne), Fabienne Ravoire (étude de la céramique), Laurence Serra (étude du verre), Frédéric Vinolas (maquettage), moyens techniques : P. J. Amico Bourbon, 2TR (mécanisation) ; Maxime Gatineau, Outre-Mer Topographie (topographie).

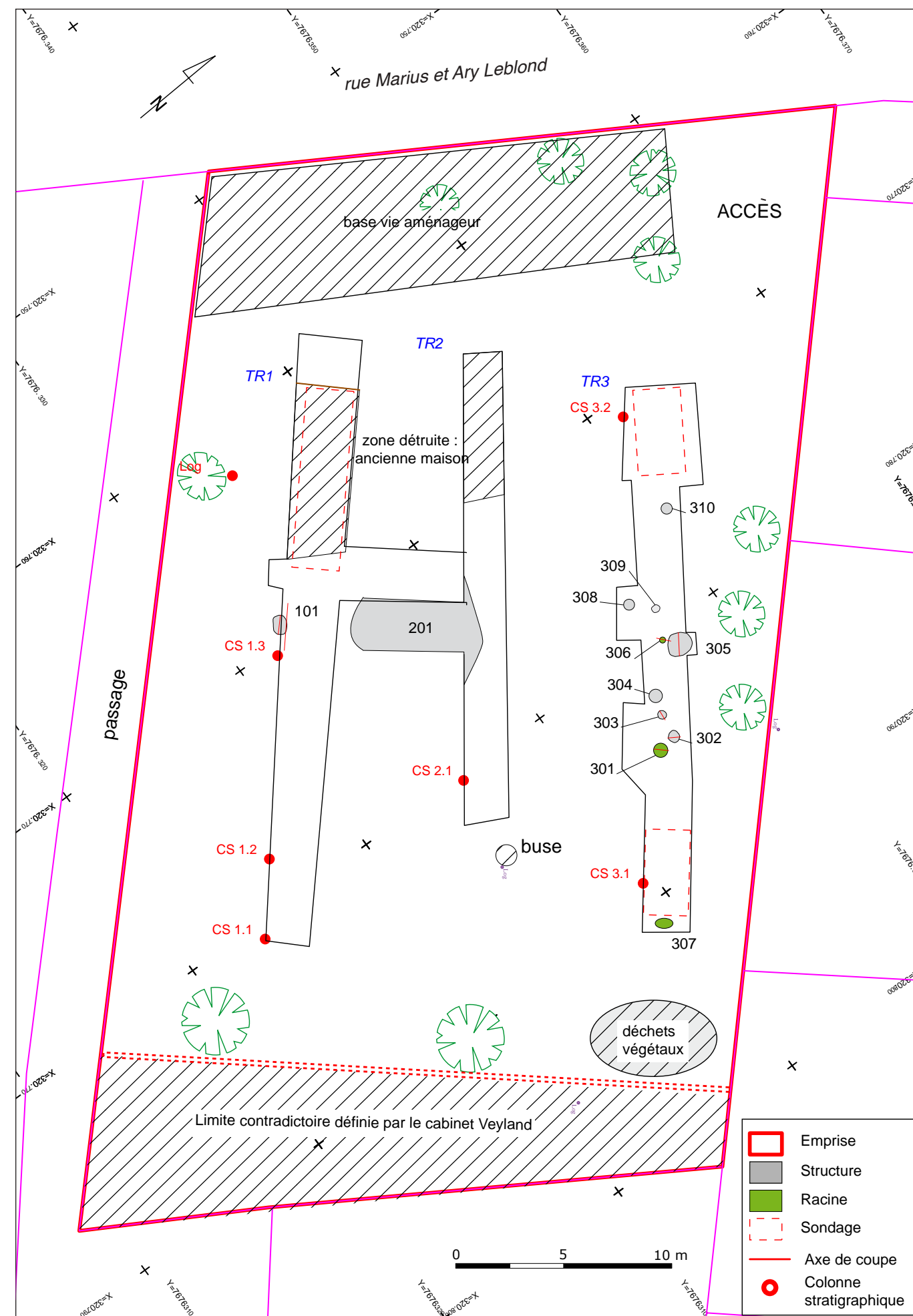
2. Biwer N., 2023 b.



[Fig. 2]: Trou de poteau avec calage de galets (Photo N. Biwer / Inrap)



[Fig. 3]: Bouteille, verre, première moitié XVIII<sup>e</sup> du siècle (Photo N. Biwer / Inrap)



[Fig. 1]: Implantation des sondages et localisation des vestiges (relevé OMT, DAO T. Corneic / Inrap)



## Nicolas BIWER (RO)

Le diagnostic réalisé au 24 rue Saint-Louis s'inscrit en amont du projet de la construction d'un immeuble d'habitation sur la parcelle cadastrée BO 500 à Saint-Paul<sup>1</sup>. L'emprise de 843 m<sup>2</sup> est située à l'angle de la rue Saint-Louis et de la rue des Salins, aux abords immédiats de la ville historique et dans la zone de protection de présomption de prescription archéologique (ZPPA). Le terrain est ceint des vestiges d'un mur de clôture (ou barreau à La Réunion) monté à la chaux [Fig. 1]<sup>2</sup>.

Il a permis de mettre en évidence une occupation continue de la parcelle dont les plus anciennes traces remontent à la transition XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles. Les vestiges correspondent à une occupation domestique constituée de plusieurs éléments diachroniques entre lesquels il est difficile d'établir un lien. Ils se concentrent sur la moitié nord-est de la parcelle, apparaissent en moyenne à 0,40m de profondeur et présentent un bon état de conservation malgré des terrains très remaniés [Fig. 2].

Les niveaux les plus anciens sont conservés dans les zones dépressionnaires de part et d'autre d'une modeste dune de galets et de sable. Ils contenaient des artefacts très fragmentés de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces horizons revêtent un faciès humique qui permet de penser qu'ils correspondent à la période où le terrain était en jardin (jusqu'en dans les années 1970). Aucune trace d'une occupation plus ancienne que l'on pouvait soupçonner sur « les sables » n'a été mise en évidence ici.

Le long de la rue des Salins, les vestiges d'une construction sont matérialisés par des solins de pierres, la base d'une marche et des sols intérieurs et extérieurs. La superstructure en matériaux périssable n'a pas laissé de trace. Elle a été observée sur 3m de longueur [Fig. 3]. Ils pourraient s'agir des soubassements de la case figurée sur la carte de Saint-Paul de 1806, alignée sur la rue Saint-Louis ; le reste de la parcelle donnant sur la rue des Salins, libre de construction, étant laissée en jardin. Une fosse circulaire (diamètre 1,40m et profondeur conservée 0,30m) dont le comblement est daté du XIX<sup>e</sup> siècle et un petit bassin maçonné de plan carré (1,40m de côté) comblé autour des années 1950 constituent les seuls autres aménagements mis au jour sur l'emprise [Fig. 4].

Le mobilier collecté appartient à la sphère domestique. 66 tessons de céramique dont 62% en contexte remanié, provenant de remblais de nivellement du début des années 1970, et 14 fragments de verre ont été collectés. Les céramiques mises au jour sont des productions européennes (France principalement et Angleterre) et chinoises de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle [Fig. 5]. Pour les importations asiatiques, on retrouve les éléments du service de table habituel : bols, tasses, assiettes ou plats « blanc-bleus » ou à décor polychrome. Les importations européennes se

rapportent aussi à ce domaine. Pour la France, des productions de la région bordelaise (manufacture Vieillard), d'Île-de-France (manufacture de Creil-Montereau), et un fragment de « cul-noir » probablement de Rouen figurent dans ce corpus.

Une moitié de pierre de meule rotative pour le rémouillage a été mise au jour dans les remblais récents [Fig. 6]. Elle est taillée dans un bloc de roche volcanique de couleur grise à grains fins peu vacuolaire (pierre bleue). La pièce a un diamètre de 50 cm pour une épaisseur de 15 cm. La surface active présente une usure d'une des arêtes latérales.

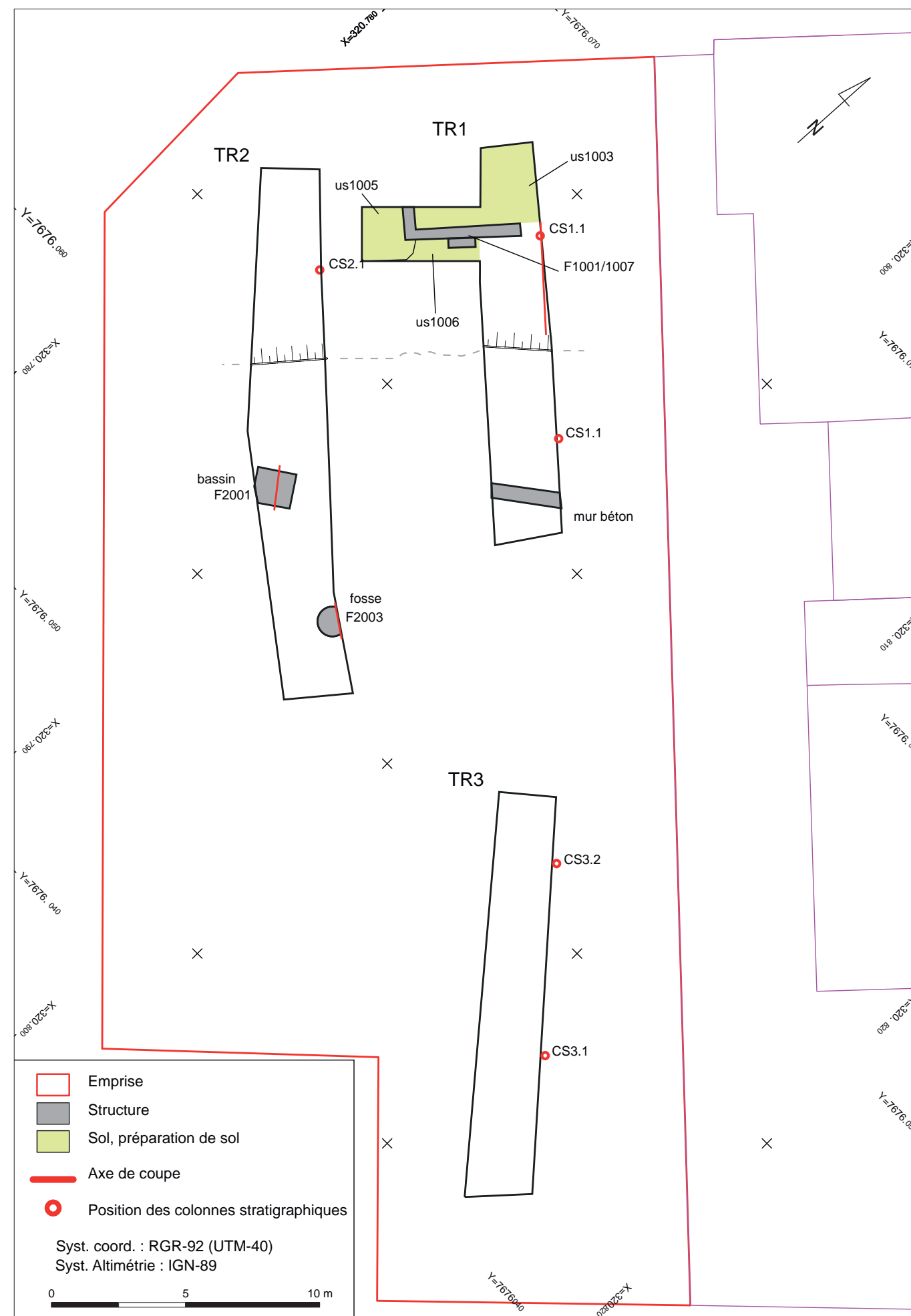
Cette étude montre que la parcelle a très peu varié dans son organisation. Au cours de ces deux siècles écoulés, elle est demeurée faiblement lotie. La position de la case, en bordure de la rue Saint-Louis, est identique de 1806 à 2017. Le reste du terrain est essentiellement utilisé en espace vert. Il faut attendre le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle pour que la parcelle soit entièrement construite.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Nicolas Biwer (RO), Solal N'Kuka (Technicien), Fabienne Ravoire (étude de la céramique), Laurence Serra (étude du verre), Nathalie Busseuil (maquettage) ; moyens techniques : 2TR Réunion (mécanisation), Pierre Brial et Maxime Gatineau, Outre-Mer Topographie (topographie).

2. Biwer N., 2022 a.

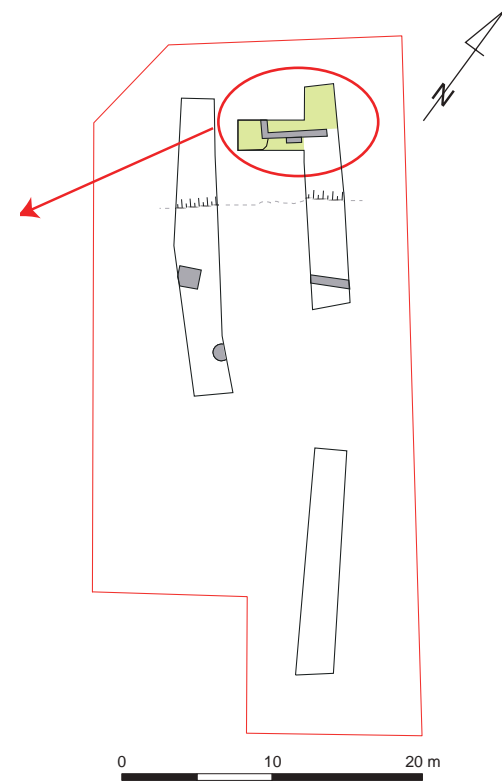


[Fig. 1]: Barreau en cours d'effondrement côté rue des Salins (photo N. Biwer / Inrap)



[Fig. 2]: Plan du diagnostic (DAO N. Biwer / Inrap)





us 1001 : maçonnerie  
 us 1003 : limon sableux brun-orangé légèrement graveleux, compact. Sol ou préparation de sol  
 us 1006 : sable graveleux gris. Sol  
 us 1007 : base de marche  
 us 1008 : sable limoneux brun, homogène et meuble, grave et cailloux basaltiques (10 cm), charbons de bois  
 us 1010 : substrat sableux

[Fig. 3]: La case (DAO N. Biwer / Inrap)

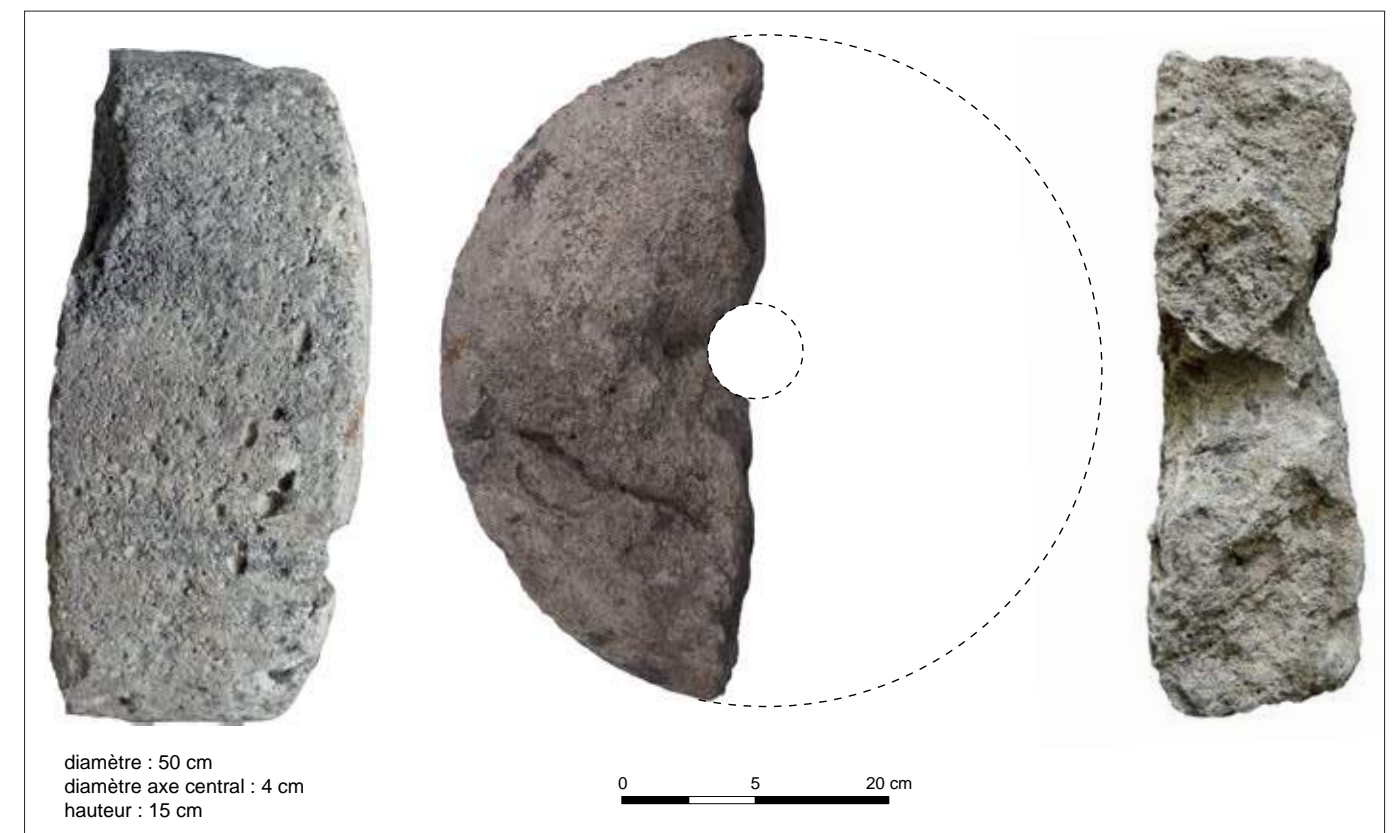


[Fig. 4]: Le bassin 2001 (photo N. Biwer / Inrap)



[Fig. 5]:

1 : Le mobilier de l'us 1004, A : base de pot à conserve, sud-ouest de la France (région bordelaise), fin XVIII<sup>e</sup> siècle, B : fond d'assiette de faïence fine, XIX<sup>e</sup> siècle, C : fragment de porcelaines chinoises, un fragment de soucoupe avec décor d'inspiration européenne, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, D : fragment de porcelaines chinoises, une panse de tasse à café, fin XVIII<sup>e</sup> siècle ;  
 2 : pots à pommade fragmentaires, faïence, France, fin XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle ;  
 4 & 5 : Mobilier de l'us 2004, fin XVIII<sup>e</sup> siècle A : fragment d'assiettes, B : plats blanc-bleu, C : fragment d'un bol, D : fragment de pâte gris bleuté, E : bol en porcelaine grossière, fris clair, décor bleu fondu ;  
 3 & 6 : Exemple de mobilier en verre, bouteille, pied de verre à pied type gros verre anglais, verre opalin de Portieux, seconde moitié XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle (photos N. Biwer / Inrap)



diamètre : 50 cm  
 diamètre axe central : 4 cm  
 hauteur : 15 cm

[Fig. 6]: Us3005 Meule (DAO N. Biwer / Inrap)



## Lucie AMAMI (RO)

Situé sur un ancien domaine sucrier ayant appartenu à M<sup>me</sup> Desbassayns, dans la commune de Saint-Paul, le musée historique de Villèle, classé monument historique, fait l'objet d'un vaste programme de construction et de réaménagement par le Département, propriétaire des lieux. Ce projet va permettre de le transformer en musée de l'habitation et de l'esclavage, avec la création d'un parcours muséographique s'appuyant sur les témoignages architecturaux, archéologiques et paysager du site. Cette nouvelle orientation donnera un second souffle au musée et mettra en valeur les singularités architecturales, sociales et historiques du lieu. En amont, ce nouveau départ du musée, la plus importante fouille préventive prescrite pour les territoires ultramarins se déroule entre 2022 et 2024<sup>1 & 2</sup>.

Le choix du lieu pour ce programme ambitieux porté par le Département n'est pas dû au hasard. Cette habitation (vaste propriété au sens créole du terme) est un lieu emblématique de l'île en raison de son rayonnement et de son histoire. Depuis l'achèvement de la maison des maîtres en 1788, le domaine n'a fait que s'agrandir pour obtenir les « dimensions » idéales d'une exploitation sucrière. Avant d'être définie comme telle en 1824-1825, la production est plus diversifiée, avec des plantations de café et de coton. Les contextes économique et environnemental ont favorisé cette orientation sucrière et ce jusqu'en 1908 lors de la fermeture définitive de l'usine au profit de celle de l'Éperon. Ensuite, des parties du domaine ont été peu à peu vendues jusqu'au départ des derniers héritiers en 1974. En près d'un siècle d'existence, les nombreux aménagements, réaménagements et innovations techniques améliorant sans cesse le rendement de l'usine, ont fait de cet endroit précurseur un modèle et une inspiration pour l'île et les îles environnantes de l'océan Indien.

Le volet archéologique de cette transformation a commencé par un diagnostic, en 2019, dirigé par Thierry Cornec, sur 9ha. Cette première opération archéologique a apporté de nouvelles précisions pour la compréhension du site, grâce à la mise en évidence de nouveaux vestiges bâtis ou en creux. À la suite, la fouille, prescrite sur 1,04ha (sur les 10,5ha que compte la propriété), permet de compléter ces découvertes et d'en apporter de nouvelles. Son objectif est d'apporter des éléments dans la compréhension de la chronologie, du fonctionnement et de l'organisation spatiale de l'habitation. Divisée en quatre secteurs (les « longères », les écuries/parc à bœuf/ poulailler, la cuisine et son godon, les usines) [Fig. 1], deux secteurs ont été investigués entre octobre et décembre 2022 : les « longères » et les écuries/parc à bœufs/ poulailler.

### Les longères : secteur 1

Ce secteur prescrit sur 600 m<sup>2</sup>, se présente comme un seul bâtiment de 44 m de long unifié aujourd'hui par une toiture en dalle de béton et un épais enduit de ciment couvrant l'ensemble des murs [Fig. 2]. Ce bâtiment est mentionné sous cette forme dans deux archives distinctes : une de 1886 et une de 1890<sup>4</sup>. Néanmoins avant 1886, ce sont deux bâtiments distincts et construits en deux temps : la longère ouest plus ancienne et de plus grande dimension, composée des pièces P1, P2 et P3 ; et la longère est, composée des pièces P4 et P5, qui a pour particularité d'avoir une passerelle menant à l'usine [Fig. 3]. Maçonnés en moellons de pierre basaltique taillés, avec une semelle de fondation assez profonde, un sol historique uniforme en dalle de basalte plus ou moins équarris [Fig. 4] dans chaque pièce ainsi que des baies en demi-lune [Fig. 5], ces bâtiments ont eu plusieurs réaménagements selon le contexte économique (besoin important de stocker les denrées agricoles de l'usine) et météorologique (cyclones). L'investigation de ce secteur s'est faite par la réalisation de quatorze sondages intérieurs et extérieurs, ainsi que par la purge des enduits à des endroits stratégiques. Cela a permis d'émettre des hypothèses sur deux des problématiques importantes pour le futur projet de restauration/ réhabilitation, à savoir l'existence ou non d'un étage et la présence du sol historique dans toutes les pièces. Ce sol dallé se retrouve également en certains endroits à l'extérieur devant les longères, notamment devant les écuries, où se trouve un abreuvoir aménagé contre le mur extérieur nord [Fig. 6]. L'étude du bâti et les fouilles de ce secteur ont apporté de nouvelles données permettant de mieux comprendre l'évolution spatiale et chronologique de ce magasin de stockage de denrées agricoles, lieu important sur une exploitation.

### Écuries, parc à bœufs, poulailler : secteur 3

Ce secteur couvre une superficie de 1 200 m<sup>2</sup> [Fig. 7] et il a connu plusieurs restructurations. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une écurie provisoire remplace le premier parc détruit par un cyclone. Elle est empierrée dans un second temps. Les vestiges en élévation toujours apparents ainsi que la division des espaces portent les traces de ces réaménagements. La fonction de cette installation est de parquer les bœufs et chevaux nécessaires aux transports des denrées via un chariot. Pour faciliter l'entretien et la circulation, le sol des espaces intérieurs et extérieurs, qui semblent être couverts même s'il n'existe plus de traces de toiture quel que soit son matériau (probablement périssable), est dallé en pierres de basalte plus ou moins équarries [Fig. 8]. Des portions d'un ancien chemin empierré au sud-ouest du secteur ont été mises au jour [Fig. 9]. Il semble mener du camp Villèle (quartier d'habitation des esclaves) à l'usine. Deux canalisations maçonnées lui sont attachées. D'autres traces du réseau hydraulique, composant essen-

tiel d'une exploitation sucrière, permettent de compléter les informations déjà acquises sur le sujet. Toutefois, l'étude de l'évolution spatiale de ce parc utilisé jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle est rendue compliquée par les travaux réalisés dans les années 1990 par le CHAM pour consolider les vestiges très instables. On observe tout de même que cet édifice a sans cesse évolué selon les besoins.

Les secteurs 2 (cuisine et godon) et 4 (usines) ont été fouillés en 2023 et début 2024. Toutes les nouvelles données archéologiques, couplées aux études historiques et documentaires, sont utilisées au fur et à mesure par les architectes pour faire évoluer le projet de réhabilitation. Elles seront également transmises au public grâce à la nouvelle muséographie nourrie de cet apport.

Notons qu'à l'occasion des JEP 2023 et en concertation DAC, Département, Éducation nationale et Inrap, 250 enfants issus de dix classes de quatrième de sept collèges différents ont pu profiter de dix ateliers autour de l'archéologie dans l'enceinte du musée.

Enfin, dans le cadre cette opération, la DAC a souhaité conjuguer archéologie et art visuel. Elle a engagé un partenariat artistique avec Dolce Cartolina qui réalise des photographies sur site et en laboratoire pour capter les diverses facettes du métier d'archéologue. Ces photographies donnent corps à l'exposition itinérante *Des archéologues à travers l'objectif* [Fig. 6 & 8]<sup>5</sup>.

1. Équipe de terrain et de post fouille : Lucie Amami (RO), Laetitia Bonelli (Technicienne), Fabrice Brutus (Technicien), Ludovic Hericotte (étude du bâti), Vincent Mialhe (topographe), Solal N'Kuka (Technicien).

2. Amami L., à paraître.

3. Cornec Th., 2019 b.

4. Le Terrier X., 2021.

5. Installée pour la première fois à Villèle à l'occasion de la venue du ministre délégué aux Outre-mer et de celle du président et du directeur général délégué de l'Inrap, elle a été ensuite présentée à la préfecture à l'occasion des JEP 2023, puis au rectorat en décembre 2023.



[Fig. 2] : Secteur 1, vue de la longère, façade nord (photo L. Amami / Inrap)





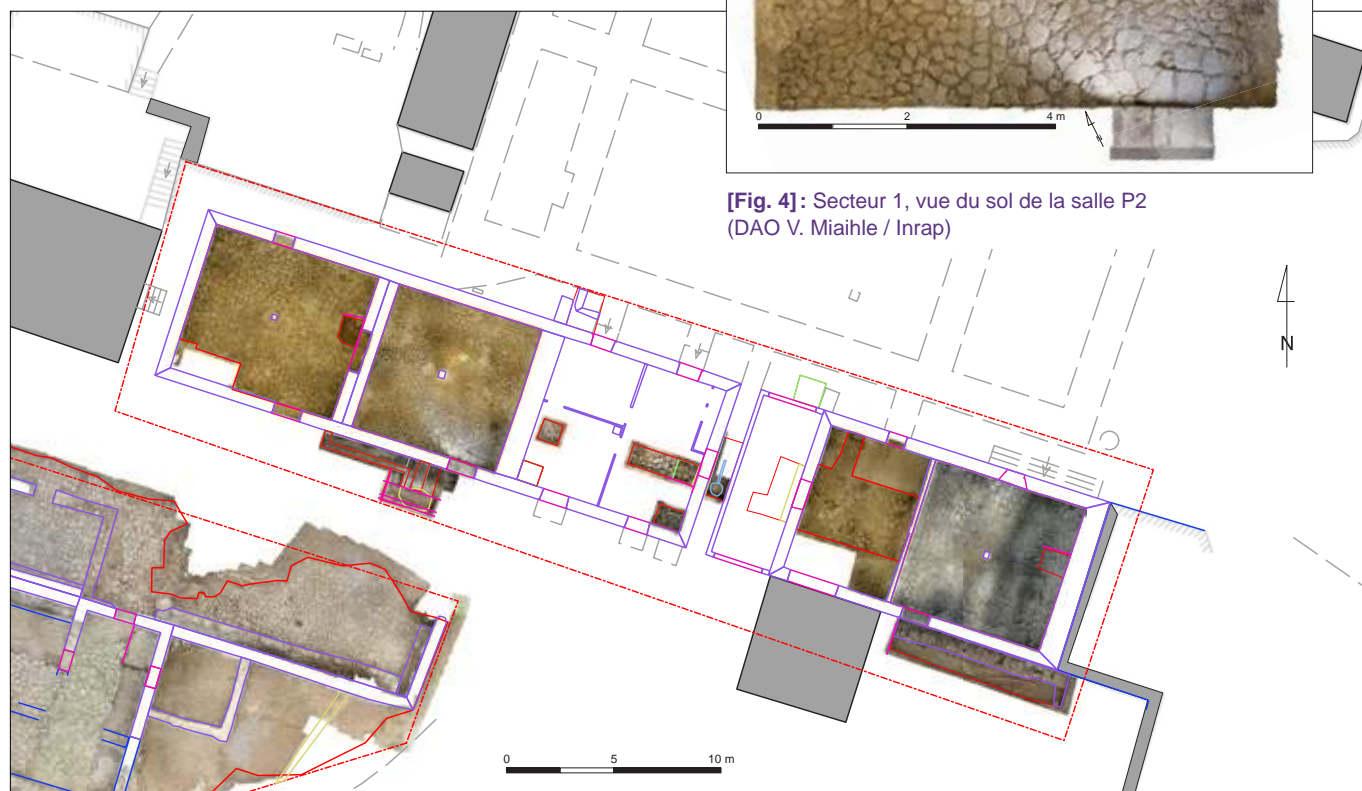
[Fig. 1]: Secteurs de la fouille du musée historique de Villèle (DAO O. Royer-Perez / SRA de La Réunion)



[Fig. 5]: Secteur 1, face interne de la demi-lune, P5 (photo L. Amami / Inrap)



[Fig. 4]: Secteur 1, vue du sol de la salle P2 (DAO V. Miaihle / Inrap)



[Fig. 3]: Plan avec vue orthophotographique du secteur 1 (DAO V. Miaihle / Inrap)



[Fig. 6]: Vue en hauteur d'un sondage extérieur du secteur 1. La Réunion, Saint-Paul, Musée de Villèle, Fouille archéologique Inrap 2022-2023, Session 1. 5 / réalisée par Eliza et Luca Giussani pour Dolce Cartolina & Dolce Cartolina Drone / @dolcecartolina - www.dcvitals.fr "



[Fig. 7]: Plan avec vue orthophotographique du secteur 3 (DAO V. Miaihle / Inrap)





[Fig. 8] : Vue en hauteur du secteur 3 La Réunion, Saint-Paul, Musée de Villèle, Fouille archéologique Inrap 2022-2023, Session 2. 27 / réalisée par Eliza et Luca Giussani pour Dolce Cartolina & Dolce Cartolina Drone / @dolcecartolina - www.dvisuals.fr "



[Fig. 9] : Vue de détail en plan du chemin, des canalisations empierrées ainsi qu'un aménagement maçonné (photo F. Brutus / Inrap)

### Thierry CORNEC (RO)

La demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée le Directeur des Investissements et de la logistique de l'EPSMR pour le projet de construction du centre de ressources 974, sur une emprise de 10820m<sup>2</sup> a été suivie de la prescription d'un diagnostic archéologique en novembre 2021. L'opération visait à mettre en évidence et à caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques susceptibles d'être présents dans le sol et en élévation, afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet en amont de l'aménagement projeté.

Le projet est localisé à l'entrée sud de la ville, dans un secteur à haute sensibilité archéologique. Il se situe à proximité d'une fouille menée en 2018 par l'Inrap<sup>1</sup> [Fig. 1] qui a permis l'étude des vestiges d'une habitation vivrière attribuée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Archéologiquement inédits, ces vestiges sont à mettre en lien avec les nombreux indices d'installations précoces dans ce secteur particulier de Saint-Paul, lieu de débarquement des premiers colons.

Pour l'emprise de ce diagnostic, une première analyse des documents iconographiques indiquait sur la parcelle BR 88 une installation dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'image des résultats de la fouille voisine, puis les vestiges de constructions variées (bâtiments, parcellaire, bassins) appartenant aux siècles suivants [Fig. 1].

L'opération a été conduite par l'Inrap, du 7 au 25 février 2022<sup>2</sup>, en co-activité avec une entreprise de démolition, travaillant à l'est de l'emprise et le désamiantage en cours d'un bâtiment au sud [Fig. 2]. Une partie de l'emprise n'étant pas accessible, seuls 8300 m<sup>2</sup> ont pu être explorés. 15 tranchées ont été creusées [Fig. 3]. Ces ouvertures représentent 550m<sup>2</sup>, soit près de 7% de l'emprise accessible<sup>3</sup>.

Les terrains, situés à l'arrière d'un ancien cordon dunaire, livrent une stratigraphie homogène sur l'ensemble de l'emprise explorée. L'encaissant naturel de tous les vestiges est le sable basaltique à olivine, présent depuis le littoral jusqu'au pied des falaises de basalte, dont il est issu. Ces falaises aux parois verticales dominent cette plaine littorale à près de 80m d'altitude.

Dans les parties de l'emprise non impactées par les constructions récentes et les aménagements de chantier, le sable basaltique à olivine est atteint à une profondeur moyenne de 0,40/0,50m et il est recouvert d'un épais niveau de sable argileux sombre, interprété comme une terre végétale fossile.

Malgré la construction des bâtiments de l'EPSMR à partir des années 1960, le potentiel archéologique révélé par l'étude de la cartographie ancienne est confirmé par la découverte de nombreux vestiges dans les sondages.

Des structures en creux ont été mises au jour dont une série de trous de poteau, associée à un réseau de fossé, et quelques sections arasées de murs [Fig. 4]. Deux

cuves maçonnées ont été également observées [Fig. 5 & 6]. Le mobilier découvert dans leurs comblements appartient préférentiellement au XVIII<sup>e</sup> siècle [Fig. 7]. Ces vestiges évoquent la présence d'un habitat au sens large (bâti sur poteau et murs maçonnés), cadré par un réseau parcellaire. Ils sont dispersés sur l'ensemble de l'emprise. La présence des cuves ajoute à cette interprétation générique une activité agricole, précisément liée à la transformation de végétaux, à l'image des hypothèses émises pour les vestiges identiques découverts lors de la fouille voisine.

Un niveau sableux, attribuable au XIX<sup>e</sup> siècle par le mobilier, vient sceller cet ensemble structuré de vestiges auxquels semble succéder la mise en place d'une nouvelle organisation, au XIX<sup>e</sup> siècle, matérialisée par une chaussée pavée [Fig. 8], puis de murs de clôtures, pour partie encore en élévation.

Le mobilier récolté confirme ces attributions chronologiques, en permettant de mettre en exergue ce phasage des installations malgré une prédominance quantitative du matériel attribuable au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce lot comptant objets de conservation culinaire, art de la table, pharmacopée, activités de jardin ou agricole, matériaux de construction et d'architecture est comparable à ceux découverts sur d'autres sites d'habitation réunionnais [Fig. 7]. Il contient aussi des éléments particuliers. On note en effet la présence de deux fragments de verres industriels, un entonnoir et un bocal (première moitié XIX<sup>e</sup> siècle) [Fig. 9], qui pourraient orienter les interprétations de ce site vers une petite habitation vivrière distillant un rhum local dit aussi fangourin, nouveau point de comparaison avec le site voisin, où l'hypothèse d'une activité de guildiverie a été confortée par analyse physico-chimique.

Sur l'avis favorable de la CTRA émis en juin 2022, le diagnostic a été suivi d'une fouille, réalisée en 2022 par l'Inrap.

1. Cornec Th., 2021 a.

2. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec (RO), Nicolas Biber (Technicien), Marine Ferrandis (étude de la céramique), Laurence Serra (étude du verre), Stella Papaty (stagiaire Inrap) et Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : STROI, Saint-Pierre (mécanisation), Maxime Gatineau, Outre-Mer Topographie (topographie)

3. Cornec Th., 2022 b.

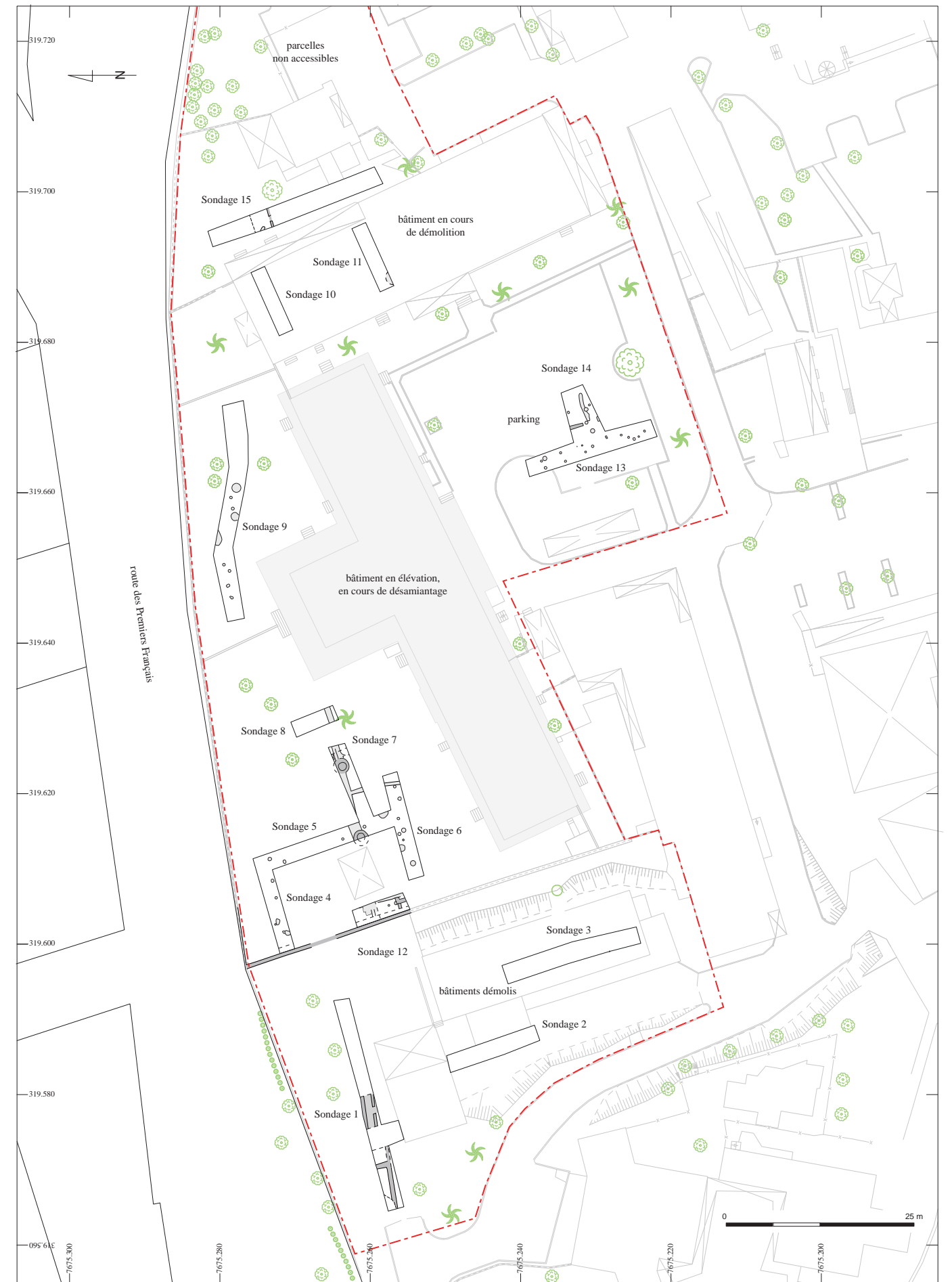




[Fig. 1]: 1 : emprise de la fouille de 2018 et 2 : emprise du diagnostic de 2020 sur le Plan de la ville de St Paul et de ses environs, Chandelier, 1806 (FR ANOM 23DFC0112bisA, DAO Th. Cornec / Inrap)



[Fig. 2]: Tranchées de diagnostic et bâtiment en cours de désamiantage (photo Th. Cornec / Inrap)

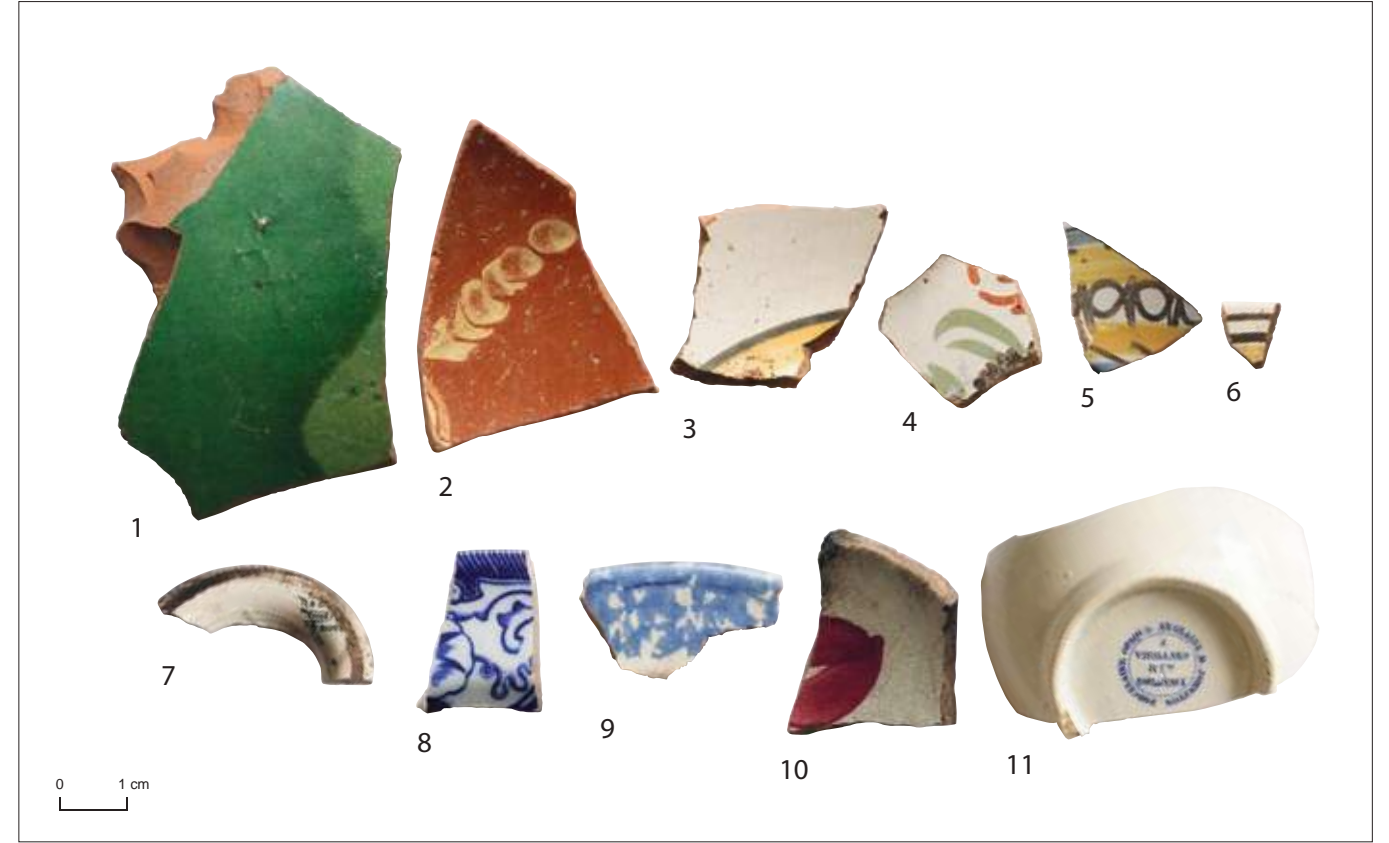


[Fig. 3]: Plan général des sondages (DAO Th. Cornec / Inrap)





[Fig. 4]: Sondage 1, l'angle des murs 110 & 150 (photo Th. Cornec / Inrap)



[Fig. 7]: Tessons de céramique XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles (1 : faïence de la vallée de l'Huveaune ou d'Italie ; 2 : faïence de la vallée de l'Huveaune ; 3 et 6 : faïence dite « cul noir » ; 4 et 5 : faïence de « grand feu » Nevers ou Rouen) et tessons de céramique XIX<sup>e</sup> siècle (7 et 8 : faïence fine de Montereau et de Creil ; 9 : faïence probable de Forges-les-Eaux ; 10 : faïence à décor de fleurs rouges ; 11 : faïence fine bordelaise de la manufacture de Bacalan) (photo M. Ferrandis / Inrap, DAO V. Motte / SRA de La Réunion)



[Fig. 5]: Sondage 5, la cuve 540 (photo Th. Cornec / Inrap)



[Fig. 6]: Sondage 7, la cuve 710 (photo Th. Cornec / Inrap)



[Fig. 9]: Fragments d'entonnoir et de flacon en verre à usage industriel, XIX<sup>e</sup> siècle (photo M. Ferrandis / Inrap)



[Fig. 8]: Sondage 1, vue générale vers l'ouest de la voie 130 et des murs bordiers (photo Th. Cornec / Inrap)



## Pierre THOLAS (RO)

Dans le cadre du projet de réhabilitation du site de l'EPSMR, une fouille préventive a été menée par l'Inrap<sup>1</sup> au 11 rue de l'hôpital à Saint-Paul, du 5 octobre au 9 décembre 2023<sup>2</sup>. La surface de 5200m<sup>2</sup>, prescrite par le préfet de La Réunion, n'a pu être explorée dans son intégralité en raison de la préservation, dans le projet d'aménagement, d'arbres remarquables [Fig. 1 & 2].

Localisée au pied d'un éperon rocheux en saillie dans les falaises de Saint-Paul, l'emprise de fouille concerne les terrains attenants à l'hôpital historique de la ville. Figuré dès 1718 sur le *Plan du Quartier de Saint Paul en l'île de Bourbon* dressé par Etienne de Champion<sup>3</sup>, l'hôpital colonial deviendra, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'asile des aliénés.

Le diagnostic préalable à la fouille a été réalisé par Thierry Cornec (Inrap) en 2021<sup>4</sup>, pendant les phases de désamiantage d'un bâtiment de l'EPSMR encore présent sur l'emprise. La déconstruction de ce bâtiment, qui s'est poursuivie après le diagnostic, a impacté les vestiges du site ainsi que ceux révélés par le diagnostic. Parmi ces derniers, on compte notamment deux cuves dont la construction et la disposition font écho à celles découvertes en 2018 sur l'opération voisine située Route des Premiers Français.

Bien qu'impactée sur près de 1000m<sup>2</sup> par ces travaux, la fouille a révélé une densité de vestiges remarquable et qui témoigne d'une continuité d'occupation du site dont les plus anciens témoins remontent aux premières occupations de l'île, à la fin du XVII<sup>e</sup> - début du XVIII<sup>e</sup> siècles. L'étude des différentes structures, rendue malaisée par les nombreuses relations stratigraphiques coupées par les travaux, est encore en cours. Les observations de terrain, conjuguées aux résultats préliminaires des différentes études, nous permettent cependant d'entrevoir les grandes étapes de l'occupation de ce site.

Les témoins les plus anciens concernent les traces de deux types de culture découverts en partie sud-ouest du site. Le premier, encore en cours d'identification, se traduit par une série de fossés disposés nord-sud qui semblent avoir été mis en culture dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette première occupation laisse place à une série de fossés est-ouest formant une vingtaine de longues bandes étroites, distantes les unes des autres d'environ 1,25m, et qui se caractérisent par des creusements en « tirets » [Fig. 3 & 4] régulièrement espacés (tous les 0,60 m en moyenne). Cette disposition, ainsi que leurs mesures (L. 0,55 à 0,60m ; l. 0,13m ; p. 0,20m), nous permettent de reconnaître dans ces marques les traces du procédé de trouaison propre à la culture de la canne à sucre réunionnaise instaurée par Charles Desbassayns au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Ce procédé consiste à pratiquer une mortaise dans la terre au moyen d'un pic à canne afin d'y déposer une bouture de canne<sup>6</sup>. La particularité de la méthode Desbassayns semble avant tout résider dans l'automatisation et la division du travail des esclaves, induites par la grande régularité de la disposition des mortaises.

Dans un troisième temps, le champ est abandonné et des fosses creusées dans le sol accueillent des cuves dallées maçonnées à sec [Fig. 5 & 6] et disposées selon un entraxe régulier (env. 15m). Si leur fonction reste à ce jour indéterminée, les cuves connaissent deux phases d'activités successives révélées par leur stratigraphie interne : sur le fond dallé un comblement lité trahit un abandon lent qui cède place à une seconde utilisation au cours de laquelle un enduit rosâtre est appliqué sur le cuvelage (enduit hydraulique ou simple revêtement ?). Un second comblement vient ensuite les sceller, témoignant ainsi de leur abandon définitif. Des cuves similaires ont été découvertes sur la fouille voisine<sup>7</sup> mais aucun élément ne permet pour l'instant d'en identifier la nature.

En partie orientale, le site est occupé par une série de drains enfouis profondément et qui semblent compter parmi les aménagements les plus anciens du site. Ces derniers viennent souligner une problématique majeure du site qui concerne la gestion de l'eau sur la zone, encore marquée aujourd'hui par la présence d'une ravine qui serpente le long des falaises de basalte. Celui-ci prend sa source à l'est, dans l'écoulement de la ravine du Bernica, et est régulièrement alimenté en eau par des ruissellements qui tombent en cascade sur les flancs orientaux de l'éperon dominant le site. Figuré sur le plan de 1718 dressé par Etienne de Champion, ce ruisseau alimentait en outre une étendue d'eau naturelle qui semble avoir été rapidement exploitée pour la riziculture. Si leur datation reste à affiner, il n'est pas à exclure que les drains aient servi à préparer les premières installations et mises en culture du site. Ces drains sont recoupés par une canalisation nord-sud maçonnée en mortier de corail et qui intègre en partie nord un réservoir circulaire. Le remplissage de ce dernier était assuré en bloquant l'écoulement de la canalisation par un système de vanne qu'accueillaient deux rainures dans les pierres de taille marquant son débouché nord. Au sud, cette canalisation vient s'insérer dans la maçonnerie à sec d'un bâtiment semi-enterré qui lui est antérieur mais dont la fonction et la chronologie restent encore à assurer.

Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles séries de fossés nord-sud semblent témoigner du maintien d'une activité agricole sur site. Celle-ci se complète de séries de fossés et trous de poteau dont la lecture générale reste délicate en raison des césures stratigraphiques créées par les travaux de déconstruction. L'étude complète du mobilier issu de la fouille devrait cependant permettre de rétablir certaines connexions.

La fin du siècle voit l'installation d'un petit bâtiment maçonné en partie sud-ouest du site. La fouille en a révélé les fondations dont le plan simple ne comprend que deux espaces (une pièce principale et une varangue ?) ainsi qu'un escalier d'accès au sud dont la marche supérieure renseigne le niveau de circulation du bâtiment. Les sols n'ayant pas été conservés, aucun mobilier ne permet

de déceler sa fonction. Sur une photographie aérienne de 1950, le bâtiment apparaît en ruine ce qui suggère qu'il n'a servi que quelques décennies. De nouveaux aménagements hydrauliques sont construits au cours de cette phase : deux canaux étroits découverts au nord du second bâtiment, ainsi qu'un ensemble plus complexe découvert à l'ouest du mur parcellaire qui marquait l'ancienne limite des terrains de l'asile. Un *Plan des terrains environnant l'asile des aliénés* dressé en 1912<sup>8</sup> renseigne toutefois l'existence, en partie sud et ouest de notre emprise, de grands « viviers » qui prennent source aux pieds des falaises. Depuis ces bassins découlent plusieurs voies d'eau qui nous paraissent correspondre, en plan, aux canaux découverts sur le site [Fig. 7].

La poursuite des études du mobilier et de l'intrication des structures devrait permettre d'affiner le phasage général du site et de mieux cerner les occupations successives en les confrontant également aux données d'archives. Ces découvertes, qui s'ajoutent à celles de la fouille voisine située Route des Premiers Français, mettent à nouveau en lumière les premières occupations de Saint-Paul au XVIII<sup>e</sup> siècle.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Pierre Tholas (RO et topographie), Christophe Grancha (Technicien), Marie-Hélène Jamois (Technicienne), Laurent Bernard (Technicien), Mélissa Baffert (Technicienne), Jean-Baptiste Lauwereys (Technicien), Fanny Lachery (étude archéobotanique), Vaïana Vincent (étude de la céramique), Laurence Serra (étude du verre) ; moyens techniques : STROI Saint-Pierre (mécanisation).

2. Tholas P., à paraître.

3. *Carte de Saint-Paul*, Champion, 1718 (BNF GE SH 1 PF 218 DIV 13P3).

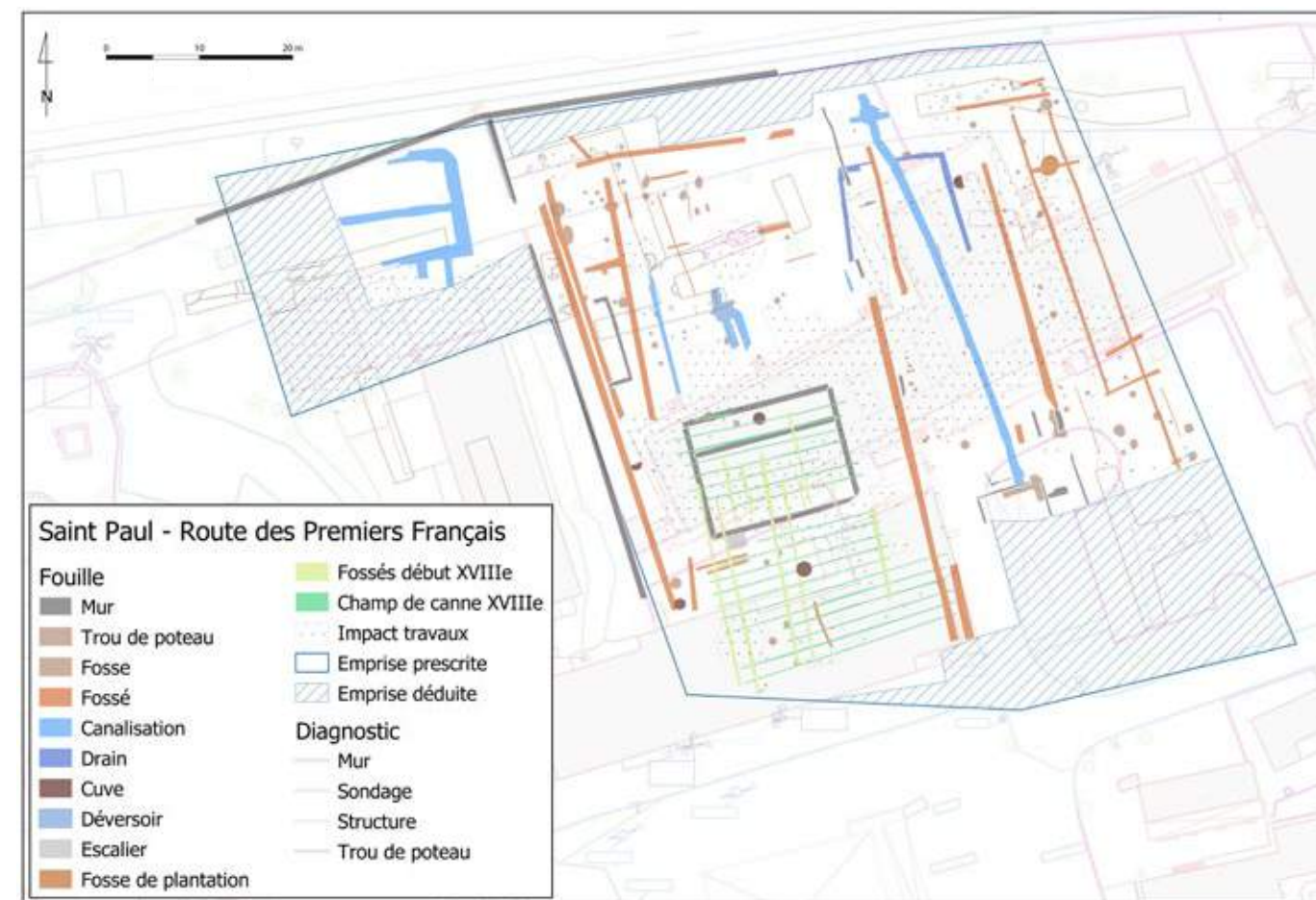
4. Cornec Th., 2022 b.

5. Delteil A., 1884, p. 40 : « A la Réunion, la préparation à la main consiste à faire des trous ou mortaises qui, d'après l'ancienne méthode préconisée par M. Desbassayns et encore généralement suivie aujourd'hui, ont les dimensions suivantes : 0m,65 de long, 0m,16 de large, 0m,25 de profondeur et 1m,30 de distance entre chaque rang ».

6. Sur le procédé de trouaison voir notamment Le Terrier X., 2016, p. 148-153.

7. Cornec Th., 2021 a.

8. *Plan des terrains environnant l'Asile des aliénés*, 1912 (ADR CP 535).



[Fig. 1]: Plan général des vestiges (relevé et DAO P. Tholas / Inrap, fond de plan OIT géomètres-experts)





[Fig. 2]: Vue générale du chantier depuis les falaises de Saint-Paul (photo P. Thiolas / Inrap)



[Fig. 4]: Détail des marques en « tires » résultant de la trouaison (photo P. Thiolas / Inrap)



[Fig. 3]: Le champ de cannes situé sous le bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle, vue depuis le nord-ouest (photo P. Thiolas / Inrap)



[Fig. 5]: Coupe d'une cuve maçonnée et détail du revêtement rosâtre (photo P. Thiolas / Inrap)





[Fig. 6]: Le réservoir relié à la canalisation : au nord on remarque les rainures destinées à recevoir la vanne de fermeture (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 7]: Fouille en cours du canal ouest, possiblement raccordée aux viviers mentionnés sur le plan de 1912 (photo P. Thiolas / Inrap)

### Hélène BÂTY

En appui au programme de recherche de Jonhattan Vidal sur l'histoire du peuplement du cirque de Mafate<sup>1</sup>, une étude géomorphologique a été conduite. La compréhension des paysages et leur évolution accompagne la recherche archéologique dans cet environnement caractérisé par des reliefs très escarpés et une érosion spectaculaire.

Cette étude a été effectuée à l'occasion d'un stage de Master 2<sup>2</sup>, axé sur l'exploitation géomorphologique d'un LiDAR de haute résolution<sup>3</sup>. L'objectif de ce projet était d'identifier et de caractériser les processus érosifs pour comprendre quelles étaient les contraintes rencontrées au cours de l'anthropisation, mais également l'identification du potentiel archéologique sur l'ensemble du cirque. Des analyses spatiales ont été réalisées pour appréhender les surfaces les plus susceptibles d'avoir été aménagées. Le repérage d'anomalies topographiques, telles que des ruptures de pentes, des structures en creux, ou des tracés linéaires, a donné suite à une numérisation rigoureuse [Fig. 1]. Ce travail a permis la cartographie de 75 ensembles de vestiges potentiels, permettant de définir les zones à prospector lors des missions de terrain [Fig. 2].

Les phénomènes érosifs ont été identifiés à partir des images satellites, de photographies de terrain [Fig. 3], ainsi que du LiDAR et ses différentes analyses. Le cirque dans son état actuel correspond à une dépression au relief chaotique, engendrée par le démantèlement du Piton des Neiges. Cet édifice volcanique ne s'accroît plus en raison de l'arrêt de son activité et subit donc les effets continus de l'érosion. Les processus les plus fréquents et remarquables sont l'érosion gravitaire, à travers les éboulements et effondrements, ainsi que l'érosion hydrique à toutes les échelles (du ruissellement local à des phénomènes de ravinement capables d'arracher des parois entières de remparts ou d'îlets). Ces phénomènes se manifestent à une fréquence importante, mais la saison des pluies augmente largement le risque en raison de la pluviométrie intense que connaît l'île, qui atteint son paroxysme en cas de conditions cycloniques.

L'étude de ces phénomènes érosifs et la localisation des potentiels vestiges archéologiques a permis d'aborder la question de la taphonomie dans le cirque. La rapidité de l'évolution du paysage engendre inévitablement une perte des informations contenues dans les sols, soit en raison de l'accumulation sédimentaire (comme les chutes de blocs, les coulées de boues ou de débris), soit par recul progressif des plateaux sur lesquels sont implantés les aménagements anthropiques (par le ravinement ou les glissements de terrains). L'accessibilité et la conservation des vestiges face à l'érosion est un véritable enjeu dans les trois cirques.

Le site de la Roche-Ancrée [Fig. 4], parfait exemple pour ces problématiques, est un petit îlet situé au cœur de Mafate, entre la crête des Calumets et la rivière des Galets. Des vestiges, dont un ancien sentier, des terrasses agricoles, des rigoles de drainage et un bâtiment, ont déjà commencé à disparaître en raison du recul de la bordure de l'îlet. À l'inverse, le sentier se trouve recouvert à proximité de la crête des Calumets, en raison des éboulements successifs de la paroi sus-jacente.

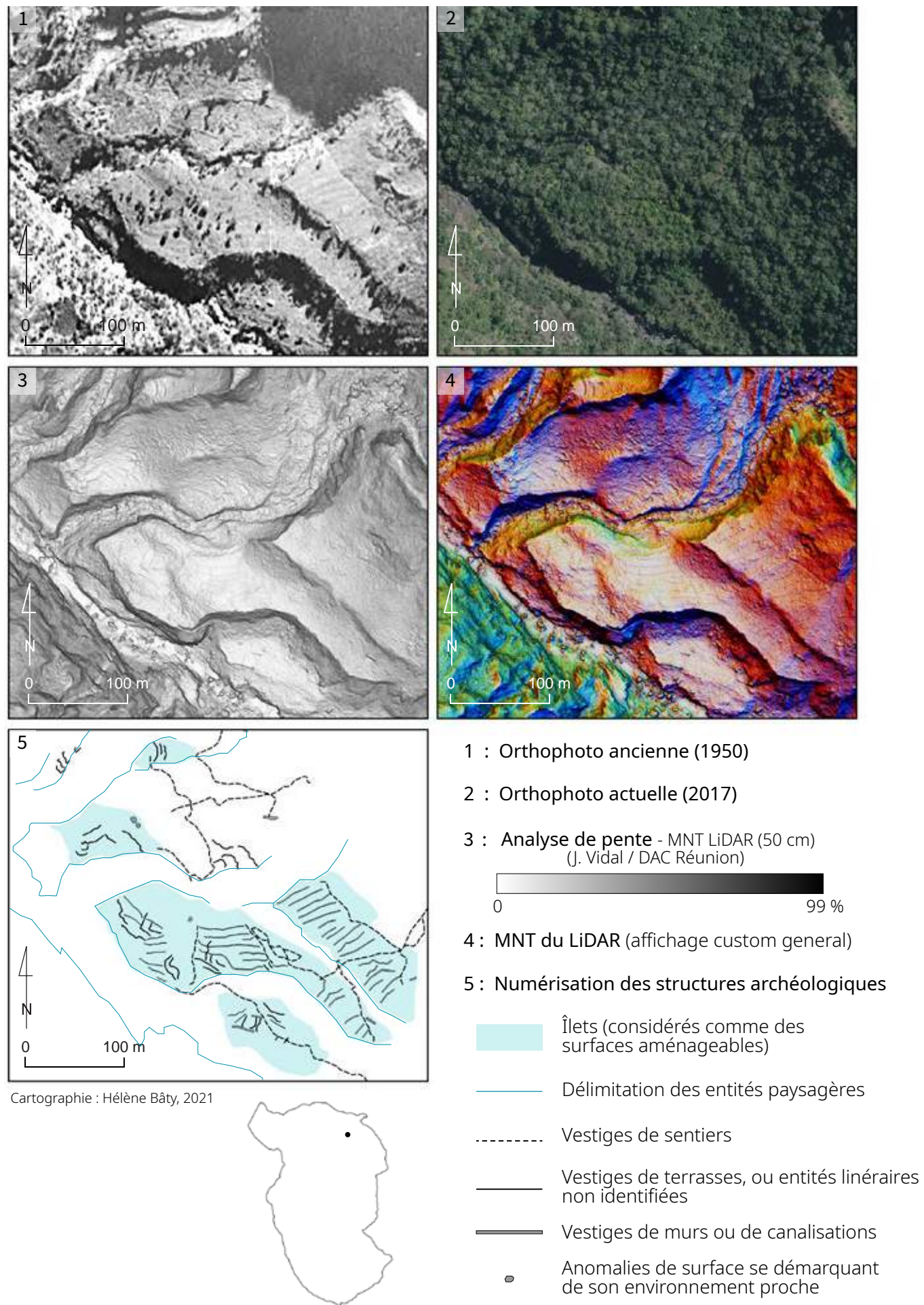
De la même manière qu'avec le site de la Roche-Ancrée, les interprétations géomorphologiques ont pu être réalisées sur quelques sites présentant un intérêt archéologique et géomorphologique particulier. Ce projet a permis de mieux caractériser les phénomènes érosifs des cirques et a présenté un intérêt direct pour le programme de recherche, en termes de taphonomie et de caractérisation de l'évolution du cirque de Mafate. Les connaissances géomorphologiques, additionnées aux données archéobotaniques, apportent également beaucoup à la reconstitution des paysages.

1. Vidal J., à paraître a.

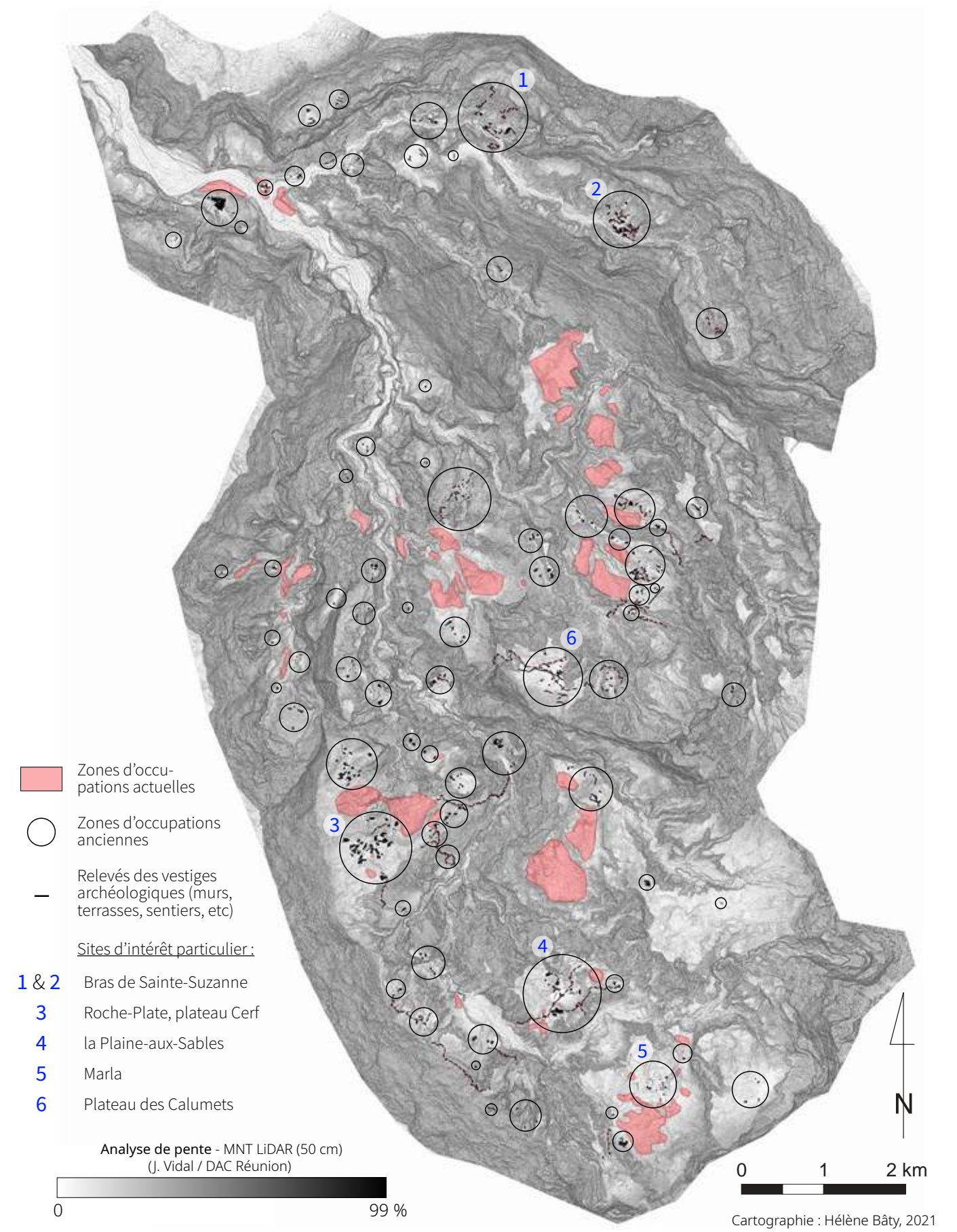
2. Hélène Bâty, étudiante de l'Université de La Rochelle, a fait son stage au SRA du 03 mai 2021 au 30 septembre 2021.

3. Bâty H., 2021.



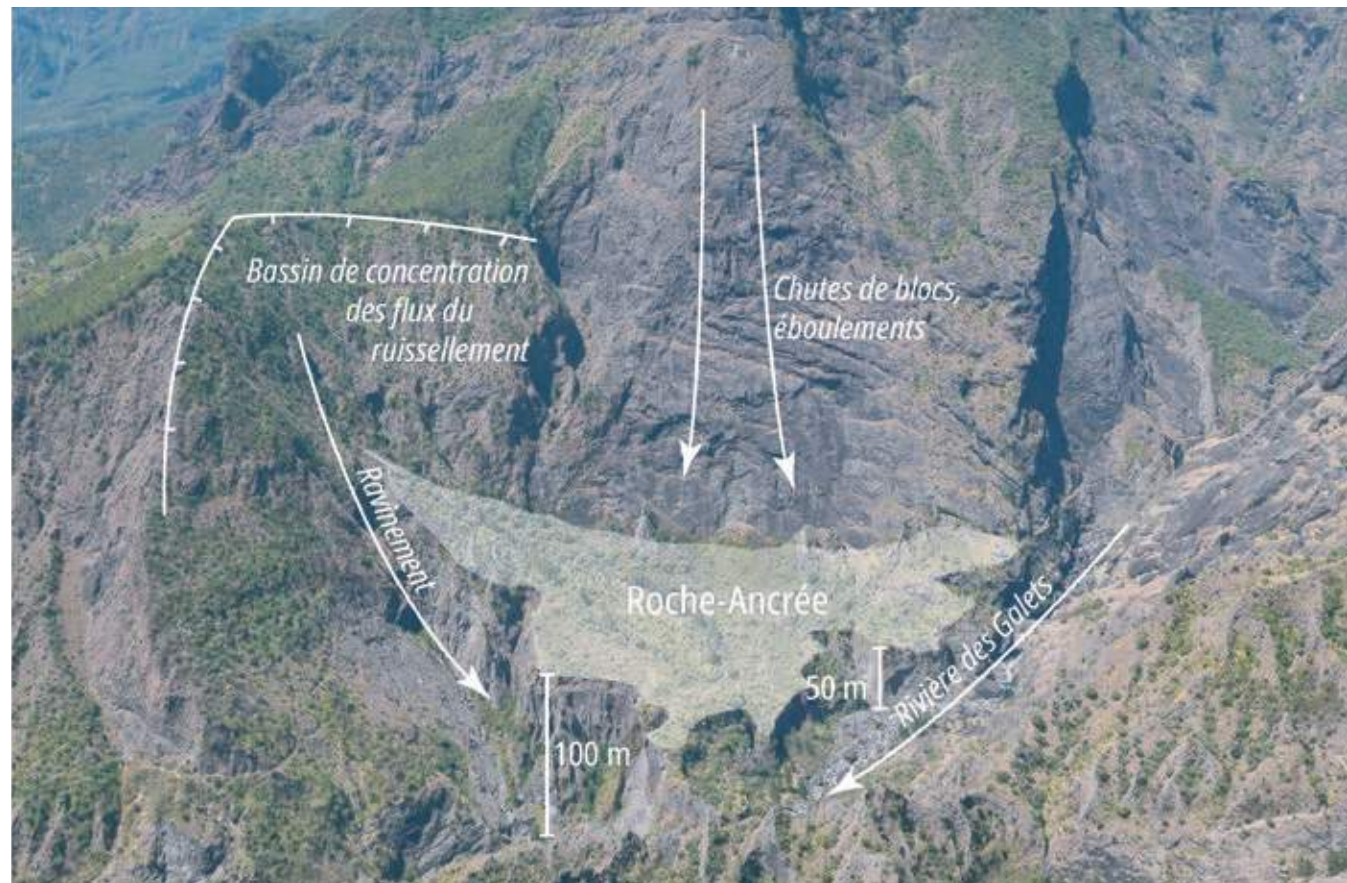


[Fig. 1]: Présentation de la détection et de la numérisation des structures archéologiques (DAO H. Bâty / Université de La Rochelle)

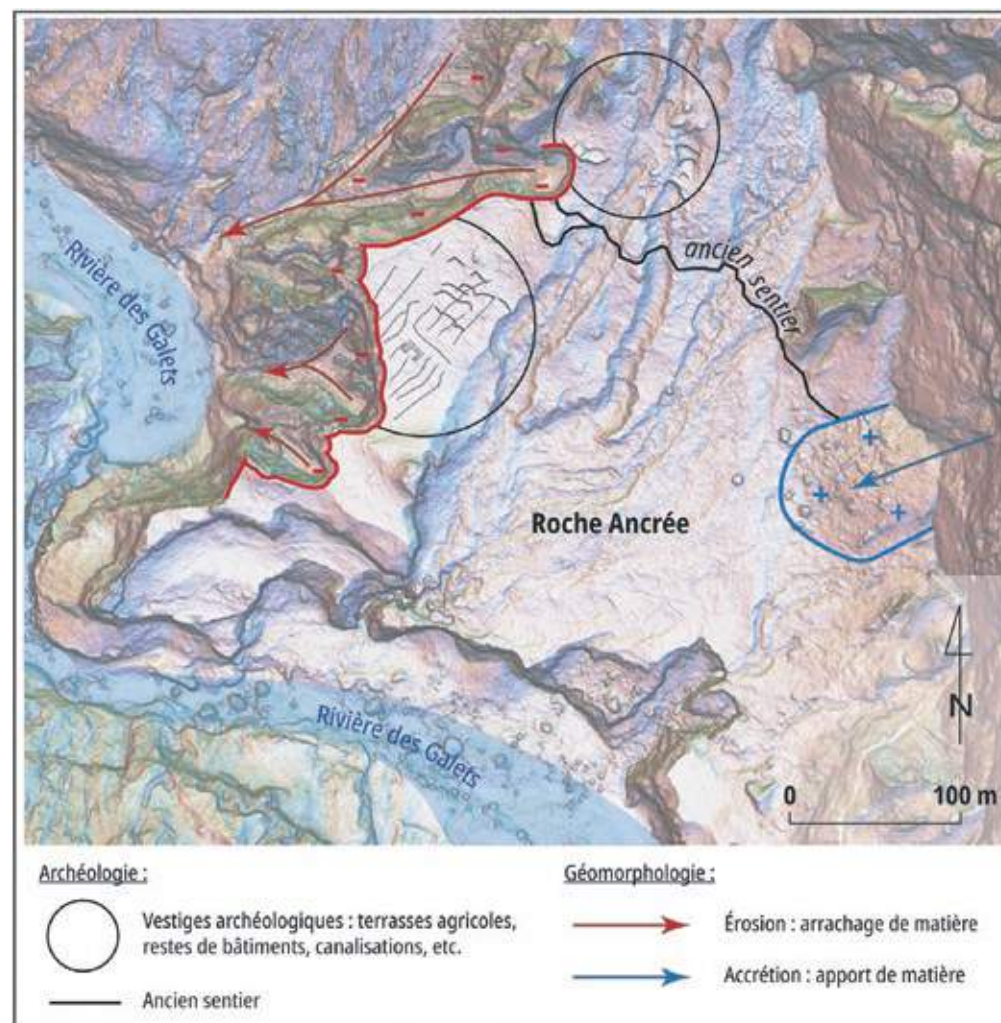


[Fig. 2]: Carte des structures archéologiques numérisées à l'échelle du cirque de Mafate (DAO H. Bâty / Université de La Rochelle)





[Fig. 3]: Photo-interprétation géomorphologique du site de la Roche Ancrée (photo H. Bâty / Université de La Rochelle)



[Fig. 4]: Plan des vestiges archéologiques de la Roche-Ancrée et de leurs relations avec les phénomènes d'érosion et d'accrétion (DAO H. Bâty / Université de La Rochelle)

### Jonhattan VIDAL (RO)

Cette opération de prospection pedestre<sup>1</sup> s'inscrit dans un programme sur l'anthropisation<sup>2</sup> du cirque de Mafate. Si le peuplement du cirque est connu dans ses grandes lignes, l'ambition de cette recherche est d'apporter un regard archéologique sur cette histoire qui reste à écrire. Les connaissances historiques permettent de connaître la chronologie générale avec une occupation première du cirque par des marrons dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, puis, dès la seconde moitié du même siècle, quelques créations de grands domaines privés au sein même de Mafate en lien avec des possessions littorales. C'est dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle que le mouvement des Petits-Blancs se développe et que le peuplement du cirque se complète par l'installation de cette population pauvre à la recherche de terres où s'installer. Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle voit ensuite émerger la pratique du changement d'air et d'une villégiature ponctuelle, localisée autour d'activités particulières comme le thermalisme. L'occupation des cirques s'intensifie au cours du siècle et perdure à un niveau conséquent jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle qui voit un exode important de la population mafataise<sup>3</sup>.

Nos travaux ont consisté à proposer une approche archéologique intégrée pour retrouver les vestiges de ces occupations dans le cirque et mettre en regard des données de différentes natures. Il s'agit de chercher à percevoir le détail de ces phénomènes, de connaître les modes de vie des habitants, les transitions, les évolutions et les cohabitations à partir de la matérialité de ces occupations. Le point focal de ces travaux est l'exploitation d'un relevé LiDAR du cirque pour détecter des anomalies anthropiques et ainsi cibler nos prospections pedestres sur le terrain. La méthodologie éprouvée depuis les débuts du programme conjugue dans ces opérations de terrain, l'exploitation des archives, la réalisation d'observations archéobotaniques et un travail de géoarchéologie au sens large<sup>4</sup>.

### Prospections le long du Bras Sainte-Suzanne

Après une première série de prospections en 2020, nous nous sommes particulièrement intéressés en 2021 au secteur du Bras Sainte-Suzanne [Fig. 1]. Au sein de ce cirque accessible uniquement à pied ou par hélicoptère, cette zone en bordure nord du cirque se trouve encore plus enclavée. Elle n'est desservie par aucun sentier officiel et sa morphologie très encaissée [Fig. 2] laisse peu de place à des zones habitables, les rives de ce cours d'eau sont désormais désertées<sup>5</sup>. Néanmoins un grand nombre d'anomalies de relief sont bien visibles sur les traitements du modèle numérique de terrain (MNT) LiDAR, notamment échelonnées sur les pentes de la rive nord. Une campagne de terrain<sup>6</sup> y a été réalisée afin d'expertiser ces sites. Si les prospections ont été conduites sur une bonne longueur du bras (environ 4 km), c'est sur un espace de presque un kilomètre, en rive nord, à l'ouest du Bras Détour et à différentes altitudes que se concentrent

la majorité de nos observations sur cette session [Fig. 3]. C'est néanmoins essentiellement sur des petits îlets en pente, à une centaine de mètres au-dessus de la rivière que s'étalent les structures. La vue d'ensemble de cette zone permet de se rendre compte d'une relative densité de ces aménagements sur cet espace escarpé [Fig. 4].

### Les îlets perchés, une forme particulière d'occupation

Dans la zone on distingue en particulier trois îlets densément aménagés qui, malgré des accès d'origine souvent emportés par la dynamique de surface des reliefs du secteur<sup>7</sup>, ont pu être atteints lors de la mission. Cette situation d'isolement a probablement influé sur la bonne conservation des vestiges archéologiques. Les observations de terrain ont permis de les explorer intégralement et ainsi d'interpréter et compléter le relevé de la zone. La carte archéologique de ces îlets [Fig. 5] montre des agencements de structures assez proches les uns des autres qui constituent un groupe cohérent. On choisit de désigner ce type de sites comme des « îlets perchés ». Ils sont composés d'une à quelques maisons par plateau, de petites structures d'aménagement de terrain (enclos, terrasses, délimitations), de mobilier en quantité, le tout dans une topographie complexe. L'organisation spatiale de ces îlets est tout à fait perceptible à travers ces agencements et on distingue des activités de production, d'habitat, de circulation et d'exploitation des ressources dans ces traces.

S'il est notable que l'aménagement est très présent et que chaque portion de terrain adaptable l'a été par des constructions de toutes natures, on distingue en premier lieu les vestiges de quelques maisons. Ces bâtiments sont de construction mixte [Fig. 6 & 7], on en retrouve le soubassement de pierres sèches sur un mètre de hauteur avec, dans le parement intérieur du mur, des poteaux verticaux en bois ou leur fantôme<sup>8</sup>. Ces poteaux devaient soutenir l'armature d'un toit, mais aussi être employés à la fermeture des faces de la maison, des clous en fer forgé étant présents dans les pièces de bois. Chaque maison est associée à un espace extérieur plus grand, une aire au sol damé, assimilable à une cour, qui constitue le véritable espace de vie domestique de l'habitation.

Autour des maisons, l'espace est parsemé de structures aménageant la topographie naturelle: murs de terrasse, enclos et cordons de pierres s'appuyant contre des massifs rocheux ou des blocs, alignement sur des bords de plateaux. Il s'agit en partie de structures liées à une agriculture vivrière de petite envergure: enclos à bestiaux (cochon, cabri), terrasses de culture, murets de délimitation de zones cultivées. L'utilisation des nombreux blocs erratiques (quelques mètres de diamètre) présents sur les terrains, pour l'adossement de murets d'enclos est un élément remarquable de cette gestion optimale de la topographie naturelle.



Les circulations se distinguent essentiellement sur le relevé LiDAR car bien souvent les chemins ne sont plus visibles sur le terrain. En tout cas ils sont très rarement complets et seule la vision globale du MNT permet de les inventorier. Les îlets qui se trouvent déjà à une altitude dominant d'une centaine de mètres le Bras Sainte-Suzanne présentent eux aussi des départs de sentiers vers des espaces de plus haute altitude : des plateaux hauts dont l'usage est difficile à déterminer [Fig. 7 & 3]. Nous avons exploré quelques portions de ces accès qui ont souvent partiellement été emportés par le ravinement sans pour autant atteindre les plateaux hauts qu'ils desservent. On peut malgré tout affirmer que ceux-ci n'ont pas subi le même niveau ni le même type d'aménagement que les îlets car le LiDAR ne met pas en évidence de structures bâties sur ces secteurs, ni de portions aplanies ou terrassées. En l'état actuel de nos recherches, l'hypothèse la plus probable est qu'il s'agisse de lieux où l'on peut s'approvisionner en ressources et matières premières. Si on peut imaginer qu'un troupeau de cabris ait pu y être amené pour y vivre de façon autonome, on peut aussi imaginer des cabris sauvages y être chassés. Cependant bien d'autres ressources, propres à ces altitudes ou à ces lieux protégés ont pu être exploitées (bois, plantes médicinales, miel, œufs d'oiseaux nicheurs, etc.) de façon saisonnière ou continue. La connexion de ces sentiers aux sites d'habitation découverts suppose leur contemporanéité et exclut ainsi la possibilité que ces sentiers puissent mener à des secteurs de marronnage<sup>9</sup>.

### Un mobilier abondant et caractéristique

Les sites du Bras Sainte-Suzanne comportent un mobilier abondant [Fig. 6]. Protégés dans des abris sous roche, ce qui explique en partie la bonne conservation des objets, quelques amas de mobilier ont été repérés. Il s'agit parfois de véritables poubelles ou de stocks, parfois ce sont simplement des zones dans lesquelles le ravinement a pu concentrer toutes sortes d'objets. Un gros dépôt est constitué presque exclusivement d'une centaine de bouteilles en verre parfois précisément datables, essentiellement de médicaments et d'alcool pour celles identifiées, alors que l'autre dépôt, plus diversifié permet de retrouver de nombreux objets de la vie courante. Ce mobilier illustre la vie quotidienne (marmite, briquet, vaisselle, médicaments, conserves), le travail (outils agricoles et divers) ou la construction (éléments d'huissierie, robinets, pièces de menuiserie, clous forgés) dont la datation oscille entre la fin du XIX<sup>e</sup> et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce résultat converge avec l'étude d'archives inédites concernant ce secteur. Les sites découverts au cours de ces prospections ont, pour certains d'entre eux, été abandonnés durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>.

### La botanique des plantes relictuelles

La végétation actuelle des sites alimente la détermination de la chronologie et des modes d'occupation. En raison de la pérennité des sites, on constate une grande variété de plantes atypiques dans le paysage floral, espèces

apportées par l'homme et reliques de ses activités [Fig. 8]. On retrouve ainsi, encore sur place, des plantes destinées à l'alimentation comme des caféiers, des manguiers, des jacquiers, des néfliers et des lianes de pitaya. Des indices plus discrets de l'utilisation de plantes sont retrouvés comme des noyaux de pêche ou des épis de maïs qui trahissent une consommation, sans pour autant assurer que leur culture soit faite sur place bien que cela soit très probable.

Hormis ces plantes d'intérêt alimentaire, on retrouve de très nombreuses plantes ornementales implantées sur les sites uniquement pour les rendre plus chaleureux. Sur le site de l'îlet 3 on retrouve, outre les structures et le mobilier, un jardin attenant à la maison qui témoigne du goût des occupants : un parterre rempli d'euphorbes épineuses du Christ, des haies de lépreuses et quelques vacoas qui semblent faire office de point central au jardin. D'autres espèces ornementales comme les sansevierias, les monstera ou les kalanchoés sont aussi découvertes sur d'autres sites de la zone.

La présence de ces différentes espèces qu'on peut qualifier de coriaces, sans réel besoin d'attention humaine pour prospérer, notamment avec les ornementales découvertes est la preuve d'un biais de survie sur ces sites abandonnés. Les plantes plus fragiles ou au cycle de vie court sont ainsi éliminées rapidement après l'abandon des sites et ne pourront être détectées que par des méthodes plus fines comme la carpologie ou la palynologie.

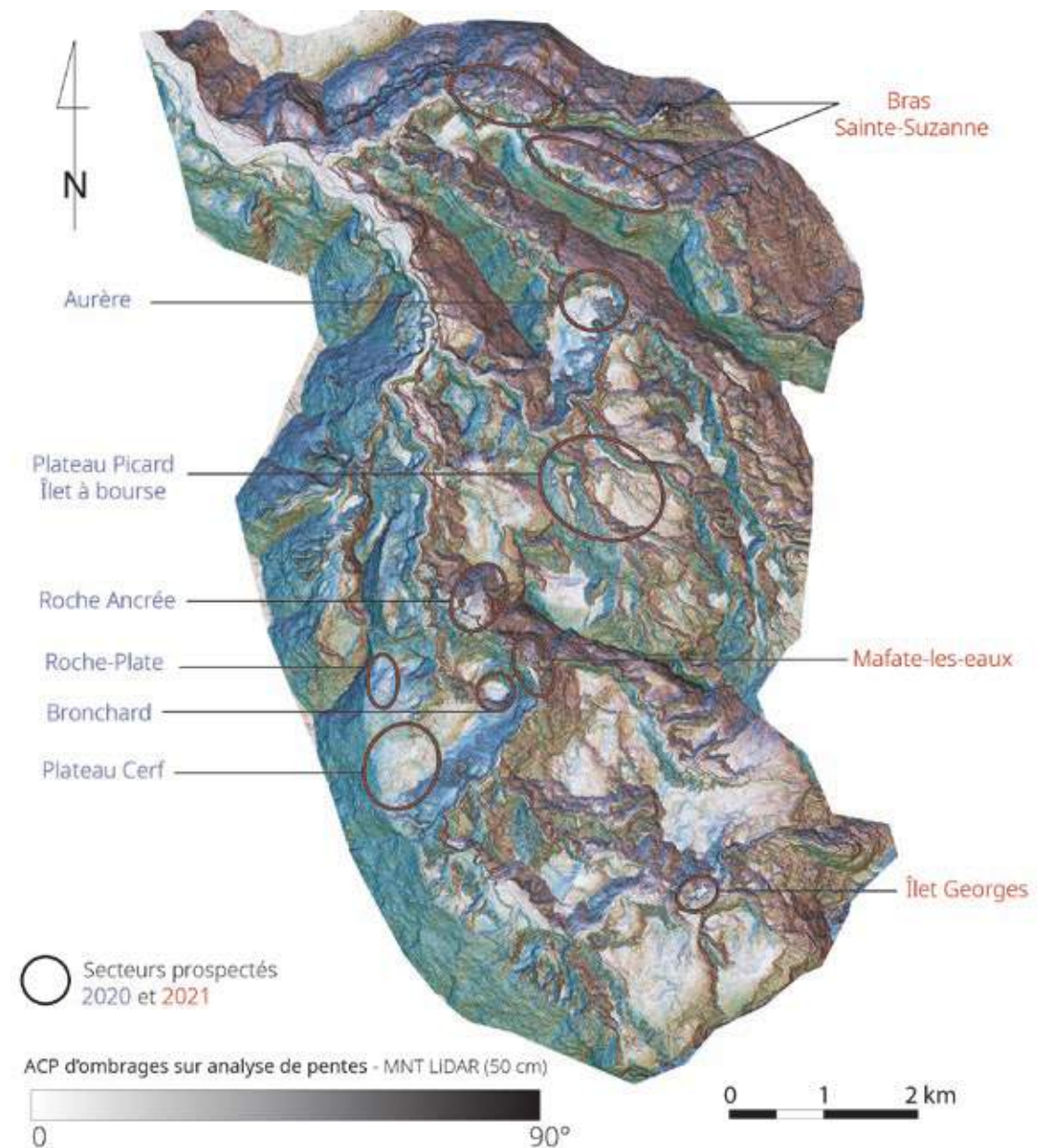
### Conclusion

Au fil des missions, ces recherches ont permis de travailler sur différents types de sites et de les catégoriser par groupes. On distingue notamment des habitats isolés ou individuels simples, des habitats extensifs allant jusqu'à de petits villages, mais aussi des espaces agricoles, des zones d'extraction, le tout relié par d'anciennes voies de communication. Avec cette opération les données s'enrichissent d'une nouvelle catégorie qui complète le panel des types d'occupation. Ce format des îlets perchés représente une particularité de ces zones les plus hostiles qui ont constitué le cadre de vie de populations du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Ils se caractérisent par ces petits complexes d'habitat et zones agricoles réduites (élevage et culture vivrière) sur des petits plateaux ensermés entre des ravines [Fig. 7].

La confrontation d'une multitude d'informations permet ainsi, avec un corpus de sites représentatif des différents épisodes et situations, d'avoir une réflexion chronologique et typologique qui précise l'histoire du peuplement du cirque et en détermine certaines modalités. Ce regard archéologique sur l'anthropisation de Mafate parvient à une approche du paysage qui aide à la fois à lire le passé dans le paysage et à restituer les paysages anciens. Ces travaux permettent de mieux connaître le cirque de Mafate, cet environnement dont l'attrait est dû aujourd'hui à sa perception en tant qu'espace naturel, et de l'appréhender comme un paysage culturel façonné par l'histoire des activités humaines.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Jonhattan Vidal (RO), Hélène Bâty, Olivier Chane-See-Chu, Andrea Di Muro, Jean-Christophe Garcia, Clémence Hollinger, Fanny Lachery, Eva Leblatier, Marie-Alexina Lousie, Jonathan Louise, Lauren Ransan, Fany Rivière, Abel Vacaro.
2. Vidal J., Lachery F., 2024.
3. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle les chiffres dont on dispose évoquent 1500 habitants pour dépasser les 2000 habitants en 1947. La population chute en dessous des 600 dans les années 1980, aujourd'hui environ 800 habitants vivent dans le cirque.
4. Géomorphologie, hydrogéologie, provenances des matériaux, dynamiques d'érosion, etc.
5. Une seule habitante sur une concession historique à environ 600m à l'ouest d'îlet Patate est tolérée par l'administration. Une ou deux autres personnes fréquentent semble-t-il l'îlet Patate régulièrement dans une démarche de rupture et de retrait.

6. Mission réalisée en autonomie logistique pour toute sa durée avec dépôt et récupération de l'équipe et du matériel en début et fin de mission.
7. Bâty H., 2021. L'année 2021 a également été celle de la réalisation d'un travail de master II en géographie appliquée adossé au programme. Hélène Bâty (université de La Rochelle) a réalisé une synthèse des connaissances géologiques et géomorphologiques du cirque et a travaillé au sein de l'équipe sur les dynamiques d'érosion. Son travail, confronté aux données archéologiques, a permis d'avancer sur les interactions homme environnement dans le cirque (cf. notice précédente).
8. Toutes les structures sont géoréférencées et les plus importantes relevées en 3D par photogrammétrie comme la maison de l'îlet 3 : <https://skfb.ly/oHOUU>
9. Sans exclure que la connaissance de ces lieux ait pu peut-être en hériter.
10. Dépeuplé dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, il est définitivement déserté après l'important cyclone de 1948.

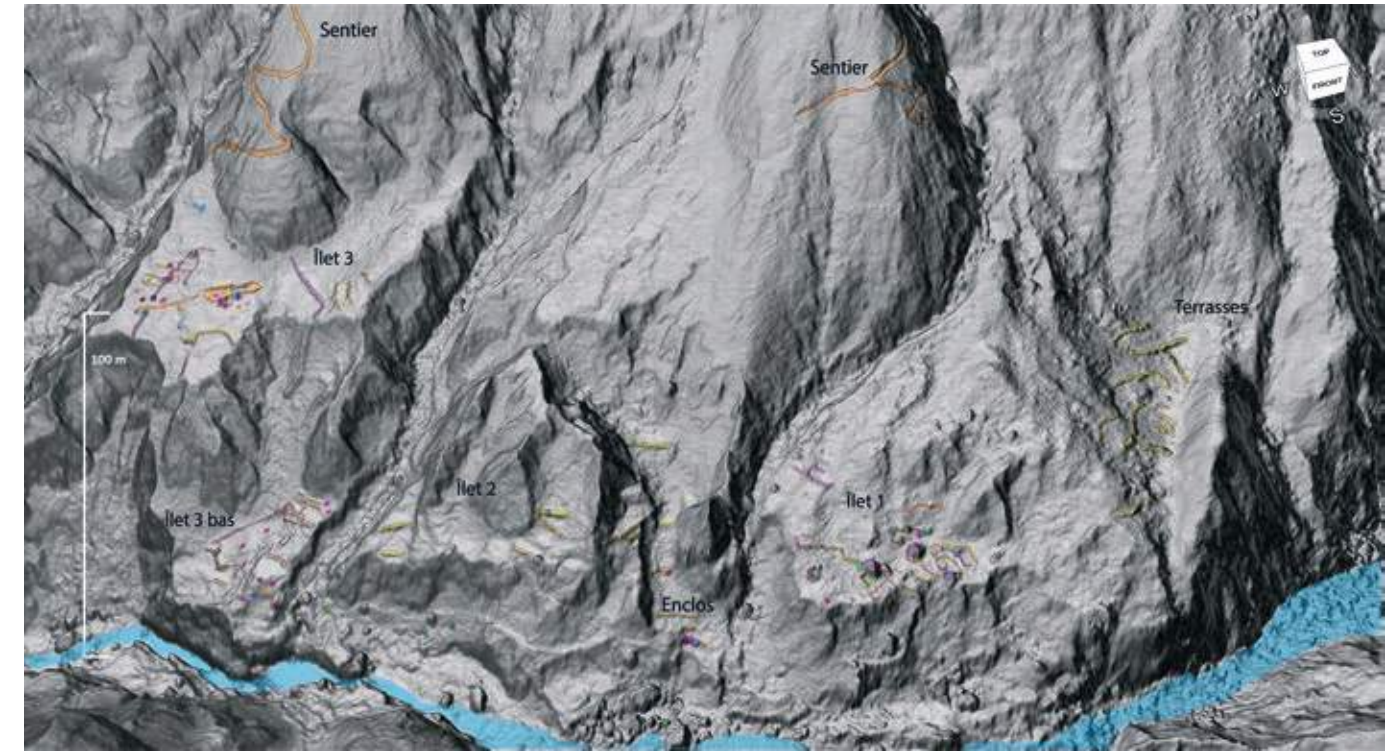


[Fig. 1] : Localisation des secteurs prospectés à Mafate en 2020 et 2021. Le site de Mafate-les-eaux l'a été en 2019, 2020 et 2021 (J. Vidal / SRA de La Réunion et H. Bâty / Université de La Rochelle)

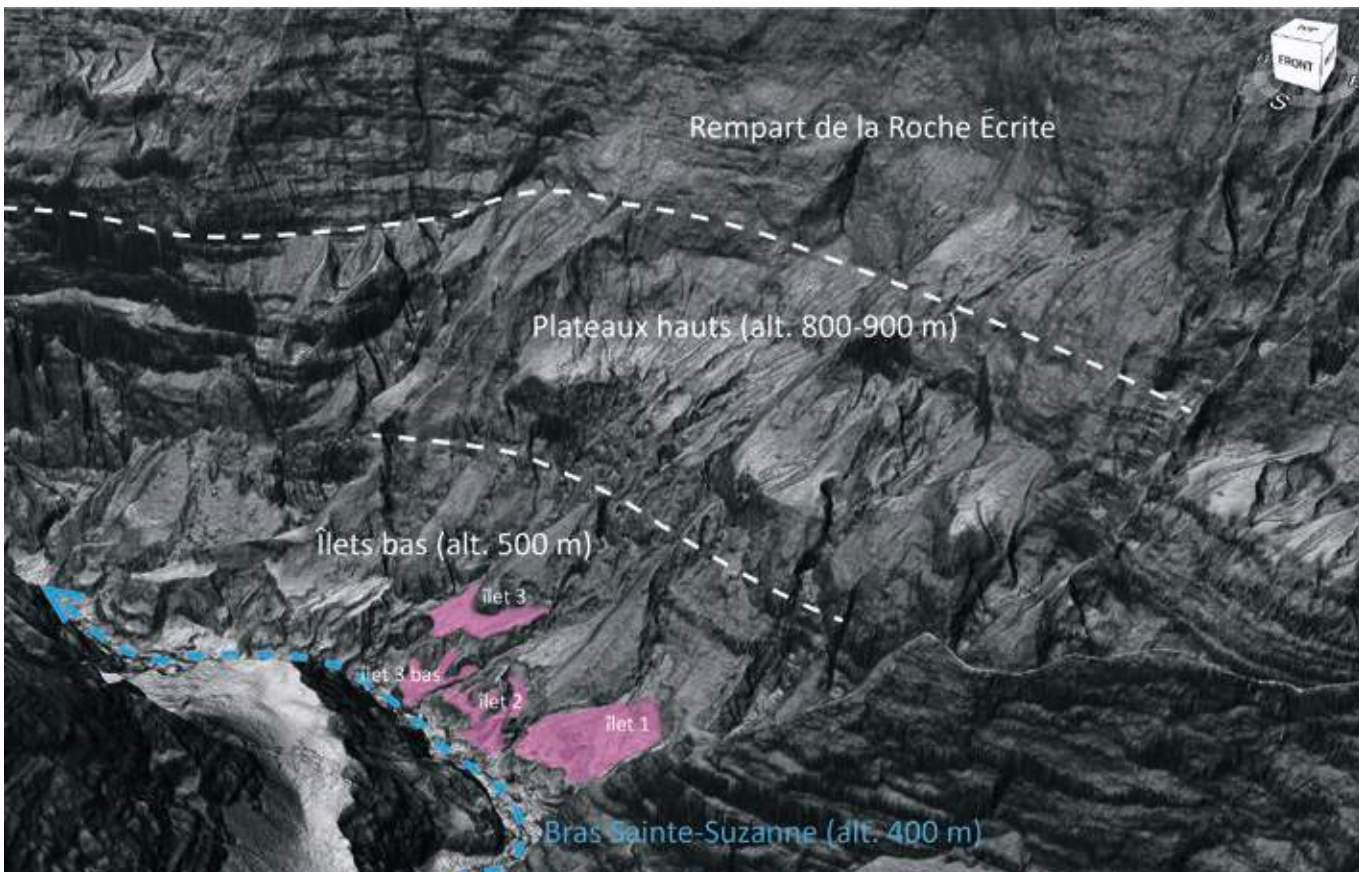




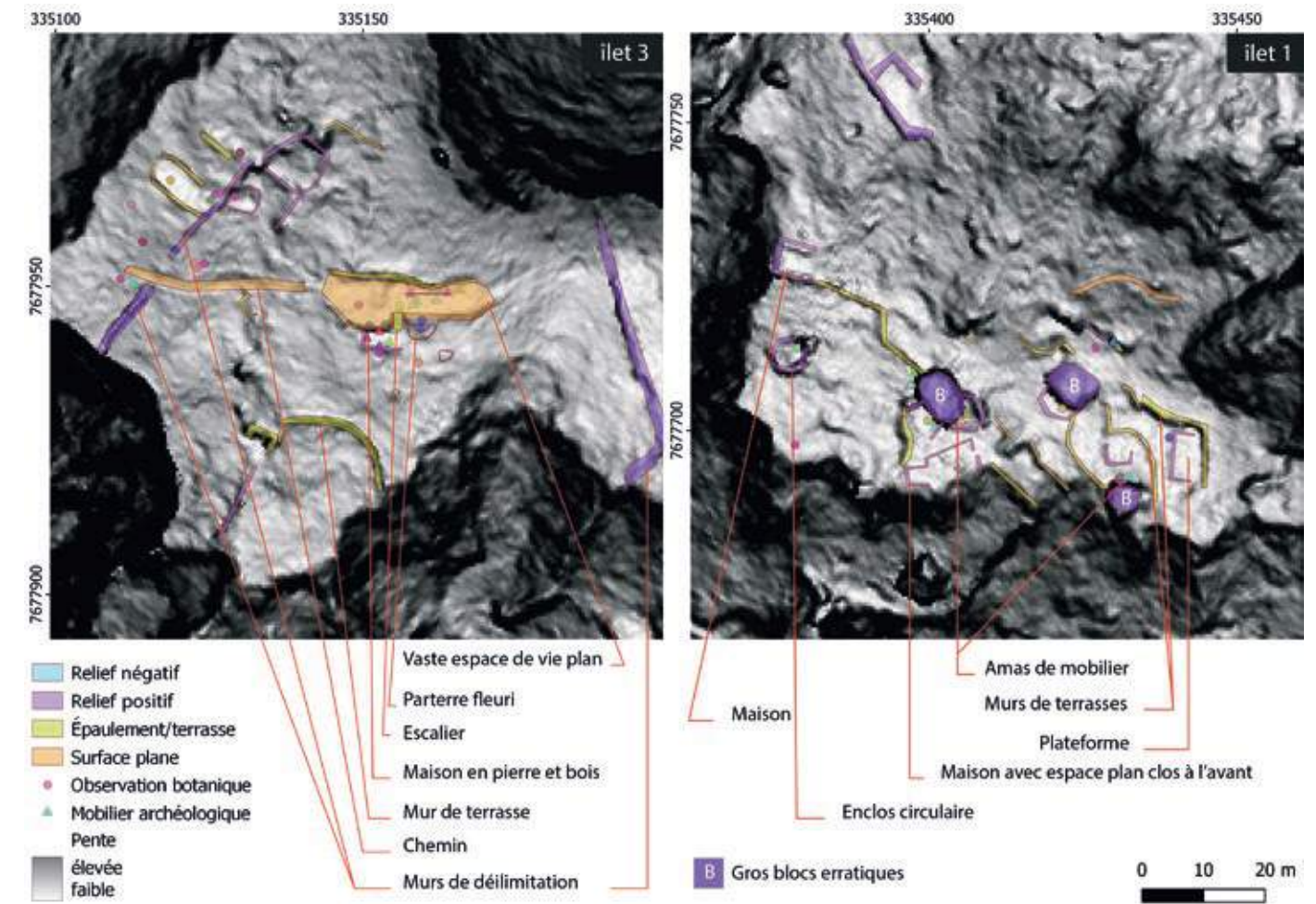
[Fig. 2]: Vue du Bras Sainte-Suzanne depuis l'îlet 3 (J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 4]: Exemple de secteur archéologique. Vue en relief de l'analyse de pentes du MNT du versant nord du Bras Sainte-Suzanne et cartographie des vestiges identifiés (J. Vidal / SRA de La Réunion)

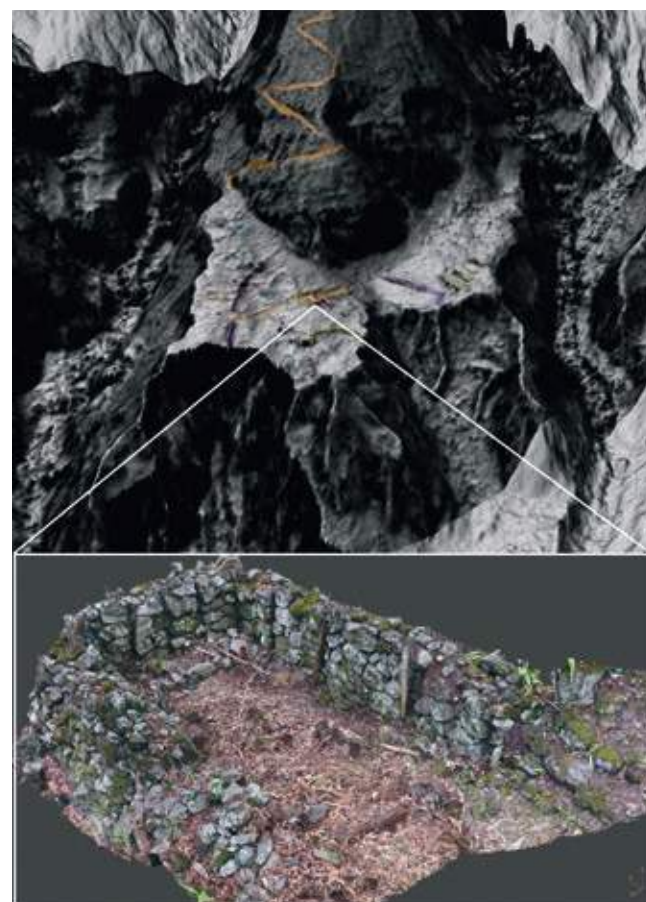


[Fig. 3]: Répartition des occupations en pente et localisation de quelques îlets bas sur fond LiDAR (SVF) (F. Lachery / Université de Paris 1 et J. Vidal / SRA de La Réunion)



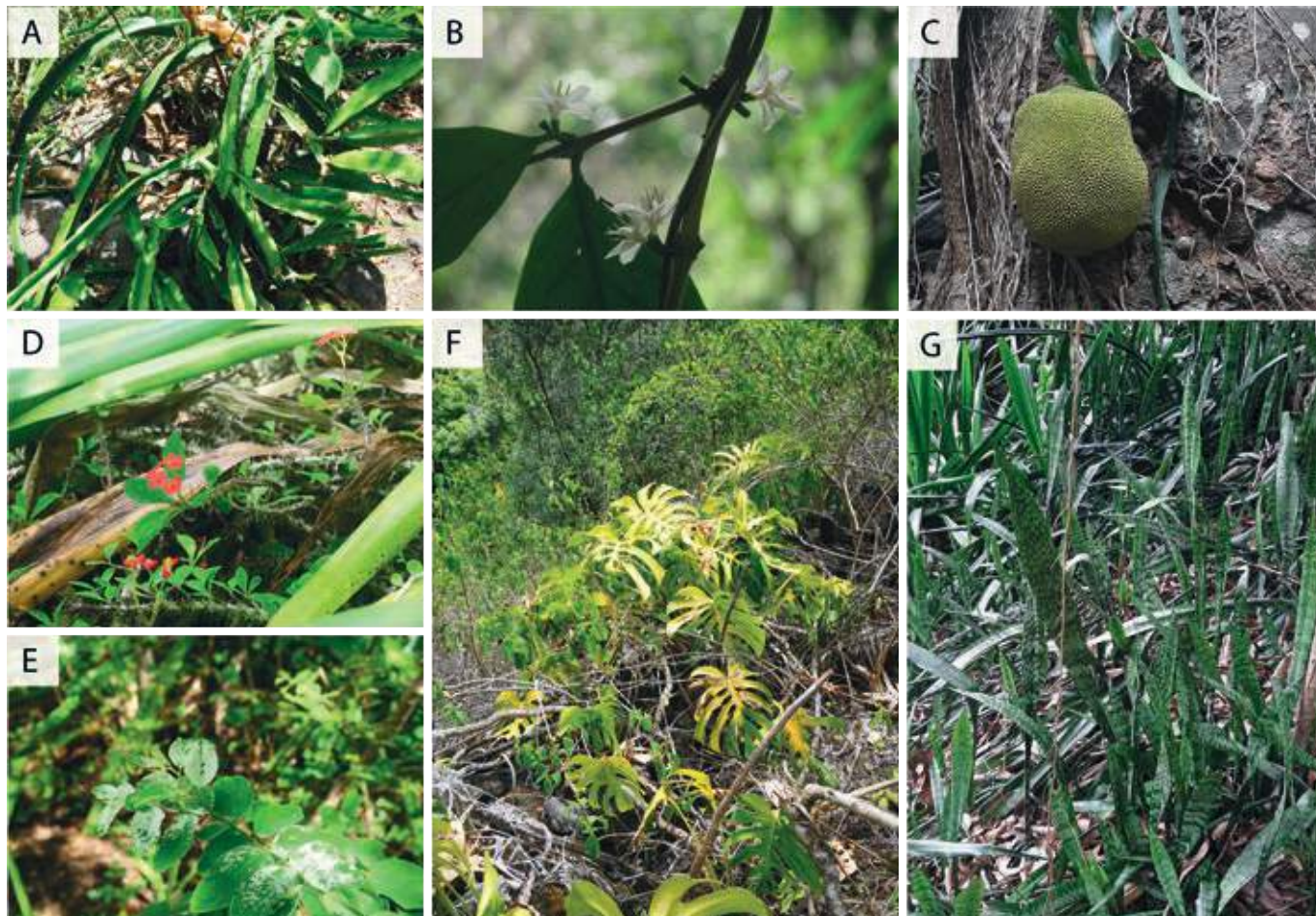
[Fig. 5]: Carte archéologique des îlets 1 et 3. Vectorisation d'anomalies LiDAR et observations de terrain sur analyse de pentes du MNT (J. Vidal / SRA de La Réunion)





[Fig. 7]: Vue en relief du MNT cartographié de l'île 3 et modèle 3D des vestiges de la maison (J. Vidal / SRA de La Réunion)

[Fig. 6]: Structures archéologiques, sites du Bras Sainte-Suzanne: A. mur de terrasse préservant un espace plan dans la pente B. structure circulaire (F. Lachery / Université de Paris I et J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 8]: Exemples de plantes relictuelles sur les sites du Bras Sainte-Suzanne: A. lianes de pitaya B. fleurs de caféier C. jacques D. épine de Christ en fleurs E. lépreuse F. massif de monstera G. parterre de sanseveria (F. Lachery / Université de Paris I et J. Vidal / SRA de La Réunion)

2021

Opération préventive de diagnostic

SAINT-PHILIPPE  
Usine du Baril, RN2

Moderne, contemporain  
Industrie, bâtiment industriel, sucrerie, féculerie, meunerie, hydraulique

Nicolas BIWER (RO)

L'opération de diagnostic archéologique<sup>1</sup> est une demande anticipée de la mairie de Saint-Philippe dans le cadre du projet de réhabilitation et de valorisation d'une partie des bâtiments de l'ancienne usine sucrière du Baril [Fig. 1].

L'intervention a concerné une surface de 7542m<sup>2</sup> sur les parcelles AY083 et 159<sup>2</sup>. Elles correspondent à la partie du domaine où s'élevaient, autrefois, les bâtiments industriels de transformation et plusieurs autres constructions annexes. Le diagnostic comprend un volet sédimentaire couplé à une étude sommaire des élévations. Elle est complétée par une étude documentaire. L'opération a permis d'obtenir une vue d'ensemble très exhaustive du potentiel archéologique de ces terrains et d'esquisser la chronologie et l'organisation de l'occupation.

L'histoire industrielle ne débute véritablement qu'en 1863 avec l'édification de l'usine. L'acte de vente de 1849 précise que les terres étaient auparavant plantées de girofliers. Les recherches menées sur les parcelles n'ont livré aucun indice antérieur à cette date. Le site industriel du Baril connu une histoire longue de près de 150 années marquée par trois phases d'aménagements successifs. Ils témoignent des changements de production et de la nécessité de s'adapter à la demande sur les marchés.

Des vestiges ont été mis au jour sur la totalité des espaces accessibles [Fig. 2]. Ils apparaissent le plus souvent sous une très faible couverture humique de quelques centimètres à peine quand ils ne sont pas apparents. Le recouvrement dépasse rarement une vingtaine de centimètres [Fig. 3]. Chaque phase est bien lisible et les niveaux archéologiques présentent un très bon état de conservation générale.

La première phase d'occupation correspond à l'établissement sucrier qui fonctionna de 1860 à 1887. Il est caractérisé par un vaste programme architectural qui vit une usine de transformation de la canne sortir de terre en 1863 [Fig. 4]. La construction est monumentale. Elle mesure 47,50m de long pour 21m de large et comporte trois niveaux. La hauteur estimée avoisine 20m. La façade à fronton et redans revêt un caractère ostentatoire qui affirme la puissance et la modernité voulues par son propriétaire Montbel Fontaine. De cet édifice, il ne reste aujourd'hui que le pignon oriental. Les sondages réalisés à l'intérieur et l'extérieur de la bâtisse ont montré la très bonne conservation des vestiges. En plus des niveaux de circulation, un carneau qui alimentait des chaudières et le réseau hydraulique ont pu être documentés. L'adduction d'eau est assurée par un tuyau alimentant le grand bassin depuis un puits localisé à une cinquantaine de mètres au sud en bord de mer. Les adjonctions au nord, figurées sur un plan daté des environs de 1872 ont révélé deux cuves, un foyer. Ces éléments font écho aux informations indiquées sur le plan: une ancienne distillerie, un cuvier et un atelier de meulage. Au nord-ouest, le piédestal de la cheminée a été dégagé de son épais couvert végétal. Toutes ces données permettent de redessiner l'organisation de

l'ensemble de la chaîne de production depuis les moulins jusqu'au centrifugeuses. Enfin, plusieurs bâtiments annexes maçonnés, sur poteaux et parfois mixtes sont construits tout autour de l'usine (longères, case, hangar, remise, etc.). Les machines sont absentes. Elles auraient été ferrillées dans les années 1950.

En 1919, près de trois décennies après l'abandon de la sucrerie, l'ancienne usine en ruine est réinvestie par une féculerie de manioc. Une extension est construite dans le prolongement du pignon est dont il ne reste que le premier niveau. Les nouveaux aménagements comprennent plusieurs bassins et des canaux d'évacuation des petites eaux. Au sud, un foyer et une cheminée, protégée au titre des monuments historiques depuis 2002, participent également à cette phase. On peut supposer que des annexes et le réservoir étaient toujours en usage. La féculerie fonctionna une dizaine d'années. Elle ne se releva pas du passage du cyclone de 1932.

Une modeste meunerie de maïs s'installa dans l'extension dans les années 1940-1950<sup>3</sup>. Elle a laissé des traces fugaces sur les parements. Un foyer peut être rattaché à cette troisième phase. Cette unité est visible sur les vues aériennes de l'IGN.

Entre ces périodes, il est probable qu'une activité perdue sur le site et que certains bâtiments restent occupés. Certains le furent jusque dans les années 1990, c'est notamment le cas d'une « longère ».

Au cours de ce diagnostic, de très nombreuses pièces métalliques ont été mises au jour. Elles sont en rapport avec la machinerie des trois usines. Parmi les éléments remarquables, notons une roue de wagonnet en métal ferreux, un contrepoids de soupape de sécurité de générateur de vapeur ou un peson d'une balance de 3kg, la partie active d'une râpe en alliage cuivreux, un morceau de roue d'engrenage, et le bâti d'une machine comprenant des engrenages et une roue fragmentaire d'entraînement d'une courroie [Fig. 5].

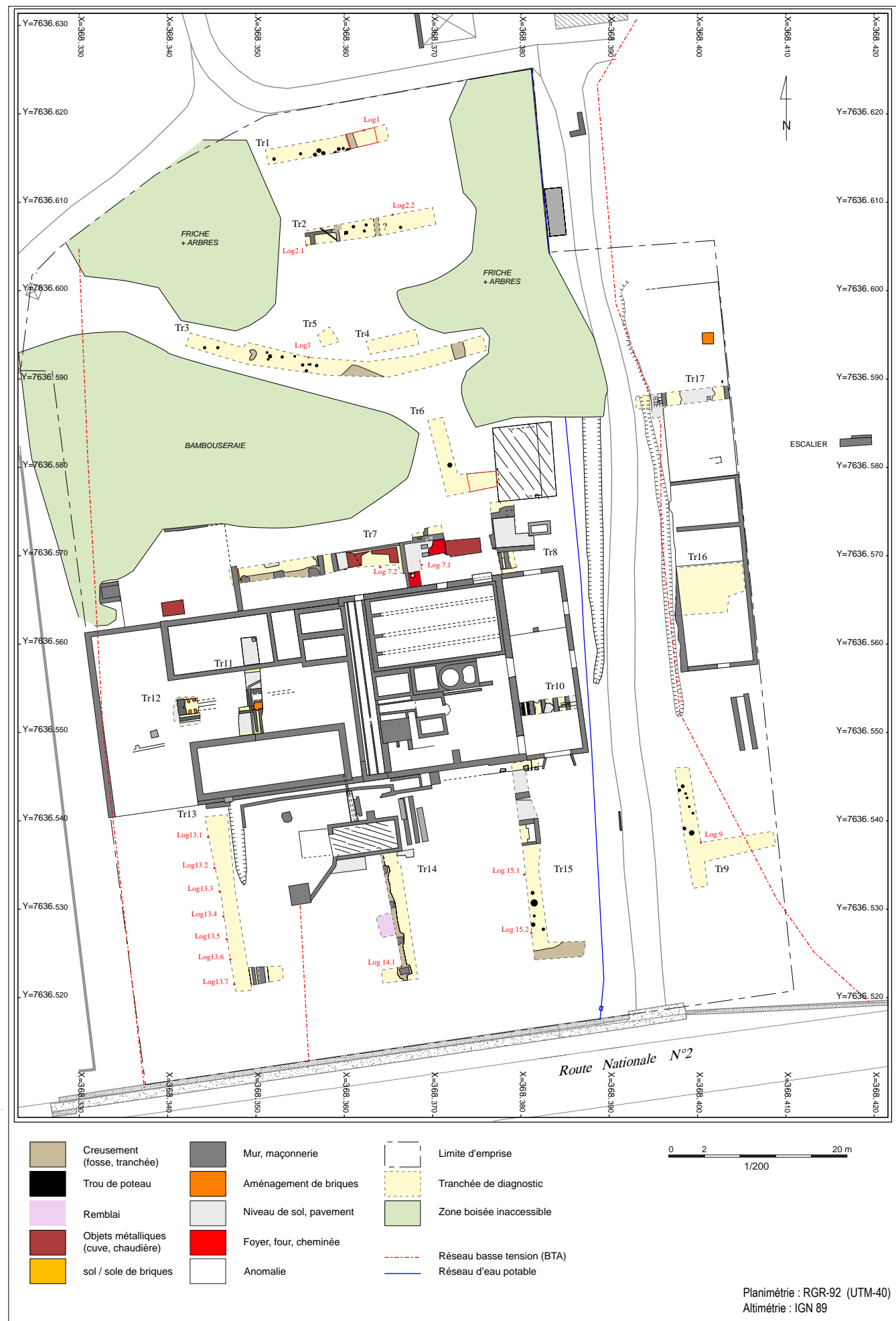
Enfin, sur le plan de la protection, une évolution récente est due à un travail conjoint entre la CRMH et le SRA pour réviser les protections des cheminées de l'île. Un arrêté du préfet du 22 mars 2022 inscrit désormais au titre des monuments historiques l'usine du Baril en totalité comprenant les cheminées et les vestiges de l'usine, tant en élévation qu'enfouis, sur les parcelles 83 et 159.

1. Équipe de terrain et de post-fouille: Nicolas Biwer (RO), Thierry Cornec (Technicien), Laurence Serra (étude du verre), Fabienne Ravoire (étude de la céramique), Nathalie Busseuil (maquettage); moyens techniques: 2TR Réunion (mécanisation), Maxime Gâtineau, Outre-Mer Topographie (topographie).

2. Biwer N., 2021 a.

3. Informations orales d'habitants de la commune.

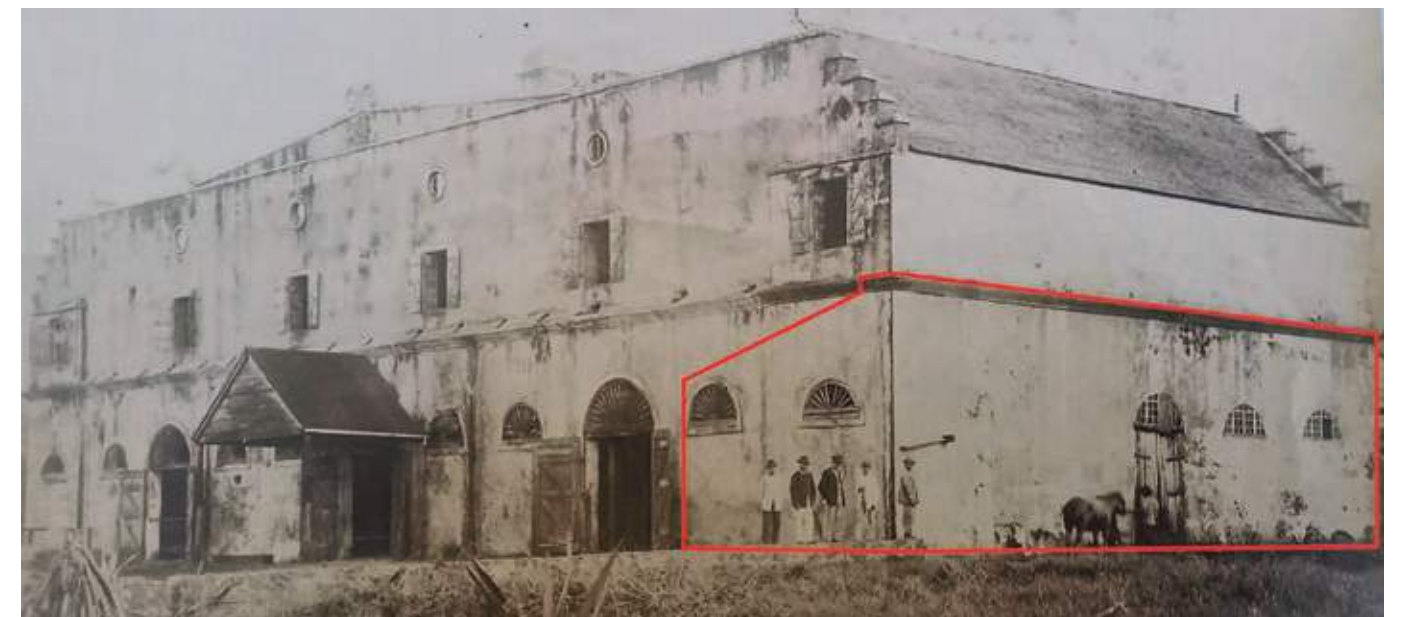




[Fig. 2]: Plan phasé des vestiges archéologiques (relevé OMT, DAO N. Biwer / Inrap)



[Fig. 1]: L'usine du Baril et sa cheminée construite en 1919. Au premier plan : tranchée du diagnostic archéologique. (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 4]: Usine sucrière vers 1890-1900 et en rouge, élévation actuellement visible (Archives Départementales de La Réunion, Fonds du CFS, 11 J 623, DAO N. Biwer / Inrap)



[Fig. 3]: Les sols archéologiques découverts aux abords des élévations du site de l'usine du Baril (photo N. Biwer / Inrap)



[Fig. 5]: Le mobilier métallique de la tranchée 7 (photo N. Biwer / Inrap)



## Thierry CORNEC (RO)

Le diagnostic prescrit sur une emprise totale de 6500 m<sup>2</sup> en amont de la construction d'un nouveau centre administratif, est situé au cœur du Saint-Pierre historique en rive droite de la rivière d'Abord, réduite de la superficie des voiries et espaces inaccessibles aux travaux archéologiques<sup>1</sup>. Le creusement de 13 sondages a néanmoins permis de mettre au jour des vestiges construits appartenant à deux grandes phases d'aménagement [Fig. 1], nettement distinctes<sup>2</sup>.

Dans la partie occidentale de cette emprise, la ville du XVIII<sup>e</sup> siècle est d'abord représentée par un mur de fondation circulaire de 5,5m de diamètre (sondage 1). Sa localisation et ses dimensions sont en effet similaires à celles d'un moulin à vent [Fig. 2 & 3], figuré sur des documents de ce siècle. La stratigraphie permet aussi d'associer à ce vestige plusieurs ensembles de trous de poteau (sondages 6 et 7), parfois en lien avec des niveaux de circulation non aménagés, disséminés sur toute l'emprise explorée. Cet ensemble de vestiges reflète les prémices de l'urbanisation de la ville, non organisés selon un classique plan hippodamien, comme le suggère l'ensemble des plans du XVIII<sup>e</sup> siècle de ce secteur de la ville [Fig. 4].

Ces vestiges anciens sont occultés par la mise en place d'un épais apport de sable corallien [Fig. 5], des déblais issus du creusement du port de Saint-Pierre, à partir de 1854 : une mention précise d'une "place formée avec les déblais du bassin" apparaît sur un plan de 1856<sup>3</sup>.

Ces importants travaux s'accompagnent de la construction de plusieurs bâtiments d'entrepôts de marines qui se succèdent dans la partie orientale de l'emprise, sondages 10 à 12 [Fig. 1 & 6]. Une chronologie relative claire montre plusieurs phases de construction et de démantèlement successives qui témoignent des aménagements effectués pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. La stratigraphie complexe montre, à nouveau, un apport de sable corallien, à rapprocher du creusement du port, au sein de cette succession de bâtiments. Cet ensemble cohérent occulte aussi une série de trous de poteau, en tout point similaires aux aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle découverts à l'ouest de l'emprise.

Un dernier bâtiment, profondément fondé au nord-est de l'emprise (sondage 13), montre un pignon en abside [Fig. 7]. Uniquement documentée par une image du début du XX<sup>e</sup> siècle, cette vaste construction d'environ 15m de long reste difficile à interpréter : il peut s'agir d'un poste d'observation du port et de l'embouchure de la rivière, sa position élevée permettant de passer outre le sommet des bâtiments contemporains.

Des vestiges pour l'essentiel maçonnés, très denses, sont organisés selon une chronologie relative claire et validée par un mobilier riche et pertinent, évoquant l'ensemble des usages quotidiens (conservation, transport et consommation des aliments, hygiène...) entre le tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La succession claire de ces aménagements permet de proposer, pour la première fois à Saint-Pierre et en précisant les données iconographiques, un schéma de l'évolution de l'urbanisme dans ce secteur de la ville, depuis ses prémices jusqu'aux traces récentes, en passant par une importante phase d'aménagement à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces riches découvertes ont donné lieu à la prescription d'une fouille archéologique réalisée en 2023 par l'Inrap sous la responsabilité scientifique d'Hélène Silhouette.

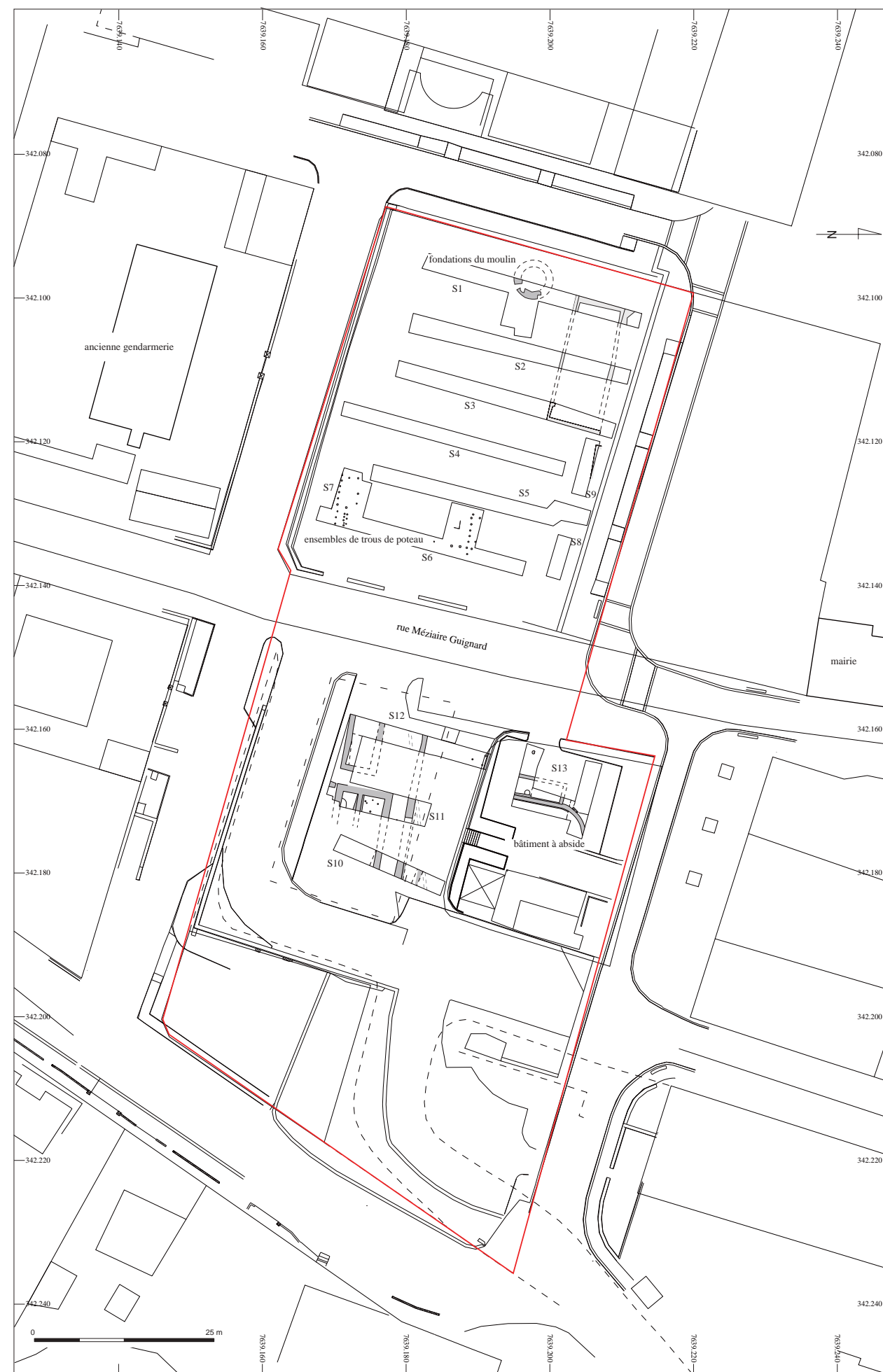
1. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec (RO), Mélissa Baffert (Technicienne et étude des mobiliers), Fabienne Ravoire (étude de la céramique), Laurence Serra (étude du verre), Frédéric Vinolas (maquettage); moyens techniques: 2TR (mécanisation), Outre-Mer Topographie (topographie).

2. Cornec Th., 2021 c.

3. Plan des Travaux du Port de St Pierre, 1856 (FR ANOM 23DFC0661 00 1C)

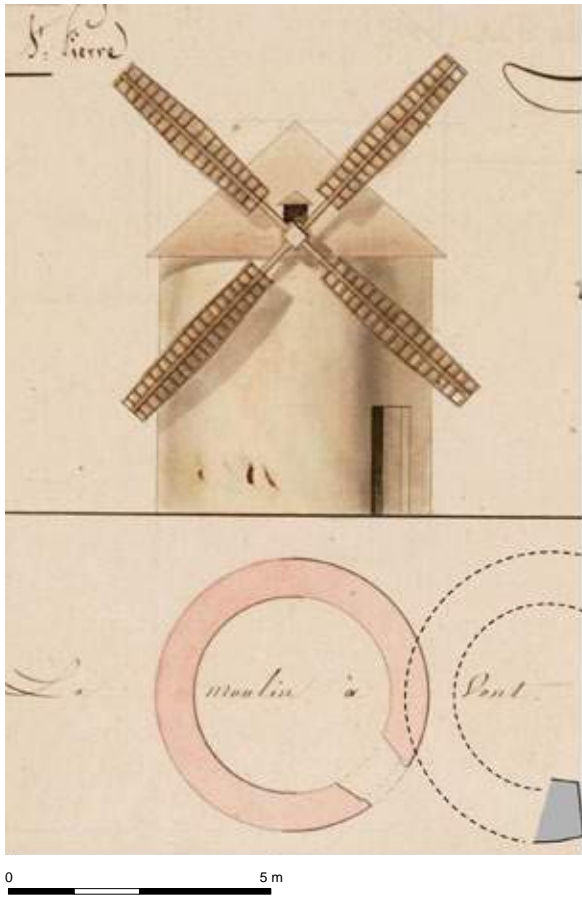


[Fig. 6] : Secteur est, sondages 10 et 11, fondations de plusieurs bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle, vues vers le sud (photo V. Motte / SRA de La Réunion)



[Fig. 1] : Plan général des sondages et des vestiges (DAO Th. Cornec / Inrap)



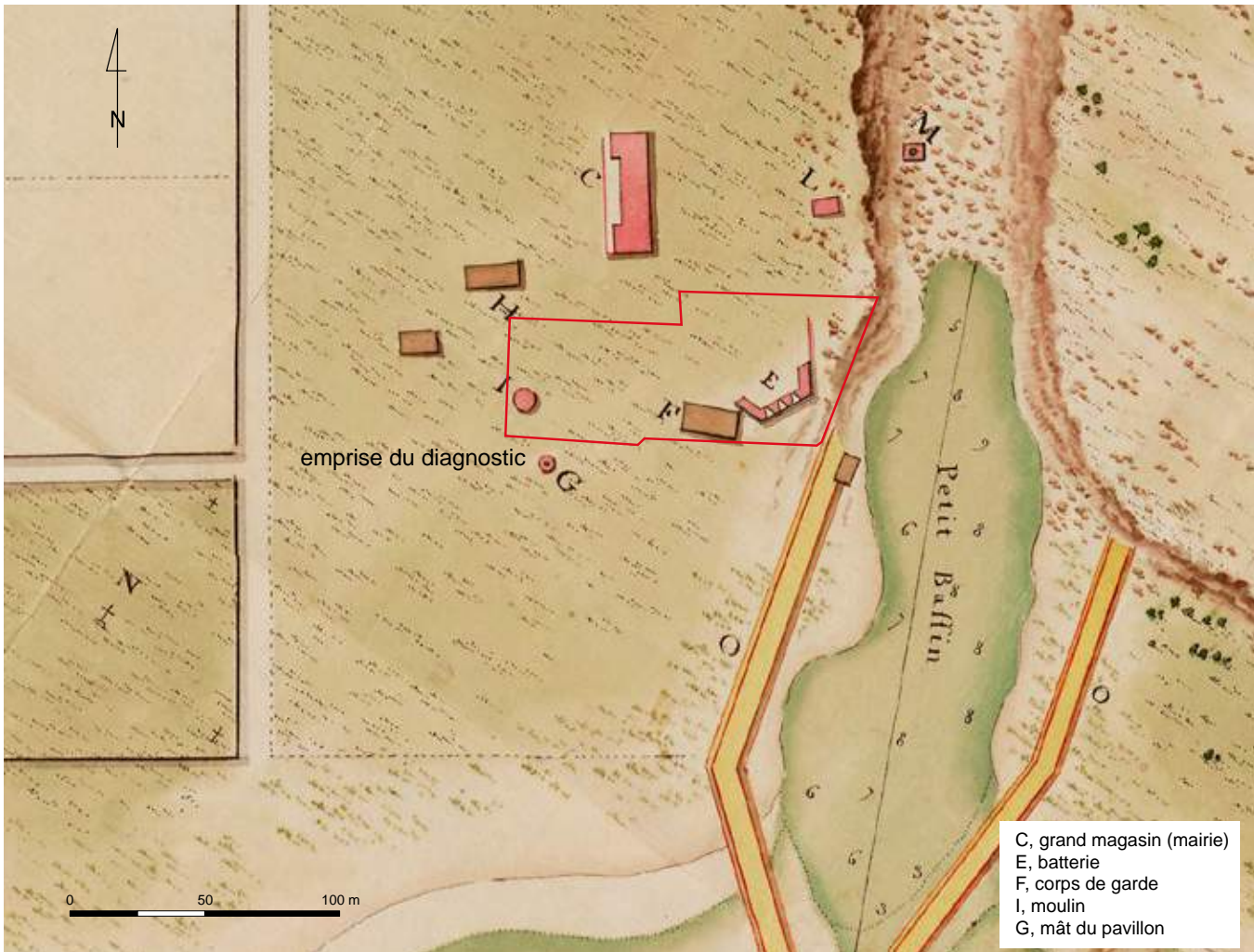


[Fig. 2]: Les fondations du moulin découvertes à la limite ouest de l'emprise (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)

[Fig. 3]: Les fondations du moulin découvertes à la limite ouest de l'emprise (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 5]: Sondage 4, apport de sable corallien (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 4]: Extrait du plan de la ville de Saint-Pierre, 1773 (FR ANOM 2423DFC0096001B)



[Fig. 7]: Secteur est, sondage 13, bâtiment à abside, vu vers le nord (photo Th. Cornec / Inrap)



## Thierry CORNEC (RO)

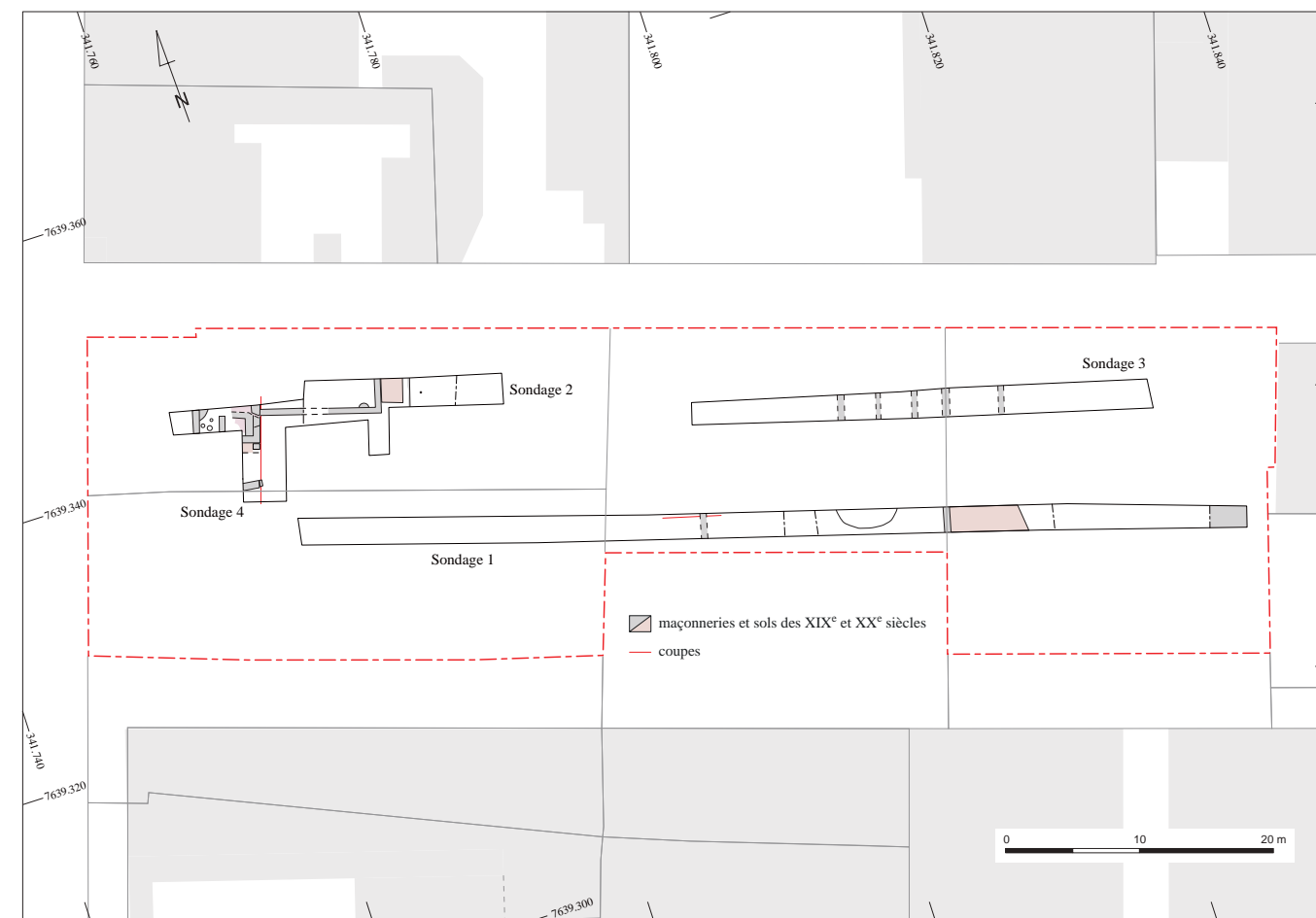
Ce diagnostic<sup>1</sup> est prescrit en amont de la construction d'un immeuble d'habitation à l'ouest du cœur historique de Saint-Pierre, en marge du quartier du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>: les archives ne signalent qu'un bâtiment de cette période (l'actuelle médiathèque R. Barquissau) à proximité de l'emprise [Fig. 1].

Les trois sondages ont permis la découverte de nombreux vestiges bâtis [Fig. 2], tous construits dans un épais remblai de sable corallien, déposé sur le substrat naturel sans interface notable [Fig. 3]. Cet apport massif est le déblai lié au creusement et à la construction du port de Saint-Pierre à partir de 1854. Ce remblai est similaire à celui découvert lors d'une opération de diagnostic conduite en 2021 à proximité de la mairie, rue de la Gendarmerie.

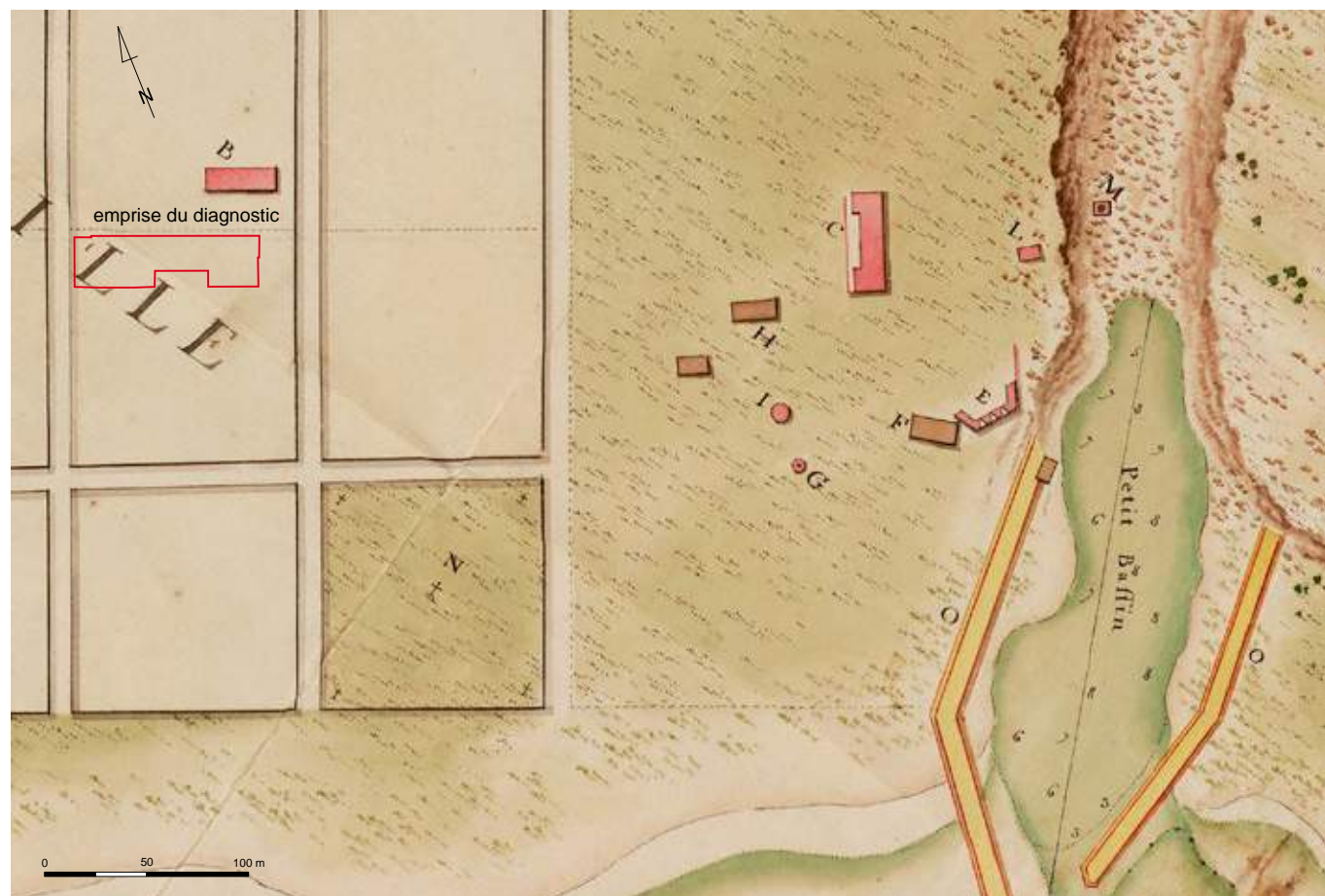
Si le mobilier découvert (céramique et verre essentiellement) valide cette chronologie, les nombreux vestiges construits découverts dessinent un ensemble de bâtiments aux multiples remaniements [Fig. 4] qui entrent plutôt en coïncidence avec la trame urbaine du XX<sup>e</sup> siècle. Cette partie d'îlot urbain sera détruite lors du percement tardif de l'avenue des Indes.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec (RO), Manuelle Prié (Technicienne), Marine Ferrandis (étude des mobiliers), Fabienne Ravoire (étude de la céramique), Laurence Serra (étude du verre), Frédéric Vinolas (maquettage) ; moyens techniques : 2TR (mécanisation), Outre-Mer Topographie(topographie).

2. Cornec Th., 2022.



[Fig. 2] : Plan des sondages et des vestiges découverts (DAO Th. Cornec / Inrap)



[Fig. 1] : Extrait du plan de la ville de Saint-Pierre, 1773 (FR ANOM 2423DFC0096001B) (DAO Th. Cornec / Inrap)



[Fig. 3] : Sondage 3, maçonneries des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles construites sur le remblai corallien (photo Th. Cornec / Inrap)



[Fig. 4] : Sondage 4, ensemble des maçonneries découvertes, vues vers l'est (photo Th. Cornec / Inrap)



**Odile BENARD, Pierre BRIAL, Virginie MOTTE & Laurence SERRA**

En mai 2022, sur la demande de Marcel Tipveau (alors agent de la Mairie de Saint-Paul) ayant découvert un ensemble de fondations de murs en pierre, Thierry Cornec (Inrap) effectuait une première visite dans la savane du Cap la Houssaye, à proximité immédiate du parking situé au sud de la route nationale [Fig. 1]. Il identifia plus tard une structure rectangulaire sur une carte topographique de Saint-Paul dressée en 1865, à l'emplacement où les vestiges avaient été observés [Fig. 2]. Mais cette représentation disparaît des cartes postérieures et aucune donnée historique ne permettait à ce moment d'identifier ces vestiges.

Commandé par la DAC, un relevé topographique du site fut réalisé le 2 juin 2022 [Fig. 3 & 7]. Il révéla un espace rectangulaire de 40x43m, soit environ 1720m<sup>2</sup>, délimité par des vestiges de murs bas en pierres sèches, très dégradés. À l'angle nord se trouve une structure en pierre mesurant 5x5m. À 20m au nord-ouest, deux murs en pierre mieux conservés, à angle droit, semblent délimiter un espace de 3x3m. À l'est du site, en travers de la ravine Patent-Slip, se trouve un barrage en pierres maçonnées mesurant 13,3x1m, en excellent état.

Le site étant jonché de tessons de tuiles en terre cuite et de mobilier constitué de céramique et de morceaux de verre visible en surface, une prospection fut menée le 9 août 2022 par Virginie Motte et Pierre Brial. Concernant le mobilier en verre, la prospection livra alors un total de 16 fragments. L'étude de Laurence Serra indique qu'ils se rapportent principalement au répertoire de la table et de la cuisine. Ils se répartissent sur deux périodes. Le lot daté du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle contient cinq fragments : quatre fragments de contenants (bouteilles) et un fragment appartenant au répertoire de l'hygiène (fond de flacon). Les indices techniques, notamment un fragment de piqure, permettent de dater l'ensemble des années 1830-1850. Le lot daté de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1860-1895) représente onze fragments : neuf fragments des contenants (bouteilles) et deux fragments d'un même objet : un verre à orangeade (vaisselle à boire) [Fig. 4].

Ces travaux ont été prolongés d'une étude archivistique conduite par Odile Benard aux ADR.

En 1848, il n'y avait pas à l'Île de La Réunion de port permettant la mise à sec de navires pour leur entretien ou leur réparation. Débarqué sur l'île le 2 mai 1848, l'entrepreneur en réparations navales Raymond Hodoul s'associa à François Fortuné Crémazy, entrepreneur de marine à Saint-Denis, pour mettre en œuvre un projet de construction d'une cale de halage<sup>1</sup>. Le 8 mai, ils commencèrent un tour de l'île afin de rechercher l'emplacement idéal. Ils étudièrent attentivement les sites de Sainte-Rose et de Saint-Pierre, mais ne les retinrent pas, en particulier en raison de l'état de la mer et de la force des vents.

Arrivés au Cap la Houssaye, ils constatèrent que ce site fermant la baie de Saint-Paul au sud-ouest, relativement abrité des vents dominants, convenait à leur projet. Ils sollicitèrent donc le service des Domaines et la Mairie de Saint-Paul pour obtenir l'autorisation de réaliser une cale de halage suivant le procédé du Patent Slip. Cette technique, inventée en 1818 par Thomas Morton, consiste à faire circuler un berceau sur un plan incliné entrant dans l'eau<sup>2</sup>. Le navire manœuvre pour se positionner sur le berceau, sur lequel il est fixé, puis l'ensemble est hissé hors de l'eau.

Le conseil municipal de Saint-Paul, dans sa séance du 13 juillet 1848, considéra que le terrain requis n'était d'aucun service et que l'entreprise serait d'une utilité générale. Par arrêté du 13 septembre 1848, l'inspecteur des domaines accordait à M. Crémazy le permis de s'y établir sur une superficie de deux hectares cent neuf centièmes<sup>3</sup>. Le site était ainsi décrit : « *Vers la pointe qui forme l'extrémité de la baie de Saint-Paul, la côte présente sur une longueur d'une centaine de mètres un escarpement au pied duquel la profondeur naturelle de la mer est de 6 à 7 m ; Il existe une invariabilité du fond sous-marin et la profondeur de la mer au pied de ce rempart qui ne se rencontrent pas sur les autres points de la baie de Saint-Paul. Les effets des raz-de-marée y sont peu sensibles comparativement à ceux qui se manifestent sur les plages de sable ou tous les amas de la baie de Saint-Paul. Cette baie est abritée contre les brises et elle jouit d'une tranquillité bien plus marquée qu'aucune des autres rades foraines de la colonie. Le calme y règne très fréquemment. Il n'est troublé que par les vents de la partie de l'ouest ou par ceux [du] nord-est qui entrent quelques fois dans la baie, mais qui n'y soufflent que rarement d'une grande intensité* ».

Il fut prévu d'utiliser pour les travaux des condamnés de droit commun et de réaliser un baigne pour les loger sur place. Le chantier [Fig. 5] commença le 3 octobre 1848, et les locaux pour accueillir les condamnés furent terminés en août 1849<sup>4</sup>. Sur le site, un atelier de discipline fut formé par l'administration locale. Les ouvriers attachés étaient au nombre d'environ cent travailleurs, des deux sexes. Il s'agissait de disciplinaires qui étaient relevés très souvent et qui, faute de logement près du chantier parcouraient journalièrement 12km pour se rendre au travail et en revenir. À l'atelier étaient adjoints aux disciplinaires « un certain nombre d'ouvriers » de diverses professions qui construisirent des logements pour les galériens.

Dans la seconde moitié de l'année 1848, les travaux avançaient d'une manière régulière. Si la main d'œuvre ne coûtait pas beaucoup aux entrepreneurs, ils eurent principalement à supporter les dépenses relatives à l'installation des chantiers, à la sélection des surveillants des travaux, à l'achat et à l'entretien des outils ou appareils, à la fourniture des matières et objets de consommation tels que la poudre, etc...

Après que les premiers travaux furent réalisés, M. Crémazy reconnut qu'il lui était impossible de mettre son projet à exécution s'il n'était pas aidé dans son entreprise par le secours de capitaux extérieurs. Pour cette raison, il s'adressa aux habitants de la Colonie en proposant de former une société anonyme dite du Patent-Slip. Il espérait alors un soutien de la part du gouvernement<sup>5</sup>. Ainsi fut créée la société organisée sous le titre de Société anonyme du Patent-Slip de Saint-Paul, autorisée par un arrêté gubernatorial en 1851. D'après les statuts, l'objet de la société comprenait la création d'une cale de halage, celle d'un bassin pouvant abriter des bateaux caboteurs et éventuellement celle d'un grand bassin pour recevoir les navires au long cours<sup>6</sup>. Messieurs Crémazy et Hodoul restèrent chargés de la direction des travaux qui fut plus tard attribuée à ce dernier après la mort de M. Crémazy en 1853.

Si la création de la société permit d'insuffler une plus grande activité à l'entreprise jusqu'à la fin de 1853, les apports restèrent encore bien en-dessous des besoins qui se manifestaient dans la construction du difficile et coûteux ouvrage. Le fond social réalisé avec peine à 12000 francs se trouva épuisé sans avoir produit de résultat satisfaisant et les travaux languirent. Le comité d'administration avait été informé vers la fin de l'année 1853 que la gestion du Patent-Slip avait été examinée par l'administration métropolitaine qui avait reconnue d'une part l'impossibilité d'établir un Patent-Slip proprement dit et d'autre part celle de construire un bassin de radoub pour lequel une somme de près de 2000000 de francs serait nécessaire.

L'entreprise ne cessa de connaître des difficultés durant la période de travaux, tout d'abord au sujet des ouvriers. En effet, sur décision du commissaire central de la sûreté, le brigadier Tillard fut chargé de la direction de l'atelier des condamnés<sup>7</sup>. En 1853, deux évasions de galériens eurent lieu. L'efficacité de M. Tillard fut remise en question, malgré une « *force physique [qui] en impose à ces hommes* » et la reconnaissance « *qu'il a toujours dirigé [cet établissement] avec un soin et un zèle dignes d'éloges* ». La nouvelle d'un possible déplacement de cet agent aux travaux de la route entre Saint-Paul et la Possession jeta alors « *le comité d'administration du Patent-Slip dans une véritable inquiétude au moment où la société vient de doubler d'efforts pour soutenir une entreprise qui intéressait à un si haut point de la colonie* »<sup>8</sup>. La société demanda à conserver le brigadier Tillard à la tête de l'atelier. De nouvelles difficultés survinrent au début de l'année 1854 où il fut question d'imposer aux entrepreneurs des visites médicales : les ouvriers tombaient malades et le brigadier Tillard était dans l'obligation « *d'expédier à l'hôpital deux des plus malades qui aussitôt que la crise leur prenait leurs membres s'entortillaient [...] de la nourriture ils la revomissaient, ils ne peuvent rien garder* »<sup>9</sup>.

Une seconde problématique était l'alimentation en eau

du site. Le 18 décembre 1853, le directeur du Patent-Slip demanda que des galériens soient décrochés pour les travaux de réparations du canal afin d'aller chercher l'eau nécessaire<sup>10</sup>, mais la prise d'eau était à une lieue (4km), et il fallait s'y rendre deux fois par jour. Le peu de temps qui restait était employé aux travaux, ce qui entraînait le retard de ces derniers. M. Hodoul prévoyait que la réparation du canal se fasse avec les galériens et qu'avec le consentement de l'administration il enverrait au bassin bleu les ouvriers, à la prise même, où il existait les dégradations majeures<sup>11</sup>. M. Hodoul estimait qu'avec cinquante hommes, il faudrait 25 jours pour parvenir à réparer convenablement ce canal. Il s'agissait à ce moment de la saison des pluies, ce qui nourrissait l'espoir d'alimenter la citerne présente sur le site. Finalement, en mars 1854, la situation n'avait toujours pas changé et M. Laffitte révélait au commissaire d'arrondissement que l'accès à l'eau était toujours compliqué.

Au-delà des problématiques propres au chantier, la plus grande difficulté dans ce projet était la possibilité de réaliser le projet initial du Patent-Slip, qui inquiéta les actionnaires dès 1850. La houle régnant dans la baie de Saint-Paul, même par beau temps et calme plat, est assez sensible au Trou du cuisinier, où la cale de halage devait être établie<sup>12</sup>. Il fut envisagé de remédier à ce premier inconvénient à l'aide de portes qui se fermentaient uniquement pendant le temps de l'échouage du bâtiment. Leur installation exigeait que le plan incliné fût rapporté à 20m plus loin dans les terres de manière à réserver au-devant une cuvette à fond horizontal sur les bords de laquelle on construirait deux bajoyers<sup>13</sup> avec enclaves pour loger les portes et les abriter contre les abordages. Cette réalisation entraînerait des dépenses supplémentaires et les entrepreneurs s'inquiétèrent pour la sécurité des navires : les bâtiments ne seraient pas en sûreté dans un petit bassin qui déboucherait immédiatement en pleine mer et des portes ne pourraient produire aucune amélioration au vu de l'impossibilité de les tenir fermées contre une mer qui les mettrait en pièce au premier chaos. La deuxième objection qui pouvait être faite contre l'établissement d'un Patent-Slip dérivait de l'insuffisance des services qu'il pourrait rendre. Son utilité ne s'appliquerait généralement qu'à un seul navire à la fois.

Les actionnaires envisagèrent alors de remplacer le projet du Patent-Slip par la construction d'un bassin dans lequel pourraient entrer cinq ou six grands bâtiments, ce qui serait d'une utilité beaucoup plus grande, donnerait lieu au développement d'un atelier de réparation sur une plus large échelle et pourrait par la suite offrir de plus forts bénéfices. Mais pour ce nouveau projet, M. Meyer, conducteur aux travaux d'exécution, déclara que la dépense à faire pour le creusement de ce bassin et de la cale de halage, sans compter la construction des murs de quai ou des autres ouvrages nécessaires, serait au moins de 9000000 de francs. Ce chiffre était considérable et



cette étude n'eut aucune suite. D'ailleurs, le ministre de la Marine en demandant des renseignements sur la situation des ouvrages entrepris, déclara qu'il lui était difficile de laisser quelques espoirs à l'égard de la participation des fonds métropolitains dans les dépenses qu'entraînent l'exécution des projets, cette charge devait incomber exclusivement au service local, au compte duquel étaient alors placés les travaux des ports.

La société décida alors d'un projet moins vaste : un bassin pouvant contenir quatre à cinq navires de dimension ordinaire. Il consistait en un chenal et un bassin creusés l'un et l'autre à 6,50m de profondeur. La superficie du bassin prévue à 2760m<sup>2</sup> paraissait suffisante aux auteurs du projet pour cinq bâtiments de commerce. Des difficultés étaient tout de même envisagées. La première est l'abondance des eaux qui entraverait le creusement au-dessous du niveau de la mer, ce qui occasionnerait une énorme dépense<sup>14</sup>. La seconde était la formation d'un atelier dédié aux travaux. La société proposait de solliciter du Gouverneur l'affectation à l'entreprise d'autres galériens après l'achèvement de la conduite d'eau de la rivière Saint Gilles à Saint-Paul, à laquelle ils étaient présentement attachés, et en outre de former un atelier de cent-cinquante travailleurs. Une requête que l'administration aurait pu accepter si la Société du Patent-Slip s'était présentée avec de nouvelles ressources et des moyens d'exécution sérieux, ce qui n'a pas été le cas. En effet, la troisième grande difficulté fut de trouver des capitaux pour subvenir à toutes ces dépenses. Quelques actionnaires espéraient un emprunt à faire à la commune de Saint-Paul. Une condition de cet emprunt était de démontrer préalablement la possibilité de l'exécution d'un projet dans un temps désiré. Dans l'incapacité d'obtenir de telles garanties, la compagnie ne put compter que sur ses propres ressources pour reprendre les travaux à l'arrêt. Monsieur Hodoul estimait que le creusement du petit port de carénage projeté par la compagnie coûterait 30000 francs sans compter la valeur de la main d'œuvre d'un atelier composé d'une centaine de galériens que la colonie prêterait pendant les trois années nécessaires à l'exécution des travaux, mais cette évaluation s'avéra beaucoup trop faible.

Finalement les résultats de cette entreprise ne furent pas concluants et le projet fut abandonné en août 1856. Au dernier compte rendu daté du 26 août 1856, les travaux exécutés se réduisaient au creusement dans le rocher d'une portion de chenal d'environ 40m de longueur sur 15 à 16m de largeur jusqu'à la profondeur moyenne de 1,20m au-dessous des plus basses mers. Le creusement pratiqué ne communiquait pas avec la mer ; il en restait séparé par un diaphragme de rocher qu'on avait laissé intact au bord même de la côte sur une épaisseur de 7m pour se garantir de l'invasion des eaux pendant le cours des exploitations. Les autres constructions visibles étaient des baraques pour le logement des ateliers et les dépendances nécessaires au service de l'établissement : cuisines, conduite d'eau, etc...

La localisation des vestiges découverts, la présence d'une retenue d'eau et la datation du mobilier permettaient d'envisager que ceux-ci correspondent au baigne, ateliers et cuisines réalisés entre 1848 et 1856 en appui des travaux de creusement du Patent-Slip. Cette hypothèse a été confirmée par la découverte par M. Bernard Leveueur d'un plan dressé par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Bonnin, représentant le site du chantier à la date du 21 mars 1857. Sur ce document sont représentés le baigne et le barrage en travers de la ravine, qui s'appelait alors Ravine Champagne. La superposition de ce plan et du relevé effectué en 2022 montre que les structures retrouvées sont effectivement les fondations du baigne [Fig. 6].

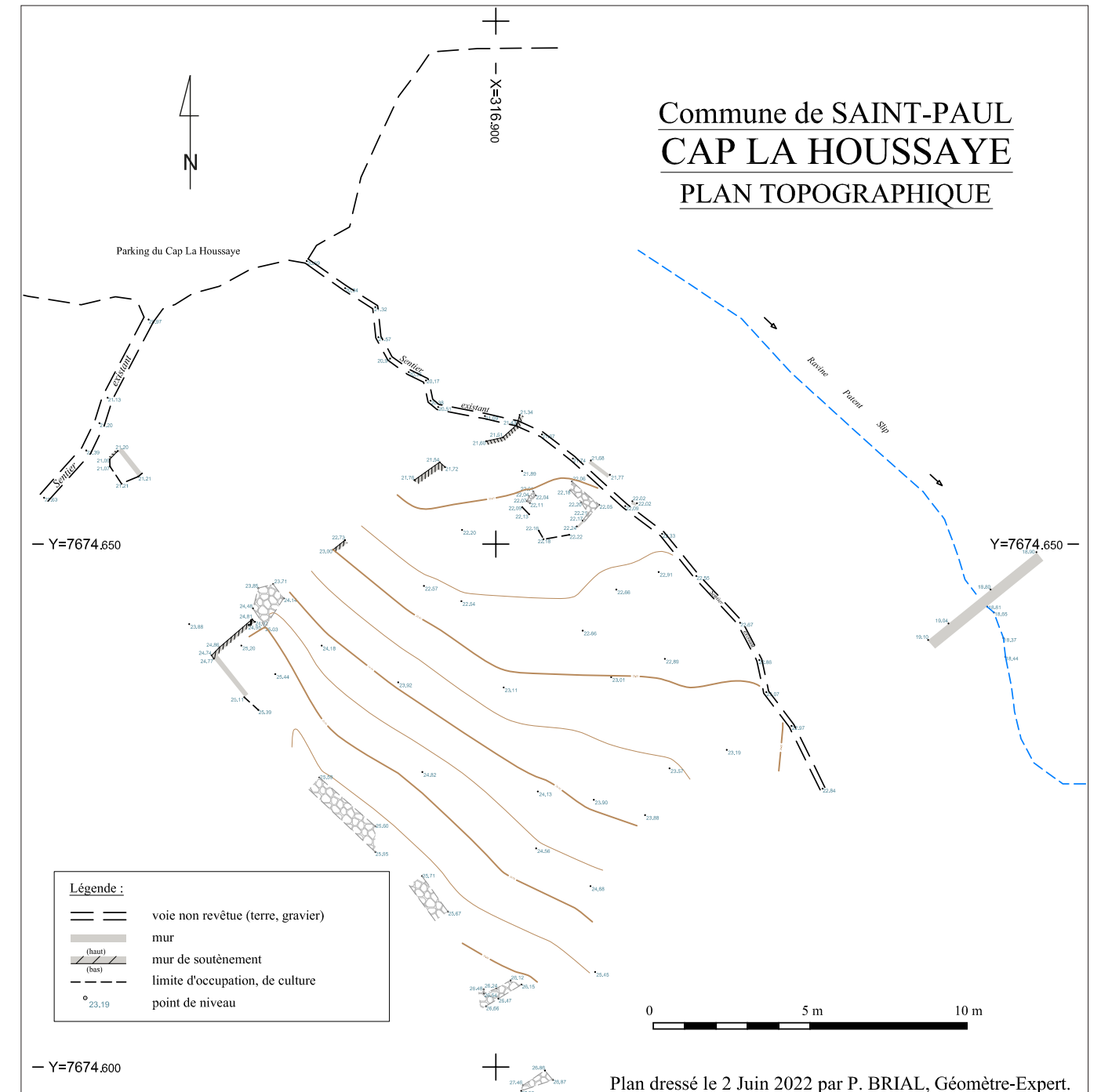
1. Maurel H., 2010.
2. [https://en.wikipedia.org/wiki/Patent\\_slip](https://en.wikipedia.org/wiki/Patent_slip)
3. *Lettre n° 951 de l'inspecteur des domaines, chef de service au directeur de l'Intérieur, Saint-Denis, le 5 juillet 1851.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. Patent-Slip au Cap Lahoussaye. Société de batelage. Rapport sur les établissements (1819-1872).
4. *Rapport sur la situation des travaux au Patent-Slip de Saint-Paul commandé par une dépêche ministérielle du 26 août 1856, mars 1857.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. Rapport de Monsieur Bonnin, ingénieur en chef sur les travaux du Patent-Slip fondé au Trou du Cuisinier (baie de Saint-Paul) par Monsieur Crémazy aîné et Hodoul.
5. *Lettre au directeur de l'Intérieur, renvoyé à l'inspecteur du Domaine, le 21 juin 1851.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. Cap Lahoussaye. Société de batelage rapport sur les établissements (1819-1872).
6. *Rapport sur la situation des travaux au Patent-Slip de Saint-Paul commandé par une dépêche ministérielle du 26 août 1856, mars 1857.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. Rapport de Monsieur Bonnin, ingénieur en chef sur les travaux du Patent-Slip fondé au Trou du Cuisinier (baie de Saint-Paul) par Monsieur Crémazy aîné et Hodoul.
7. *Lettre du commissaire central de sûreté au commissaire central, 1853, Saint-Denis.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. 1853. N°3 et 5 Bis. Personnel préposé à la surveillance.
8. *Lettre du Président de la société anonyme du Patent-Slip au directeur de l'Intérieur, 1853, Saint-Denis.* ADR. Côte 238S1.1853. N°3 et 5 Bis. Personnel préposé à la surveillance.
9. *Lettre du brigadier Tillard au commissaire d'arrondissement, 5 janvier 1854.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. 1853. N°3 et 5 Bis. Objets divers. Condamnés.
10. *Lettre du directeur du Patent-Slip au commissaire d'arrondissement, 15 décembre 1853, Saint-Paul.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. 1853. N°3 et 5 Bis. Objets divers. Réparations du canal.
11. *Lettre du chef d'arrondissement au commissaire central, 15 décembre 1853, Saint-Paul.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. 1853. N°3 et 5 Bis. Objets divers. Réparations du canal.
12. *Rapport sur la situation des travaux au Patent-Slip de Saint-Paul commandé par une dépêche ministérielle du 26 août 1856, mars 1857.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. Rapport de Monsieur Bonnin, ingénieur en chef sur les travaux du Patent-Slip fondé au Trou du Cuisinier (baie de Saint-Paul) par Monsieur Crémazy aîné et Hodoul.
13. Parois latérales du bassin.
14. *Rapport sur la situation des travaux au Patent-Slip de Saint-Paul commandé par une dépêche ministérielle du 26 août 1856, mars 1857.* ADR. Côte 238S1. Dossier 29. Rapport de Monsieur Bonnin, ingénieur en chef sur les travaux du Patent-Slip fondé au Trou du Cuisinier (baie de Saint-Paul) par Monsieur Crémazy aîné et Hodoul.



[Fig. 1] : Vue du site depuis le nord-ouest (photo O. Royer-Perez / SRA de La Réunion)



[Fig. 2] : Extrait du Plan de Saint-Paul et de ses environs, 1865 (FR ANOM 2423DFC1106001A)



[Fig. 3] : Plan topographique dressé le 2 juin 2022 (relevé P. Brial / OMT)





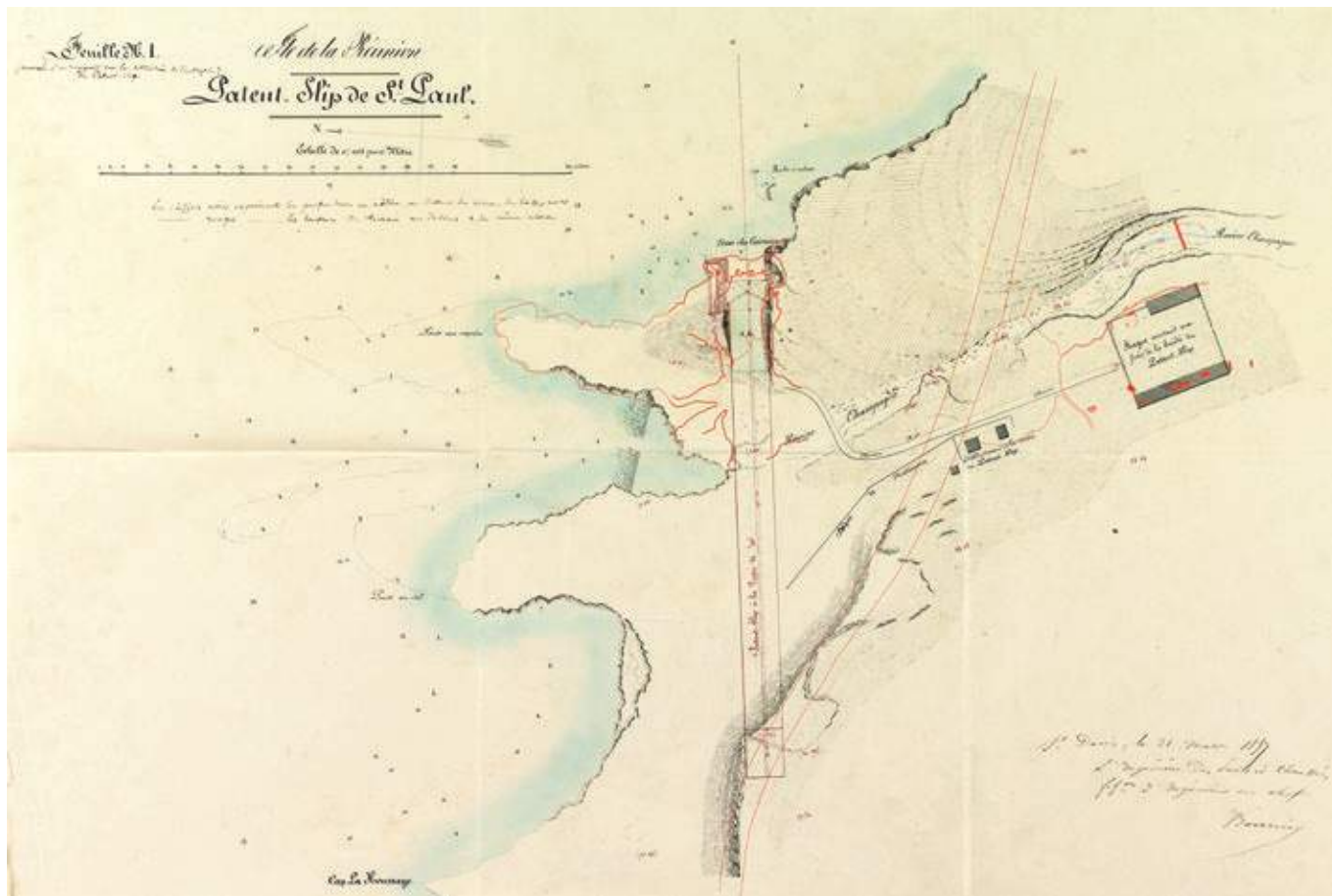
[Fig. 7]: Vue d'hélicoptère du Cap la Houssaye (photo L. Ceglarski / MFA-LC Expertise)



[Fig. 5]: Souvenir de l'Île de la Réunion, N°116. Patent Sleep (État des travaux) (Saint-Gilles). Potémont, Adolphe Théodore Jules Martial (1828-1883), estampe, 1849 (IHOI 97F11.116, Conseil général de La Réunion, Archives départementales, droits réservés)



[Fig. 4]: Fragments de verre (photo L. Serra / LA3M Aix Marseille Université CNRS UMR 7298)



[Fig. 6]: Superposition du plan topographique des vestiges (en rouge) sur l'extrait du Plan Île de la Réunion, Patent-Slip de St Paul. 21 mars 1857 (relevé et DAO P. Brial / OMT et FR ANOM Réunion 388 1003)

## Laurence SERRA

Au cours de l'année 2022, le verre de La Réunion a bénéficié de plusieurs approches. Cinq mois de présence sur place ont permis de prendre le temps de lancer la première phase d'analyses archéométriques des verres issus de trois fouilles. Il s'agit des premiers résultats d'un programme de recherches inédit, intitulé « Perles locales et importées à La Réunion ». Ce programme soulève notamment la question d'une production locale par les engagés indiens après 1848. Il est mené en partenariat avec Bernard Gratuze, directeur de recherches au laboratoire IRAMAT-CEB, UMR 7065 CNRS Université d'Orléans et membre du réseau AFAV (Association Française pour l'Archéologie du Verre). Mélissa Baffert (Inrap) participe à ce projet. L'observation des perles à la loupe binoculaire a permis d'apporter de précieuses informations sur les traces d'usure des perles et la façon dont elles ont été portées : en parure ou cousues sur des vêtements.

Les analyses archéométriques ont été réalisées sur les perles mais aussi sur un curieux verre creux à tête de cerf. Les perles proviennent de trois fouilles : le Lazaret de la Chaloupe<sup>1</sup> et de deux fouilles préventives Inrap : "Entrée Est - îlot 3" à Saint-Paul<sup>2</sup> et "Place Charles de Gaulle" à Saint-Denis<sup>3</sup>.

### L'intrigant verre creux à tête de cerf

Un fragment en verre de forme zoomorphe, une tête de cerf, avec des bois et un museau tubulaire [Fig. 1] a été retrouvé dans une fosse dépotoir de la ville de Saint-Denis, comblée régulièrement entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de la fouille préventive Inrap "Quadrilatère Océan"<sup>4</sup>.

Le fragment a tout d'abord été identifié comme l'extrémité d'un flacon à parfum zoomorphe romain. Il peut s'agir d'un objet de collection pouvant provenir d'un cabinet de curiosité d'un savant du XIX<sup>e</sup> siècle qui l'aurait transporté sur l'île. Après analyses, Bernard Gratuze a été formel, il n'est pas antique, car la présence de l'élément chimique bore a été détectée. Il est au minimum daté du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une datation moderne est toute aussi intéressante et n'enlève rien à son caractère exceptionnel. Le verre est soufflé, les bois sont en verre plein rapporté sur la tête. Il peut alors s'agir d'un flacon de parfum zoomorphe, façon Venise, ou de Venise importé sur l'île Bourbon au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais c'est en faisant marcher le réseau AFAV, que le petit cerf, surnommé affectueusement Bambi, a pu être identifié. En effet, un exemplaire complet a été récemment retrouvé en fouilles, à Namur, en Belgique [Fig. 2].

Il s'agit d'un « verre à cerf », dit « verre à surprise » composé de deux parties : une paille dont l'extrémité se termine en tête de cerf avec une bouche tubulaire pour aspirer et un verre à boire qui accueille le liquide [Fig. 2].

La datation typologique XVIII<sup>e</sup> siècle vient confirmer les analyses archéométriques. C'est un objet exceptionnel car on en a recensé, à ce jour, seulement 35 en Europe (collections publiques et privées). C'est, par conséquent le 36<sup>e</sup> retrouvé à ce jour et, de plus, le premier retrouvé en outre-mer.

C'est un verre destiné à amuser la galerie appelé aussi "verre à farce", en anglais *joke glass*. Le liquide était aspiré depuis la coupe jusqu'à la bouche du cerf. La surprise consiste à un brusque reflux éclaboussant le buveur au visage. Au-delà de son caractère taquin, ce verre pouvait faire l'objet de concours, et, lors de telles prestations, le buveur qui éclaboussait ou renversait le vin était tenu de repartir à zéro, avec un verre à nouveau rempli. Cet objet, inédit, atteste d'un acte social vital : se divertir dans la société urbaine de Saint-Denis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Les perles de Saint-Paul "Entrée Est - îlot 3"

Les analyses de deux perles bleues de Saint-Paul, "Entrée Est - îlot 3"<sup>5</sup>, issues d'un contexte de fosse dépotoir, associée à une maison de ville, ont aussi été réalisées en février 2022. Les perles ressemblaient beaucoup à celles prélevées sur les épaves de La Pérouse : irrégulières à ouverture large [Fig. 3]. Mais il n'est pas possible, sans analyse chimique, d'établir un lien entre les deux lots en se fondant uniquement sur leur aspect. C'est pourquoi les perles des épaves de La Pérouse, conservées au musée de Vanikoro, ont été envoyées de Nouvelle-Calédonie à Orléans, pour analyses afin de comparer les compositions des deux lots. Les résultats sont concluants. Les deux lots sont chimiquement très similaires, ce qui permet de dater les perles de "Entrée Est - îlot 3" autour de 1786, date du naufrage. On apprend également que l'origine des perles est bohémienne.

### Les perles de Saint-Denis place Charles de Gaulle

L'objectif des analyses de perles et de fragments de bouteilles prélevées sur la fouille "Place Charles de Gaulle"<sup>6</sup> est de répondre à plusieurs questions : les compositions de bouteilles pourraient-elles se rapprocher de celles des perles ? Les Indiens produisent des perles depuis des millénaires. Auraient-ils migré à La Réunion, à partir de 1848, avec leur savoir-faire ? Concernant les perles importées, les analyses chimiques pourraient-elles permettre d'identifier les zones de productions et de relier ces découvertes avec celles effectuées sur d'autres sites d'outre-mer ?

Pour répondre à ces questions, 34 artefacts ont été envoyés au laboratoire IRAMAT-CEB : 10 perles et 24 fragments de bouteilles provenant des mêmes US que les perles. L'hypothèse d'une production locale de perles n'a



pas été validée pour ce site. Les deux ensembles (bouteilles et perles) n'ont aucun rapport de composition entre eux. De plus, la perle bleu turquoise hexagonale à pans coupés, connue sous les appellations *cornerless hexagonals* ou *cut beads* [Fig. 4], est la seule datée du XIX<sup>e</sup> siècle (1820-1890).

Les modèles olives, bleus et ambres [Fig. 4] sont originaires de Bohême. Les olives bleues donnent une datation autour de 1750. Leur composition est identique à celles référencées dans une tombe de Yakoutie au nord de la Sibérie par Laure Dussubieux, responsable du laboratoire d'analyse du Field museum de Chicago.

Les autres perles de "Place Charles de Gaulle" sont très anciennes. La rouge tubulaire [Fig. 4], connue sous l'appellation *green hearth*, est colorée à l'oxyde d'or ce qui lui confère un caractère luxueux. La blanche tubulaire [Fig. 4] est une perle décolorée à l'oxyde d'antimoine. Ces deux perles vénitiennes sont proches dans leur composition : typiquement classique à la cendre de salicorne. C'est le fondant utilisé pour abaisser le point de fusion du four (ce sont des plantes très salines que l'on trouve au bord des étangs méditerranéens). Les deux modèles tubulaires sont fabriqués par étirement, une technique propre à Venise. On remarque également, dans les clichés pris à la loupe binoculaire, que ces perles sont très usées ; les stries extérieures et les effets de bulles d'air intérieures sont le résultat de leur étirement lors de leur fabrication. On peut donc conclure que, par l'emploi d'un fondant très artisanal (la cendre de salicorne utilisée dès le Moyen Âge) et par la décoloration à l'oxyde d'antimoine (utilisé dès l'Antiquité), ces deux perles pourraient être arrivées à Saint-Denis au XVII<sup>e</sup> siècle.

Toutes les perles de "Place Charles de Gaulle" sont par conséquent importées. Les modèles sont connus, avec une très large diffusion ; ils se retrouvent dans des contextes archéologiques d'Amérique du Nord, d'Afrique et de l'océan Indien, étudiés par Bernard Gratuze et Laure Dussubieux.

### Synthèse et perspectives

Les analyses de perles vont se poursuivre en 2023 avec notamment celles prélevées sur la fouille du camp de travailleurs de Saint-Philippe, "Puits des Anglais", où des vestiges de fours ont été retrouvés avec des traces de verre fondu. Il s'agira de savoir si les compositions concordent entre les perles et des flacons de même teinte, dans l'hypothèse que des perles aient pu être produites, localement, à partir de flacons recyclés.

1. Serra L., voir la notice p. 48.
2. Serra L., « La verrerie » dans Biwer N., à paraître.
3. Serra L., « La verrerie » dans Decanter F., à paraître.
4. Serra L., « La verrerie » dans Georges P., à paraître.
5. Serra L., « La verrerie » dans Biwer N., à paraître.
6. Serra L., « La verrerie » dans Decanter F., à paraître.
7. Dans l'hypothèse que des perles aient pu être fabriquées au XIX<sup>e</sup> siècle à La Réunion à partir de bouteilles recyclées.



[Fig. 1]: Saint-Denis "Quadrilatère océan", fragment zoomorphe de verre à surprise (photos L. Serra)



[Fig. 2]: À GAUCHE Verre à surprise retrouvé à Namur (Belgique), XVI<sup>e</sup> siècle (photo KIK-IRPA).  
EN HAUT À DROITE François Arnaud, verrier, commente ses trois répliques lors des 35<sup>e</sup> rencontres de l'AFAV à Paris.  
EN BAS À DROITE Le maître verrier Alain Guillot teste l'usage de la réplique en aspirant du vin (photos G. Bussienne)







**[Fig. 3]:** Perles des épaves de La Peyrouse, Vanikoro, 1786 et deux perles issues de la fouille de Saint-Paul "Entrée Est - îlot 3" (photos T. Seguin et L. Serra)



**[Fig. 4]:** Saint-Denis, "Place Charles de Gaulle", perles olives et tubulaires prises à la loupe binoculaire (photos M. Baffert et L. Serra)

### Virginie MOTTE

À La Réunion, les services de l'État compétents en matière d'archéologie sont le Service régional de l'archéologie (SRA) de la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion (DAC), créé en 2010, et le Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM). Le SRA administre et coordonne la politique publique de protection, d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique (Livre V du code du Patrimoine), sur l'île de La Réunion, et dans le cadre de conventions renouvelées en 2016, à Mayotte et dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

À la fin de l'année 2016, de nouveaux locaux destinés à la conservation des données scientifiques de l'archéologie à la charge de l'État ont été affectés par le RPIE à la DAC de La Réunion, dans le Parc de la Providence à Saint-Denis (Centre de stockage de la Providence). Ce centre a pour vocation de conserver les données scientifiques de l'archéologie (biens archéologiques mobiliers et documentation) relatives à toutes les opérations conduites à La Réunion, y compris celles antérieures à la création du service, qu'elles soient prescrites ou autorisées par la DAC ou le DRASSM. Il conserve également des données provenant d'opérations menées dans les TAAF. Le centre permet en outre d'assurer l'accessibilité de ces données scientifiques aux chercheurs pour les étudier et il joue un rôle dans la diffusion des connaissances et la valorisation de ces archives du sol auprès du public.

Ce centre est investi par l'Inrap depuis 2016 et la création d'un premier poste à La Réunion. Ainsi, dans le cadre d'une convention d'occupation DAC/DRFIP/Inrap, le centre sert de base Inrap pour son référent océan Indien et les collègues CDD locaux et CDI métropolitains venus en renfort pour les opérations réunionnaises. Par ailleurs DAC/DRASSM et Inrap sont associés depuis 2018 dans la mise en œuvre de la politique de gestion des DSA à la charge de l'État par l'Inrap, d'abord dans une phase expérimentale qui a duré deux ans et désormais de manière pérenne depuis 2020.

Le local, d'environ 100 m<sup>2</sup>, contient deux bureaux et une salle d'étude et de conservation du mobilier d'une capacité actuelle de stockage estimée à 20 m<sup>3</sup>.

La progression de l'activité archéologique préventive et programmée ces dernières années génère un taux d'occupation du centre actuel par les équipes toujours plus important et un afflux continu et progressif de mobiliers. Considérant son taux de remplissage et l'accroissement annuel exponentiel, le centre est rapidement arrivé à saturation.

En 2019, en réponse à l'engorgement du site, le RPIE a permis à la DAC de récupérer un ensemble d'espaces d'une superficie d'une trentaine de m<sup>2</sup> sur le site 41 Rue Rambaud localisé sur la commune de Saint-Denis à moins de deux kilomètres de la DAC et du Centre de stoc-

kage de la Providence. Ce bâtiment, occupé une dizaine de journées par an par la DEAL dans le cadre des examens du code de la route, offrait des espaces libres pour d'autres occupations. Ces espaces ont permis d'entreposer tout ce qui n'est utilisé que ponctuellement ou est trop encombrant au centre de la Providence. En février 2021, ces espaces étaient également saturés et depuis deux autres espaces (un garage et une salle) ont été attribués en supplément.

Dès 2020, le SRA a travaillé à l'affectation d'un lieu approprié aux missions d'un véritable centre de conservation et d'étude des DSA, avec des dimensions adaptées à la dynamique de progression de la discipline et d'accroissement des collections.

La création d'un centre de conservation et d'étude à La Réunion est nécessaire afin que l'État puisse assurer ses obligations réglementaires. Ce nouvel équipement s'inscrit dans la politique nationale du Ministère de la Culture, en particulier pour l'application de la Loi LCAP qui confère des responsabilités accrues à l'État en matière de gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation archéologique.

La vocation du futur CCE pilote de La Réunion est d'être un outil de coordination de la politique régionale en matière de gestion du patrimoine archéologique mobilier en offrant des espaces de conservation, de travail et d'accueil des chercheurs (Inrap, tout autre opérateur ou titulaire d'une autorisation de fouille programmée) et du public. La mutualisation de moyens autour de la conservation préventive dotera notre région ultramarine éloignée d'un équipement unique de référence et d'une meilleure accessibilité pour une valorisation des données scientifiques. La possibilité de disposer de collections de référence ainsi que d'une documentation patrimoniale (archives de fouilles et bibliothèque) réunies au sein d'un même équipement offrira aux chercheurs mais aussi aux étudiants en formation des conditions de travail de qualité.

Une étude de faisabilité a été lancée, confiée à l'agence ABCD. Cette étude a exploré différentes options, telles que la réhabilitation d'un bâtiment d'État désaffecté, la construction neuve sur un terrain d'État ou départemental, ainsi que la réhabilitation ou la construction neuve sur des biens privés. Deux sites potentiels, rue Rambaud et rue Pitel à Saint-Denis, ont été examinés, avec la possibilité d'une construction neuve sur un terrain privé. Les résultats de cette étude ont abouti à la sélection du site Pitel pour la construction d'un bâtiment neuf de 1 300 m<sup>2</sup> de surface utile, avec un coût de construction estimé à environ 3 millions d'euros et un coût global d'opération inférieur à 5 millions d'euros TTC, incluant notamment les études et l'équipement.



En 2021, après l'étude de faisabilité, la DAC a soumis un dossier de labellisation du projet. Sur avis favorable de la Conférence Régionale de l'Immobilier Public (CRIP), présidée par la secrétaire générale de la préfecture, le préfet a donné son aval à la labellisation du projet, reconnaissant ainsi la qualité de son montage ainsi que ses performances techniques et économiques.

Les progrès réalisés ont permis la publication d'un marché d'étude de programmation en novembre 2021, attribué également à l'agence ABCD. Cette nouvelle étude, achevée en 2022, a livré un programme fonctionnel, architectural, technique et environnemental, ainsi qu'un bilan financier prévisionnel, créant ainsi les bases pour passer à la phase opérationnelle du projet.

En 2022 deux conventions importantes ont été signées: en mai, la convention de prestation d'assistance technique pour la réalisation du CCE a été établie entre la DAC et la Mission Régionale de la Politique immobilière de l'État – Réunion et, en juillet, la convention d'utilisation du site Pitel a été signée entre la DAC et l'administration chargée des domaines. En août 2022, la déconstruction des bâtiments vétustes sur le site Pitel a été réalisée, témoignant de la concrétisation des préparatifs.

En 2023, le projet a franchi d'autres étapes. En mars, après la publication d'un marché de concours de maîtrise d'œuvre (décembre 2022), un premier jury<sup>1</sup> a sélectionné trois équipes parmi 14 équipes candidates. En juillet 2023, le second jury de maîtrise d'œuvre a élu l'équipe NEO architectes pour mener à bien la conception du centre [Fig. 1]. La phase Avant-Projet Sommaire (APS) est validée début 2024.

Le projet du Centre de Conservation et d'Étude réunionnais de gestion du patrimoine archéologique mobilier est un exemple d'effort concerté visant à préserver et à valoriser le patrimoine culturel dans une région éloignée. À travers une planification minutieuse et une collaboration interinstitutionnelle, ce projet est sur la voie de fournir à La Réunion un équipement de référence essentiel pour la conservation et la promotion des données scientifiques de l'archéologie de La Réunion et des TAAF. L'ouverture du CCE est prévue pour 2027.

### Les missions du CCE

L'objectif du projet de création d'un CCE est de doter le territoire d'une structure qui réponde aux besoins et exigences de la conservation et de l'étude des DSA. Aussi le CCE assurera un certain nombre de missions fondamentales qui déterminent la fonctionnalité des espaces du bâtiment :

#### • Assurer la conservation :

- des biens archéologiques mobiliers issus des opérations archéologiques ;
- de la documentation archéologique produite à la fois sur le terrain et au cours des études effectuées pour la rédaction des rapports d'opérations ;
- de matériaux de référence.

- Assurer la gestion des DSA (règlement du statut de propriété, mouvement, réception des versements réglementaires...)

- Assurer l'accès de la communauté scientifique (chercheurs, étudiants, professionnels du patrimoine et des musées, bénévoles...) aux données scientifiques pour en favoriser l'étude et la valorisation.

- Offrir des bureaux et des espaces de traitement et d'étude du mobilier à disposition des chercheurs.

- Permettre le traitement du mobilier dans des lieux intégrés (conservation curative et restauration, lavage...).

- Faciliter la circulation des objets vers les musées et favoriser leur prêt pour des expositions.

- Mener des actions de médiation auprès des publics scolaires et du grand public.

### Les partenaires

- Le DRASSM est partie prenante du projet car les BCM découverts dans le DPM de La Réunion sont déjà stockés dans le centre de stockage de la Providence.

- L'Inrap loue un espace de bureau dans le centre de la Providence. Le partenariat s'étendra au nouveau local.

- Les TAAF sont un partenaire privilégié car une partie de ses BAM sont déjà stockés dans le centre de la Providence, l'autre partie est aujourd'hui conservée en divers endroits ; sur base dans les TAAF ou en métropole : dépôt archéologique des Milles à Aix en Provence géré par le DRASSM et au Laboratoire LC2R. À la création du CCE, le rapatriement de ces biens à La Réunion est acté<sup>2</sup>.

- La CRMH de la DAC, pour le stockage et le traitement de matériaux de construction de référence et de biens meubles.

- L'université de La Réunion est un partenaire privilégié. Elle partage l'intérêt de constituer une matériauthèque destinée à fournir des collections de référence utiles aux différentes études. Ces collections de référence sont à constituer dans les domaines de la géologie (roches et laves), de la botanique (bois, charbons, graines), des matériaux de construction (briques, mortiers, tuiles, etc.). Elle partage également l'intérêt d'associer sous convention une bibliothèque spécialisée en archéologie à la bibliothèque universitaire.

- Le Laboratoire de Géologie de Lyon 1 et le SRA sont liés pour la caractérisation physico-chimique des matériaux archéologiques, des couches sédimentaires naturelles et celles produites par l'activité anthropique. L'émergence de dispositifs analytiques portables tels que la spectrométrie Raman, la spectrométrie sur plasma induit par laser (pLIBS), la spectroscopie par Fluorescence X (pXRF) permet de disposer d'outils non-invasifs et rapides pour réaliser des mesures géochimiques semi-quantitatives et minéralogiques sur le terrain, à même l'affleurement et avec une préparation minimale des échantillons. Un stage pour un étudiant de master 2 est prévu et il aura comme objectif de tester et de calibrer les méthodes pour l'analyse des matériaux et sédiments issus des fouilles archéologiques de l'océan Indien. Les résultats obtenus servi-



[Fig. 1] : Projet de construction du CCE, esquisse Néo architectes, juillet 2023.

ront à définir les protocoles de prélèvements ainsi que les bases de données nécessaires dans la perspective de la création des collections de référence des matériaux qui trouveront place dans la matériauthèque.

- L'Observatoire Volcanologique du Piton de La Fournaise est partie prenante dans le développement de l'archéologie à La Réunion, multipliant les collaborations dans le champ de l'archéologie préventive et programmée. Il a manifesté son intérêt pour le stockage de collections de référence, le partage des espaces de travail et du matériel d'analyse.

Notons que le réseau de l'archéologie est en construction et d'autres partenariats sont envisagés, comme par exemple avec le Muséum national d'Histoire naturelle, intéressé par la constitution d'une collection de référence en archéozoologie.

1. Participaient au jury Josée-Marie Lo Thong, Cécile Lantrain, Virginie Motte, Xavier Leterrier, Jérôme de Alzua, Étienne Charritat, Catherine Morel, Pierre Rosier, Hervé Laurent, Florence Mousset, Vincent Poirier, Héloïse Louise. Qu'il me (Virginie Motte) soit permis ici, au nom de la DAC, de remercier vivement chaque membre pour sa précieuse contribution aux deux jurys.

2. TAAF-Schéma Directeur du Patrimoine Historique. Patrimoine Immobilier. Patrimoine Mobilier. Volet II. Stratégie. Axe 1.2.3. 2022, p.37.



## Nicolas BIWER (RO)

Situé au fond de la baie de Longoni sur la côte nord-ouest de Grande-Terre, le vaste projet porté par le rectorat de Mayotte prévoit la construction, sur près de 7 ha, d'un lycée des métiers du bâtiment. Cet aménagement a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique autour des thématiques industrielle et sucrière<sup>1</sup>, entre le 7 mai et 4 juin 2021, sous la direction de Nicolas Biwer (Inrap)<sup>2</sup> avec l'assistance de Marine Ferrandis [Fig. 1].

Une cheminée, des pans de murs et de nombreux éléments de machines émergent çà et là de la broussaille [Fig. 2]. Ils témoignent de la fièvre sucrière qui s'empara de Mayotte dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble des vestiges mis au jour se rattache à cette période du domaine agricole et industriel de Longoni. Aucun indice n'a permis, en effet, d'établir une occupation antérieure à l'usine.

La concession de Longoni est accordée en 1859 à Messieurs Monestier et Arnoux. Elle s'étend sur près de 98 ha, ce qui en fait une des plus modestes de l'île. Malgré une documentation archivistique peu abondante, il est possible de retracer dans les grandes lignes l'histoire de ce domaine agricole. Les premières années, celui-ci ne dispose pas des infrastructures de transformation. Les récoltes sont alors transférées sur le domaine voisin de Dzoumogné. L'usine n'est attestée qu'en 1865. À Mayotte, il y en aura en tout quinze autres, construites entre 1845 et 1890. Le domaine fonctionne alors durant près de quatre décennies au gré des difficultés de production inhérentes à Mayotte. La concession produit et exporte essentiellement du sucre et du rhum et, dans une moindre mesure, de la vanille et du café. À l'instar d'autres domaines en difficulté, elle ne se relèvera pas de l'épisode cyclonique violent de 1898. En 1901, le domaine est vendu et le nouveau propriétaire envoie un « marchand de ferraille » pour récupérer les cuivres et autres métaux de valeur. En 1912, un témoin évoque la ruine presque totale des infrastructures du domaine.

Que reste-t-il de ce domaine ? D'un point de vue archéologique, si les élévations ont disparu, le sous-sol a conservé de nombreuses traces de cet établissement. L'état de conservation est apparu particulièrement bon pour les vestiges enfouis. Les niveaux de sols sont souvent conservés. Dans l'atelier, deux socles de machines-outils sont encore en place. Les vestiges sont le plus souvent affleurants ou à peine recouverts par quelques centimètres d'humus [Fig. 3]. Quand les arases de murs ne sont pas apparentes, on devine aisément le plan des bâtiments dans la topographie [Fig. 4].

Ces premières investigations ont permis d'ébaucher un premier plan du domaine. Sur la colline, de manière très ostentatoire, la maison de maître et ses annexes dominent la propriété. Cette position bénéficie d'une exposition au vent très agréable durant les périodes de forte chaleur. Les infrastructures de l'usine (usine, ateliers, magasins,

entrepôts) sont installées en contrebas, au centre et à l'est de la plaine, le long de la ravine de la rivière Longoni. Au sud-est, des concentrations de trous de poteaux matérialisent la présence d'aménagements, probablement des bâtiments en bois.

Paradoxalement, le corpus mobilier demeure très modeste. Il provient essentiellement de l'horizon humique ou des remblais. Pour le domaine domestique, les artefacts correspondent presque exclusivement à des productions européennes. Trois tessons de céramique seulement sont relatifs à des céramiques importées d'Asie. Deux autres témoignent d'une production locale. Dans les autres domaines, le mobilier est rare. On note la quasi-absence de clous et d'autres éléments d'architecture sur l'ensemble du site.

Soixante et onze éléments de machines sont dispersés sur le terrain. À l'exception peut-être d'une chaudière, toutes ces pièces ont été déplacées, parfois même très récemment. Cet ensemble, qui ne correspond qu'aux pièces de surface, constitue, d'ores et déjà, un lot très conséquent illustrant les différents postes de la chaîne de production.

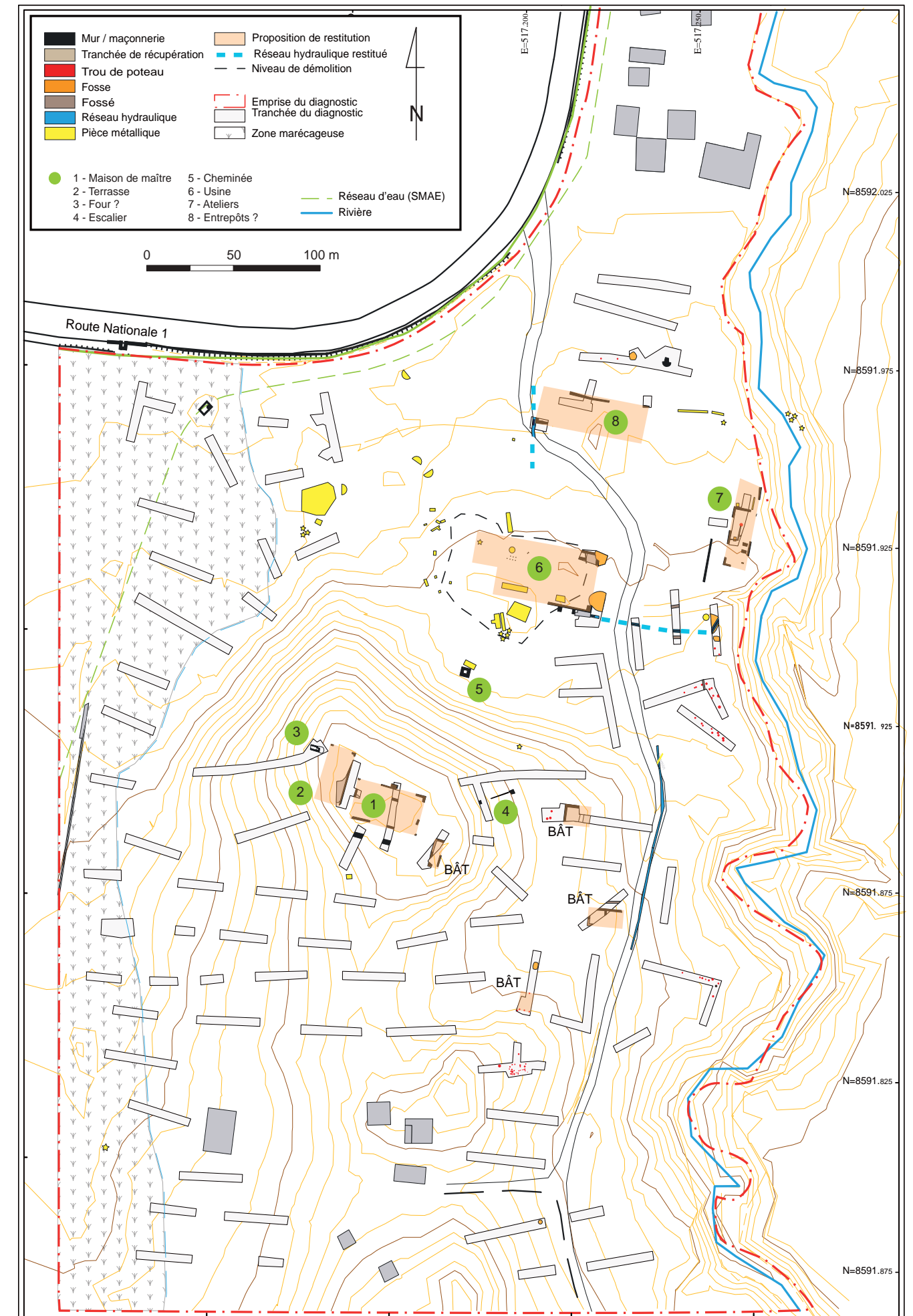
Cette opération archéologique, sur les ruines de l'ancienne sucrerie, a permis, par sa grande surface d'intervention, d'appréhender de manière globale l'organisation de ce petit établissement. Il a montré que le site de Longoni présente, encore aujourd'hui, un très bon état de conservation générale. Néanmoins, le faible enfouissement des vestiges et la construction du futur lycée constituent à terme une menace pour sa préservation. Une prescription de fouille a été émise par le préfet de Mayotte et l'opération a été conduite en 2022.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Nicolas Biwer (RO), Marine Ferrandis, Laurence Serra (étude du verre), Fabienne Ravoire (étude de la céramique), Héliane Civalieri, Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : Colas Mayotte (mécanisation), Mayotte topo (topographie).

2. Biwer N., 2021 b.



[Fig. 2] : Cheminée et machines (photo N. Biwer / Inrap)



[Fig. 1] : Plan interprété des vestiges (Levé topographique Mayotte Topo ; DAO N. Biwer / Inrap)





[Fig. 3]: Vue des sondages, au premier plan le four domestique (photo N. Biwer / Inrap)



[Fig. 4]: Tour horizontale et archéologue en fouille (photo N. Biwer / Inrap)

### Marine FERRANDIS (RO)

Une fouille programmée a été réalisée sur le littoral nord de la Grande Terre de Mayotte, sur la commune de Koungou, au lieu-dit M'Tsanga Miangani<sup>1</sup>. Cette opération étant située sur le domaine public maritime, elle a été autorisée par le DRASSM sous le numéro d'opération OA 4702. Elle fait suite à deux autres interventions programmées qui se sont déroulées en 2015<sup>2</sup> (relevé stratigraphique) et 2017<sup>3</sup> (sondages). Le plateau qui surplombe la plage conserve en son sein des vestiges archéologiques de la période archaïque (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Chaque année, l'érosion marine, particulièrement active notamment durant les épisodes de grandes marées, engendre le recul du trait de côte et contribue à l'apparition des structures archéologiques, notamment des tombes.

L'opération de prospection effectuée en 2015 avait permis de rendre compte de l'état de conservation du site et de souligner son intérêt archéologique pour la connaissance du peuplement de l'île à une époque où le commerce régional entre Madagascar et l'Afrique était en plein essor. L'opération de sondage effectuée en 2017 avait permis de mettre en évidence quatre différentes occupations anthropiques. La fouille de l'une des tombes soumises à l'érosion naturelle avait livré une datation C14 comprise entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècles.

L'opération de fouille programmée a été conduite du 06 septembre au 08 octobre 2021 sous la responsabilité scientifique de Marine Ferrandis, anthropologue pour l'association *archéologies*. L'équipe était composée en outre de deux archéologues, d'un conducteur d'engin, et de cinq bénévoles<sup>4</sup>. L'objectif consistait à fouiller les tombes impactées par l'érosion du littoral, ainsi que les tombes situées un peu plus en amont, afin d'étudier les modes d'inhumation et les rites funéraires. Il s'agissait également de caractériser les différentes occupations humaines en partie repérées lors des missions précédentes. Enfin, l'érosion marine étant une réelle problématique, il était intéressant de mesurer cette dynamique destructrice.

L'intervention a débuté par l'ouverture mécanisée, au moyen d'une mini-pelle à godet de curage, de deux tranchées implantées en bordure du plateau à l'emplacement des tombes repérées en 2015 et 2017. Une troisième tranchée a été ouverte manuellement dans la continuité ouest des deux autres du fait de l'affleurement de certains vestiges. La superficie totale des tranchées s'élevait à environ 40 m<sup>2</sup> [Fig. 1]. Le mobilier collecté a été systématiquement enregistré selon sa couche et son sondage de découverte puis pré-conditionné. Une couverture photographique a été effectuée à chaque étape de la fouille. La topographie du site a été réalisée par le cabinet de géomètres Mayotte Topo. Chaque sépulture a fait l'objet d'un relevé orthophotographique et la position des squelettes a été décrite sur une fiche ostéologique normée. Les ossements ont été prélevés par grande unité anatomique puis étudiés en post-fouille.

L'étude spécialisée des céramiques prélevées sur le site a permis d'identifier quatre occupations anthropiques distinctes. La plus ancienne concerne le X<sup>e</sup> siècle. Elle est illustrée par de la poterie locale dite dembénienne, à engobe rouge et décors de graphites et par des tessons de tradition bantoue présentant un décor dit « TIW ». La découverte, dans le comblement des tombes, de nombreux fragments de torchis présentant des traces de clayonnage suggère l'implantation ancienne d'un petit enclos villageois sur ce littoral antérieur à l'aménagement du cimetière.

Ce dernier, correspond, quant à lui, à la seconde occupation du site. Les tombes sont matérialisées en surface par un enclos rectangulaire de dalles en basalte, en grès de plage ou en corail. La poterie qui accompagne les vestiges illustre la phase stylistique Hagnoundrou, caractérisée par de la céramique locale à décors d'arcs et de chevrons et des importations, tels des sgraffiatos du Golfe Persique et des récipients en chloritoschiste de Madagascar.

La troisième phase d'occupation concerne la période XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles (datation C14 d'un coquillage). Elle se caractérise par un rejet détritique de coquilles marines concentrées autour d'une dalle en grès de plage, accompagnées par des fragments de poteries culinaires et quelques pierres ayant probablement servi à fracturer les gastéropodes. Ce dépôt montre que le site était exploité pour ses ressources marines et témoigne ainsi des activités liées à la consommation des repas et à la pêche.

Enfin, la dernière phase d'occupation du site est soulignée par la présence de céramiques de la période précoloniale ou coloniale XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles (poterie locale à carène proéminente et porcelaines chinoises à décors bleus et blancs). Des trous de poteau mis au jour dans la tranchée 3, pourraient signifier l'implantation d'un petit hameau pour la pratique saisonnière de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture, comme il en existait de nombreux sur les plateaux côtiers durant la période sucrière.

Au total, 15 tombes ont été mises au jour [Fig. 1 & 2], réparties sur une superficie de près de 200 m<sup>2</sup> non explorée dans sa totalité. L'organisation de l'espace funéraire montre des modifications dans les pratiques funéraires dont la chronologie reste à déterminer. Deux zones sépulcrales se distinguent ainsi nettement : les tombes situées à l'ouest du site sont matérialisées en surface par un enclos rectangulaire de dalles en basalte et en grès de plage disposées en rang double, d'orientation nord-sud, tandis que les tombes situées à l'est, se caractérisent par des enclos de dalles en corail disposées en rang simple et d'orientation nord-est/sud-ouest. Le changement d'orientation des tombes, déjà observé au sein d'une autre nécropole à Mayotte relevant de la même période (Antsiraka Boira, Acoua), pourrait s'expliquer par une imprégnation plus soutenue de l'Islam au sein de la population, qui par



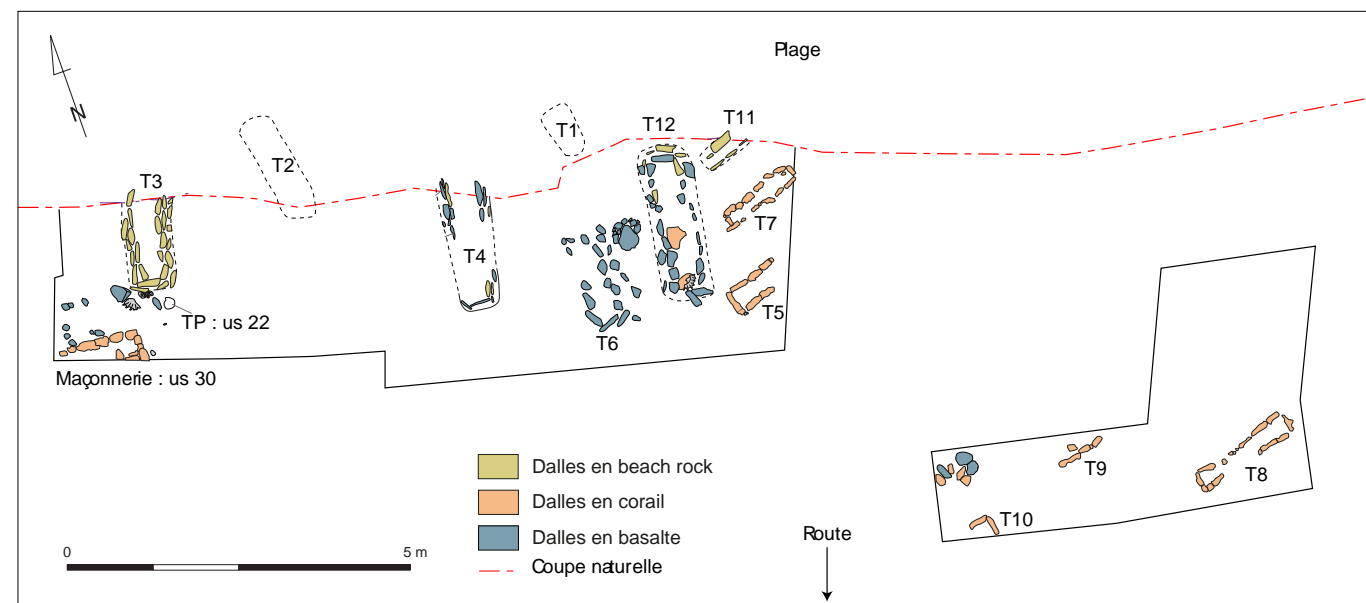
ailleurs devient la religion prépondérante autour du XIV<sup>e</sup> siècle. Les changements de matériaux pour la confection des enclos funéraires pourraient, en revanche, résulter d'une problématique d'approvisionnement.

Sur les 15 tombes mises au jour, cinq ont été fouillées depuis l'opération de 2015: trois adultes (un homme et deux femmes), un adolescent et un jeune enfant d'environ six ans [Fig. 3, 4, 5 & 6]. Parmi elles, quatre présentaient d'importantes perturbations d'origine naturelle. Les défunts ont été inhumés sur leur côté droit, la face ainsi orientée en direction de la Mecque. L'étude de la position de chaque ossement révèle l'usage d'un contenant en matériaux périssable (contraintes des ossements et décomposition en espace vide). Cette hypothèse est également soutenue par la présence d'un fin liseré sédimentaire noir sous-jacent aux ossements, qui semble définir la forme du fond de ce contenant [Fig. 6 & 7]. Ces particules noires, analysées par le laboratoire du CIRAM correspondent à des fragments d'ilménite, un minéral souvent employé pour réaliser des colorants. La fouille a par ailleurs souligné le caractère syncrétique de ces tombes qui mêlent les rites musulmans aux rites ancestraux. Des dépôts d'offrandes soulignent ainsi les métissages culturels et culturels de la population : coquillages (bénitiers, sept-doigts, porcelaines...) et céramiques de la vie quotidienne (poteries ovalaires, fusaïole et coupelles à bord dentelé). Les coupelles à bord dentelé [Fig. 8], régulièrement rencontrées en contexte funéraire ont fait l'objet d'analyses chimiques pour tenter d'identifier leur usage. La découverte de molécules alimentaires de viande et de fruits conservées dans l'argile, suggère une attribution à

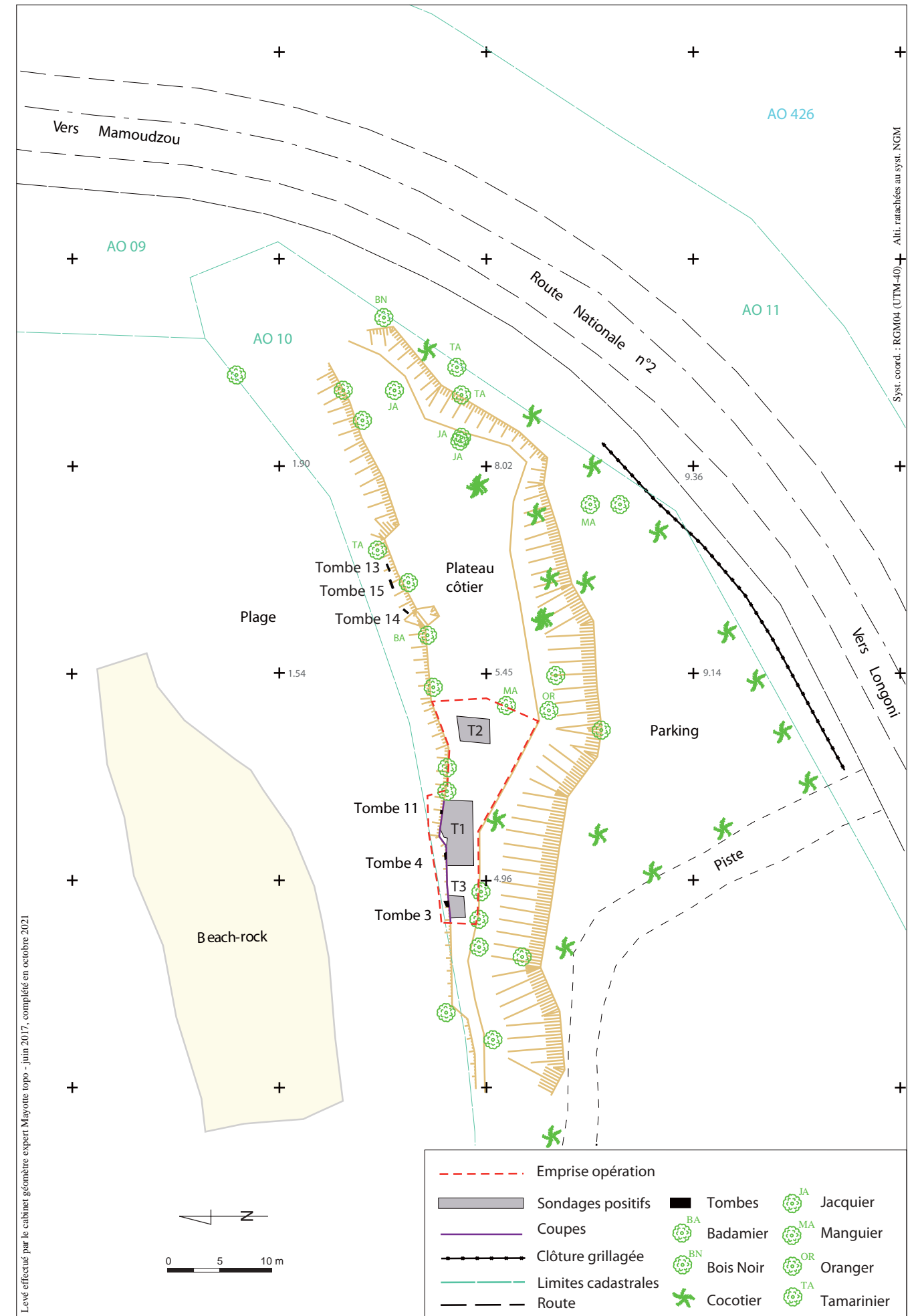
des rites funéraires culinaires. Les défunts sont également accompagnés de parures de perles en pierre précieuse, en verre et en coquillage [Fig. 9]. L'un d'eux présentait une parure frontale [Fig. 10], encore jamais découverte dans l'archipel des Comores, composée d'un disque en coquillage d'un diamètre de 6 cm, originaire d'Afrique ou de Madagascar, et de deux perles en cornaline attribuées aux productions Gujaratis (Inde). Ce disque, qui porte le nom de «fêla», s'apparente à un talisman protecteur que l'homme guerrier portait jadis sur le front. Des témoignages ethnologiques aussi bien à Madagascar qu'en Afrique permettent de souligner la profondeur historique de cet objet et de l'intégrer à l'étude des migrations humaines de l'archipel.

Les relevés topographiques effectués entre 2017 et 2021 ont permis de rendre compte de la modification du littoral de M'Tsanga Miangani et du retrait du trait de côte sur près d'1 m.

1. Ferrandis M., 2022 e.
2. Ferrandis M., 2016.
3. Ferrandis M., 2018.
4. Équipe de terrain et de post-fouille : Marine Ferrandis (RO), Melissa Baffert (Ortho-photographies et études des perles), Manuelle Prié, Samir Abdou, David Baffert, Laurine Cecille, Thibault Duhamel, Delphine Dumarché (Macro-photographies), Caroline Osmont. Moyens techniques : Jérôme Fontaine, Mayotte Topo (topographie), Bel-Hadji Saidi Yahaya, Kaya Location (mécanisation), Jérôme Mathey, Dronego (couverture numérique drone).



[Fig. 2]: Emprise étudiée du cimetière, localisation des tombes (DAO M. Ferrandis / archéologies)



[Fig. 1]: Plan de l'emprise de l'opération. (DAO M. Ferrandis / archéologies)





[Fig. 3]: Organisation du cimetière au sein de la tranchée 1, de gauche à droite, la tombe 4 reconstituée, la tombe 6, la tombe 12 en cours de fouille, et de haut en bas les tombes 11, 7 et 5 (photo J. Mathey / DroneGo)



[Fig. 4]: La tombe 3 visible dans la coupe naturelle du plateau côtier. (photo M. Prié / archéologies)



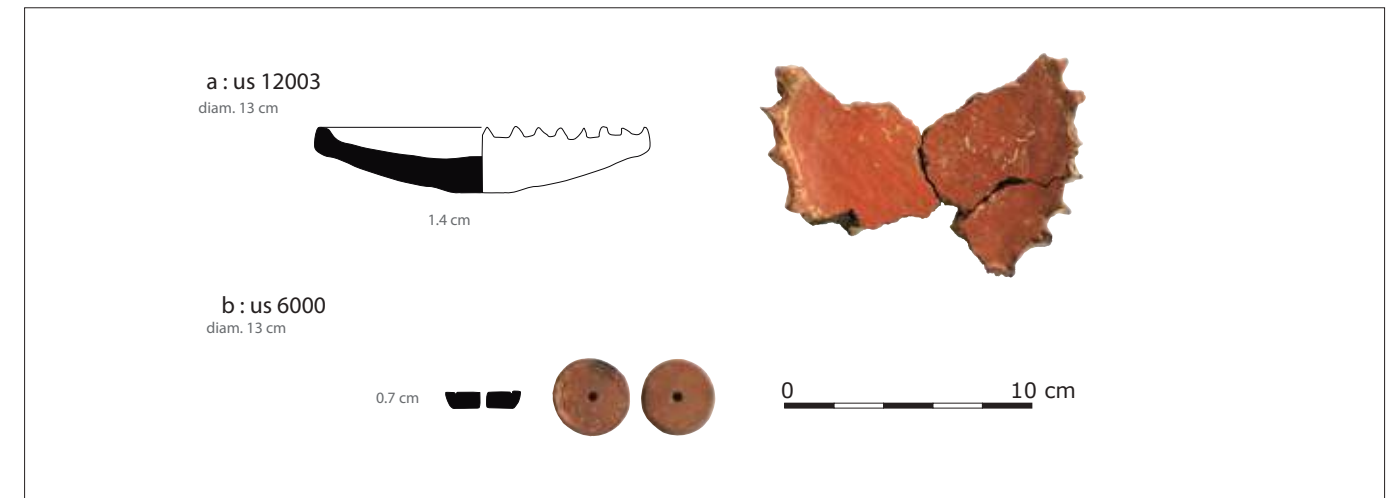
[Fig. 7]: Lit de sable noir bien conservé découvert sous les ossements de la tombe 12. (photo M. Ferrandis / archéologies)



[Fig. 5]: Position des ossements de la sépulture 3, en partie emportés par les grandes marées (photo M. Prié / archéologies)



[Fig. 6]: Ossements perturbés de la sépulture 4 reposant sur un lit de sable noir et accompagné d'un disque en coquillage (photo M. Ferrandis / archéologies)



[Fig. 8]: Coupelle à bord dentelé déposé dans le comblement de la tombe 12 et fusaïole mise au jour sur le niveau de circulation du cimetière, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (photo M. Ferrandis / archéologies)



[Fig. 9]: Perles en verre et en coquillage accompagnant le défunt de la tombe 2 (photo M. Ferrandis / archéologies)



[Fig. 10]: Parure de tête de la tombe 4 : fêla, disque en coquillage d'un diamètre de 6 cm, accompagné de 2 perles en cornaline photo M. Ferrandis / archéologies)



## Nicolas BIWER (RO)

Le diagnostic<sup>1</sup> mené au sein du collège Marcel Henry à Tsimkoura, sur la commune de Chirongui, s'inscrit dans le cadre d'un important projet de réhabilitation de l'établissement<sup>2</sup>. Il intervient dans un secteur réputé avoir livré des vestiges archéologiques : du mobilier précolonial ramassé en surface des trous de plantations, et surtout des sépultures qui auraient été mises au jour au moment de l'installation de certains réseaux à la fin des années 1990.

L'emprise est localisée dans le fond de la baie de Bouéni, au sud ouest de la Grande-Terre, sur une éminence qui domine la mangrove à 25 m du trait de côte actuel.

La surface d'intervention s'est finalement avérée très réduite, environ 2 000 m<sup>2</sup> sur les 41 000 m<sup>2</sup> que compte le projet [Fig. 1 & 2]. Le substrat n'a pu être atteint systématiquement en raison de la forte densité des réseaux. Au nord, le long de la route nationale, les parcelles 0087 à 0089, n'ont pas pu être expertisées. Pour ces raisons, il convient de tempérer la portée des résultats obtenus ici. Un premier constat s'impose, celui d'un bouleversement des terrains, particulièrement marqué dans les parties nord et est. Le sommet de la butte a fait l'objet d'un important nivellement pour l'établissement de la plate-forme du collège. Les niveaux archéologiques y ont été irrémédiablement détruits. Les terres retirées ont été poussées dans la pente ouest. Dans ce secteur, les remblais dépassent régulièrement 1 m d'épaisseur et ont scellé les niveaux sous-jacents depuis l'horizon humique. L'ouest de l'emprise présente ainsi un très bon potentiel.

Deux structures ont été découvertes dans la même tranchée au nord-ouest (TR3) : un trou de poteau et une fosse [Fig. 5] dont la fonction initiale nous échappe. En revanche, l'importance des rejets de consommation qui y ont été abandonnés ne fait pas de doute quant à son emploi secondaire en dépotoir. La fosse a été fouillée intégralement. Elle a livré 345 tessons de céramiques correspondant à au moins 44 individus. Le style décoratif et la récurrence des formes ovales fermées rattachent cette céramique à la phase chronologique Hanyoundrou datable du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècles [Fig. 3]. L'*arca shell*, le chevron et le décor à l'engobe rouge constituent les trois décors représentatifs de cette période. L'ensemble de ces motifs disparaît au XIV<sup>e</sup> siècle, remplacés par les décors modelés bouletés ou à côte. Les deux tessons de céramiques islamiques importées à décor de *sgraffiato* permettent, quant à eux, d'affiner la datation à la fin de la phase, soit vers le XIII<sup>e</sup> siècle [Fig. 4].

La prédominance des coquilles marines souligne l'importance des ressources halieutiques dans le régime alimentaire de la population. Cet aspect a, par ailleurs, déjà été mis en exergue sur d'autres sites archéologiques contemporains tel Dembéni (Dembéni)<sup>3</sup>, Antsiraka Boira (Acoua)<sup>4</sup> et M'Tsanga Miangani (Koungou)<sup>5</sup> [Fig. 6 & 7].

On constate également la prépondérance de l'escargot *Achatina fulica* [Fig. 8] dans cet assemblage. Ce gastéropode est originaire du sud de l'Afrique. Il a pu être importé volontairement pour sa viande. Sa présence à Mayotte souligne l'ancienneté de son introduction et pourrait ainsi participer à l'étude des migrations humaines africaines sur l'archipel des Comores.

Sur la plupart des sites archéologiques relevant de la phase Hanyoundrou, les céramiques d'importations sont généralement courantes. Parmi elles, on retrouve le plus souvent des récipients en chloritoschiste, des céramiques malgaches ou indiennes, ainsi que des productions yéménites ou du Golfe Persique. Celles-ci sont présentes y compris sur les sites funéraires. Elles expriment la multiplicité des contacts avec les populations commerçantes de tout l'océan Indien. Dans le corpus du diagnostic, la rareté des importations interroge. La prépondérance de la céramique comorienne pourrait suggérer le caractère modeste de cette occupation.

Cette étude aura permis de mettre en évidence quelques occurrences plutôt rares parmi les décors de céramiques de la phase Hanyoundrou, certains étant même inédits à Mayotte. C'est le cas du décor d'incisions linéaires en forme de losanges et d'incisions en vagues proche du modèle chevron.

Cette nouvelle découverte confirme l'existence d'un habitat dans ce secteur. Malheureusement, les nombreux travaux réalisés depuis les années 1980 et la forte densité de bâtiments appartenant au groupe scolaire auront probablement détruit une grande partie des niveaux à potentiel archéologique rendant difficile l'appréhension de cette occupation.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Nicolas Biwer (RO), Marine Ferrandis (étude du mobilier) et Nathalie Busseuil (maquettage) ; moyens techniques : Colas Mayotte (mécanisation), Mayotte topo (topographie).

2. Biwer N., 2022 b.

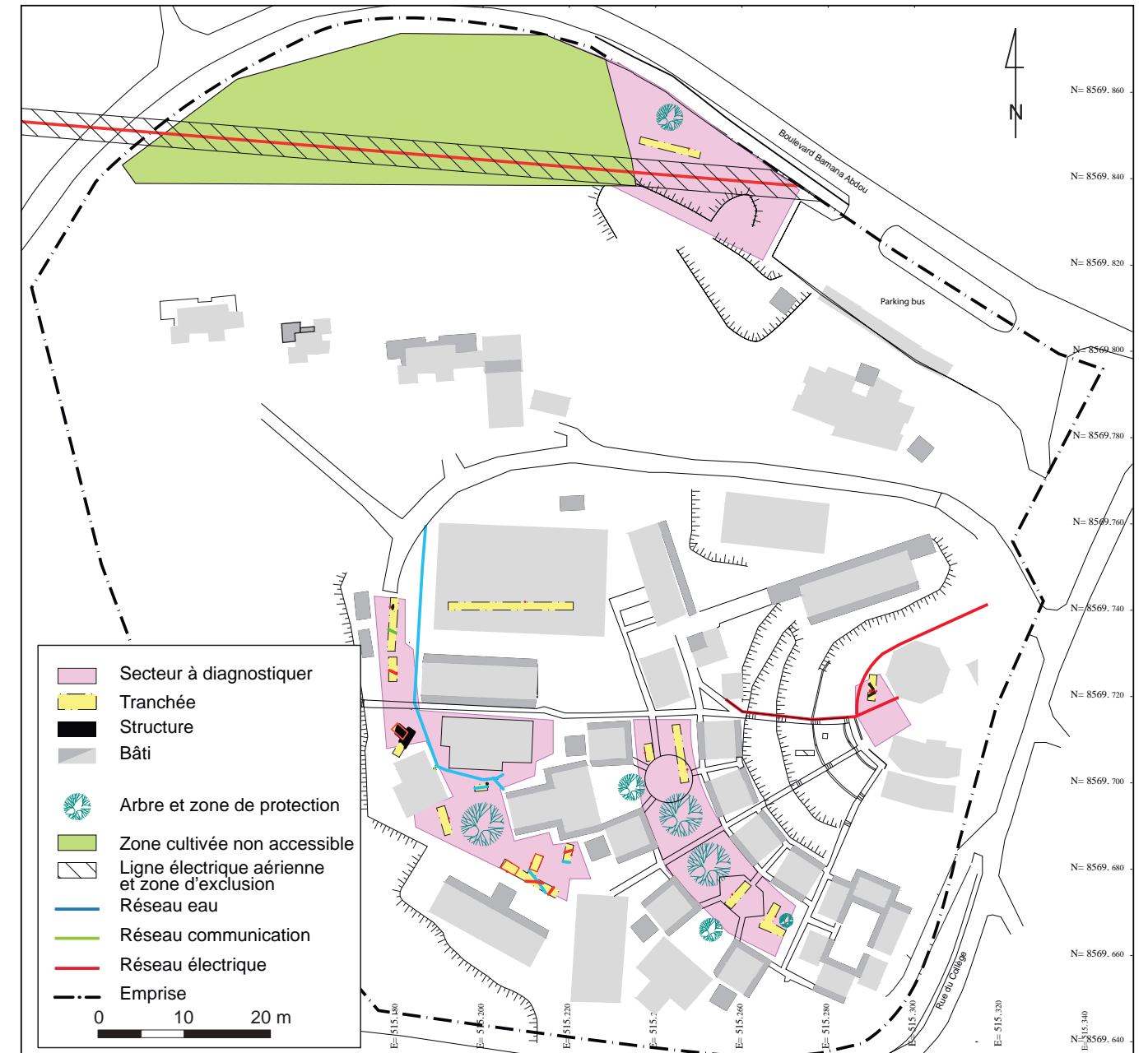
3. Pradines S., 2013.

4. Pauly M. et Ferrandis M., 2018.

5. Ferrandis M., 2022 e.



[Fig. 8]: *Achatina fulica*, F0309  
(photo M. Ferrandis / Inrap)



[Fig.1]: Localisation de la zone accessible et contraintes (DAO N. Biwer / Inrap)



[Fig.2]: Creusement des tranchées sous l'œil attentif des archéologues (photo N. Biwer / Inrap)

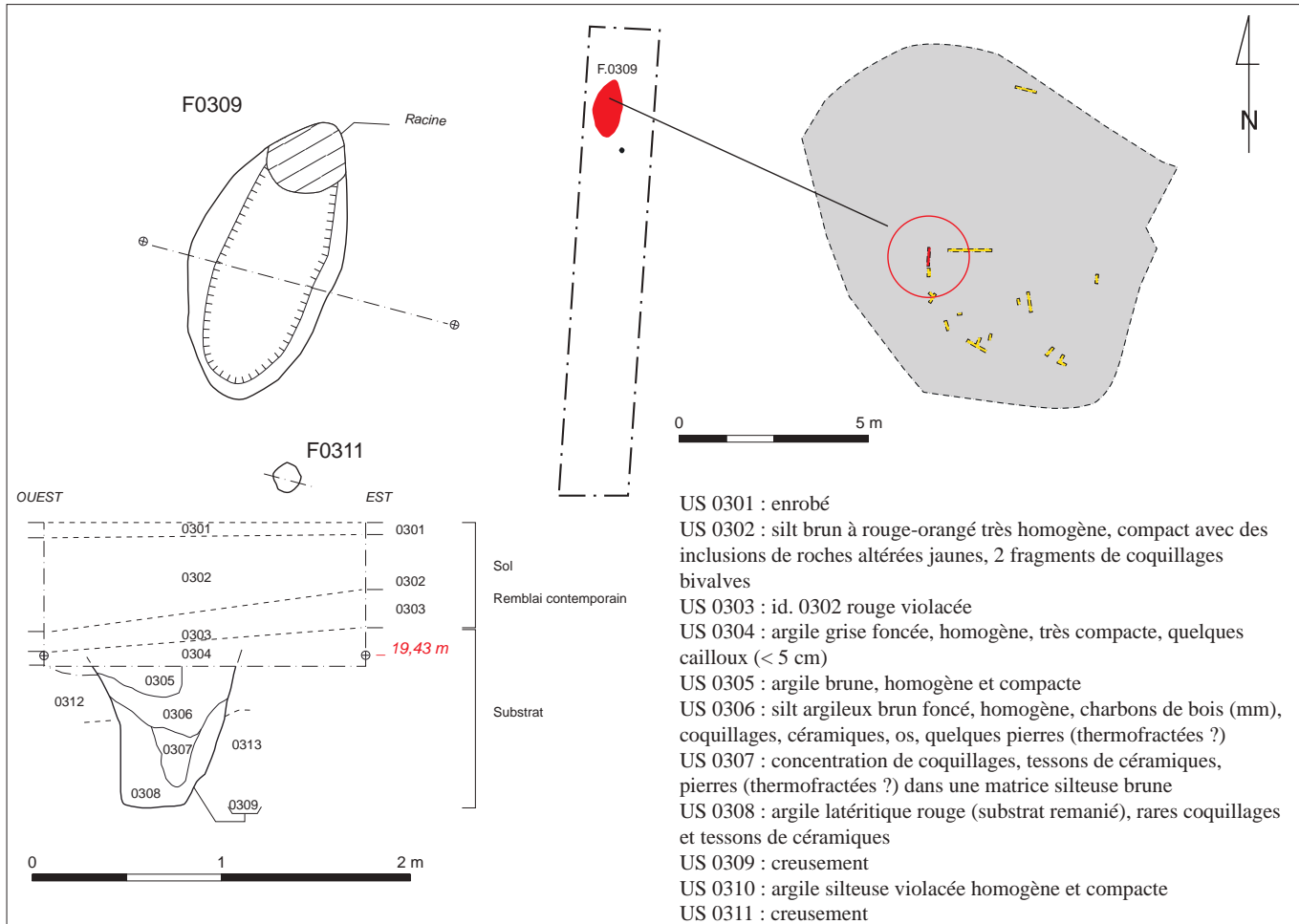




[Fig. 3]: Exemple de tessons de céramique de style Hanyoundrou, F0309 (photo N. Biber / Inrap)



[Fig. 4]: Importations islamiques à décors de sgraffiato datant du XIII<sup>e</sup> siècle (photo M. Ferrandis / Inrap)



[Fig.5]: La fosse 0309 (DAO N Biber / Inrap)



*Tridacna maxima* (bénitier)



*Anadara antiquata* (arche)



*Spondylus varius* (spondyle)



*Spondylus varius* (spondyle)



*Isognomon* ind. (nacre)



*Alectryonella crenulifera* et autres ind. (huître)



*Arca plicata* (arche)



*Lioconcha castrensis* ou *Periglypta clathrata* (praire)

[Fig.6]: Les bivalves, F0309 (photo M. Ferrandis / Inrap)



## Marie-Hélène JAMOIS (RO)

Devant le besoin urgent de formations professionnelles pour la jeunesse mahoraise, le premier lycée des métiers du bâtiment de Mayotte va être construit sur la commune de Koungou. Les espaces fonciers disponibles et suffisamment vastes pour accueillir cet établissement destiné à accueillir 1600 élèves, sont rares sur l'île. L'espace vierge de plus de 6ha qu'occupait la concession de Longoni depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, était idéal pour un projet d'une telle ampleur. Situé sur la côte à quelques kilomètres au nord de Mamoudzou, chef-lieu de Mayotte, ce vaste terrain plat, déjà propriété du département, bénéficie d'un accès direct par la RN 1.

La seule (mais primordiale) entrave à la construction d'un lycée à cet endroit résidait dans la présence des bâtiments ruinés de l'usine et de sa partie résidentielle, ainsi que des nombreuses pièces de machinerie industrielle laissées sur place après l'abandon des productions, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, après le dépôt du permis de construire par le rectorat de l'académie de Mayotte, un diagnostic archéologique a été prescrit, par arrêté préfectoral. Cette opération, réalisée en mai et juin 2021 par Nicolas Biver (Inrap)<sup>1</sup>, a permis de cerner l'extension spatiale des vestiges industriels et résidentiels, répartis sur une superficie de 11 900 m<sup>2</sup>. Pour suite, une fouille préventive, dont la finalité principale est l'étude la plus approfondie possible du site qui sera irrémédiablement détruit dans sa presque totalité par les travaux, a été engagée [Fig. 1].

Réalisée par l'Inrap, l'opération de terrain a été conduite sous la direction de Marie-Hélène Jamois, du 7 juin au 26 août 2022<sup>2</sup>. Elle a nécessité l'intervention d'une équipe de quatre archéologues, dont un topographe, aidée par des moyens mécaniques tout au long de l'intervention. Une couverture photographique a été réalisée à la fin de la fouille par Jérôme Mathey (DroneGo Mayotte)<sup>3</sup>.

La problématique scientifique principale concerne la connaissance générale de l'industrie coloniale de Mayotte. Calquée sur le modèle des productions sucrières de La Réunion, installées depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la production de sucre à Mayotte ne débute que tardivement, à partir de 1848, à l'initiative de la France, qui a racheté l'île en 1841 au Sultan Andriantsouli. Mais la réussite industrielle n'est pas au rendez-vous dans les Comores françaises. L'organisation sociale différente, le manque de main d'œuvre qualifiée, auxquelles s'ajoutent les difficultés financières découlant de la chute du prix du sucre à partir de 1863 (l'ouverture du canal de Suez accentue la concurrence des autres pays sucriers) puis du crash boursier de 1873, enfin les deux cyclones qui ravagèrent les cultures de l'île en 1863 et 1898, sont autant de freins au développement de l'industrie sucrière de Mayotte, qui bénéficie pourtant dès ses débuts des meilleures avancées technologiques.

En préambule à la fouille de 2022, une recherche archivistique a été effectuée par Karine Berthier (Inrap). La concession de Longoni, fondée en 1859, par M. Monestier et Arnoux, fait partie des 13 premières concessions françaises de Mayotte. Ils y débutent la production en plantant 3ha de canne à sucre, employant pour ce faire 22 travailleurs engagés. L'état des concessions dressé en 1864, répertorie une superficie de 98ha pour Longoni, ce qui la place dans les concessions de superficies moyennes de l'île. Dans son *Essai sur les Comores*, édité en 1870<sup>4</sup>, A. Gevrey, compte à Mayotte, sur les 79 concessions que comptera Mayotte [Fig. 2], seules 35 sont occupées en 1870<sup>1</sup>. De ces dernières (dont il ne cite que 33 dans son ouvrage), « 20 sont occupées par des Européens ou des Créoles. Elles se composent des maisons d'habitations, des bâtiments d'exploitation et de camps plus ou moins considérables de travailleurs natifs et africains. ». Celle de Longoni se situe au nord-ouest de l'île, entre les petites concessions de Mitséni, à l'ouest et Tirini, à l'est. 15ha sont alors cultivés en canne, d'autres (dont le nombre n'est pas estimé), en café. Les premières années, la production de canne est expédiée pour transformation à l'usine de Dzoumogné, située à une quinzaine de kilomètres vers le nord. En 1862, 30 travailleurs sont affectés à Longoni. En 1869, les cultures de cannes de Longoni occupent 42ha et la concession est dotée de sa propre unité de transformation. Et l'ouvrage *Notice sur Mayotte et les Comores* d'Émile Vienne<sup>5</sup> nous apprend que l'usine de Longoni « subsiste encore » en 1900 et exporte du sucre, du rhum, de la vanille et du café.

Le 19 octobre 1912, M. Fernand Delruy, ancien directeur de l'usine de Longoni, écrit une lettre à un potentiel acheteur, M. Simon, intéressé par le domaine, pour y établir la culture de la vanille<sup>6</sup>. La concession y est décrite comme étant à l'abandon depuis 1911, date à laquelle M. Lacroix de La Réunion l'a rachetée pour 15 000 francs et a aussitôt vendu tout ce qui était négociable et notamment les pièces de machinerie en bronze et cuivre, récupérant ainsi 9 000 francs. M. Delruy insiste sur le relief accidenté des terres, aux collines impropres aux cultures, pourvues néanmoins de fonds de vallée larges et propices à la culture de la canne ou du riz. Il compte 200 caféiers « noyés dans la brousse » et « un petit champ de 500 à 600 pieds de vanille complètement abandonné depuis 4 ou 5 ans ». En 1914, Longoni est rattachée à l'importante concession de Dzoumogné, distante d'une quinzaine de kilomètres vers le nord [Fig. 3]. En 1919, le nombre de travailleurs sur le domaine de Longoni, qui produit alors essentiellement de la citronnelle, est réduit à six et encore, de manière saisonnière. En 1825, d'importants travaux sont effectués pour amener l'eau de la rivière, située en bordure ouest de la concession, à l'usine. Ils sont commandités par M. Fevez, le directeur de Dzoumogné, dans le but de relancer la production à Longoni. Mais il peine à trouver une personne à même de diriger son annexe. En 1931,

*Pleuroploca trapezium* (fasciolaire)*Lambis truncata truncata* (lambis)*Cerithium nodulosum* (cérithie)*Lunella coronata* (turbo)*Chicoreus ind.* (murex)*Nerita (Cymostyla) incurva* (nérite)*Nerita (Theliostyla) albicilla albicilla* (nérite)*Nerita (Amphinerita) polita polita* (nérite)



la production de citronnelle occupe 15 ha et en 1933, un nouveau directeur, M. Henry Patey, constate que la distillerie est en ruine, que les alambics manquent d'entretien et il replante 6 ha supplémentaires. En 1939, un important cheptel, constitué de 81 bœufs, 2 taureaux, 16 vaches, 4 génisses, 2 veaux et 2 ânes est recensé à Longoni. La dernière mention concernant la concession est faite en 1951, date à laquelle sont comptées plusieurs personnes qui œuvrent encore sur le site.

Le cadre historique étant posé et fort bien documenté grâce à un important fonds conservé aux archives départementales du Morbihan<sup>7</sup>, ce qui est rarement le cas en archéologie, la fouille a été menée de manière à obtenir un plan d'ensemble le plus précis possible. C'est ainsi que la majorité des fondations des bâtiments dépendants de la concession de Longoni ont pu être identifiés, interprétés et spatialisés. Malheureusement, l'unité de production elle-même n'a pu être qu'entrevue, d'importantes pollutions des sols aux métaux lourds en ayant empêché la fouille (le site a servi dernièrement de dépôts de carcasses de voitures et camions, non dépollués au préalable).

Les résultats de la fouille préventive de 2022 présentent un plan d'ensemble clair et démontrant une organisation rationnelle et hiérarchisée [Fig. 4]. À l'ouest, sur une zone d'environ 2000m<sup>2</sup> située dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouille, se trouve l'usine proprement dite, avec ses machines à vapeur et sa cheminée, seule partie visible à ciel ouvert, en limite sud-ouest.

De cette partie, seule une zone triangulaire d'une superficie approchant les 250m<sup>2</sup> le long de la limite ouest du chemin a été accessible à la fouille. Ce secteur a livré des niveaux de sols pavés et diverses structures, dont une fosse de stockage de chaux [Fig. 5], entourant un accès souterrain d'alimentation en chauffe. Une première pièce encayée, de plan rectangulaire (3,5 m par 4,5 m), était accessible par un escalier. Le bois était ensuite acheminé jusqu'à la structure de chauffe par un couloir voûté. Massivement détruite, un départ de cette voûte de pierre est encore visible sur le mur nord. Sous la salle souterraine a pu être identifié un carneau (conduit de liaison entre un foyer et un four), dont le fond était rempli de bagasse carbonisée (restes des fibres de la canne après extraction du jus). Des plaques métalliques rectangulaires, mesurant environ 1,20m de longueur sur 20cm de largeur en constituaient le plafond; certaines d'entre elles ont été récupérées, même s'il a fallu pour cela traverser le sol de mortier de chaux [Fig. 6].

Les très nombreuses machines industrielles regroupées sur cette zone ont été inventoriées durant le diagnostic. Cet inventaire a permis notamment de déterminer que bon nombre de ces pièces n'étaient pas originaires de Longoni, mais ont été regroupées ici, ce qui a permis de les préserver. Les pièces les mieux conservées et les plus représentatives ont été déplacées au cours de la fouille et stockées sur une zone sécurisée, avant d'être acheminées vers le musée de Mayotte, en vue de leur conservation et présentation future au public [Fig. 7].

À l'est, divers bâtiments de stockage, séchoirs, distillerie et atelier, sur une zone de même dimensions, légèrement supérieure à 2000m<sup>2</sup>. Un vaste bâtiment rectangulaire, correspondant à l'atelier de réparation et de maintenance, présente encore, scellé sur son emplacement d'origine, un bâti de tour parallèle [Fig. 8]. Cinq fondations de structures rectangulaires, longues de 18m et larges de 1,3m, pourraient correspondre à des séchoirs à bagasse ou autres produits [Fig. 9]. Un bâtiment fermé, pourvu d'un sol de béton de chaux sur hérissos de galets, pouvait servir à conserver le stock de sucre avant son expédition. Sur cet espace ont été également trouvés deux fossés profonds permettant d'évacuer les eaux de l'usine vers la rivière. Le système d'alimentation en eau de l'usine, en cours d'étude, était constitué d'un captage en bord de rivière, l'eau étant acheminée par une canalisation métallique.

Au sud-est, le long de la rivière, sont implantés des bâtiments plus frustes, sur poteaux de bois. Cette zone d'environ 300m<sup>2</sup>, a livré un ensemble de plus de 80 trous de poteau et fosses. Le plan définitif permettra de déterminer s'il s'agit d'un ou de plusieurs bâtiments. La position de cet emplacement, proche de la rivière et entre les champs de culture au sud et l'usine au nord, pourrait avoir été choisi pour accueillir une étable et une remise pour les bêtes de somme et charrettes destinées au transport des produits agricoles.

Enfin, au sud, se trouvait la partie résidentielle. La maison de maître a été bâtie au sommet d'un promontoire naturel [Fig. 10]. Cette situation privilégiée permettait d'éviter les désagréments des terrains bas, marécageux en temps de pluie et offrait une vue complète sur les bâtiments de production. L'aspect dominant de l'emplacement avait été rehaussé par un large mur de soutènement, qui devait conférer au site, vu depuis l'unité de travail, un aspect défensif, accessible uniquement par un étroit escalier [Fig. 11]. Couvrant près de 300 m<sup>2</sup> au sol et divisé en trois travées nord-sud, la maison d'habitation était pourvue d'une varangue sur chaque façade, au nord et au sud, accessibles par quelques marches [Fig. 12]. Seules les fondations et une à quatre assises d'élévations subsistent. Quatre blocs de basaltes taillés forment les angles du bâtiment; les murs sont constitués de blocs et tronçons d'orgues de basaltes, dont de nombreux affleurements existent sur l'île, liés au mortier de chaux de corail. Deux bâtiments et un four domestique constituaient les dépendances de l'habitation. Une cave à vin, qui a été retrouvée pleine de bouteilles de vin et divers spiritueux, avait été aménagée contre l'un d'eux.

Deux bâtiments d'habitation de moindre dimensions se trouvent sur la pente est de la colline. Ceux-ci pouvaient servir à loger des travailleurs spécialisés dans la maintenance des machines et un contremaître [Fig. 13].

La fouille préventive de l'usine de Longoni, après l'achèvement de sa phase d'étude encore en cours, aura permis de compléter les données d'archives, très lacunaires en ce qui concerne notamment l'organisation sociale et spatiale du site, par l'étude de l'ensemble des traces

matérielles conservées. Le rapport de synthèse, public, qui finalisera cette opération en 2024, viendra enrichir la base de données sur le patrimoine industriel de Mayotte, partie importante de l'histoire de l'île et dont les vestiges bénéficient d'un excellent état de conservation, ceux-ci n'ayant été pour la plupart ni réutilisés, ni déplacés. L'étude de ce patrimoine débute: la fouille de Longoni est la deuxième étude archéologique industrielle réalisée à Mayotte; la première, réalisée en 2014, étant la fouille préventive de l'usine de Coconi, réalisée en 2016 par Xavier Peixoto et Mehdi Belarbi (Inrap)<sup>8</sup>. Il est essentiel de saluer ici l'important travail de quelques amateurs, tel que Laurent Lachery, qui alimente un inventaire des vestiges industriels de Mayotte, ou Michel Charpentier, passionné par le fonctionnement des usines sucrières. Les instances locales ne sont pas en reste, puisqu'en 2013, une expertise préalable à la restauration de l'usine d'Hajangoua a été réalisée par le CHAM (Chantier d'Histoire et Architecture Médiévale)<sup>9</sup>, à la demande de la délégation de l'océan Indien du Conservatoire du Littoral, en vue de restaurer et d'ouvrir ce site à la visite. Gageons que le grand intérêt des instances et du public mahorais pour leur patrimoine permettra dans le futur d'approfondir l'étude et de valoriser ce patrimoine unique en Europe.



[Fig. 2]: Carte des concessions de Mayotte, établie en 1870 par un capitaine du Génie (photo ANOM MAD 242/539 / Série géographique de Madagascar)



[Fig. 3]: Localisation de la concession coloniale de Longoni, après son annexion par le domaine de Dzoumogné, sur la carte des concessions françaises de Mayotte de 1914, dessinée par le géomètre principal G. Vétromile pour la Direction des Domaines et de la Propriété Foncière (photo Archives départementales du Morbihan 99J 21)

1. Biwer N., 2021 b.
2. Jamois M.-H., à paraître b.
3. Équipe de terrain et de post-fouille : Jamois M.-H. (RO), Alexandre Léger (topographie et Technicien), Pierre Thiolas (photogrammétrie et Technicien), Christophe Grancha (Technicien), Jean-Baptiste Lauwereys (Technicien), Laurence Serra (étude du verre), Alexandre Coulaud (étude du mobilier métallique), Karine Berthier (étude documentaire). Moyens techniques : Daouda Hirsoine, La Colas (décapage), Mayotte Topo (implantation emprise), Jérôme Mathey, DroneGo Mayotte (orthophotographies).
4. Gevrey A., 1870.
5. Vienne E., 1900, p. 107 et 108.
6. Arch. Dép. du Morbihan, 99J4, 117-118.
7. Arch. Dép. du Morbihan, 99 J 1-24.
8. Belarbi M., Peixoto X., 2016.
9. Piffet C., 2013.





[Fig. 1]: Localisation de l'emprise du diagnostic de 2021 et de la fouille préventive de 2022 à Koungou-Longoni, Mayotte, sur fond de carte IGN actuelle (DAO P. Thiolas / Inrap et O. Royer-Perez / SRA de La Réunion)



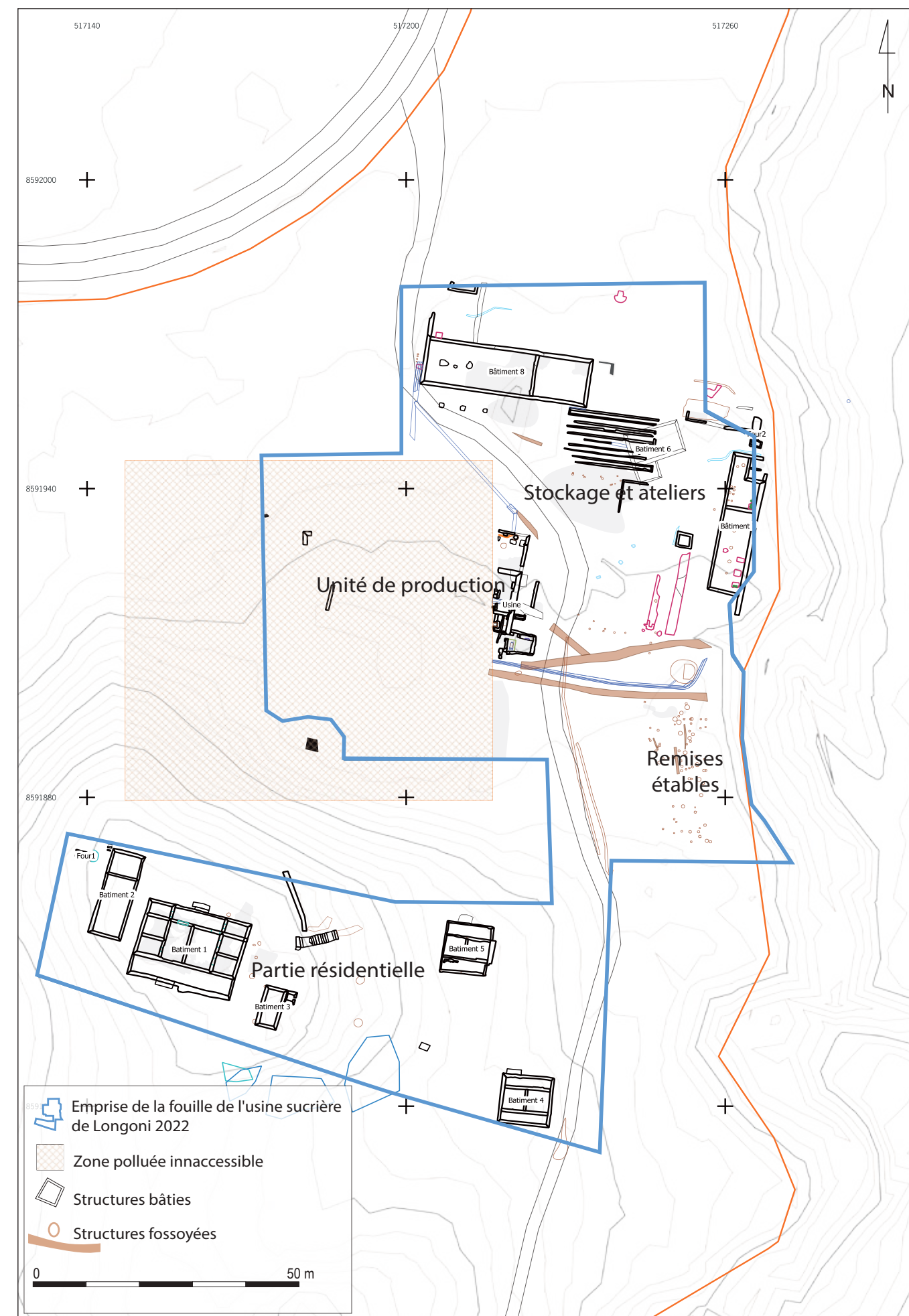
[Fig. 5]: Secteur fouillé de la partie usine. Au premier plan, fosse de stockage de chaux (photo J.-B. Lauwereys / Inrap)



[Fig. 6]: Section du carneau, après fouille de la fosse de récupération qui a percé le sol supérieur de mortier (photo J.-B. Lauwereys / Inrap)



[Fig. 7]: Quelques-unes des pièces de machines industrielles conservées (sommier de filtre-press, cuves de turbines hydro-extractrice et moulin à rolls complet). Celle-ci seront exposées au pied de la cheminée de Longoni (photo M.-H. Jamois / Inrap)



[Fig. 4]: Plan général des vestiges, fouille préventive de Koungou-Longoni, Mayotte 2022 (DAO M.-H. Jamois et P. Thiolas / Inrap)





[Fig. 8]: Fondations de l'atelier, avec support de machine (au premier plan) et bâti de tour (à l'arrière-plan) en place (photo J.-B. Lauwereys / Inrap)



[Fig. 9]: Fondations de séchoirs (photo C. Grancha / Inrap)



[Fig. 12]: La maison de maître, orthophotographie (photos P. Thiolas / Inrap)



[Fig. 10]: Vestiges de la maison de maître au sommet de la colline (photo M.-H. Jamois / Inrap)



[Fig. 11]: Escalier de l'accès est à la maison de maître (photo M.-H. Jamois / Inrap)



[Fig. 13]: Un des bâtiments annexes de la partie résidentielle (bâtiment 4) (photo J.-B. Lauwereys / Inrap)



**Laetitia THÉROND (RO)**

La création en 2018 d'une carte archéologique des Terres australes françaises suite à la mission conduite entre l'OP3 et l'OP4 2018 par Jonhattan Vidal<sup>1</sup> (SRA de La Réunion) et la mise en place d'un protocole pour la collecte de données à destination des agents des TAAF œuvrant dans le cadre de la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ont permis d'inscrire dans la durée l'organisation de missions régulières destinées à enrichir cet outil.

L'enrichissement de la carte archéologique se poursuit ainsi dans le cadre de campagnes d'observations programmées conduites par Laetitia Théron, responsable la mission patrimoine des TAAF lors de chaque campagne d'été sur l'archipel Kerguelen mais aussi par des observations opportunistes signalées par les agents de terrain tout au long de leur hivernage sur les trois districts austraux.

**Cartographie des chaudrons de l'îlot Lolette, archipel Kerguelen**

L'enrichissement de la carte a notamment permis de constater le nombre important de chaudrons de phoquiers. Ces grandes marmites allant de 70 cm à 130 cm de diamètre étaient destinées à transformer le lard des baleines et des éléphants de mer en huile. Ils étaient utilisés à bord des navires ou à terre. L'inventaire des chaudrons s'est poursuivi en décembre 2022 avec une mission sur l'îlot Lolette.

Malgré l'absence de la *Curieuse*, moyen nautique privilégié permettant l'accès aux sites isolés, depuis trois saisons consécutives, il a été possible de conduire des observations lors de l'OP4 2022, le 24 décembre 2022 sur l'îlot Lolette. Ce petit îlot de sable d'une superficie d'un hectare est situé dans l'entrée du golfe du Morbihan sur la côte ouest à proximité de la presqu'île Ronarc'h et de son refuge de Port Douzième. Son couvert végétal est exclusivement constitué par l'espèce endémique *Leptinella plumosa*.

La dépose en hélicoptère pour une durée de deux heures a permis de confirmer la présence de deux chaudrons signalés à la mission patrimoine en janvier 2019<sup>2</sup> après des observations opportunistes depuis la *Curieuse* par des scientifiques et logisticiens de l'Institut polaire français. Ces observations avaient été confirmées dans le cadre de la mission patrimoine en décembre 2020<sup>3</sup> par des observations à la jumelle qui confirmaient la présence de deux chaudrons et la présomption de deux autres chaudrons.

Quatre marmites ou chaudrons de phoquiers et deux crânes de baleine ont donc bien été observés sur l'îlot. Leurs coordonnées GPS ont été relevées et une couverture photographique a été réalisée. L'absence de briques ou de pierres à proximité des chaudrons semble indiquer que ce site était un lieu de dépôt utilisé par les phoquiers pour y laisser leurs chaudrons afin de libérer de la place pour les barils d'huile à bord de leurs navires. Sa position

à l'entrée du golfe du Morbihan, non loin du quartier général phoquier de Port-des-Iles est en effet stratégique.

Trois chaudrons de typologie connue dans l'inventaire du patrimoine immobilier de l'archipel Kerguelen ont été observés avec leur forme caractéristique à panse sphérique caractérisée par deux côtés plats, un rétrécissement au niveau du col marqué d'une lèvre évasée, deux petites oreilles de portage et décor marqué de cercles concentriques en relief. Deux de ces chaudrons, situés au niveau de l'estran, n'ont malheureusement pas fait l'objet d'observations rapprochées pour des raisons de sécurité dans un contexte de marée montante.

Le chaudron [Fig. 5] situé dans la partie végétalisée de l'îlot possède des caractéristiques intéressantes jamais observées à ce jour dans les Terres australes françaises. En effet, les bords plats sont percés d'un large trou entouré de trous plus petits. Les larges trous pourraient être les restes des becs verseurs tubulaires observés sur des chaudrons similaires inventoriés à Marion Island<sup>4</sup>. Des traces de rivetage et de plaque de cuivre [Fig. 6] sont visibles. Ils semblent avoir été ajoutés pour boucher les trous.

Le quatrième chaudron est un chaudron en fonte [Fig. 14] à panse droite sans rétrécissement au col. Il est doté d'une lèvre rivetée et d'un bec verseur. Il présente également des prolongements latéraux (deux intacts et deux cassés) sur les quatre côtés au niveau de la base.

Ce type de chaudron constitue une première observation dans le corpus des chaudrons identifiés dans les îles subantarctiques<sup>5</sup> en particulier par le recours à la technique du rivetage pour le rebord. Il s'agit aussi du premier chaudron observé avec un bec verseur dans les Terres australes françaises. Ce chaudron situé en limite d'estran a pu être observé dans son ensemble.

**Typologie des chaudrons observés dans les archipels Crozet et Kerguelen**

Ces dernières observations nous permettent aujourd'hui de faire un premier travail de synthèse sur la présence des chaudrons de phoquiers dans les archipels Crozet et Kerguelen qui s'avèrent être nombreux.

À Crozet, neuf chaudrons sont répartis en sept sites.

- Sur l'île de la Possession, deux sont présents sur la base Alfred-Faure et proviennent de la baie du Marin, un chaudron est visible en baie américaine et un vers la mare aux éléphants. Enfin, il existait un chaudron et son fondoir en vallée des Phoquiers. L'ensemble a été démonté en 2006 dans le cadre d'une mission de sauvetage car le site est soumis à l'érosion : l'opération Obélix<sup>6</sup>.

- Quatre chaudrons ont été observés sur l'île aux Cochons. Cependant, trois chaudrons sur quatre n'ont pas été photographiés ou photographiés à une distance ne permettant pas d'exploiter les données du fait du statut de cette île en protection intégrale interdite d'accès sauf exception.

À ce jour, vingt-deux chaudrons ont été cartographiés à Kerguelen [Fig. 15]. Ils sont répartis en onze sites :

- Dans le golfe du Morbihan ont été dénombrés quatre chaudrons sur l'île aux Cochons, un sur l'île du Cimetière, quatre sur l'îlot Lolette, un à proximité du halage des Swains, deux en baie de l'Observatoire.

- Les autres chaudrons sont répartis ainsi : deux sur l'île Howe, un sur l'île MacMurdo, un sur l'île du Port, deux à Port-Couvreux, deux à Port-aux-Français, deux dans le secteur de la pointe Morne.

Afin d'entreprendre des investigations pour tenter d'identifier leur provenance, un travail de classement par morphologie a été conduit. Les chaudrons peuvent ainsi être classés en douze types [Fig. 1 à 14]. À noter toutefois que pour quelques chaudrons, immergés ou enfouis, des photographies sont à réaliser.

La présence de marques sur certains chaudrons inventoriés à Kerguelen a permis de localiser leur origine. La création d'un modèle en relief par Jonhattan Vidal<sup>7</sup> en 2018 a permis l'identification de deux exemplaires en provenance de Londres. Trois autres chaudrons possèdent

la marque du village anglais de Coalbrookdale haut-lieu de la métallurgie. Ainsi, ces chaudrons confirment la présence de phoquiers anglais à Kerguelen attestée dans les recherches<sup>8</sup> faites à partir des journaux de bord (ou log-books). Leur présence est nombreuse jusqu'aux années 1850 avec un pic dans les années 1820. Après cette période, l'archipel Kerguelen devient le terrain de chasse des phoquiers américains. Pour identifier l'origine des autres chaudrons, des investigations complémentaires restent à entreprendre.

1. Vidal J., à paraître.

2. Théron L., 2019.

3. Théron L., 2022, p. 45.

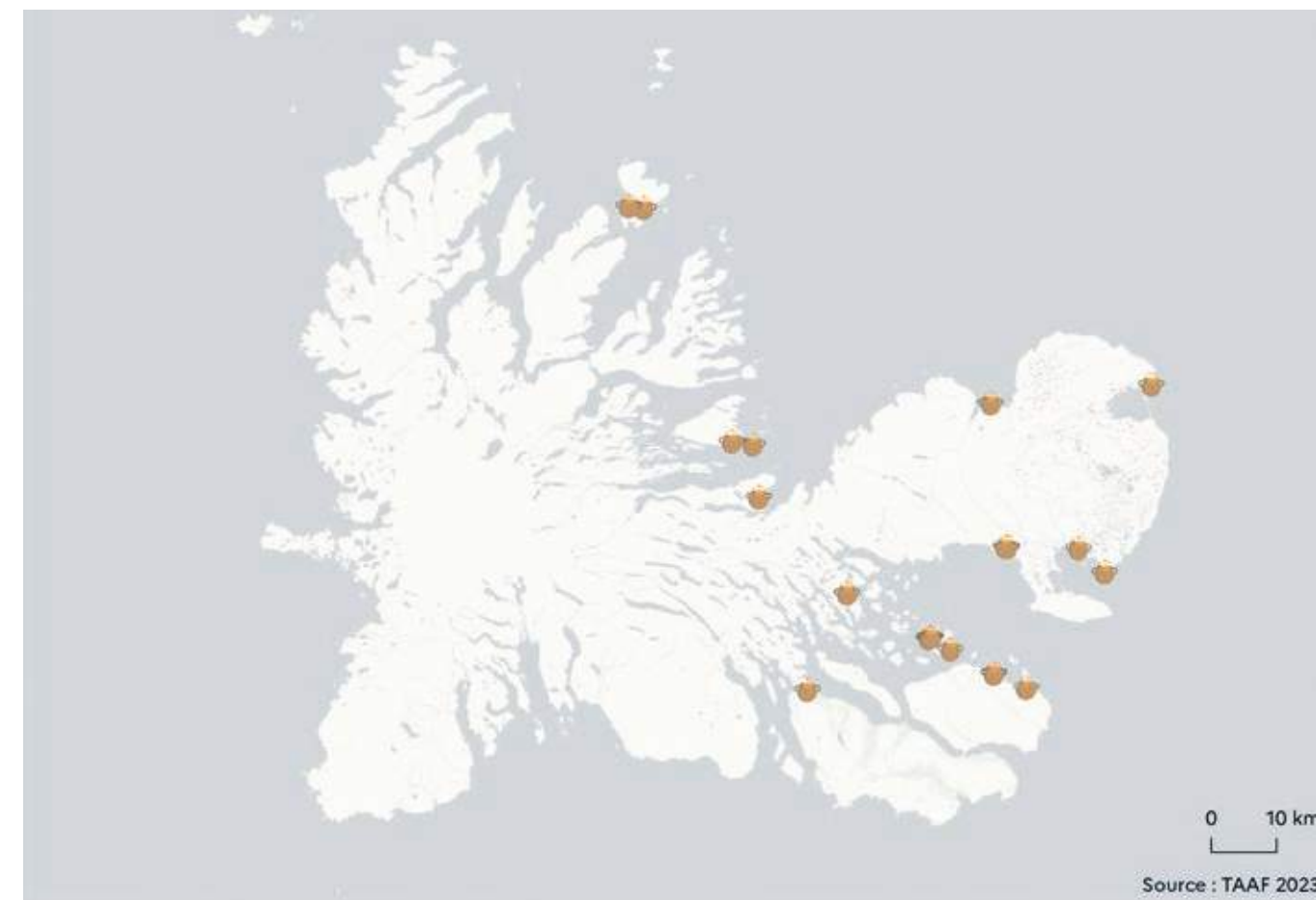
4. Cooper J., 2015.

5. Pearson M., 2023.

6. Courbon P., 2012 et Le Mouël, J.-F., 2006.

7. Vidal J., 2018. Modèles 3D disponibles dans la bibliothèque numérique Sketchfab : Archeologie\_ol.

8. Headland R.K., 1989.



[Fig. 15] : Cartographie des chaudrons inventoriés dans l'archipel Kerguelen (DAO C. Kurzrock / TAAF)





**[Fig. 1]:** Chaudron de l'île aux Cochons, Crozet. Panse : sphérique caractérisée par deux côtés plats ; Rebord : une petite lèvre supérieure évasée ; Oreilles de portage : oui, triangulaires ; Pieds : oui, plats au niveau des côtés aplatis. Décor : formé de cercles concentriques en relief, une paire dans la partie supérieure / un seul cercle à la base. Autre exemple : chaudron de la vallée des Phoquiers (photo B. Lachat / TAAF)



**[Fig. 2]:** Chaudron du L2 à Port-aux-Français, Kerguelen. Panse : sphérique caractérisée par deux côtés plats ; Rebord : lèvre évasée ; Oreilles de portage : oui, arrondies ; Pieds : non ; Décor : trois paires de cercles concentriques en relief. Autre exemple : chaudron de la résidence, Port-aux-Français. La provenance de ces deux chaudrons est inconnue (photo V. Motte / SRA de La Réunion)



**[Fig. 7]:** Chaudron de l'île Mac Murdo, Kerguelen. Panse : en forme de poire, écrasée sur la base, deux côtés plats sur toute la hauteur du chaudron ; Rebord : lèvre supérieure évasée ; Oreilles de portage : oui, arrondies ; Pieds : non ; Décor : quatre cercles concentriques en relief. Autre exemple : île aux Cochons, Kerguelen (à confirmer car le chaudron a été observé couvert d'algues) (photo F. Le Bouard / TAAF)



**[Fig. 8]:** Ile aux Cochons, Kerguelen. Panse : sphérique, deux côtés plats sur toute la hauteur du chaudron ; Rebord : lèvre supérieure plate ; Oreilles de portage : oui, arrondies ; Pieds : non vus ; Décor : Trois paires de cercles concentriques en relief. Pas d'autre exemplaire connu (photo F. Le Bouard / TAAF)



**[Fig. 3]:** Deux chaudrons de l'île Howe, Kerguelen. Panse : sphérique caractérisée par un seul côté plat ; Rebord : une lèvre supérieure légèrement évasée ; Oreilles de portage : oui triangulaires ; Pieds : non mais à confirmer pour le chaudron enfoui ; Décor : constitué de trois paires de cercles concentriques en relief ; Marque : JOHNSON & SON [illisible] (photo L. Théron / TAAF)



**[Fig. 4]:** Chaudron de la pointe Morne, Kerguelen. Panse : sphérique caractérisée par deux côtés plats ; Rebord : une lèvre supérieure légèrement évasée ; Oreilles de portage : oui, arrondies ; Pieds : non ; Décor : trois paires de cercles concentriques ; Marque : JOHNSON & SON WAPPING DOCK LONDON. La particularité de ce chaudron est qu'il est doté d'un trou sur un des bords plats entouré d'une plaque circulaire percée et rivetée. Pas d'autre exemplaire connu (photo Q. Guibert / TAAF)



**[Fig. 9]:** Port-Couvreux, Kerguelen. Panse : sphérique sans côté plat ; Rebord : Large lèvre supérieure évasée ; Oreilles de portage : oui ; Pieds : non visibles ; Décor : trois paires de cercles concentriques. Pas d'autre exemplaire connu (photo M. Grima / TAAF)



**[Fig. 10]:** Baie de l'Observatoire, Kerguelen. Panse : sphérique, deux côtés plats sur toute la hauteur du chaudron ; Rebord : Petite lèvre supérieure évasée ; Oreilles de portage : oui, triangulaires ; Pieds : oui, quatre (deux pieds dans le prolongement des côtés plats) ; Décor : Une paire de cercles concentriques en relief ; Marque : visible sur trois exemplaires COALBROOKDALE 180 EX. Les deux chaudrons de la baie de l'Observatoire proviennent de l'île du Port. Ils ont été amenés en baie de l'Observatoire par Raymond Rallier du Baty en 1908 lors de sa première expédition dans l'archipel Kerguelen à bord du JB Charcot (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



**[Fig. 5]:** Chaudron de l'îlot Lolette, Kerguelen. Panse : sphérique caractérisée par deux côtés plats ; Rebord : une lèvre supérieure évasée ; Oreilles de portage : oui ; Pieds : non vus ; Décor : trois paires de cercles concentriques en relief. Les bords plats sont percés d'un large trou entouré de trous plus petits, un reste de plaque de cuivre est visible dans la face plate intérieure. Pas d'autre exemplaire connu (photo L. Théron / TAAF)



**[Fig. 6]:** Détail de l'intérieur du chaudron de l'îlot Lolette montrant les restes de la plaque en cuivre rivetée au chaudron (photo L. Théron / TAAF)



**[Fig. 12]:** Ile aux Cochons, Kerguelen. Panse : sphérique, deux côtés plats sur toute la hauteur du chaudron ; Rebord : Petite lèvre supérieure évasée ; Oreilles de portage : oui, triangulaires ; Pieds : non vus ; Décor : Deux cercles concentriques en relief. Pas d'autre exemplaire connu (photo M. Grima / TAAF)



**[Fig. 11]:** Détail montrant la marque apparente (photo L. Théron / TAAF)





**[Fig. 13]:** Base Alfred-Faure, île de la Possession, Crozet. Panse : demi-sphérique ; Rebord : Lèvre supérieure plate et bordée ; Oreilles de portage : oui, arrondies placées dans la lèvre ; Pieds : non ; Décor : aucun. Les deux exemplaires exposés au sein de la base Alfred-Faure proviennent de la baie du Marin. Des photographies des premières missions conservées dans les archives des TAAF montrent ces chaudrons dans la manchottière (photo L. Théron / TAAF)



**[Fig. 14]:** Ilot Lolette, Kerguelen. Panse : chaudron de forme ovale à bords droits. Rebord : large lèvre supérieure rivetée et bec verseur ; Oreilles de portage : non ; Pieds : quatre éléments plats disposés latéralement en prolongement de la base du chaudron ; Décor : aucun. Pas d'autre exemplaire connu, typologie inédite dans le subantarctique (photo L. Théron / TAAF)

# LA RÉUNION

## Bibliographie archéologique régionale

2021

BILAN SCIENTIFIQUE

2022

**Amami L., à paraître :** AMAMI L., à paraître – *La Réunion, Saint-Paul, Musée historique de Villèle*, rapport de fouille préventive, 2022-2023. Inrap NAOM.

**Bâty H., 2021 :** BÂTY H., 2021 – *La Réunion, exploitation géomorphologique et archéologique des données LiDAR dans le cirque de Mafate*, mémoire de Master 2, 2021. Université de La Rochelle, Préfet de la Région Réunion. 156 p.

**Belarbi M., Peixoto X., 2016 :** BELARBI M., PEIXOTO X., 2016 – *Mayotte, Ouangani, carrefour de Chiconi. L'usine sucrière du domaine de Coconi*, rapport de fouille préventive, 2016. Inrap GSO, 108 p.

**Berthier K., Sabastia A., 2022 :** BERTHIER K., SABASTIA A., 2022 – *La Réunion, Saint-Philippe. Réhabilitation et sécurisation de la cale de halage (tr. 1 et 2)*, rapport de diagnostic archéologique sous-marin, 2022. Inrap Pôle des activités subaquatiques, 64 p.

**Biwer N., 2021 :**

**\_2021 a :** BIWER N., 2021a – *La Réunion, commune Saint-Philippe, Usine du Baril, RN2*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 184 p.

**\_2021 b :** BIWER N., 2021b – *Outre-Mer, Mayotte, Koungou, Longoni, lycée des métiers du bâtiment*, rapport de diagnostic archéologique, 2021. Inrap GSO, 196 p.

**Biwer N., 2022 :**

**\_2022 a :** BIWER N., 2022 – *La Réunion, Saint-Paul, 24 rue Saint-Louis*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 52 p.

**\_2022 b :** BIWER N., 2022 – *Mayotte, commune Chirongui, Tsimkoura, Collège Marcel Henry*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 78 p.

**Biwer N., 2023 :**

**\_2023 a :** BIWER N., 2023 – *DROM, La Réunion, Saint-Denis, 10 rue des Sables*, rapport de diagnostic archéologique, 2023. Inrap NAOM, 98 p.

**\_2023 b :** BIWER N., 2023 – *Outre-Mer, La Réunion, Saint-Paul, 140 - 142 rue Ary et Marius Leblond*, rapport de diagnostic archéologique, 2023. Inrap NAOM, 50 p.

**Biwer N., à paraître :** BIWER N., à paraître – *La Réunion, Saint-Paul, Entrée Est, Lot 3*, rapport de fouille préventive. Inrap GSO.

**Bizot B., Dijoux A. et Fuma S., 2011 :** BIZOT B., DIJOUX A. et FUMA S., 2011 – *La Réunion, Saint-Paul, Cimetière Marin*, rapport de sondages archéologiques, 2011. DRASSM, DAC-ol, DRAC Paca, Université Paris-1, 60 p.

**Brial P., Motte V., Vidal J., 2021 :** BRIAL P., MOTTE V., VIDAL J., 2021 – « Juan de Nova, La mission patrimoniale de 2017 », Bulletin n° 37, Académie de l'île de La Réunion, p. 309-319.

**Blanchard V., Cornec Th., 2021 :** BLANCHARD V., CORNEC TH., 2021 – « Un pénitencier pour enfants à La Réunion », *Archéologia*, n° 604, p. 42-47.

**Blanchard V., Mialhe V., 2023 :** BLANCHARD V., MIAIHE V., 2023 – « Archéologie de la France d'outre-mer : Îlet à Guillaume, un pénitencier agricole pour enfants à La Réunion », *Archéologie de la*

France », conférence à la Bibliothèque Nationale de France, 2023. URL : <https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/archeologie-de-la-france-doutre-mer-ilet-guillaume-un-penitencier-agricole-pour-enfants>

**Bolle A., à paraître :** BOLLE A., à paraître – *La Réunion, Saint-Philippe, Puits des Anglais*, rapport de fouille préventive. Inrap NAOM.

**Boulogne E., Hibon de Frohen J.-F., Vaxelaire D., 2012 :** BOULOGNE E., HIBON DE FROHEN J.-F., VAXELAIRE D., 2012 – *Une île en carte (La Réunion Lontan)*, Éd. Orphie, 160 p.

**Boulogne E., Vaisse D., Motte V., Vidal J., Gerber F., Précourt F., 2023 :** BOULOGNE E., VAISSE D., MOTTE V., VIDAL J., GERBER F., PRÉCOURT F., 2023 – *Ti Train Lontan, L'aventure ferroviaire de La Réunion*, Archives Départementales de La Réunion, Terla Éditions, 2023. 176 p.

**Cooper R. et J., 1998 :** COOPER R. et J., 1998 – *Les Chefs-d'Oeuvre de l'Art Chinois*, Éditions de l'Olympe, 1998. 128 p.

**Cooper J., 2015 :** COOPER J., 2015 – « The mystery of the missing trypots », *Antarctic Legacy of South Africa, Departement of Botany and zoology*, Stellenbosch university, 2015. URL : <https://blogs.sun.ac.za/antarcticlegacy/2015/12/04/the-mystery-of-the-missing-trypots/>

**Cornec Th., 2017 :** CORNEC TH., 2017 – *La Réunion, Saint-Denis, Caserne Lambert, rue de la Caserne*, rapport de diagnostic archéologique, 2017. Inrap GSO, 73 p.

**Cornec Th., 2019 :**

**\_2019 a :** CORNEC TH., 2019 – *La Réunion, Saint-Leu, Bois Blanc, Ravine du Trou*, rapport de diagnostic archéologique, 2019. Inrap GSO, 85 p.

**\_2019 b :** CORNEC TH., 2019 – *La Réunion, Saint-Paul, Musée de Villèle, Chemin départemental n°6, Saint-Gilles-les-Hauts*, rapport de diagnostic archéologique, 2019. Inrap GSO, 124 p.

**\_2019 c :** CORNEC TH., 2019 – *La Réunion, Saint-Paul, La Saline-les-Hauts, Rue du Lycée*, 2019. Inrap GSO, 60 p.

**Cornec Th., 2020 :** CORNEC TH., 2020 – *La Réunion, Saint-Denis, rue de la Caserne, Case Bleue*, rapport de diagnostic archéologique, 2020, Inrap NAOM, 39 p.

**Cornec Th., 2021 :**

**\_2021 a :** CORNEC TH., 2021 a – *La Réunion, Saint-Paul, Route des premiers Français*, rapport de fouille préventive, 2018. Inrap GSO, 384 p.

**\_2021 b :** CORNEC TH., 2021 b – *La Réunion, Saint-Denis, L'Îlet à Guillaume, Le pénitencier pour enfants (1863-1879) redécouvert : étude historique, prospections et relevé archéologiques*, rapport de fouille programmée, 2021. Inrap NAOM, 528 p.

**\_2021 c :** CORNEC TH., 2021 c – *La Réunion, Saint-Pierre, Rue de la Gendarmerie*, rapport de diagnostic archéologique, 2021. Inrap NAOM, 106 p.

**Cornec Th., 2022 :**

**\_2022 a :** CORNEC TH., 2022 – *La Réunion, Saint-Pierre, Avenue des Indes*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 64 p.



**\_2022 b** : CORNEC Th., 2022 – *La Réunion, Saint-Paul, 11 rue de l’hôpital*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 89 p.

**\_2022 c** : CORNEC Th., 2022 – *La Réunion, Saint-Louis, Temple Pendiali, 62 rue Père Christian Fontaine*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 38 p.

**Cornec J., 2022** : CORNEC J., 2022 – *La Réunion, Saint-Denis, 3-5 rue Rontaunay, 23 rue Amiral Lacaze*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 87 p.

**Coulaud A., 2022** : COULAUD A., 2022 – *Guadeloupe, Petit-Bourg, Bel-Air Desrozières, la glacière*, rapport de fouille préventive, 2022. Inrap NAOM.

**Courbon P., 2012** : COURBON P., 2012 – *Le chaudron de Crozet*, rapport, TAAF, 7 p.

**Decanter F., à paraître** : DECANter F., à paraître – *La Réunion, Saint-Denis, Place du Général De Gaulle, projet du Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis (NPRSD)*, rapport de fouille préventive. Inrap GSO.

**Delteil A., 1884** : DELTEIL A., 1884 – *La canne à sucre*. Paris, Chalamel Ainé Éditeur, 1884. 139 p.

**Dijoux A., Courtaud P., Lachiche C., 2013** : DIJOUX A., COURTAUD P., LACHICHE C., 2013 – *Saint-Denis, Lazaret n°2*, rapport de sondages archéologiques 2012-2013. DAC de La Réunion, Conseil Général de La Réunion, Musée historique de Villèle. 169 p.

**Étrich Ch., et al. 2015** : ETRICH Ch., CASAGRANDE F., Serra L., Gé Th., Lachery L. et Akhoun M., 2015 – *DROM, La Réunion, Saint-Paul, Pointe des Aigrettes, Grand Fond : archéologie d’une sucrerie réunionnaise du XIX<sup>e</sup> siècle*, rapport de fouille préventive, 2015. Inrap GSO, 248 p.

**Ferrandis M., 2016** : FERRANDIS M., 2016 - *Mayotte, Koungou, Kangani, M’Tsanga Miangani, Rapport anthropologique de découverte funéraire par l’érosion, 2015*. Association archéologies. Marseille, DRASSM. Mamoudzou, DAC Mayotte, 69 p.

**Ferrandis M., 2018** : FERRANDIS M., 2018 - *Mayotte, Koungou, Kangani, M’Tsanga Miangani, Rapport de fouille programmée (DRASSM), 2017*. Association archéologies. Marseille, DRASSM. Mamoudzou, DAC Mayotte, 97 p.

**Ferrandis M., 2021** : FERRANDIS M., 2021 – *La Réunion, Saint-Denis, Quartier Ailleret, Caserne Lambert, RSMA-R*, rapport de diagnostic archéologique, 2021. Inrap NAOM, 110 p.

**Ferrandis M., 2022** :

**\_2022 a** : FERRANDIS M., 2022 – *La Réunion, Saint-Denis, Lazaret 2*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 64 p.

**\_2022 b** : FERRANDIS M., 2022 – *La Réunion, Saint-Denis, Quartier Ailleret, Caserne Lambert, RSMA-R*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 64 p.

**\_2022 c** : FERRANDIS M., 2022 – *La Réunion, Saint-Denis, Rue de la Digue*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 106 p.

**\_2022 d** : FERRANDIS M., 2022 – *La Réunion, Saint-Leu, Cimetière marin, Grand Fond les Bas*, rapport de diagnostic archéologique, 2022. Inrap NAOM, 62 p.

**\_2022 e** : FERRANDIS M., 2022 – *Mayotte, Koungou, Kangani, M’Tsanga Miangani*, rapport de fouille programmée (DRASSM), 2022. Association archéologies. Marseille, DRASSM. Mamoudzou, DAC Mayotte. 196 p.

**Georges P., à paraître** : GEORGES P., à paraître – *La Réunion, Saint-Denis, Quadrilatère Océan*, rapport de fouille préventive, 2018. Inrap GSO.

**Gerber F., 2021** :

**\_2021 a** : GERBER F., 2021 – *La Réunion, Saint-André, Chemin de Bois Rouge, Plate-forme sur la ZI de Bois Rouge, Plaine de la Redoute, avenue de Cilaos*, rapport de diagnostic archéologique, 2020. Inrap NAOM, 50 p.

**\_2021 b** : GERBER F., 2021 – *La Réunion, Saint-Benoît, Rue Bertin, De l’ancienne marine à l’ancienne gare ferroviaire*, rapport de diagnostic archéologique, 2020. Inrap NAOM, 120 p.

**Gerber F., Baffert M., 2021** : GERBER F., BAFFERT M., 2021 – *La Réunion, Saint-Denis, NEO Phases 2 et 3, Nouvelle Entrée Ouest*, rapport de diagnostic archéologique, 2020. Inrap NAOM, 306 p.

**Gevrey A., 1870** : GEVREY A., 1870 – « *Essai sur les Comores. Pondichéry* », A. Saligny, Imprimeur du Gouvernement, 1870. 307 p. URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62208586.textelimage

**Gineste M.-C., 2021** : GINESTE M.-C., 2021 – *La Réunion, Saint-Denis, Plaine de la Redoute, avenue de Cilaos*, rapport de fouille préventive, 2020. Inrap GSO, 258 p.

**Grima M., 2021** :

**\_2021 a** : GRIMA M., 2021 – *Rapport, Diagnostic fondoirs à graisse, Terres australes et antarctiques françaises*, campagne d’été 2020-2021, KER 71, 16 p.

**\_2021 b** : GRIMA M., 2021 – *Rapport, Diagnostic objets CER, Terres australes et antarctiques françaises*, campagne d’été 2020-2021, KER 71, 14 p.

**\_2021 c** : GRIMA M., 2021 – *Rapport, Diagnostic Port-Jeanne-d’Arc, Terres australes et antarctiques françaises*, campagne d’été 2020-2021, KER 71, 65 p.

**\_2021 d** : GRIMA M., 2021 – *Rapport, Diagnostic Port-Couvreux, Terres australes et antarctiques françaises*, campagne d’été 2020-2021, KER 71, 16 p.

**Headland R.K., 1989** : HEADLAND, R.K., 1989 – *Chronological list of antarctic expeditions and related historical events*, Cambridge university press, 1989. 730 p.

**Huet P., 2014** : HUET P., 2014 – « Petite histoire du quartier du Bas de la Rivière St Denis », Association Les Amis de l’Histoire, URL : http://dcrp.free.fr/?p=8846

**Jamois M.-H., à paraître** :

**\_à paraître a** : JAMOIS M.-H., à paraître – *La Réunion, Saint-Paul, La Saline-les-Hauts, Vue-Belle*, rapport de fouille préventive. Inrap NAOM.

**\_à paraître b** : JAMOIS M.-H., à paraître – *Mayotte, Longoni, Lycée des Métier, Usine sucrière de Longoni*, rapport de fouille préventive. Inrap NAOM.

**Kitsune, 2022** :

**\_2022 a** : KITSUNE, 2022 – *Îlet à Guillaume, carnet de terrain dessiné du baigneur pour enfants de La Réunion*, Centre du monde, Conseil départemental de La Réunion, 2022. 89 p.

**\_2022 b** : KITSUNE, 2022 – *Îlet à Guillaume, carnet de terrain dessiné du baigneur pour enfants de La Réunion*, épisode 2. Le Cri du Margouillat, numéro 36, 2022. 67-71 p.

**Le Mouël, J.-F., 2006** : LE MOUËL J.-F., 2006 – *Opération Obélix, Crozet, Île de La Possession, Sauvetage d’un fondoir de phoquiers – baleiniers*. Rapport. TAAF, 2 p.

**Le Terrier X., 2016** : LE TERRIER X., 2016 – *La main-d’œuvre du sucre. De l’engagement au colonat Bourbon / La Réunion - 1848-1914*. Centre de recherches et de documentation Emile Hugot Musée Stella Matutina, 2016. 215 p.

**Le Terrier X., 2021** : LE TERRIER X., 2021 – *Évolution de la sucrerie de Saint-Gilles les Hauts à travers les archives de la famille Desbassyns / De Villèle (1824-1918)*, Rapport réalisé pour le Musée Villèle et le Conseil Départemental de la Réunion, 2021.

**Maurel H., 2010** : MAUREL H., 2010 – « La ravine Patent SLIP », URL : http://s169033694.onlinehome.fr/2010/07/08/la-ravine-patent-slip/

**Michon L., Lebeau G., 2021** : MICHON L., LEBEAU G., 2021 – *Analyse pétrographique de lames minces de céramiques*, Université de La Réunion, Laboratoire de Géosciences, 2021. 46 p.

**Motte V., 2022** : MOTTE V. (Dir.), 2022 – *La Réunion, Saint-Joseph et Le Tampon, Plaine des Remparts, Projet « Cavernes Volcan »*, Rapport de synthèse de l’opération de fouille programmée Caverne des Lataniers 2016-2019 et synthèse des résultats des premières opérations archéologiques du projet « Cavernes Volcan ». DAC de La Réunion, 2 vol., 265 p. et 230 p.

**Motte V., Bâty H., Biwer N., Cornec T., Ferrandis M., Gerber F., Gineste M.-C., Jamois M.-H., Ravoire F., Serra L., Vidal J., 2021** : MOTTE V., BÂTY H., BIWER N., CORNEC T., FERRANDIS M., GERBER F., GINESTE M.-C., JAMOIS M.-H., RAVOIRE F., SERRA L., VIDAL J. 2022 – « 2021 : bilan d’une année d’archéologie à La Réunion », *Bulletin de l’Académie de l’Île de La Réunion*, vol. 38, p. 206-235.

**Motte V., Bolle A., Cornec T., Decanter F., Gerber F., Gineste M.-C., et Vidal J., 2021** : MOTTE V., BOLLE A., CORNEC T., DECANter F., GERBER F., GINESTE M.-C., et VIDAL J., 2021 – « 2020 : bilan d’une année d’archéologie à La Réunion », *Bulletin de l’Académie de l’Île de La Réunion*, vol. 37, p. 283-308.

**Motte V., Amami L., Blanchard V., Biwer N., Cornec Th., Cornec J., Ferrandis M., Giraud S., Jamois M.H., Ravoire F., Miailhe V., Royer-Perez O., Serra L., Thiolas P., Vidal J., 2023** : MOTTE V., AMAMI L., BLANCHARD V., BIWER N., CORNEC TH., CORNEC J., FERRANDIS M., GIRAUD S., JAMOIS M.H., RAVOIRE F., MIALHE V., ROYER-PEREZ O., SERRA L., THIOLAS P., VIDAL J., 2023 – « 2022 : bilan d’une année archéologique à La Réunion », *Bulletin de l’Académie de l’Île de La Réunion*, vol. 39, p. 178-205.

**Motte V., Bolle A., 2023** : MOTTE V., BOLLE A., 2023 – « Comment les données de l’archéologie préventive peuvent-elles documenter les conditions de vie des travailleurs engagés ? L’exemple du camp des travailleurs de l’usine du Baril à Saint-Philippe, dans Lucas R., (dir.) », *Les cahiers du Mémorial Camille-Jurien*, Séminaire pluridisciplinaire 23-24 septembre 2022. Travail, liberté et solidarité dans la société coloniale post-esclavagiste de La Réunion, N°2, 2023. p. 139-150.

**Motte V., Vidal J., 2023** : MOTTE V., VIDAL J., 2023 – L’archéologie terrestre, dans Bernard Y.-M., (dir.). *Le patrimoine de La Réunion*. HC Editions, fondation Clément, 2019. p. 34-43.

**Pauly M., Ferrandis M., 2018** : PAULY M., FERRANDIS M., 2018 – *Le site funéraire d’Antsiraka Boira (Acoua, Grande Terre): Islamisation et syncrétisme culturel à Mayotte au XII<sup>e</sup> siècle*, Afriques, Varia, 2018. 39 p.

**Pearson M., 2023** : PEARSON, M., 2023 – Trypot typology compiled, 2023.

**Piffet C., 2013** : PIFFET C., 2013 – *Hajangua, Grande-Terre, Mayotte & autres sites patrimoniaux, Mission du 29 avril au 3 mai 2013*. Dossier d’expertise, CHAM, 2023. 126 p.

**Pradines S., 2013** : PRADINES S., 2013 – *The rock crystal of Dembeni, Mayotte Mission Report 2013, Calgary (Alberta) : Nyame Akuma, n°80, society of africanist archaeologists (Safa)*, Department of Archaeology, University of Calgary, 2013. p. 59-72.

**Rebeyrotte J.-F., (dir.) 2016** : REBEYROTTE J.-F., (dir.), LACHERY L., FERRANDIS M., LEGROS M., 2016 – *La Réunion, Sainte-Rose, Domaine de la Roseraye*, rapport de sondages, 2015. Association Domaine de La Roseraye, Association archéologies, DAC-ol. 169 p.

**Romon Th., 2012** : ROMON Th., 2012 – *La Réunion, La Possession, Nouvelle route du littoral, Caserne du RSMA-R (tranche 2)*, Rapport de diagnostic archéologique, 2012. Inrap GSO, DAC-ol. 46 p.

**Romon Th., Bruxelles L., 2012** : ROMON Th., Bruxelles L., 2012 – *DROM, La Réunion, Saint-Denis, Nouvelle route du littoral, Caserne du RSMA-R*, Rapport de diagnostic archéologique, 2012. Inrap GSO, 48 p.

**Roussin A. L., 1847** : ROUSSIN A. L., *Souvenir de l’Île Bourbon*, Lithographie, 1847. 77 p.

**Serra L., 2011** : SERRA L., 2011 - *Le verre comme mode d’emballage en Provence à l’époque moderne et contemporaine. Industrie, productions, commerce (1720-1920)*. Thèse de doctorat en archéologie et histoire de l’Art sous la direction de Danièle Foy, Centre Camille Jullian, Aix-Marseille Université, 2 vol., 600 p.

**Serra L., 2022** : SERRA L., 2022 – « Premières donnes sur les assemblages de verre de La Réunion (XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> s.) », *Bulletin de l’Association française pour l’archéologie du verre (AFAV)*, Paris Sorbonne 2021, 35<sup>e</sup> rencontres, p. 64-68.

**Serra L., 2023** :

**\_2023 a** : SERRA L., 2023 – « Du chirurgien de la Compagnie des Indes au pharmacien diplômé, deux siècles de flacons de verre à la Réunion. L’apport des fouilles préventives de la ville de Saint-Denis : 119 rue Chatel et Quadrilatère Océan (1660-1860) », Bulletin de l’Association française pour l’archéologie du verre (AFAV), Saint-Paul-Trois-Châteaux, 36<sup>e</sup> rencontres, p. 79-84.

**\_2023 b** : SERRA L., 2023 – « Première phase d’étude des verres archéologiques des anciennes fouilles », rapport d’étude, 2023. Université Aix-Marseille, laboratoire d’archéologie méditerranéenne médiévale et moderne. 51 p.

**Serra L., Motte V., Hibon de Frohen J.-F., 2023** : SERRA L., MOTTE V., HIBON DE FROHEN J.-F., 2023 – « Identifier les flacons publicitaires des pharmacies dionysiennes : une approche interdisciplinaire », *Bulletin de l’académie de l’île de La Réunion*, vol. 39<sup>e</sup>, p. 151-155.

**Théron L., 2019** : THÉRON L., 2019 – *Mission Patrimoine, Rapport de mission campagne d’été 2018-2019*. Terres australes et antarctiques françaises, avril 2019, 68 p.

**Théron L., 2020** : THÉRON L., 2020 – *Mission Patrimoine, Rapport de mission campagne d’été 2019-2020*. Terres australes et antarctiques françaises, avril 2020, 152 p.

**Théron L., 2021** : THÉRON L., 2021 – *Mission Patrimoine, Rapport de mission campagne d’été 2020-2021*. Terres australes et antarctiques françaises, mai 2021, 134 p.

**Théron L., 2022** : THÉRON L., 2021 – *Mission Patrimoine, Rapport de mission campagne d’été novembre 2020 - mars 2021 et novembre 2021 – décembre 2021*. Terres australes et antarctiques françaises, 2022, 177 p.

**Thiolas P., à paraître** : THIOLAS P., à paraître – *La Réunion, Saint-Paul, 11 rue de l’hôpital*, rapport de fouille préventive. Inrap NAOM.

**Vidal J., 2018** : VIDAL J., 2018 – « Archipel Kerguelen, prospections archéologiques », *Terres australes et antarctiques françaises*, bilan scientifique régionale de l’Île de La Réunion 2016-2017-2018, 2019, p. 122-129.

**Vidal J., Brial P., Cornec Th., Lachery F., Legros M., Motte V., 2021** : VIDAL J., BRIAL P., CORNEC Th., LACHERY F., LEGROS M., MOTTE V., 2021 – *Nouvelles archéologiques dans le paysage sous le vent*, dans Patrimoine Paysage sous le vent, Diana M. et Bernard Y.-M., (dir.). Actes des séminaires tenus à l’ESA Réunion en 2019 et 2020, Laboratoire Apilab, ESA Réunion, TER’LA éditions, p. 67-77.

**Vidal J. 2022** : VIDAL J., 2022 – « Archéologie des terres australes, confronter les sources aux données de terrain et archiver les vestiges pour demain ». *Archives Nationale de France*, journée d’étude : Terres australes et antarctiques françaises. Conférence en ligne, URL : https://www.youtube.com/playlist?list=PLbFF01yq06cUL\_YGlukd7kae5YsSPeIBv

**Vidal J., Lachery F., 2024** : VIDAL J., LACHERY F., 2024 – *Archéologie du cirque de Mafate, La Réunion, LiDAR, prospections, environnement et archives pour redécouvrir l’histoire des îlets abandonnés*, Rapport de prospections archéologiques 2020-2022. DAC de La Réunion, service régional de l’archéologie, 396 p.

**Vidal J., à paraître** : VIDAL J., à paraître – *Mission archéologique dans les terres australes françaises – OP3-OP4 2018*, Rapport de mission, DAC de La Réunion, TAAF.

**Vienne E., 1900** : VIENNE E., 1900 – « Notice sur Mayotte et les Comores ». *Bibliothèque Nationale de France*, Exposition internationale, section Colonies françaises, 1900. Paris. Url : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57903288/texteBrut



# LA RÉUNION

## Liste des abréviations et des acronymes

2TR : Terrassement Transport Revalorisation	JEA : Journées européenne de l'archéologie
ADR : Archives départementales de La Réunion	JEP : Journées européennes du patrimoine
AFAV : Association Française d'Archéologie du Verre	LiDAR : Light detection and ranging
ANOM : Archives nationales d'outre-mer	MADOI : Musée des arts décoratifs de l'océan Indien
APVPM : Association pour la Préservation et la Valorisation du Patrimoine Militaire	MBTP : Moellonnage bâtiments travaux publics
BAM : Bien archéologique mobilier	MLD : Musée Léon Dièrx
BCM : Bien culturel maritime	MNT : Modèle numérique de terrain
BNF : Bibliothèque nationale de France	MuMA : Musée de Mayotte
BSR : Bilan scientifique régional	NPRSD : Nouveau pont sur la rivière Saint-Denis
CEIAS : Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du sud	OIT : Océan Indien topographie
CGDLM : Confrérie des gens de la mer	OMT : Outre-mer topographie
CPR : Compagnie du chemin de fer et port de la Réunion	ONF : Office national des forêts
CRMH : Conservation régionale des monuments historiques	OVPF : Observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise
DAC : Direction des affaires culturelles	PNRun : Parc national de La Réunion
DAO : Dessin assisté par ordinateur	RF : Route forestière
DPM : Domaine public maritime	RMR : Réunion des musées régionaux
DRASSM : Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines	RN : Route nationale
DRFIP : Direction régionale des finances publiques	RO : Responsable des opérations
DSA : Données scientifiques de l'archéologie	RPIE : Responsable de la politique immobilière de l'État
EHESS : École des hautes études en sciences sociales	SEDRE : Société d'équipement du département de La Réunion
EPSMR : Établissement Public de Santé Mentale de La Réunion	SHLMR : Société d'habitations à loyer modéré de La Réunion
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural	SIG : Système d'information géographique
IHOI : Iconothèque historique de l'océan Indien	SRA : Service régional de l'archéologie
Inrap : Institut national de recherches archéologiques préventives	STROI : Société de terrassement et de recyclage de l'océan Indien
	TAAF : Terres australes et antarctiques françaises

# LA RÉUNION

## Liste des agents du service et de ses vacataires et stagiaires

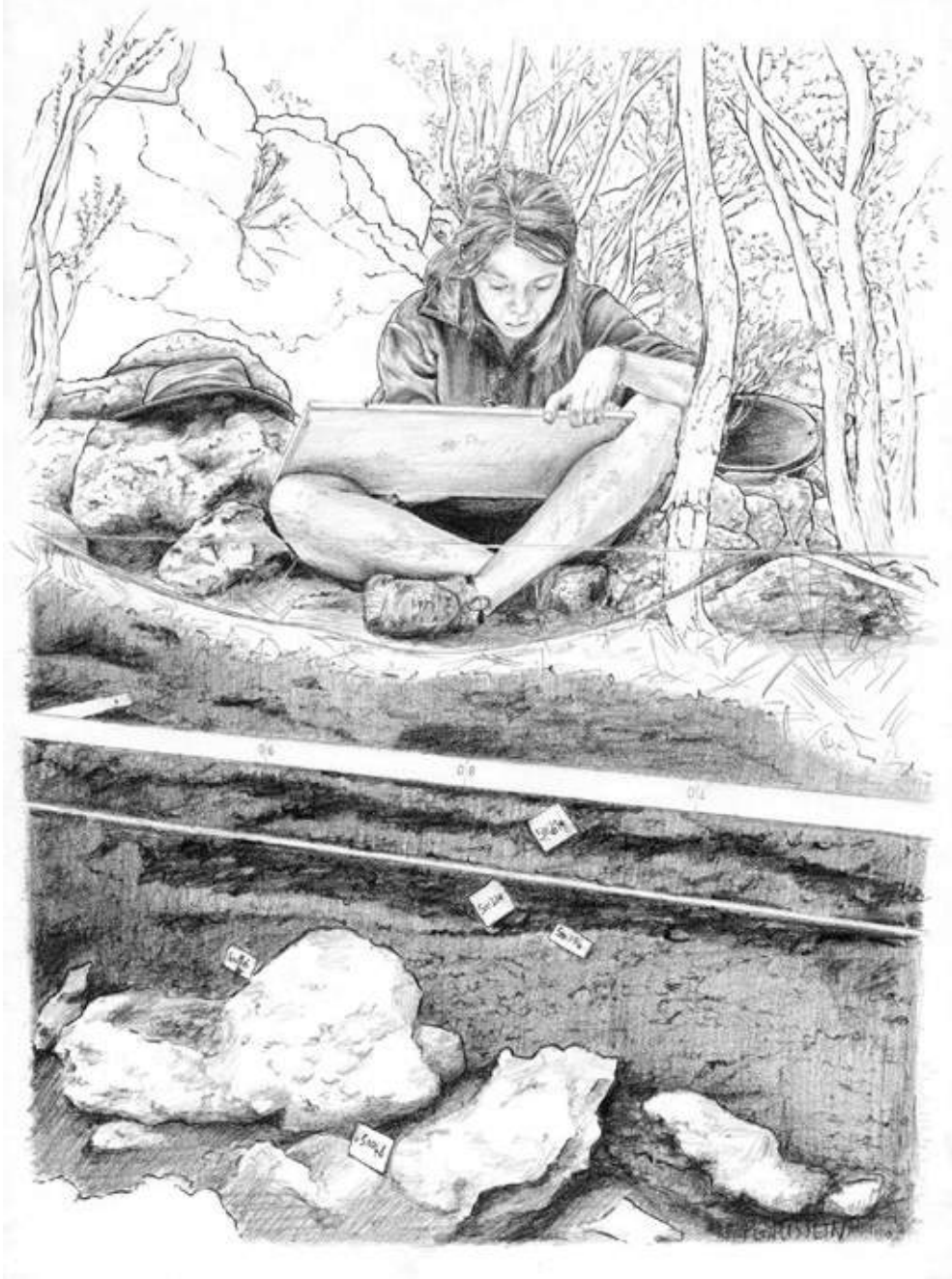
NOM	TITRE	FONCTION	PÉRIODE
<b>Virginie MOTTE</b>	Conservatrice du patrimoine	Conservatrice régionale de l'archéologie Responsable d'opération	Depuis mars 2017
<b>Jonhattan VIDAL</b>	Ingénieur d'études	Adjoint à la conservatrice régionale de l'archéologie Responsable d'opération	De août 2017 à mai 2022
<b>Olivier ROYER-PEREZ</b>	Ingénieur d'études	Adjoint à la conservatrice régionale de l'archéologie Responsable d'opération	De novembre 2022 à novembre 2023
<b>Maryse DAMBREVILLE</b>	Adjointe administrative	Secrétariat au pôle des patrimoines	Depuis 2014
<b>Nassera ISSAOUNI</b>	Adjointe administrative	Secrétariat au pôle des patrimoines	Depuis 2020
<b>Karine LAN CHEUNG</b>	Secrétaire administrative	Coordinatrice Programme 175	Depuis juillet 2021
<b>Jean-Paul BELHADI</b>	Attaché principal	Chef de la cellule administrative & financière	Depuis juin 2021

Cette équipe du service régional de l'archéologie de la DAC de La Réunion a bénéficié des apports ponctuels de :

**Mélissa BAFFERT** (vacataire DAC et contractuelle Inrap et *archéologies*)  
**Hélène BATY** (stagiaire M2 Université de La Rochelle et contractuelle *archéologies*)  
**Milena DIMURO** (stagiaire 3<sup>e</sup> collège Marthe Robin, Le Tampon)  
**Marine FERRANDIS** (contractuelle Inrap et *archéologies*)  
**Sanja GIRAUD** (vacataire DAC)  
**Fanny LACHERY** (contractuelle Inrap et *archéologies*)  
**Audrey NAUD** (stagiaire M2 Université Paris 1)  
**Solal NKUKA** (vacataire DAC et contractuel Inrap)  
**Indrafo RABE** (contractuelle *archéologies*)  
**Laura SONET** (stagiaire L3 Université de La Réunion)

Leurs compétences ont profité par exemple au développement de l'archéologie programmée, à la valorisation des résultats scientifiques auprès du public ou encore au secrétariat du service. Elles ont également aidé aux études post-fouille, à la gestion du centre de stockage des biens archéologiques de La Réunion et à l'édition des bilans scientifiques régionaux. L'équipe remercie chacune de ces personnes pour son implication dans le développement de l'archéologie à La Réunion.





Fanny à la caverne des Lataniers, 2019  
(dessin 2023, P. Gaussein, prestataire d'illustrations /D-ARCHEO)





## LISTE DES BILANS POUR LA PÉRIODE 2021-2022

- |                             |                         |   |
|-----------------------------|-------------------------|---|
| ■ 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES    | ■ 7 HAUTS-DE-FRANCE     | ■ 13 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR   |
| ■ 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 8 ÎLE-DE-FRANCE       | ■ 14 GUADELOUPE   |
| ■ 3 BRETAGNE                | ■ 9 NORMANDIE           | ■ 15 MARTINIQUE   |
| ■ 4 CENTRE-VAL DE LOIRE     | ■ 10 NOUVELLE-AQUITAINE | ■ 16 GUYANE   |
| ■ 5 CORSE                   | ■ 11 OCCITANIE          | ■ 17 LA RÉUNION   |
| ■ 6 GRAND EST               | ■ 12 PAYS DE LA LOIRE   | ■ 18 DÉPARTEMENT DE RECHERCHES<br>ARCHÉOLOGIQUES<br>SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES |